

Tous les Fonds offrent des parts des séries A, D, F, FB, O, PW, PWFB et PWX, sauf indication contraire. Les autres séries offertes sont mentionnées ci-après.

FONDS

Fonds du marché monétaire

Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie^{1,3,5,6,10,11,12,17,24}

Fonds de titres à revenu fixe

Fonds canadien d'obligations Mackenzie^{3,10,12,17,24}
 Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie^{3,10,12,17,24}
 Fonds toutes obligations Chine Mackenzie ChinaAMC^{3,17,24}
 Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie^{3,10,12,24}
 Fonds de revenu à taux variable Mackenzie^{3,7,17,21,22,24}
 Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie^{3,7,17,21,22,24,27}
 Fonds de titres à revenu fixe de sociétés mondiales Mackenzie^{3,7,17,18,21,22,24}
 Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie^{3,17,24}
 Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie^{3,17,24}
 Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie^{3,7,17,18,21,22,24}
 Fonds d'obligations stratégique Mackenzie^{3,7,17,18,21,22,24}
 Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie^{3,8,14,16,17,19,24}
 Fonds de revenu à durée ultra-courte en dollars US Mackenzie^{2,17}
 Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie^{2,17}

Fonds équilibrés

Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie
 Bluewater^{3,7,8,9,10,12,13,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill^{3,7,8,9,10,12,13,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie^{3,8,13,14,15,18,19,22,24}
 Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie
 Greenchip^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds de revenu Mackenzie^{3,8,10,14,15,19,24}
 Fonds de gestion de l'inflation Mackenzie^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy^{3,7,8,9,10,12,13,14,15,18,19,22,23,24,29}
 Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy^{3,7,8,9,12,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds de revenu stratégique Mackenzie^{3,4,8,14,15,19,20,24}
 Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie^{2,8,14,15,19}

Fonds d'actions canadiennes

Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Betterworld^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater^{3,7,8,9,10,12,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds de dividendes canadiens Mackenzie^{3,7,8,9,10,13,14,18,19,22,23,24}
 Fonds d'actions canadiennes Mackenzie^{3,7,8,12,14,18,19,22,24}
 Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie
 Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill^{3,7,8,9,10,12,14,18,19,22,23,24}
 Fonds canadien Mackenzie Ivy^{3,7,8,9,10,12,14,15,18,19,22,23,24}

Fonds d'actions américaines

Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater^{3,7,8,9,10,12,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds de petites capitalisations américaines
 Mackenzie GQE^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24,28}
 Fonds de croissance toutes capitalisations américaines
 Mackenzie^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds américain de dividendes Mackenzie^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie –
 Devises neutres^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines
 Mackenzie^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}

Fonds d'actions mondiales

Fonds d'actions mondiales Mackenzie Betterworld^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds de croissance mondiale Mackenzie Bluewater^{3,7,8,9,10,14,18,19,22,23,24}
 Fonds de croissance nouvelle génération Mackenzie
 Bluewater^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie Bluewater^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds Global 100 Corporate Knights Mackenzie^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds de valeur mondiale Cundill^{3,7,8,9,10,12,13,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds mondial de dividendes Mackenzie^{3,8,9,12,13,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales
 Mackenzie^{3,7,8,9,10,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds de valeur mondiale Mackenzie^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds des marchés émergents Mackenzie GQE^{3,24,30}
 Fonds d'actions des marchés émergents hors Chine Mackenzie GQE^{3,24,31}
 Fonds d'actions mondiales Mackenzie GQE^{3,7,8,9,12,14,15,18,19,22,23,24,33}
 Fonds d'actions internationales Mackenzie GQE^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie GQE^{3,24,32}
 Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement Mackenzie
 Greenchip^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds international de dividendes Mackenzie^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds européen Mackenzie Ivy^{7,8,9,14,18,19,22,23}
 Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy – Devises
 neutres^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy^{3,7,8,9,10,12,13,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds international Mackenzie Ivy^{3,7,8,9,12,14,15,18,19,22,23,24}
 Fonds d'actions mondiales charia Mackenzie^{3,24}
 Fonds d'actions mondiales à gestion fiscale Mackenzie
 Fonds mondial de dividendes en dollars US Mackenzie^{8,9,12,13,14,15,18,19,22,23}
 Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement en dollars US
 Mackenzie Greenchip^{7,8,9,14,15,18,19,22,23}

Fonds sectoriels

Fonds mondial de ressources Mackenzie¹⁰
 Fonds de lingots d'or Mackenzie
 Fonds de métaux précieux Mackenzie

Fonds spécialisé

Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré Mackenzie^{3,24}

Portefeuilles de gestion de l'actif

Portefeuille FNB toutes actions Mackenzie^{3,7,8,9,14,18,19,22,23,24}
 Portefeuille FNB équilibré Mackenzie^{3,7,8,9,14,18,19,22,23,24}
 Portefeuille FNB prudent Mackenzie^{3,7,8,9,14,18,19,22,23,24}
 Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie^{3,7,8,9,14,18,19,22,23,24}
 Fonds équilibré mondial amélioré Mackenzie^{3,7,8,9,14,18,19,22,23,24,26}
 Portefeuille FNB croissance Mackenzie^{3,7,8,9,14,18,19,22,23,24}
 Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie^{3,7,8,9,14,18,19,22,23,24}
 Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie^{3,8,14,15,19,24}
 Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie^{3,8,14,15,19,24}
 Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie^{3,8,14,15,19,24}
 Portefeuille équilibré Symétrie^{3,7,8,9,10,13,14,15,18,19,22,23,24,25}
 Portefeuille prudent Symétrie^{3,7,8,9,10,14,15,18,19,22,23,24,25}
 Portefeuille revenu prudent Symétrie^{3,7,8,9,10,13,14,15,18,19,22,23,24,25}
 Portefeuille d'actions Symétrie^{3,7,8,9,10,14,15,18,19,22,23,24,25}
 Portefeuille revenu fixe Symétrie^{3,7,8,18,22,24,25}
 Portefeuille croissance Symétrie^{3,7,8,9,10,14,15,18,19,22,23,24,25}
 Portefeuille croissance modérée Symétrie^{3,7,8,9,10,13,14,15,18,19,22,23,24,25}

Veuillez consulter le verso de la page couverture où se trouvent les notes en bas de page.

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces parts et toute personne qui donne à entendre le contraire commet une infraction. Les Fonds et les titres des Fonds offerts aux termes du présent prospectus simplifié ne sont pas inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Les titres offerts aux présentes ne peuvent être vendus aux États-Unis qu'aux termes d'une dispense d'inscription.



MACKENZIE
Placements

FONDS

Fonds de valeur de moyennes capitalisations américaines

Mackenzie^{3,7,8,9,14,15,18,19,22,23,24}

Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines

Mackenzie – Devises neutres^{3,7,8,9,12,14,15,18,19,22,23,24}

Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines

Mackenzie^{3,7,8,9,12,14,15,18,19,22,23,24}

Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines en dollars US

Mackenzie^{7,8,9,14,15,18,19,22,23}

Fonds alternatifs

Fonds à rendement amélioré alternatif Mackenzie¹

Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré PLUS Mackenzie¹

Fonds mondial macro Mackenzie¹

Fonds de reproduction de capital-investissement Mackenzie¹

NOTES EN BAS DE PAGE : 1) N'offre aucun titre de série D. 2) N'offre aucun titre de série O. 3) Offre également des titres de série AR. 4) Offre également des titres de série B. 5) Offre également des titres de série C. 6) Offre également des titres des séries DA et DF. 7) Offre également des titres de série F5. 8) Offre des titres de série F8. 9) Offre également des titres de série FB5. 10) Offre également des titres de série G. 11) Offre également des titres de série GP. 12) Offre également des titres de série I. 13) Offre également des titres de série O5. 14) Offre également des titres de série PWT8. 15) Offre également des titres de série PWX8. 16) Offre également des titres de série S8. 17) Offre également des titres de série SC. 18) Offre également des titres de série T5. 19) Offre également des titres de série T8. 20) Offre également des titres de série PWB. 21) Offre également des titres de série S5. 22) Offre également des titres de série PWT5. 23) Offre également des titres de série PWFB5. 24) Offre également des titres de série PWR. 25) Offre également des titres de série FR. 26) Avant le 9 décembre 2024, « Fonds de croissance diversifié Mackenzie ». 27) Avant le 29 mai 2025, « Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie ». 28) Avant le 29 septembre 2025, « Fonds de petites capitalisations américaines Mackenzie ». 29) Offre également des titres des séries AV, TV5, TV8, PV, PV5 et PV8. 30) Avant le 29 septembre 2025, « Fonds des marchés émergents Mackenzie ». 31) Avant le 29 septembre 2025, « Fonds d'actions des marchés émergents hors Chine Mackenzie ». 32) Avant le 29 septembre 2025, « Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie ». 33) Avant le 29 septembre 2025, « Fonds d'actions mondiales Mackenzie ».

TABLE DES MATIÈRES

Partie A : Information générale	4
Information introductive	4
Responsabilité de l'administration d'un OPC	4
Comité d'examen indépendant et gouvernance des Fonds	21
Politiques et procédures	25
Rémunération des administrateurs, des dirigeants et des fiduciaires	27
Contrats importants	28
Litiges et instances administratives	30
Site Web désigné	30
Évaluation des titres en portefeuille	30
Calcul de la valeur liquidative	32
Souscriptions, échanges et rachats	32
Services facultatifs	43
Frais	49
Rémunération du courtier	69
Rémunération du courtier payée à partir des frais de gestion	74
Incidences fiscales	74
Quels sont vos droits?	80
Renseignements supplémentaires	80
Dispenses et autorisations	80
Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document	89
Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?	89
L'investissement durable selon Mackenzie	89
Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?	92
Portefeuille FNB toutes actions Mackenzie	110
Fonds à rendement amélioré alternatif Mackenzie	112
Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	115
Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Betterworld	118
Fonds d'actions mondiales Mackenzie Betterworld	121
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater	124
Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater	127
Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater	129
Fonds de croissance mondiale Mackenzie Bluewater	132
Fonds de croissance nouvelle génération Mackenzie Bluewater	134
Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater	136
Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie Bluewater	139
Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater	141
Fonds canadien d'obligations Mackenzie	143
Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	145
Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	147
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	149
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	151
Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	155
Fonds toutes obligations Chine Mackenzie ChinaAMC	157
Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	159
Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC	161
Portefeuille FNB prudent Mackenzie	164
Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	167
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	170
Fonds Global 100 Corporate Knights Mackenzie	172
Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	175
Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	177
Fonds de valeur Mackenzie Cundill	179
Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	181
Fonds équilibré mondial amélioré Mackenzie (auparavant, Fonds de croissance diversifié Mackenzie)	183
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	186
Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie (auparavant, Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie)	188

Fonds de titres à revenu fixe de sociétés mondiales Mackenzie	191
Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré Mackenzie	193
Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré PLUS Mackenzie	195
Fonds mondial de dividendes Mackenzie	197
Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie	200
Fonds mondial macro Mackenzie.....	204
Fonds mondial de ressources Mackenzie	207
Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	210
Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie	212
Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie	215
Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie	219
Fonds de valeur mondial Mackenzie.....	222
Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	224
Fonds de lingots d'or Mackenzie.....	227
Fonds d'actions des marchés émergents hors Chine Mackenzie GQE (auparavant, Fonds d'actions des marchés émergents hors Chine Mackenzie)	229
Fonds des marchés émergents Mackenzie GQE (auparavant, Fonds des marchés émergents Mackenzie)	231
Fonds d'actions mondiales Mackenzie GQE (auparavant, Fonds d'actions mondiales Mackenzie)	233
Fonds d'actions internationales Mackenzie GQE.....	235
Fonds de petites capitalisations américaines Mackenzie GQE (auparavant, Fonds de petites capitalisations américaines Mackenzie)	237
Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie GQE (auparavant, Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie)	239
Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement Mackenzie Greenchip	241
Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	244
Portefeuille FNB croissance Mackenzie.....	248
Fonds de revenu Mackenzie	251
Fonds de gestion de l'inflation Mackenzie.....	254
Fonds international de dividendes Mackenzie	257
Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy	259
Fonds canadien Mackenzie Ivy.....	262
Fonds européen Mackenzie Ivy	264
Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy – Devises neutres	266
Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy	268
Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy	270
Fonds international Mackenzie Ivy.....	273
Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie.....	275
Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie	278
Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	281
Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie	284
Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	287
Fonds de métaux précieux Mackenzie.....	290
Fonds de reproduction de capital-investissement Mackenzie	293
Fonds d'actions mondiales charia Mackenzie	296
Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	298
Fonds de revenu stratégique Mackenzie	300
Fonds d'actions mondiales à gestion fiscale Mackenzie	303
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie	305
Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	308
Fonds américain de dividendes Mackenzie	310
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	312
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	314
Fonds de valeur de moyennes capitalisations américaines Mackenzie.....	316
Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	318
Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie.....	320
Fonds mondial de dividendes en dollars US Mackenzie.....	322
Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	324
Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement en dollars US Mackenzie Greenchip.....	327
Fonds de revenu à durée ultra-courte en dollars US Mackenzie	330
Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie.....	332
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines en dollars US Mackenzie	335
Portefeuille équilibré Symétrie.....	337

Portefeuille revenu prudent Symétrie	340
Portefeuille prudent Symétrie	343
Portefeuille d'actions Symétrie	346
Portefeuille revenu fixe Symétrie.....	349
Portefeuille croissance Symétrie	352
Portefeuille croissance modérée Symétrie	355

PARTIE A : INFORMATION GÉNÉRALE

INFORMATION INTRODUCTIVE

Le présent document contient des renseignements importants choisis pour vous aider à prendre une décision d'investissement éclairée relativement à un placement dans les fonds énumérés à la page couverture (chacun étant individuellement un « **Fonds** » et tous étant collectivement les « **Fonds** ») et à comprendre vos droits en tant qu'investisseur. Sont inclus dans les Fonds, à moins d'indications à l'effet contraire, les fonds énumérés sous le titre « **Fonds alternatifs** » de la page couverture.

Il importe de choisir les séries dans lesquelles vous voulez investir en fonction de votre situation personnelle et de vos besoins en matière de placement.

Le présent prospectus simplifié vous aidera à comprendre vos droits à titre d'investisseur des Fonds.

Nous avons utilisé des pronoms personnels dans la majeure partie de ce document afin qu'il soit plus facile à lire et à comprendre. Par « **Placements Mackenzie** », « **Mackenzie** », « **notre** », « **nos** » ou « **nous** », on entend généralement Corporation Financière Mackenzie, en sa qualité de fiduciaire et de gestionnaire des Fonds. Par « **votre** », « **vos** » ou « **vous** », on entend le lecteur qui est un investisseur existant ou éventuel des Fonds.

Dans le présent document, nous utilisons les termes « **conseiller financier** » et « **courtier** ». Par conseiller financier, on entend la personne qui vous conseille dans votre choix de placements et, par courtier, la société pour laquelle elle travaille, et peut inclure, à notre appréciation, une société ou une société en commandite qui a reçu une dispense d'inscription à titre de courtier des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada.

Dans le présent document, tous les organismes de placement collectif (« **OPC** ») que nous gérons, y compris les Fonds, sont collectivement appelés les « **Fonds Mackenzie** » et individuellement un « **Fonds Mackenzie** ». Ce ne sont pas tous les Fonds Mackenzie qui sont offerts aux termes du présent prospectus simplifié. Tous les Fonds sont des organismes de placement collectif assujettis aux dispositions du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « **Règlement 81-102** »).

Le présent prospectus simplifié contient des renseignements sur chacun des Fonds, y compris les séries qu'ils offrent, et sur les risques que comporte un placement dans des OPC en général, de même que la désignation des sociétés responsables de la gestion des portefeuilles des Fonds.

Ce document est divisé en deux parties :

- la **partie A**, qui va de la page 4 à la page 86, contient de l'information générale applicable à tous les Fonds;
- la **partie B**, qui va de la page 89 à la page 357, contient de l'information propre à chacun des Fonds décrits dans le présent document.

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur chacun des Fonds dans les documents suivants :

- le dernier aperçu du fonds déposé;
- les derniers états financiers annuels déposés;
- le rapport financier intermédiaire déposé après les états financiers annuels;
- le dernier rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé;
- tout rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds déposé après le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds.

Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent document, de sorte qu'ils en font légalement partie intégrante, comme s'ils en constituaient une partie imprimée. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de ces documents en composant le numéro sans frais **1 800 387-0615** (service en français) ou le numéro sans frais **1 800 387-0614** (service en anglais), ou en vous adressant à votre courtier.

On peut également obtenir ces documents sur le site Web désigné des Fonds à l'adresse www.placementsmackenzie.com, ou en communiquant avec nous à l'adresse électronique service@placementsmackenzie.com. On peut obtenir ces documents et d'autres renseignements concernant les Fonds sur le site Web www.sedarplus.ca.

RESPONSABILITÉ DE L'ADMINISTRATION D'UN OPC

Gestionnaire

Nous sommes le gestionnaire, le fiduciaire, le promoteur et l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts de chacun des Fonds. Vous pouvez communiquer avec nous relativement aux Fonds ou à vos comptes par un des moyens suivants :

Corporation Financière Mackenzie
180, rue Queen Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3K1
Téléphone : 1 800 387-0615 (service en français)
1 800 387-0614 (service en anglais)
Site Internet : www.placementsmackenzie.com
Courriel : service@placementsmackenzie.com

Les documents que renferme le dossier d'information permanent de chaque Fonds et le registre des investisseurs correspondant sont conservés à nos bureaux de Toronto.

En tant que gestionnaire des Fonds, nous fournissons le personnel nécessaire pour exercer les activités quotidiennes des Fonds conformément aux modalités des conventions de gestion principales décrites à la rubrique « **Conventions de gestion principales** ». Les

services que nous fournissons aux Fonds à titre de gestionnaire comprennent ce qui suit :

- les services de gestionnaires de portefeuille internes ou les ententes avec des sous-conseillers externes pour qu'ils gèrent les portefeuilles des Fonds;
- la prise de dispositions relatives à la prestation de services d'administration de fonds en vue du traitement des opérations sur les titres en portefeuille et des calculs quotidiens de la valeur des titres en portefeuille des Fonds, de la valeur liquidative (« VL ») des Fonds et de la VL par part de chaque série des Fonds;
- les services d'un agent chargé de la tenue des registres et d'un agent des transferts pour traiter les ordres de souscription, d'échange et de rachat;
- la promotion des ventes des parts de chaque Fonds par l'intermédiaire de conseillers financiers indépendants dans toutes les provinces et dans tous les territoires du Canada;
- les services du personnel responsable du service à la clientèle pour répondre aux demandes des courtiers et des investisseurs concernant les comptes des investisseurs;
- les services de tout autre personnel de soutien pour garantir que les activités des Fonds soient exercées d'une manière efficace.

Veuillez consulter la rubrique « **Conventions de gestion principales** » pour plus d'information sur les conventions de gestion, notamment les modalités importantes.

De temps à autre, nous retenons les services de parties externes à titre de mandataires pour nous venir en aide dans le cadre de la prestation des services de gestion et d'administration aux Fonds. En tant que gestionnaire des Fonds, nous établissons les modalités d'embauche de ces mandataires et déterminons la rémunération qui leur est payée par les Fonds. Nous avons retenu les services de sous-conseillers possédant des compétences dans des secteurs spécialisés ou dans le marché local d'une région du monde donnée; ils dispensent des services de gestion de portefeuille et procèdent au choix de titres pour l'ensemble ou une partie du portefeuille d'un Fonds. Dans le cas des sous-conseillers, nous devons verser leur rémunération en la prélevant sur les frais de gestion que nous recevons des Fonds et devons nous assurer qu'ils respectent les objectifs et les stratégies de placement de ces Fonds, mais nous n'approuvons pas au préalable leurs opérations au nom des Fonds. Veuillez consulter la rubrique « **Services de gestion de portefeuille** » pour obtenir de plus amples renseignements sur ces sous-conseillers. Nous avons également retenu les services de Compagnie Trust CIBC Mellon (« **CIBC Mellon** ») à titre d'administrateur des fonds. Veuillez consulter la rubrique « **Administrateur des fonds** » pour obtenir de plus amples renseignements sur la CIBC.

Veuillez consulter la rubrique « **Droits de vote et changements soumis à l'approbation des investisseurs** » sous la rubrique « **Description des titres offerts par l'OPC** » pour obtenir de l'information sur les procédures de vote pour les fonds sous-jacents (au sens ci-après).

B2B Trustco est le fiduciaire des régimes enregistrés que nous parrainons.

Le tableau 1 et le tableau 2 indiquent les noms, les lieux de résidence et les fonctions et postes actuels occupés auprès de Mackenzie de chacun des administrateurs et des membres de la haute direction de Placements Mackenzie.

Tableau 1 : Administrateurs de Placements Mackenzie

NOM ET VILLE DE RÉSIDENCE	POSTE
Luke Gould Winnipeg (Manitoba)	Administrateur, président du conseil, président et chef de la direction de Placements Mackenzie et personne désignée responsable de Placements Mackenzie
Naomi Andjelic Bartlett Burlington (Ontario)	Administratrice, vice-présidente principale et chef de la conformité d'IGM ¹
Karen L. Gavan Toronto (Ontario)	Administratrice de Placements Mackenzie
Nancy McCuaig Winnipeg (Manitoba)	Administratrice, vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation, Société financière IGM Inc. ¹
Kristi Ashcroft Toronto (Ontario)	Administratrice et vice-présidente exécutive, Produits et solutions, de Placements Mackenzie
Nick Westlind Toronto (Ontario)	Administrateur, vice-président principal et chef de la stratégie et des opérations commerciales de Placements Mackenzie

Tableau 2 : Membres de la haute direction de Placements Mackenzie

NOM ET VILLE DE RÉSIDENCE	POSTE
Kristi Ashcroft Toronto (Ontario)	Administratrice et vice-présidente exécutive, Produits et solutions, de Placements Mackenzie
Chris Boyle Toronto (Ontario)	Vice-président principal et chef de la distribution institutionnelle, de l'engagement et des partenariats stratégiques, de Placements Mackenzie
Sam Burns Toronto (Ontario)	Vice-président exécutif et chef de l'information, Société financière IGM Inc. ¹
Gary Chateram Toronto (Ontario)	Vice-président principal, chef de la distribution au détail de Placements Mackenzie
Cynthia Currie Toronto (Ontario)	Vice-présidente exécutive et chef des ressources humaines de Société financière IGM Inc. ¹
Rhonda Goldberg Toronto (Ontario)	Vice-présidente exécutive et chef du contentieux de Société financière IGM Inc. ¹ et de Placements Mackenzie
Luke Gould Winnipeg (Manitoba)	Administrateur, président du conseil, président et chef de la direction de Placements Mackenzie et personne désignée responsable

NOM ET VILLE DE RÉSIDENCE	POSTE
Steven Locke Toronto (Ontario)	Vice-président principal et chef des placements responsable des titres à revenu fixe et stratégies multi-actifs de Placements Mackenzie
Lesley Marks Toronto (Ontario)	Vice-présidente principale et chef des placements, Actions, de Placements Mackenzie
Nancy McCuaig Winnipeg (Manitoba)	Administratrice, vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation, Société financière IGM Inc. ¹
Douglas Milne Toronto (Ontario)	Vice-président exécutif, chef du marketing de Placements Mackenzie, de Société financière IGM Inc. ¹ et de IGGP Inc. ²
Keith Potter Winnipeg (Manitoba)	Vice-président exécutif et chef des finances de Placements Mackenzie, de Société financière IGM Inc. ¹ et de IGGP Inc. ²
Terry Rountes Woodbridge (Ontario)	Vice-président, Communication de l'information et fiscalité des fonds, de Placements Mackenzie et de IGGP Inc. ²
Fate Saghir Toronto (Ontario)	Vice-présidente principale, Marque Mackenzie et développement durable, de Placements Mackenzie
Gillian Seidler Toronto (Ontario)	Vice-présidente, Conformité, et chef de la conformité de Placements Mackenzie, chef de la conformité de Société de gestion d'investissement I.G. Ltée ² et de Mackenzie Investments Corporation ³

NOTES

1. Notre société mère.
2. Membre du même groupe que nous.
3. Notre filiale.

Services de gestion de portefeuille

Même si nous sommes le gestionnaire de portefeuille de tous les Fonds, les placements des portefeuilles des Fonds sont gérés soit directement par nous soit par des sous-conseillers dont nous avons retenu les services.

Les gestionnaires de portefeuille sont les principaux responsables des conseils en placement donnés à l'égard des comptes qu'ils gèrent, individuellement ou conjointement. Chaque gestionnaire de portefeuille évalue continuellement les comptes dont il est responsable, notamment le pourcentage de l'actif investi dans un type de titre en général ou dans un titre en particulier, la diversification des titres en portefeuille entre les secteurs d'activité et, de manière générale, la composition des comptes.

Nous fournissons également avec les sous-conseillers des services de gestion de portefeuille à d'autres OPC et comptes privés. Si la disponibilité d'un titre donné est limitée et que ce titre correspond à l'objectif de placement de plus d'un OPC ou compte privé, il sera attribué à ceux-ci de façon proportionnelle ou de toute autre façon équitable qui tient compte de certains facteurs, notamment si le titre figure actuellement dans leurs portefeuilles respectifs, la taille et le taux de croissance des comptes et tout autre facteur que nous ou les sous-conseillers, selon le cas, jugeons raisonnable.

Aux termes des lois sur les valeurs mobilières, nous sommes tenus de vous informer qu'il peut être difficile de faire valoir des droits reconnus par la loi contre un gestionnaire de portefeuille ou un sous-conseiller qui ne réside pas au Canada et qui n'est pas inscrit auprès d'une autorité en valeurs mobilières au Canada. À l'heure actuelle, China Asset Management Company, Mackenzie Investments Corporation, PEO Partners LLC et The Putnam Advisory Company, LLC ne se prévalent pas d'une inscription auprès d'une autorité en valeurs mobilières au Canada pour gérer les Fonds. À titre de gestionnaire des Fonds, nous devons nous assurer que les sous-conseillers respectent les objectifs et les stratégies de placement généraux des Fonds, mais nous n'approuvons au préalable ni ne révisons aucune décision particulière concernant les placements en portefeuille que prennent les sous-conseillers.

La description de la ou des conventions de gestion de portefeuille que nous avons conclues avec les sous-conseillers figure à la rubrique « **Conventions de gestion de portefeuille** ».

Corporation Financière Mackenzie, Toronto (Ontario)

Nous fournissons des services de gestion de portefeuille directement aux Fonds suivants :

- Portefeuille FNB toutes actions Mackenzie
- Fonds à rendement amélioré alternatif Mackenzie
- Portefeuille FNB équilibré Mackenzie
- Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Betterworld
- Fonds d'actions mondiales Mackenzie Betterworld
- Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater
- Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater
- Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater
- Fonds de croissance mondiale Mackenzie Bluewater
- Fonds de croissance nouvelle génération Mackenzie Bluewater
- Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater
- Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie Bluewater
- Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater
- Fonds canadien d'obligations Mackenzie
- Fonds de dividendes canadiens Mackenzie
- Fonds d'actions canadiennes Mackenzie
- Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie
- Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie
- Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie
- Portefeuille FNB prudent Mackenzie
- Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie
- Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie
- Fonds Global 100 Corporate Knights Mackenzie
- Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill
- Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill
- Fonds de valeur Mackenzie Cundill
- Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie
- Fonds équilibré mondial amélioré Mackenzie
- Fonds de revenu à taux variable Mackenzie
- Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie

- Fonds de titres à revenu fixe de sociétés mondiales Mackenzie
- Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré Mackenzie
- Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré PLUS Mackenzie
- Fonds mondial de dividendes Mackenzie
- Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie
- Fonds mondial macro Mackenzie
- Fonds mondial de ressources Mackenzie
- Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie
- Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie
- Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie
- Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie
- Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie
- Fonds de lingots d'or Mackenzie
- Fonds d'actions internationales Mackenzie GQE
- Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie GQE
- Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement Mackenzie Greenchip
- Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip
- Portefeuille FNB croissance Mackenzie
- Fonds de revenu Mackenzie
- Fonds de gestion de l'inflation Mackenzie
- Fonds international de dividendes Mackenzie
- Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy
- Fonds canadien Mackenzie Ivy
- Fonds européen Mackenzie Ivy
- Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy – Devises neutres
- Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy
- Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy
- Fonds international Mackenzie Ivy
- Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie
- Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie
- Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie
- Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie
- Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie
- Fonds de métaux précieux Mackenzie
- Fonds de reproduction de capital-investissement Mackenzie
- Fonds d'obligations stratégique Mackenzie
- Fonds de revenu stratégique Mackenzie
- Fonds d'actions mondiales à gestion fiscale Mackenzie
- Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie
- Fonds américain de dividendes Mackenzie
- Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres
- Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie
- Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres
- Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie
- Fonds mondial de dividendes en dollars US Mackenzie
- Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie
- Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement en dollars US Mackenzie Greenchip
- Fonds de revenu à durée ultra-courte en dollars US Mackenzie
- Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie
- Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines en dollars US Mackenzie
- Portefeuille équilibré Symétrie
- Portefeuille revenu prudent Symétrie
- Portefeuille prudent Symétrie
- Portefeuille d'actions Symétrie
- Portefeuille revenu fixe Symétrie
- Portefeuille croissance Symétrie
- Portefeuille croissance modérée Symétrie

Les tableaux ci-après font état du gestionnaire de portefeuille ou du sous-conseiller, de son emplacement principal et du ou des gestionnaires de portefeuille principaux de chaque Fonds, de même que de leurs postes et de leur rôle dans le processus de décision de placement.

Sont énumérées, dans le tableau 3, les personnes qui sont les principaux responsables des décisions relatives aux placements du portefeuille des Fonds indiqués :

Tableau 3 : Gestionnaires de portefeuille de Corporation Financière Mackenzie

NOM ET FONCTION	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DE PLACEMENT
William Aldridge, vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	Chef de l'équipe des actions nord-américaines Mackenzie, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales des actions. Gestionnaire principal du Fonds d'actions canadiennes Mackenzie.

NOM ET FONCTION	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DE PLACEMENT
David Arpin ¹ , vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater Fonds de croissance mondiale Mackenzie Bluewater Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie Bluewater Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater	Cochef de l'équipe Bluewater, gestionnaire de portefeuille principal des actions américaines et étrangères, responsable de la stratégie, de la recherche fondamentale et de l'analyse. Il fournit des analyses macroéconomiques et il est le principal responsable des décisions portant sur les actions américaines et étrangères.
Nelson Arruda, vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Portefeuille FNB toutes actions Mackenzie Fonds à rendement amélioré alternatif Mackenzie Portefeuille FNB équilibré Mackenzie Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater Portefeuille FNB prudent Mackenzie Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie Fonds équilibré mondial amélioré Mackenzie Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré Mackenzie Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré PLUS Mackenzie Fonds mondial macro Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip Portefeuille FNB croissance Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie Fonds de reproduction de capital-investissement Mackenzie Fonds de revenu stratégique Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie Portefeuille équilibré Symétrie Portefeuille revenu prudent Symétrie Portefeuille prudent Symétrie Portefeuille d'actions Symétrie Portefeuille revenu fixe Symétrie Portefeuille croissance Symétrie Portefeuille croissance modérée Symétrie	Chef de l'équipe des stratégies multi-actifs Mackenzie, responsable des décisions de placement et responsable principal des décisions de l'équipe.

¹ David Arpin quittera ses fonctions avec prise d'effet le 31 décembre 2025 et continuera d'agir à titre de cochef et de gestionnaire de portefeuille jusqu'à cette date.

NOM ET FONCTION	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DE PLACEMENT
Konstantin Boehmer, vice-président principal, gestionnaire de portefeuille et chef de l'équipe des titres à revenu fixe	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie Fonds de titres à revenu fixe de sociétés mondiales Mackenzie Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie (responsable uniquement de la portion titres à revenu fixe des actifs) Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip (responsable uniquement de la portion titres à revenu fixe des actifs) Fonds de revenu Mackenzie Fonds de gestion de l'inflation Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie Fonds d'obligations stratégique Mackenzie Fonds de revenu stratégique Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	Chef de l'équipe des titres à revenu fixe de Mackenzie; responsable du leadership pour l'ensemble de la gestion de portefeuille, de la recherche et de la supervision des fonctions de négociation de titres à revenu fixe. Responsable de l'intégration des facteurs ESG dans les mandats à revenu fixe.
Scott Carscallen, vice-président, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	Membre de l'équipe des actions nord-américaines Mackenzie, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales des actions. Gestionnaire principal responsable du Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie.
John Cook, vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement Mackenzie Greenchip Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip (responsable uniquement de la portion titres de capitaux propres des actifs) Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement en dollars US Mackenzie Greenchip	Cochef de l'équipe Mackenzie Greenchip, responsable de la stratégie ainsi que de l'analyse et de la recherche. Il est l'un des deux principaux responsables des décisions de l'équipe.

NOM ET FONCTION	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DE PLACEMENT
Dan Cooper, vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds de revenu à taux variable Mackenzie Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie Fonds de titres à revenu fixe de sociétés mondiales Mackenzie Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip (responsable uniquement de la portion titres à revenu fixe des actifs) Fonds de revenu Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie Fonds d'obligations stratégique Mackenzie Fonds de revenu stratégique Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	Chef du crédit de l'équipe des placements à revenu fixe, responsable de la surveillance et de la gestion des mandats de crédit à effet de levier gérés activement et du groupe de recherche.
Hadiza Djataou, vice-présidente, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie Fonds de titres à revenu fixe de sociétés mondiales Mackenzie Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie (responsable uniquement de la portion titres à revenu fixe des actifs) Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip (responsable uniquement de la portion titres à revenu fixe des actifs) Fonds de revenu Mackenzie Fonds de gestion de l'inflation Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie Fonds d'obligations stratégique Mackenzie Fonds de revenu stratégique Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	Membre de l'équipe des placements à revenu fixe et membre de l'équipe des analyses macroéconomiques et quantitatives mondiales, responsable de la gestion active des mandats à revenu fixe mondiaux à l'aide de stratégies fondamentales et quantitatives. Participe à l'intégration des facteurs ESG dans les mandats à revenu fixe.
Benoit Gervais, vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds mondial de ressources Mackenzie Fonds de gestion de l'inflation Mackenzie Fonds de métaux précieux Mackenzie	Chef de l'équipe des ressources Mackenzie, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales pour les portefeuilles d'actions. Principal responsable des décisions de l'équipe.
Adam Gofton, vice-présidente, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy - Devises neutres Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy	Membre de l'équipe Mackenzie Ivy, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales des actions pour les portefeuilles.

NOM ET FONCTION	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DE PLACEMENT
Andrea Hallett, vice-présidente, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Portefeuille équilibré Symétrie Portefeuille revenu prudent Symétrie Portefeuille prudent Symétrie Portefeuille d'actions Symétrie Portefeuille revenu fixe Symétrie Portefeuille croissance Symétrie Portefeuille croissance modérée Symétrie	Membre de l'équipe des stratégies multi-actifs Mackenzie et coresponsable des décisions de placement des Fonds.
Mark Hamlin, vice-président, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds de croissance mondiale Mackenzie Bluewater Fonds canadien d'obligations Mackenzie Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds de revenu à taux variable Mackenzie Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie (responsable uniquement de la portion titres à revenu fixe des actifs) Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip Fonds de revenu Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy Fonds d'obligations stratégique Mackenzie Fonds de revenu stratégique Mackenzie Fonds de revenu à durée ultra-courte en dollars US Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	Membre de l'équipe des placements à revenu fixe, responsable de la gestion quotidienne des portefeuilles de titres à revenu fixe de première qualité. Participe aux décisions portant sur les titres individuels des Fonds.
Tyler Hewlett ² , vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater Fonds de croissance mondiale Mackenzie Bluewater Fonds de croissance nouvelle génération Mackenzie Bluewater Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie Bluewater Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater	Membre de l'équipe Mackenzie Bluewater, spécialisé en actions américaines et étrangères, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales. Participe aux décisions portant sur les titres individuels pour l'ensemble des Fonds.
Tim Johal, vice-président, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds de dividendes canadiens Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds de revenu stratégique Mackenzie	Membre de l'équipe des actions nord-américaines Mackenzie, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales des actions. Gestionnaire principal responsable du Fonds de dividendes canadiens Mackenzie. Responsable principal du volet des actions canadiennes des mandats équilibrés.
Michael Kapler, vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds à rendement amélioré alternatif Mackenzie Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré Mackenzie Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré PLUS Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie Fonds de reproduction de capital-investissement Mackenzie	Membre de l'équipe des stratégies multi-actifs Mackenzie et coresponsable des décisions de placement des Fonds.

² À compter du 1^{er} janvier 2026, le rôle de Tyler Hewlett dans le processus de prise de décisions de placement deviendra « Cochef de l'équipe Mackenzie Bluewater, principal responsable des décisions portant sur les actions américaines et étrangères, responsable de la stratégie, de la recherche fondamentale et de l'analyse. Participe aux décisions portant sur les titres individuels pour l'ensemble des Fonds ».

NOM ET FONCTION	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DE PLACEMENT
Shah Khan, vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater Fonds de croissance mondiale Mackenzie Bluewater Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie Bluewater Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater	Cochef de l'équipe Mackenzie Bluewater, spécialisé dans les actions canadiennes, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales. Participe aux décisions portant sur les titres individuels des Fonds.
Jeff Li, vice-président, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds de gestion de l'inflation Mackenzie	Membre de l'équipe des titres à revenu fixe de Mackenzie responsable de la recherche et de la gestion de stratégies systématiques dans le cadre de mandats à revenu fixe mondiaux, ainsi que de la gestion de tous les mandats passifs à revenu fixe et de la mise en œuvre de mandats de répartition de l'actif. Participe aux décisions relatives aux titres individuels dans l'ensemble des fonds.
John Lumbers, vice-président, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie	Membre de l'équipe de croissance Mackenzie, cochef du Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie et du Fonds de croissance de petites et de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres. Corresponsable de la stratégie, de la recherche fondamentale et de l'analyse des actions américaines. Participe aux décisions portant sur les titres individuels des Fonds.
Darren McKiernan, vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds de dividendes canadiens Mackenzie Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré Mackenzie Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré PLUS Mackenzie Fonds mondial de dividendes Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds international de dividendes Mackenzie Fonds de revenu stratégique Mackenzie Fonds d'actions mondiales à gestion fiscale Mackenzie Fonds américain de dividendes Mackenzie Fonds mondial de dividendes en dollars US Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	Chef de l'équipe des actions et du revenu mondiaux Mackenzie, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales des actions pour les portefeuilles. Gestionnaire principal responsable du Fonds mondial de dividendes Mackenzie. Responsable principal du volet des actions mondiales des mandats équilibrés.
Jason Miller, vice-président, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds européen Mackenzie Ivy Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy – Devises neutres Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy Fonds international Mackenzie Ivy	Membre de l'équipe Mackenzie Ivy, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales des actions pour les portefeuilles.

NOM ET FONCTION	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DE PLACEMENT
Movin Mokbel, vice-président, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds de revenu à taux variable Mackenzie Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip Fonds de revenu Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie Fonds d'obligations stratégique Mackenzie Fonds de revenu stratégique Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	Membre de l'équipe des placements à revenu fixe, responsable de la recherche, de la sélection et de la gestion des prêts à taux variable et des obligations à rendement élevé. Participe aux décisions portant sur les titres individuels des Fonds.
Matt Moody, vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds européen Mackenzie Ivy Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy – Devises neutres Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy Fonds international Mackenzie Ivy	Membre de l'équipe Mackenzie Ivy, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales des actions pour les portefeuilles. À compter du 1 ^{er} septembre 2022, chef de l'équipe Mackenzie Ivy.
James Morrison, vice-président, Gestion des placements et gestionnaire de portefeuille	Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy Fonds canadien Mackenzie Ivy	Membre de l'équipe Mackenzie Ivy, responsable des décisions portant sur la construction des portefeuilles ainsi que de la recherche et de l'analyse fondamentales des actions pour les portefeuilles candidats.
Charles Murray, vice-président adjoint, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds Global 100 Corporate Knights Mackenzie Fonds de lingots d'or Mackenzie Fonds d'actions internationales Mackenzie GQE Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie GQE	Membre de l'équipe des stratégies multi-actifs Mackenzie, gestionnaire principal responsable des décisions de placement.
Rami Nasser, gestionnaire de portefeuille adjoint	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill Fonds de valeur Mackenzie Cundill	Membre de l'équipe Mackenzie Cundill, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales des actions pour les portefeuilles.
Katherine Owen, vice-présidente, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré Mackenzie Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré PLUS Mackenzie Fonds mondial de dividendes Mackenzie Fonds d'actions mondiales à gestion fiscale Mackenzie Fonds américain de dividendes Mackenzie Fonds mondial de dividendes en dollars US Mackenzie	Membre de l'équipe des actions et du revenu mondiaux Mackenzie, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales des actions pour les portefeuilles. Gestionnaire principale responsable du Fonds américain de dividendes Mackenzie, coresponsable du Fonds d'actions mondiales à gestion fiscale Mackenzie.
Gregory Payne, vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement Mackenzie Greenchip Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip (responsable uniquement de la portion titres de capitaux propres des actifs) Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement en dollars US Mackenzie Greenchip	Cochef de l'équipe Mackenzie Greenchip, responsable de la stratégie ainsi que de l'analyse et de la recherche. Il est l'un des deux responsables principaux des décisions de l'équipe.
Mathieu Pineau Pelletier, vice-président adjoint, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	Membre de l'équipe des placements à revenu fixe, responsable de la recherche de marchés macroéconomique. Participe à la gestion quotidienne des portefeuilles mondiaux.

NOM ET FONCTION	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DE PLACEMENT
Onno Rutten, vice-président, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds mondial de ressources Mackenzie Fonds de gestion de l'inflation Mackenzie Fonds de métaux précieux Mackenzie	Membre de l'équipe des ressources Mackenzie, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales des portefeuilles d'actions.
Andrew Simpson, vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Betterworld Fonds d'actions mondiales Mackenzie Betterworld Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie	Chef de l'équipe Mackenzie Betterworld, responsable de la stratégie ainsi que de l'analyse et de la recherche, responsable principal des décisions de l'équipe.
Gleb Sivitsky, vice-président, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Portefeuille FNB toutes actions Mackenzie Portefeuille FNB équilibré Mackenzie Portefeuille FNB prudent Mackenzie Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie Fonds équilibré mondial amélioré Mackenzie Fonds mondial macro Mackenzie Portefeuille FNB croissance Mackenzie Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie Portefeuille équilibré Symétrie Portefeuille revenu prudent Symétrie Portefeuille prudent Symétrie Portefeuille d'actions Symétrie Portefeuille revenu fixe Symétrie Portefeuille croissance Symétrie Portefeuille croissance modérée Symétrie	Membre de l'équipe des stratégies multi-actifs Mackenzie et coresponsable des décisions de placement des Fonds.
Hussein Sunderji, vice-président, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy – Devises neutres Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy Fonds international Mackenzie Ivy	Membre de l'équipe Mackenzie Ivy, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales des actions pour les portefeuilles.
Philip Taller, vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines en dollars US Mackenzie	Chef de l'équipe de croissance Mackenzie, responsable de la stratégie, de la recherche fondamentale et de l'analyse des actions américaines. Gestionnaire principal du Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie et du Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres. Gestionnaire principal du Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie. Participe aux décisions portant sur les titres individuels des Fonds.
David Taylor, vice-président, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater Fonds de croissance mondiale Mackenzie Bluewater Fonds de croissance nouvelle génération Mackenzie Bluewater Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie Bluewater Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater	Membre de l'équipe Mackenzie Bluewater, spécialisé en actions américaines et étrangères, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales. Participe aux décisions portant sur les titres individuels des Fonds.
Jenny Wan, vice-présidente adjointe et gestionnaire de portefeuille	Fonds de titres à revenu fixe de sociétés mondiales Mackenzie	Membre de l'équipe des titres à revenu fixe qui supervise la gestion du portefeuille de titres à revenu fixe et l'analyse des obligations pour différents portefeuilles de premier ordre canadiens.

NOM ET FONCTION	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DE PLACEMENT
Felix Wong, vice-président, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater Fonds canadien d'obligations Mackenzie Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds de revenu à taux variable Mackenzie Fonds de titres à revenu fixe de sociétés mondiales Mackenzie Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie (responsable uniquement de la portion titres à revenu fixe des actifs) Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip Fonds de revenu Mackenzie Fonds de gestion de l'inflation Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy Fonds d'obligations stratégique Mackenzie Fonds de revenu stratégique Mackenzie Fonds de revenu à durée ultra-courte en dollars US Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	Membre de l'équipe des placements à revenu fixe, responsable de la supervision de la mise en œuvre de la gestion tactique des portefeuilles pour les mandats de fonds à revenu fixe et de fonds équilibrés de première qualité. Participe aux décisions portant sur les titres individuels des Fonds.
Richard Wong, vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill Fonds de valeur Mackenzie Cundill	Chef de l'équipe Mackenzie Cundill, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales des actions pour les portefeuilles, responsable principal des décisions de l'équipe.
Dongwei Ye, vice-présidente, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	Membre de l'équipe des actions nord-américaines Mackenzie, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales des actions. Coresponsable du Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie.
Ken Yip, vice-président, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds de revenu à taux variable Mackenzie Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie Fonds de titres à revenu fixe de sociétés mondiales Mackenzie Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip (responsable uniquement de la portion titres à revenu fixe des actifs) Fonds de revenu Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie Fonds d'obligations stratégique Mackenzie Fonds de revenu stratégique Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	Membre de l'équipe des placements à revenu fixe, responsable de la sélection des titres individuels et de la gestion des mandats de titres de créance avec effet de levier gérés activement.
Marlena Zabielska, vice-présidente adjointe, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy Fonds canadien Mackenzie Ivy	Membre de l'équipe Mackenzie Ivy, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales des actions pour les portefeuilles.

China Asset Management Company Limited (« China AMC »), Beijing, Chine

China AMC, membre du groupe de Mackenzie, est sous-conseiller pour les Fonds suivants :

- Fonds toutes obligations Chine Mackenzie ChinaAMC
- Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC
- Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC

Sont énumérées, dans le tableau 4, les personnes qui sont les principaux responsables des décisions relatives aux placements du portefeuille des Fonds indiqués :

Tableau 4 : Gestionnaires de portefeuille de China Asset Management Company Limited

NOM ET FONCTION	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DE PLACEMENT
Richard Pan, gestionnaire de portefeuille	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC	Chef des placements en capitaux mondiaux et président du comité des enjeux ESG responsable de la direction des projets de recherche et de l'intégration des enjeux ESG dans la gestion de portefeuille.
Yili Hu, cogestionnaire de portefeuille	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC	Gestionnaire de portefeuille responsable de la recherche fondamentale et de l'analyse dans les portefeuilles d'actions.
Yi Fan, directeur général, gestionnaire de portefeuille et chef du service des placements institutionnels à revenu fixe chez ChinaAMC	Fonds toutes obligations Chine Mackenzie ChinaAMC Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC	Gestionnaire de portefeuille responsable de la recherche fondamentale et de l'analyse dans les portefeuilles de titres à revenu fixe.
Yao Du, gestionnaire de portefeuille et vice-présidente principale du service des placements institutionnels à revenu fixe chez ChinaAMC	Fonds toutes obligations Chine Mackenzie ChinaAMC Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC	Gestionnaire de portefeuille responsable de la recherche fondamentale et de l'analyse dans les portefeuilles de titres à revenu fixe.
Xi Ke, gestionnaire de portefeuille adjoint et vice-président du service des placements institutionnels à revenu fixe chez ChinaAMC	Fonds toutes obligations Chine Mackenzie ChinaAMC Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC	Gestionnaire de portefeuille responsable de la recherche fondamentale et de l'analyse dans les portefeuilles de titres à revenu fixe.

Mackenzie Investments Corporation (« MIC »), Boston (Massachusetts)

MIC, filiale en propriété exclusive de Mackenzie, est sous-conseiller pour les Fonds suivants :

- Fonds des marchés émergents Mackenzie GQE
- Fonds d'actions des marchés émergents hors Chine Mackenzie GQE
- Fonds d'actions mondiales Mackenzie GQE
- Fonds de reproduction de capital-investissement Mackenzie
- Fonds d'actions mondiales charia Mackenzie
- Fonds de petites capitalisations américaines Mackenzie GQE

Sont énumérées, dans le tableau 5, les personnes qui sont les principaux responsables des décisions relatives aux placements du portefeuille de chacun des Fonds indiqués :

Tableau 5 : Gestionnaires de portefeuille de Mackenzie Investments Corporation

NOM ET FONCTION	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DE PLACEMENT
Arup Datta, vice-président principal, Gestion des placements	Fonds d'actions des marchés émergents hors Chine Mackenzie GQE Fonds des marchés émergents Mackenzie GQE Fonds d'actions mondiales Mackenzie GQE Fonds de petites capitalisations américaines Mackenzie GQE Fonds de reproduction de capital-investissement Mackenzie Fonds d'actions mondiales charia Mackenzie	Chef de l'équipe des actions quantitatives mondiales Mackenzie, responsable de la recherche quantitative, de la construction des portefeuilles et de la mise en œuvre des portefeuilles d'actions, responsable principal des décisions de l'équipe.
Denis Suvorov, vice-président, Gestion des placements	Fonds d'actions des marchés émergents hors Chine Mackenzie GQE Fonds des marchés émergents Mackenzie GQE Fonds d'actions mondiales Mackenzie GQE Fonds de petites capitalisations américaines Mackenzie GQE Fonds d'actions mondiales charia Mackenzie	Membre de l'équipe des actions quantitatives mondiales Mackenzie, responsable de la recherche quantitative, de la construction des portefeuilles et de la mise en œuvre des portefeuilles d'actions.
Haijie Chen, vice-président, Gestion des placements	Fonds d'actions des marchés émergents hors Chine Mackenzie GQE Fonds des marchés émergents Mackenzie GQE Fonds d'actions mondiales Mackenzie GQE Fonds de petites capitalisations américaines Mackenzie GQE Fonds de reproduction de capital-investissement Mackenzie Fonds d'actions mondiales charia Mackenzie	Membre de l'équipe des actions quantitatives mondiales Mackenzie, responsable de la recherche quantitative, de la construction des portefeuilles et de la mise en œuvre des portefeuilles d'actions.
Nicholas Tham, vice-président, Gestion des placements	Fonds d'actions des marchés émergents hors Chine Mackenzie GQE Fonds des marchés émergents Mackenzie GQE Fonds d'actions mondiales Mackenzie GQE Fonds de petites capitalisations américaines Mackenzie GQE Fonds d'actions mondiales charia Mackenzie	Membre de l'équipe des actions quantitatives mondiales Mackenzie, responsable de la recherche quantitative, de la construction des portefeuilles et de la mise en œuvre des portefeuilles d'actions.

**PEO Partners LLC (« PEO Partners »), New York
(New York) États-Unis**

PEO Partners, qui n'est pas un membre du groupe de Mackenzie, est sous-conseiller pour le Fonds de reproduction de capital-investissement Mackenzie.

Est présentée, dans le tableau 6, la personne qui est la principale responsable des décisions relatives aux placements du portefeuille de ce Fonds :

Tableau 6 : Gestionnaire de portefeuille de PEO Partners LLC

NOM ET FONCTION	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DE PLACEMENT
Randolph Cohen, chef de la stratégie de placement, cofondateur et gestionnaire	Fonds de reproduction de capital-investissement Mackenzie	Cofondateur de PEO Partners, responsable de la recherche et du développement de la stratégie de reproduction de capital-investissement, responsable de la recherche et de l'évaluation des facteurs de rendement du capital-investissement.

**The Putnam Advisory Company, LLC (« Putnam »),
Boston (Massachusetts)**

Putnam est sous-conseiller pour le Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie.

Sont énumérées, dans le tableau 7, les personnes qui sont les principaux responsables des décisions relatives aux placements du portefeuille de ce Fonds :

Tableau 7 : Gestionnaires de portefeuille de The Putnam Advisory Company, LLC

NOM ET FONCTION	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DE PLACEMENT
Richard Bodzy, gestionnaire de portefeuille	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	Cogestionnaire de portefeuille en chef qui travaille en collaboration avec une équipe d'analystes menant des analyses fondamentales et ayant recours à des recherches thématiques dans le cadre des décisions de placement pour le fonds.
Gregory McCullough, gestionnaire de portefeuille	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	Cogestionnaire de portefeuille en chef qui travaille en collaboration avec une équipe d'analystes menant des analyses fondamentales et ayant recours à des recherches thématiques dans le cadre des décisions de placement pour le fonds.

Barrow, Hanley, Mewhinney & Strauss, LLC (« Barrow »), Dallas (Texas)

Barrow, qui n'est pas un membre du groupe de Mackenzie, est sous-conseiller pour les fonds suivants :

- Fonds de valeur mondial Mackenzie
- Fonds de valeur de moyennes capitalisations américaines Mackenzie.

Sont énumérées, dans le tableau 8, les personnes qui sont les principaux responsables des décisions relatives aux placements du portefeuille de chacun des Fonds :

Tableau 8 : Gestionnaires de portefeuille de Barrow, Hanley, Mewhinney & Strauss, LLC

NOM ET FONCTION	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DE PLACEMENT
Brad Kinkelaar, directeur général principal et gestionnaire de portefeuille	Fonds de valeur mondial Mackenzie	Gestionnaire de portefeuille en chef qui participe à la recherche fondamentale, qui évalue les propositions des analystes et qui est responsable des décisions d'achat et de vente des titres, de la constitution du portefeuille et de la gestion des risques.
Cory Martin, chef de la direction et directeur exécutif, gestionnaire de portefeuille, Actions	Fonds de valeur mondial Mackenzie	Gestionnaire de portefeuille qui participe à la recherche fondamentale, qui évalue les propositions des analystes et qui est responsable des décisions d'achat et de vente des titres, de la constitution du portefeuille et de la gestion des risques.
David Ganuchau, CFA directeur général principal, gestionnaire de portefeuille et analyste	Fonds de valeur mondial Mackenzie	Gestionnaire de portefeuille qui participe à la recherche fondamentale, qui évalue les propositions des analystes et qui est responsable des décisions d'achat et de vente des titres, de la constitution du portefeuille et de la gestion des risques.
Mark Giambrone, directeur exécutif, chef des actions américaines et gestionnaire de portefeuille	Fonds de valeur de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	Cogestionnaire de portefeuille en chef qui participe à la recherche fondamentale, qui évalue les propositions des analystes et qui est responsable des décisions d'achat et de vente des titres, de la constitution du portefeuille et de la gestion des risques.
Terry Pelzel, CFA directeur général, gestionnaire de portefeuille et analyste	Fonds de valeur de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	Cogestionnaire de portefeuille en chef qui participe à la recherche fondamentale, qui évalue les propositions des analystes et qui est responsable des décisions d'achat et de vente des titres, de la constitution du portefeuille et de la gestion des risques.

Accords relatifs au courtage

Les opérations entraînant des courtages pour les portefeuilles de placements des Fonds sont mises en œuvre par nous, à titre de gestionnaire/gestionnaire de portefeuille, le cas échéant, ou par les sous-conseillers concernés, par l'intermédiaire de nombreuses maisons de courtage. Les courtages pour les Fonds sont habituellement payés selon les taux les plus favorables offerts à nous, aux gestionnaires de portefeuille ou aux sous-conseillers respectifs, selon le volume total de nos opérations respectives en tant que gestionnaires et/ou gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers d'actifs d'OPC et d'autres actifs dont la valeur est élevée, et sous réserve des règles de la bourse appropriée. Bon nombre de maisons de courtage qui effectuent de telles opérations pour les Fonds peuvent également vendre des parts de ces Fonds à leurs clients. Les opérations entraînant des courtages relatives aux portefeuilles de placements des Fonds qui ont des sous-conseillers

seront réparties par les sous-conseillers concernés conformément à leur propre politique à ce sujet.

À l'occasion, nous et Putnam attribuons également des opérations entraînant des courtages afin de rémunérer des maisons de courtage en contrepartie de différents services, comme la recherche générale liée aux placements (notamment des analyses de l'industrie et des sociétés, des rapports économiques, des données statistiques pertinentes sur les marchés financiers ainsi que des rapports et des données analytiques sur les portefeuilles), des données sur la négociation ainsi que d'autres services qui soutiennent la prise de décisions de placement pour les Fonds à l'égard desquels nous ou le sous-conseiller fournissons des services de gestion de portefeuille. Ces opérations seront attribuées en fonction du caractère raisonnable des courtages, de l'avantage que les Fonds pourront en tirer et de la diligence dans l'exécution des opérations. Nous, ou le sous-conseiller, essayerons d'attribuer les

activités de courtage des Fonds d'une manière équitable en tenant compte des principes susmentionnés. Ni nous ni le sous-conseiller n'avons pris d'engagement contractuel aux termes duquel nous devons attribuer des activités de courtage à une maison de courtage particulière. À l'exception des placements de fonds de fonds effectués pour certains Fonds Mackenzie, aucune opération entraînant des courtages n'est exécutée par notre intermédiaire ou l'intermédiaire d'une société qui est membre de notre groupe.

Depuis la date du dernier prospectus simplifié, certaines sociétés indépendantes, de même que des maisons de courtage, nous ont fourni certains services et en ont fournis à certains sous-conseillers relativement aux Fonds, les Fonds ayant payé ces services au moyen de divers arrangements (également appelés « **opérations assorties de conditions de faveur** »), notamment en fournissant des analyses de l'industrie et de sociétés, des rapports économiques, des données statistiques pertinentes sur les marchés financiers ainsi que des rapports et des données analytiques sur les portefeuilles. Pour obtenir de plus amples renseignements et pour obtenir le nom de ces sociétés, vous pouvez composer le **1 800 387-0615** (service en français) ou le **1 800 387-0614** (service en anglais) ou communiquer avec nous à l'adresse **service@placementsmackenzie.com**. Veuillez noter que nous pourrions être en conflit d'intérêts en raison des services obtenus au moyen d'opérations assorties de conditions de faveur. Nous avons recours à de telles opérations dans le cadre de la gestion des Fonds afin de ne pas verser de courtage en espèces à un courtier en contrepartie des services que nous rend ce dernier, ce qui pourrait éventuellement mener à un conflit d'intérêts. Ce genre d'opérations réduit les frais que nous engageons dans la mesure où nous aurions eu à payer des frais directement si nous n'y avions pas eu recours. Les arrangements pris par certains Fonds peuvent donner lieu à des opérations assorties de conditions de faveur par lesquelles sont obtenus des services qui, en fin de compte, profitent à d'autres Fonds Mackenzie ou à d'autres comptes gérés par les sous-conseillers, auxquels nous ou le sous-conseiller pertinent fournissons des services de gestion de portefeuille. Ainsi, les Fonds ayant pris ces arrangements financent indirectement les services dont bénéficient d'autres Fonds Mackenzie ou comptes. Par exemple, on ne peut généralement pas effectuer d'opérations assorties de conditions de faveur à l'égard de fonds de titres à revenu fixe afin de payer des produits. Par conséquent, lorsque des services utilisés pour gérer les fonds de titres à revenu fixe sont acquittés grâce à des opérations assorties de conditions de faveur, ces dernières sont attribuables exclusivement à des fonds d'actions. En d'autres mots, les fonds de titres à revenu fixe tirent profit de telles opérations, même si elles sont effectuées à l'égard des fonds d'actions.

Administrateurs, membres de la haute direction et fiduciaire

Nous sommes le fiduciaire des Fonds. Sous réserve de certaines exceptions, aux termes des déclarations de fiducie de la plupart des Fonds, le fiduciaire peut démissionner ou être destitué par le gestionnaire moyennant un préavis de 90 jours. En vertu des déclarations de ces Fonds, si le fiduciaire démissionne, est destitué ou est par ailleurs incapable de s'acquitter de ses fonctions, le gestionnaire peut nommer un fiduciaire remplaçant. Si nous démissionnons en faveur d'une société membre de notre groupe, il

n'est pas nécessaire de donner un préavis écrit ni d'obtenir l'autorisation des investisseurs pour la nomination d'un fiduciaire remplaçant. Veuillez également vous reporter à la rubrique « **Droits de vote et changements soumis à l'approbation des investisseurs** ». La liste de nos administrateurs et membres de la haute direction se trouve à la sous-rubrique « **Gestionnaire** » de la rubrique « **Responsabilité de l'administration d'un OPC** ».

Dépositaires

Aux termes d'une convention de dépôt principale (définie ci-après) que nous avons conclue, pour le compte des Fonds (sauf le Fonds de lingots d'or Mackenzie), avec la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « **CIBC** »), de Toronto (Ontario), la CIBC a convenu d'agir en qualité de dépositaire des Fonds. La relation que nous avons avec la CIBC constitue une relation avec un tiers. Ni la CIBC ni le dépositaire des lingots (au sens ci-après) ne sont des membres de notre groupe ou des personnes avec qui nous avons un lien. La rubrique « **Convention de dépôt principale** » renferme les détails concernant la convention de dépôt.

Conformément à une convention de services de garde et à un supplément de garde de métaux précieux (au sens attribué ci-après) intervenus entre nous, pour le compte du Fonds de lingots d'or Mackenzie, et CIBC Mellon, de Toronto (Ontario), CIBC Mellon a consenti à agir à titre de dépositaire du Fonds de lingots d'or Mackenzie et a nommé la Monnaie royale canadienne à titre de dépositaire des lingots. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Convention de services de garde** » pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Le dépositaire reçoit et garde toutes les espèces, tous les titres en portefeuille et les autres actifs de chaque Fonds Mackenzie et suivra nos directives à l'égard du placement et du réinvestissement des actifs de chaque Fonds. Conformément à la convention de dépôt et sous réserve des exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, le dépositaire peut désigner un ou plusieurs sous-dépositaires pour faciliter l'exécution d'opérations de portefeuille à l'extérieur du Canada. Les honoraires de garde du dépositaire sont calculés pour chacun des Fonds en fonction des espèces et des titres que le Fonds a en dépôt auprès du dépositaire et nous les payons au moyen des frais d'administration qui nous sont versés par les Fonds, à l'exception du Fonds de lingots d'or Mackenzie (pour les lingots d'or seulement), lequel paie ses propres honoraires de garde. Les frais des opérations sur titres sont calculés pour chacun des Fonds selon les opérations sur titres en portefeuille entreprises pour le Fonds et ils sont payés par les Fonds.

À l'exception des lingots d'or et des espèces ou des titres qui peuvent être déposés à titre de marge, l'ensemble des espèces, des titres et des autres actifs canadiens seront détenus à Toronto par la CIBC, à l'égard de tous les Fonds Mackenzie, et par CIBC Mellon, à l'égard du Fonds de lingots d'or Mackenzie. Les titres étrangers et tous les comptes en espèces connexes seront détenus par la CIBC, à l'une de ses succursales, à l'égard de tous les Fonds Mackenzie ou par CIBC Mellon à l'égard du Fonds de lingots d'or Mackenzie ou, respectivement, par les sous-dépositaires de la CIBC ou de CIBC Mellon.

Dépositaire des lingots

La Monnaie royale canadienne (le « **dépositaire des lingots** ») a été nommée à titre de sous-dépositaire des lingots physiques d'or appartenant au Fonds de lingots d'or Mackenzie aux termes d'une convention de sous-dépositaire (la « **convention de garde relative au stockage des métaux** ») conclue avec CIBC Mellon.

Les lingots physiques d'or seront entreposés dans la chambre forte du dépositaire des lingots et répartis dans un lieu distinct. Le terme « **chambre forte** » désigne une installation à sécurité élevée habituellement utilisée par le dépositaire des lingots pour la garde et l'entreposage des lingots physiques. Les lingots physiques d'or seront entreposés au Canada, à Londres (Angleterre) ou à New York (É.-U.), ou les trois. Tous les lingots acquis par le Fonds de lingots d'or Mackenzie seront certifiés « de bonne livraison » par le vendeur pertinent.

CIBC Mellon et le dépositaire des lingots souscrivent une assurance selon des conditions qu'ils jugent appropriées contre tous les risques de pertes des lingots entreposés dans les chambres fortes du dépositaire des lingots ou de dommages causés à ces derniers, à l'exception du risque de guerre, d'incident nucléaire, d'acte terroriste ou de confiscation par le gouvernement. Ni nous ni le Fonds de lingots d'or Mackenzie ne sommes bénéficiaires d'une telle assurance et aucun n'a la capacité d'exiger une couverture ou d'en établir la nature ou le montant.

Auditeur

L'auditeur des Fonds est KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, situé à Toronto (Ontario).

Agent chargé de la tenue des registres

Conformément à la convention de gestion principale, nous sommes l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts des Fonds. Nous effectuons un suivi à l'égard des propriétaires de parts des Fonds, traitons les ordres de souscription, d'échange et de rachat et produisons des états de compte aux investisseurs, de même que des renseignements aux fins des déclarations annuelles d'impôt. Le registre de chaque série de parts des Fonds est gardé à nos bureaux de Toronto, en Ontario.

Mandataires d'opérations de prêt de titres

Nous avons, pour le compte des Fonds, conclu avec la CIBC, de Toronto (Ontario), le dépositaire des Fonds, et The Bank of New York Mellon (« **BNY Mellon** »), de New York (New York), une convention d'autorisation de prêt de titres datée du 6 mai 2005, dans sa version modifiée (la « **convention de prêt de titres** »). Les mandataires d'opérations de prêt de titres ne sont pas membres de notre groupe ni des personnes avec lesquelles nous avons des liens.

La convention de prêt de titres désigne la CIBC et BNY Mellon à titre de mandataires d'opérations de prêt de titres pour les Fonds qui effectuent de telles opérations, et elle les autorise à conclure, au nom de chaque Fonds visé et pour son compte, des conventions de prêt de titres avec des emprunteurs conformément au Règlement 81-102. Selon la convention de prêt de titres, la garantie reçue par un Fonds dans le cadre d'une opération de prêt de titres doit généralement avoir une valeur marchande correspondant

à 105 % de la valeur des titres prêtés, mais jamais à moins de 102 % de cette valeur. Aux termes de la convention de prêt de titres, la CIBC et BNY Mellon conviennent de nous indemniser de certaines pertes qui pourraient découler de tout défaut d'exécution de ses obligations aux termes de la convention de prêt de titres. Les deux parties peuvent en tout temps résilier la convention de prêt de titres moyennant un préavis de 30 jours à l'autre partie.

Prêteurs

Nous avons, pour le compte des Fonds alternatifs, conclu avec BMO Nesbitt Burns Inc. et Scotia Capitaux Inc. des ententes relatives au courtier principal datées du 27 avril 2018, dans leur version modifiée (chacune, une « **convention relative au courtier principal** »). Aux termes des modalités des conventions relatives au courtier principal, les Fonds alternatifs peuvent faire des emprunts auprès de BMO Nesbitt Burns Inc. et/ou de Scotia Capitaux Inc. aux fins de placement, conformément à leurs objectifs et stratégies de placement.

Ni BMO Nesbitt Burns Inc. ni Scotia Capitaux Inc. n'est une société membre du groupe de Mackenzie ni n'a de liens avec elle.

Administrateur des fonds

Compagnie Trust CIBC Mellon, de Toronto, en Ontario, est l'administrateur des fonds. L'administrateur des fonds est responsable de certains aspects de l'administration quotidienne des Fonds, notamment le calcul de la VL et les services de comptabilité. Nous avons une relation tierce avec l'administrateur des fonds, il n'est ni un membre de notre groupe ni une personne avec qui nous avons un lien.

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT ET GOUVERNANCE DES FONDS

Comité d'examen indépendant (« CEI »)

Aux termes du Règlement 81-107, les OPC sont tenus de former un CEI chargé d'étudier notamment les questions relatives aux conflits d'intérêts afin de nous donner un avis impartial sur celles-ci, en qualité de gestionnaire des Fonds Mackenzie. Nous avons créé le CEI, qui est composé de trois membres : Scott Edmonds (président), Saijal Patel et Rebecca Cowdery.

Le CEI étudie les opérations pouvant donner lieu à des conflits d'intérêts que nous lui signalons, en notre qualité de gestionnaire des Fonds Mackenzie, formule des commentaires au sujet du caractère équitable et raisonnable de ces opérations pour les Fonds Mackenzie applicables, et, s'il le juge approprié, nous recommande de les réaliser. Le CEI se penche également sur les opérations éventuelles et, en outre, révisé nos politiques et nos procédures en matière de conflits d'intérêts.

Le Règlement 81-107 nous permet expressément de soumettre des propositions au CEI, pour faire en sorte qu'un Fonds Mackenzie achète directement des titres d'un autre Fonds Mackenzie ou lui en vende directement, sans l'intermédiaire d'un courtier, bien que nous ne nous soyons pas encore prévalus de ce droit. Par ailleurs, comme il est indiqué à la rubrique « **Restrictions et pratiques ordinaires en matière de placement** », le CEI a approuvé une

instruction permanente visant à permettre aux Fonds Mackenzie d'acquiescer des titres d'entités qui nous sont apparentées.

Le Règlement 81-107 permet également au CEI, à notre demande, d'examiner des propositions visant à remplacer l'auditeur d'un Fonds Mackenzie ou à approuver la fusion de Fonds Mackenzie. Dans la majorité des cas, lorsque le CEI approuve une opération, les investisseurs ne sont pas invités à voter sur celle-ci; ils recevront plutôt un préavis écrit de 60 jours leur annonçant la réalisation de l'opération.

Le CEI prépare, au moins chaque année, un rapport sur ses activités à l'intention des investisseurs. Ce rapport est présenté sur le site Web désigné de Mackenzie, à l'adresse <https://www.mackenzieinvestments.com/fr/legal-and-privacy/legal-disclaimers#irc-report>. Il est également possible de l'obtenir gratuitement en contactant Mackenzie à l'adresse électronique service@placementsmackenzie.com.

Gouvernance des fonds

En qualité de gestionnaire des Fonds, nous sommes tenus, en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario), de nous acquiescer de nos fonctions avec honnêteté et bonne foi et au mieux des intérêts de tous les Fonds Mackenzie que nous gérons, avec la prudence, la diligence et la compétence dont ferait preuve une personne d'une prudence raisonnable placée dans des circonstances semblables.

Notre conseil d'administration est chargé de s'assurer que ce devoir de prudence envers les Fonds Mackenzie, prévu par la loi, est respecté.

Le conseil d'administration fonctionne conformément aux dispositions d'une convention unanime des actionnaires (la « CUA ») intervenue entre nos actionnaires. Aux termes de la CUA, le conseil supervise de façon générale nos fonctions à titre de gestionnaire des Fonds. Mackenzie Inc., le seul actionnaire avec droit de vote, assume des responsabilités de supervision à l'égard de toute question nous concernant, dont la gouvernance d'entreprise, les résultats d'exploitation, la planification financière et stratégique, la stratégie liée aux produits, les décisions quant à la rémunération et à la main-d'œuvre et la gestion globale du risque à l'échelle de la société.

Le conseil d'administration de Placements Mackenzie

Notre conseil est actuellement composé de six administrateurs, dont un est indépendant de nous, de nos filiales et des membres du notre groupe, et dont cinq sont membres de la direction. Le mandat du conseil se limite pour l'essentiel aux questions de gouvernance des fonds par le recours à la CUA, et le conseil nous surveille dans l'accomplissement de nos obligations en tant que gestionnaire et fiduciaire des Fonds Mackenzie.

Le conseil exécute ses fonctions en posant les gestes suivants :

- Il approuve les documents de placement des nouveaux fonds.
- Il surveille nos activités portant sur nos obligations de gestion des Fonds Mackenzie conformément aux lois et aux règlements, à l'acte constitutif des Fonds Mackenzie et aux documents d'information continue de ces derniers

(comme les prospectus simplifiés, les aperçus du fonds et les rapports de la direction sur le rendement du fonds).

- Il se réunit au moins tous les trimestres et revoit les politiques que nous avons adoptées et les rapports sur notre conformité à ces politiques, y compris les politiques en matière de conflits d'intérêts, conformément au Règlement 81-107. Les principales politiques ont trait à l'évaluation des titres en portefeuille des Fonds Mackenzie, à l'utilisation par les Fonds Mackenzie de dérivés, aux politiques relatives au vote par procuration, à l'attribution des opérations pour le compte des Fonds Mackenzie et aux restrictions imposées sur les opérations personnelles effectuées par des dirigeants et des tiers qui ont accès aux opérations portant sur les Fonds Mackenzie (ces restrictions figurent dans la politique en matière d'opérations personnelles). Les restrictions sur les opérations personnelles sont conformes aux normes du secteur des OPC établies par l'Institut des fonds d'investissement du Canada. La surveillance de la conformité aux politiques susmentionnées est assurée de façon continue par l'équipe de nos services juridiques et de conformité, qui en rend compte au conseil régulièrement.
- Il reçoit les rapports sur la conformité des Fonds Mackenzie par rapport à leurs objectifs et à leurs stratégies de placement ainsi qu'à la législation en valeurs mobilières de façon générale.
- Il fait le suivi du rendement des Fonds Mackenzie. À ce titre, il reçoit des rapports réguliers de la direction qui portent sur le rendement des Fonds Mackenzie et il évalue avec elle le rendement de certains gestionnaires de portefeuille et sous-conseillers. Toutefois, les décisions quant à la nomination ou au remplacement des gestionnaires de portefeuille et des sous-conseillers reviennent en dernier ressort à la direction, sous la supervision de Mackenzie Inc.
- Il examine les documents d'information continue se rapportant à tout changement important des Fonds Mackenzie.
- Il reçoit des rapports réguliers sur les activités des Fonds Mackenzie et les évalue avec la direction. Pour ce faire, il surveille le processus d'évaluation des fonds, la fonction d'agent des transferts et les systèmes d'information utilisés pour soutenir ces activités. Le conseil examine également les services importants fournis par des tiers.
- Il revoit toute l'information financière des Fonds Mackenzie, comme les états financiers intermédiaires et annuels ainsi que les rapports de la direction sur le rendement des fonds.
- Il rencontre les auditeurs des Fonds Mackenzie régulièrement pour discuter de la présentation de l'information financière des Fonds Mackenzie et d'autres questions d'ordre comptable précises ainsi que de l'incidence de certains événements sur la situation financière des Fonds Mackenzie. Le conseil discute également avec la direction et avec l'auditeur des Fonds Mackenzie de l'adoption de politiques de comptabilité particulières.

- Il reçoit les rapports de la direction concernant notre conformité aux lois et aux règlements qui nous touchent à titre de gestionnaire d'OPC et qui pourraient avoir une incidence importante sur l'information financière des fonds, y compris les lois et les obligations en matière de communication de l'information fiscale et financière. Il revoit également le régime fiscal des Fonds Mackenzie et de Placements Mackenzie.
- Il révise les politiques relatives aux risques financiers établies par la direction de Placements Mackenzie et veille au respect de ces dernières; il évalue également la couverture d'assurance que nous maintenons dans la mesure où elle est liée à notre rôle de gestion des Fonds Mackenzie.
- Il examine les contrôles financiers internes avec l'équipe de direction sur une base régulière. Il rencontre notre service d'audit interne, sans la présence de la direction, pour examiner les systèmes de contrôle financier mis en place et pour s'assurer qu'ils sont raisonnables et efficaces.
- Il révise le plan annuel de notre service d'audit interne à l'égard des Fonds Mackenzie ainsi que les rapports de ce service.
- Il surveille tous les aspects de la relation entre nous et l'auditeur des Fonds Mackenzie. Le conseil passe en revue et approuve les modalités du mandat de l'auditeur ainsi que les services, notamment d'audit, fournis par celui-ci, fixe la rémunération et examine chaque année ou plus fréquemment le rendement de l'auditeur. Il rencontre régulièrement l'auditeur sans la présence de la direction de Placements Mackenzie.
- Il réévalue son mandat régulièrement.

Le membre indépendant du conseil est rémunéré pour sa participation au conseil au moyen du versement d'une provision annuelle. Les membres du conseil qui sont membres de la direction ne reçoivent aucune rémunération supplémentaire pour leur participation au conseil. De temps à autre, le conseil retient les services d'experts-conseils juridiques afin de l'aider à exécuter ses obligations. Nous acquittons généralement les honoraires demandés par ces conseillers.

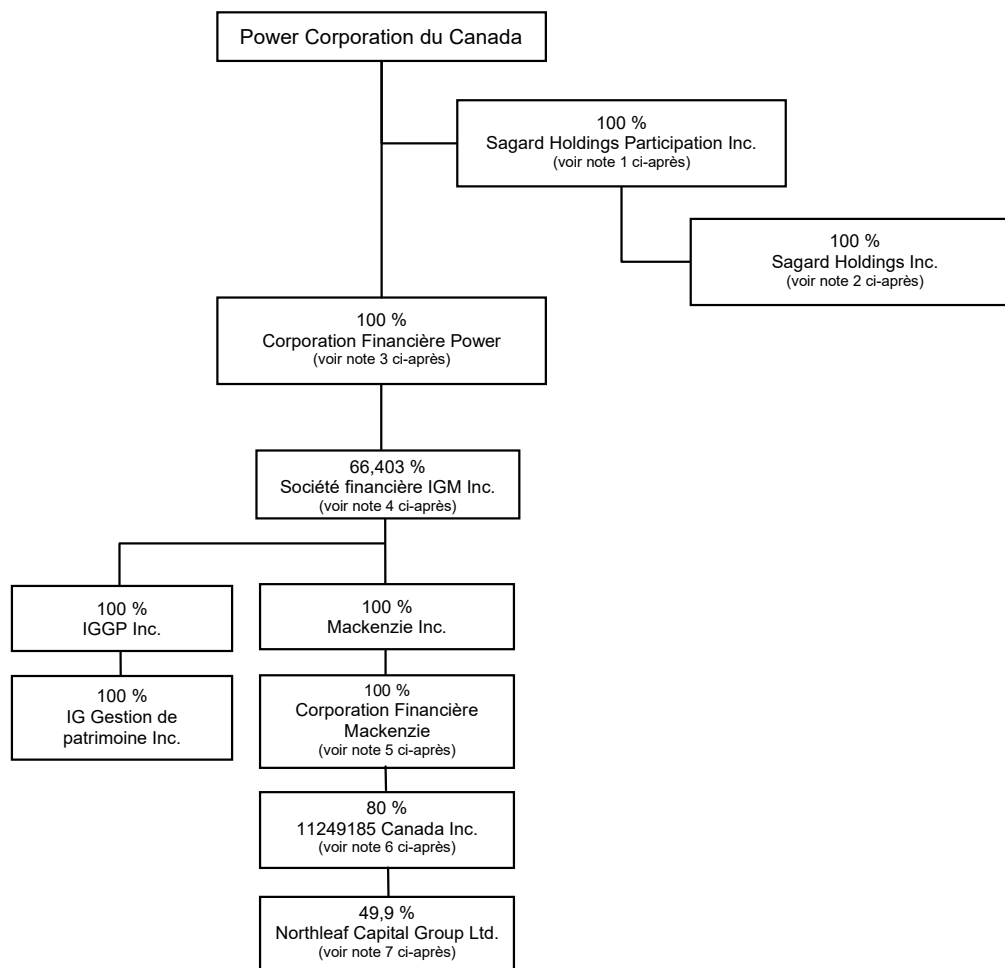
Notre conseil n'est pas responsable de la surveillance des activités de nos filiales en propriété exclusive. Nos filiales sont sous la surveillance de leur propre conseil d'administration aux termes des lois sur les sociétés applicables dans leur territoire.

Entités membres du groupe

En date du présent prospectus simplifié, aucune personne physique ou morale qui est une « **entité membre du groupe** » (au sens du Règlement 81-101) ne fournit des services aux Fonds ni ne nous en fournit relativement aux Fonds, à l'exception des sociétés énumérées ci-après. La valeur des frais reçus des Fonds par toute « entité membre du groupe » est indiquée dans les états financiers audités des Fonds.

Comme il est indiqué à la sous-rubrique « **Gestionnaire** » de la rubrique « **Responsabilité de l'administration d'un OPC** » qui précède, en plus d'être membres de la haute direction de Placements Mackenzie, certaines personnes sont également membres de la haute direction d'autres entités membres du groupe, dont Groupe Investors Inc.

Le diagramme suivant fait état de la structure pertinente du groupe de sociétés de Power en date du 31 août 2025 :



NOTES :

1. Sagard Holdings Participation Inc. appartient en totalité à Power Corporation du Canada.
2. Sagard Holdings Inc. appartient en totalité à Sagard Holdings Participation Inc.
3. Power Corporation du Canada exerce un contrôle direct sur 100 % de Corporation Financière Power.
4. Corporation Financière Power est propriétaire, directement ou indirectement, de 66,403 % des participations (à l'exclusion d'une proportion de 0,022 % que détient La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie dans ses fonds distincts ou à des fins semblables).
5. Des actions ordinaires sans droit de vote et des actions avec droit de vote non participantes ont également été émises.
6. Corporation Financière Mackenzie est propriétaire de 80 % des actions en circulation. Great-West Lifeco Inc. est propriétaire de 20 % des actions en circulation. Commandité d'Armstrong LP.
7. 11249185 Canada Inc. possède une participation minoritaire de 49,9 % dans Northleaf Capital Group Ltd.

POLITIQUES ET PROCÉDURES

Surveillance des opérations sur dérivés et des ventes à découvert

Nous avons adopté diverses politiques et procédures internes pour effectuer un suivi relatif à l'utilisation de dérivés dans les portefeuilles de nos Fonds. Toutes les politiques et méthodes sont conformes aux règles concernant les dérivés énoncées dans le Règlement 81-102 ou telles qu'elles ont été modifiées suivant des dispenses de l'application du Règlement 81-102 accordées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces politiques sont passées en revue au moins une fois par année par les membres de la haute direction.

Nous avons élaboré un processus d'approbation relatif à l'utilisation de dérivés avant que les Fonds n'aient recours à de tels instruments pour s'assurer de la conformité au Règlement 81-102 ou à toute dispense au Règlement 81-102 accordée et pour s'assurer que les dérivés utilisés conviennent aux Fonds compte tenu de leurs objectifs et stratégies de placement respectifs.

Notre Service aux Fonds effectue le suivi des opérations sur dérivés qui figurent aux dossiers du Fonds et en fait rapport. Nous avons établi des exigences minimales quant à la formation et à l'expérience du personnel qui exerce des activités liées à l'évaluation, au suivi, à la déclaration et à la surveillance globale des opérations sur dérivés, afin que de telles opérations soient effectuées avec prudence et de façon efficace.

L'administrateur des fonds procède à l'inscription de tous les renseignements sur les opérations sur dérivés et ces renseignements, ainsi que les évaluations, sont revus à ce moment-là par un autre membre compétent du personnel, lequel membre possède le niveau élevé de formation et d'expérience requis. L'évaluation des dérivés est effectuée conformément aux procédures énoncées à la rubrique « **Évaluation des titres en portefeuille** ».

Le Service de la conformité effectue une surveillance continue des stratégies relatives aux dérivés pour la conformité à la réglementation, conçue pour s'assurer que toutes les stratégies relatives aux dérivés des Fonds Mackenzie respectent les exigences réglementaires. Les nouvelles stratégies relatives aux dérivés sont assujetties à un processus d'approbation normalisé auquel participent des membres du Service de gestion des placements, des Services aux Fonds et du Service de la conformité.

Aux termes du Règlement 81-102, les OPC peuvent participer à des opérations sur dérivés à différentes fins, notamment aux fins de couverture. Lorsque nous retenons les services d'une entreprise de gestion de portefeuille externe et que cette entreprise effectue des opérations sur des dérivés (ou d'autres instruments) pour les Fonds, le Règlement 81-102 nous oblige à nous assurer que toutes les opérations effectuées pour le compte des Fonds par les sous-conseillers sont conformes aux objectifs et aux stratégies des Fonds. Lorsque des dérivés sont utilisés dans un but de couverture, nos politiques internes exigent que les dérivés aient un degré élevé de corrélation négative par rapport à la position faisant l'objet de la couverture, conformément au Règlement 81-102. Les dérivés ne seront pas utilisés pour créer un effet de levier au sein du portefeuille des Fonds, sauf de la manière prévue au Règlement 81-102. Nous

n'avons pas recours aux simulations de risque pour mesurer les risques associés à l'utilisation de dérivés par les Fonds.

Le vice-président principal, Placements, désigné surveille le respect, par les gestionnaires de portefeuille, des politiques régissant les dérivés. Le Service de la conformité déclare toute exception aux politiques et aux méthodes régissant les dérivés décrites précédemment qui a été décelée.

La plupart des Fonds peuvent se livrer à la vente à découvert si, pour ce faire, ils respectent la réglementation sur les valeurs mobilières. Le chef des placements est chargé de déterminer si un Fonds peut avoir recours à la vente à découvert et de superviser les opérations de vente à découvert effectuées par le Fonds. Les opérations de vente à découvert sont sous la supervision de notre service de la conformité, conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables. De façon générale, aucune procédure ni aucune simulation n'est utilisée pour mesurer les risques associés au portefeuille dans des conditions difficiles.

Suivi relatif aux opérations de prêt, aux mises en pension et aux prises en pension de titres

Un grand nombre de Fonds sont autorisés à faire des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres, à la condition qu'elles soient conformes à leurs objectifs de placement et aux dispositions applicables du Règlement 81-102. Nous avons nommé le dépositaire des Fonds comme mandataire des Fonds et avons conclu avec lui une convention pour qu'il administre les opérations de prêt et les mises en pension de titres pour le compte des Fonds (une « **convention de prêt de titres** »). Ces Fonds peuvent également conclure des prises en pension de titres soit directement, soit par l'intermédiaire d'un mandataire.

La convention de prêt de titres respecte les dispositions applicables du Règlement 81-102 et le mandataire est tenu de les respecter. Nous gérons les risques associés aux opérations de prêt, aux mises en pension et aux prises en pension de titres, qui sont décrites à la sous-rubrique « **Risque associé aux opérations de prêt, aux mises en pension et aux prises en pension de titres** » de la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** », en obligeant le mandataire à faire ce qui suit :

- maintenir les contrôles, les procédures et les registres internes, dont une liste des contreparties approuvées fondée sur des normes de solvabilité généralement reconnues, des plafonds concernant les opérations et le crédit de chaque contrepartie et des normes de diversification des biens donnés en garantie;
- établir quotidiennement la valeur marchande des titres prêtés par un Fonds dans le cadre d'une opération de prêt de titres ou vendus par un Fonds dans le cadre d'une mise en pension et de liquidités ou des biens donnés en garantie détenus par le Fonds. Si, un jour donné, la valeur marchande des espèces ou du bien donné en garantie est inférieure à 102 % de la valeur marchande des titres empruntés ou vendus, le mandataire demandera à la contrepartie de fournir d'autres espèces ou biens donnés en garantie au Fonds pour combler l'insuffisance;

- s'assurer qu'un Fonds ne prête ni ne vende plus de 50 % du total de son actif dans le cadre des opérations de prêt et des mises en pension de titres (sans tenir compte des biens donnés en garantie pour les titres prêtés et des liquidités pour les titres vendus).

Les opérations de prêt et les prises en pension de titres sont conclues par le mandataire pour le compte des Fonds, et nous surveillons les risques que ces opérations présentent. Pour faciliter notre travail de surveillance, le mandataire nous soumet régulièrement des rapports complets résumant les opérations de prêt, les mises en pension et les prises en pension de titres.

Le gestionnaire a désigné un comité de gestion des opérations de prêt de titres, qui est responsable des procédures de gestion des risques et de surveillance qui s'appliquent lorsque les Fonds effectuent ces opérations.

Nos Service du contentieux, Service de la conformité et Service aux Fonds ont la responsabilité de revoir la convention de prêt de titres. Notre conseil d'administration prendra connaissance s'il y a lieu des rapports qui lui sont destinés concernant les dérogations aux règles de conformité en relation avec l'utilisation par les Fonds des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres.

À l'heure actuelle, nous ne faisons pas de simulation pour mesurer les risques provenant d'opérations de prêt, de mises en pension et de prises en pension de titres. L'évaluation des risques ou les simulations sont réalisées par le mandataire à l'égard des prêts en cours et de la garantie déposée par chacun des emprunteurs, en tenant compte de l'ensemble des opérations de ce genre qu'il effectue. Ces méthodes et simulations portent sur les parts des Fonds, mais ne visent pas exclusivement ces derniers.

Modalités et politiques applicables au vote par procuration

Les Fonds gérés par nos gestionnaires de portefeuille internes se conforment aux modalités et politiques applicables au vote par procuration que nous leur avons soumises.

Nous avons pour objectif d'exercer les droits de vote afférents aux titres de sociétés à l'égard desquels nous avons compétence en matière de vote par procuration de la manière la plus conforme aux intérêts économiques à long terme des investisseurs des Fonds.

Pratiques de vote

Nous prenons des mesures raisonnables pour exercer les droits de vote dont nous avons été investis. Cependant, nous ne pouvons garantir que nous voterons en toutes circonstances. Nous pouvons refuser de voter lorsque des procédures administratives ou autres font en sorte que les frais associés à l'exercice du droit de vote dépassent les avantages qui y sont liés. Nous pouvons également refuser de voter si, à notre avis, le fait de s'abstenir d'exercer notre droit de vote ou de ne pas nous en prévaloir sert au mieux vos intérêts.

Vote de fonds de fonds

Nous pouvons exercer les droits de vote afférents aux titres d'un Fonds sous-jacent détenus par un Fonds si nous ne gérons pas le Fonds sous-jacent en question. Si un Fonds sous-jacent est géré par nous ou par l'une des sociétés avec qui nous avons un lien ou bien par l'un des membres de notre groupe, nous n'exercerons pas les droits de vote afférent aux titres du Fonds sous-jacent, mais nous déterminerons si l'exercice de ce droit de vote par vous sert au mieux vos intérêts. En règle générale, nous jugerons que cela ne sert pas au mieux vos intérêts lorsqu'il s'agit d'affaires courantes. Cependant, si nous jugeons que l'exercice du droit de vote est dans votre intérêt, nous vous demanderons de nous donner des directives sur la façon d'exercer le droit de vote relatif à votre part proportionnelle des titres dans le Fonds sous-jacent appartenant au Fonds, et voterons en conséquence. Nous n'exercerons le droit de vote qu'en proportion des titres du Fonds sous-jacent à l'égard desquels nous avons reçu des directives.

Résumé des lignes directrices applicables au vote par procuration

Les lignes directrices relatives au vote par procuration de Mackenzie établissent des lignes directrices relativement à l'exercice des droits de vote rattachés aux titres à l'égard de plusieurs questions, notamment l'élection des membres du conseil d'administration, la rémunération de la direction et des administrateurs, la nomination de l'auditeur, les régimes de droits des actionnaires, et la gestion des propositions environnementales et sociales. Le gestionnaire votera généralement de façon conforme aux lignes directrices relatives au vote par procuration; cependant, il peut y avoir des circonstances où il croit qu'il est dans l'intérêt d'un Fonds Mackenzie particulier de voter différemment de la manière envisagée par les lignes directrices relatives au vote par procuration. Le gestionnaire a retenu les services de Glass Lewis pour fournir des services administratifs et des services ayant trait au vote par procuration aux Fonds Mackenzie. Pour les Fonds Mackenzie autres que les Solutions d'investissement durable, le gestionnaire utilisera généralement la recherche sur le vote par procuration effectuée par Glass Lewis, telle qu'elle est appliquée dans les lignes directrices standard de Glass Lewis pour éclairer le vote. Pour les Fonds Mackenzie qui sont des Solutions d'investissement durable, le gestionnaire utilisera généralement la recherche, telle qu'elle est appliquée dans les lignes directrices relatives au vote par procuration en matière ESG de Glass Lewis. Lorsqu'un gestionnaire croit qu'il est dans l'intérêt du Fonds Mackenzie de voter différemment de la manière envisagée dans les lignes directrices relatives au vote par procuration de Glass Lewis, s'il y a lieu, le gestionnaire doit documenter les motifs de sa décision. Les lignes directrices relatives au vote par procuration de Mackenzie, qui comprennent des liens vers les lignes directrices standard de Glass Lewis et les lignes directrices ESG de Glass Lewis, sont disponibles sur la page Politiques et rapports concernant la durabilité de notre site Web à l'adresse [Politiques et rapports concernant la durabilité | Placements Mackenzie](#).

Conflits d'intérêts

Il peut y avoir des circonstances où il y a conflit d'intérêts potentiel relativement à l'exercice des droits de vote par procuration d'un Fonds Mackenzie. Lorsqu'un gestionnaire de portefeuille interne constate qu'il y a conflit d'intérêts ou conflit d'intérêts potentiel, il en avise notre chef des placements ainsi que le vice-président, Services juridiques ou le chef de la conformité. Si le chef des placements, ainsi que le vice-président Services juridiques ou le chef de la conformité en viennent à la conclusion qu'il y a conflit d'intérêts, le chef de la conformité fournira des preuves de ce conflit et en informera nos Services aux Fonds.

Nous maintiendrons une liste de surveillance du vote par procuration (la « **liste de surveillance** ») où figurent les noms des sociétés émettrices qui peuvent être en conflit, et notre administrateur des fonds nous informera de la réception de toute circulaire ou de tout formulaire de procuration d'un émetteur dont le nom figure sur cette liste. Le chef des placements ainsi que le vice-président, Services juridiques ou le chef de la conformité discuteront des questions soumises au vote avec le gestionnaire de portefeuille interne ou le sous-conseiller et s'assureront que la décision à cet égard se fonde sur nos politiques applicables au vote par procuration et qu'elle sert au mieux les intérêts du Fonds Mackenzie en cause.

Toutes les décisions quant au vote prises de la façon décrite à la rubrique qui suit doivent être appuyées par les preuves nécessaires et être déposées par l'administrateur des fonds.

Procédures applicables au vote par procuration

Mackenzie utilise la plateforme Glass Lewis Viewpoint pour administrer et exercer son processus de vote par procuration. Glass Lewis reçoit les documents de procuration, puis examine tous les documents, approfondit son processus de recherche et fournit une série de recommandations à l'égard de chacune des assemblées à Mackenzie. Les recommandations sont conformes aux lignes directrices en matière de vote de Glass Lewis dont Mackenzie lui a demandé de tenir compte.

Glass Lewis envoie une notification automatique qui comporte un lien direct vers la recherche et la recommandation aux équipes de gestion des placements de Mackenzie par l'intermédiaire du système Viewpoint. Le gestionnaire de portefeuille de Mackenzie passe en revue la recherche et toute information supplémentaire et tient compte de tous les aspects du vote, y compris son propre point de vue, afin de prendre une décision de vote indépendante. Le gestionnaire de portefeuille exerce son vote sur la plateforme Viewpoint en votant pour ou contre les recommandations de Glass Lewis.

Après avoir reçu électroniquement sur Viewpoint les décisions de vote de Mackenzie, Glass Lewis communique les décisions par voie électronique au responsable du scrutin de même qu'au réseau bancaire de garde à l'échelle mondiale au nom de Mackenzie. Tous les dossiers relatifs au vote par procuration, les votes ainsi que tout matériel de recherche s'y rattachant sont conservés par Mackenzie sur la plateforme Glass Lewis Viewpoint.

Vote par procuration des sous-conseillers

Les sous-conseillers des Fonds sont autorisés à prendre toutes les décisions de vote en ce qui a trait aux titres détenus par les Fonds de façon entièrement discrétionnaire, conformément à la convention de gestion de portefeuille. Mackenzie a déterminé que les sous-conseillers ont mis en place des politiques en matière de vote par procuration, et nous sommes d'avis que ces politiques sont essentiellement similaires à nos politiques en matière de vote par procuration.

Demandes de renseignements

Vous pouvez obtenir en tout temps, sur demande et sans frais, un exemplaire des politiques et des procédures auxquelles se conforment les Fonds pour le vote par procuration se rapportant aux titres en portefeuille, en téléphonant sans frais au **1 800 387-0615** (service en français) ou au **1 800 387-0614** (service en anglais), ou encore, en écrivant à Corporation Financière Mackenzie, **180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3K1**.

Les investisseurs de chacun des Fonds pourront également obtenir gratuitement et en tout temps après le 31 août le dossier de vote par procuration du Fonds pour la période de 12 mois la plus récente qui a pris fin le 30 juin précédent, en téléphonant sans frais au **1 800 387-0615** (service en français) ou au **1 800 387-0614** (service en anglais); ce dossier est également accessible sur notre site Web désigné à l'adresse www.placementsmackenzie.com.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS, DES DIRIGEANTS ET DES FIDUCIAIRES

Pour exercer leurs activités, les Fonds n'emploient pas directement des administrateurs, des dirigeants ou des fiduciaires. Nous, en notre qualité de gestionnaire des Fonds, fournissons tout le personnel nécessaire à l'exercice des activités du Fonds.

Chaque membre du CEI a droit à des honoraires annuels de 50 000 \$ (60 000 \$ pour le président) et à des jetons de présence de 3 000 \$ pour chaque réunion trimestrielle à laquelle il assiste. De plus, les membres du CEI ont droit à des honoraires de 1 500 \$ pour chaque réunion supplémentaire. Les membres sont en outre remboursés des frais raisonnables engagés dans l'exercice de leurs fonctions, y compris les frais de déplacement et de séjour raisonnables. Nous souscrivons et maintenons également au profit des membres du CEI une assurance responsabilité. Pour les exercices clos le 31 mars 2024 et le 31 mars 2025, les Fonds Mackenzie ont versé des montants totaux de 316 000,00 \$ et de 252 686,00 \$, respectivement, à cet égard. La totalité des frais passés en charges a été répartie de manière juste et raisonnable entre les Fonds Mackenzie que nous gérons.

Les Fonds Mackenzie ont versé au total à des chacun des membres du CEI la rémunération et le remboursement des frais indiqués ci-après :

Tableau 9 : Rémunération des membres du CEI

MEMBRE DU CEI	RÉMUNÉRATION INDIVIDUELLE TOTALE, Y COMPRIS LE REMBOURSEMENT DES FRAIS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024	RÉMUNÉRATION INDIVIDUELLE TOTALE, Y COMPRIS LE REMBOURSEMENT DES FRAIS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025
Scott Edmonds (président) ¹	68 000 \$	89 186 \$
Saijal Patel ²	34 000 \$	66 500 \$
Rebecca Cowdery ³	--	58 167 \$
Robert Hines ⁴	78 000 \$	14 333 \$
George Hucal ⁴	68 000 \$	14 333 \$
Atul Tiwari ⁵	68 000 \$	10 167 \$

¹ Scott Edmonds est devenu président du CEI avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2024.

² Saijal Patel a été nommée membre du CEI avec prise d'effet le 13 septembre 2023.

³ Rebecca Cowdery a été nommée membre du CEI avec prise d'effet le 30 avril 2024.

⁴ Robert Hines et George Hucal ont achevé leur mandat auprès du CEI avec prise d'effet le 30 avril 2024.

⁵ Atul Tiwari n'est plus membre du CEI depuis le 5 mars 2024.

CONTRATS IMPORTANTS

On trouvera ci-dessous des renseignements sur les contrats importants conclus par les Fonds en date du présent prospectus simplifié de même qu'une description des conventions de gestion de portefeuille que nous avons conclues avec certaines sociétés à l'égard de certains des Fonds. Les contrats moins importants conclus par les Fonds dans le cours normal de leurs activités ont été exclus.

Vous pouvez consulter des copies des contrats dont il est question ci-après durant les heures normales d'ouverture à nos bureaux de Toronto, au **180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3K1**.

Déclarations de fiducie

Les déclarations de fiducie des Fonds, aux termes desquelles les Fonds sont régis, ainsi que la date d'entrée en vigueur de ces déclarations sont présentées à la rubrique « **Désignation, constitution et historique des Fonds** ». Les déclarations de fiducie font état des pouvoirs et des responsabilités du gestionnaire et du fiduciaire des Fonds, des caractéristiques des parts des Fonds,

des modalités relatives à la souscription, à l'échange et au rachat de parts, à la tenue de livres, au calcul du revenu des Fonds et d'autres formalités administratives. Les déclarations renferment également des dispositions relatives au choix d'un fiduciaire remplaçant, advenant notre démission, et à la dissolution des Fonds, s'il est impossible de trouver un fiduciaire remplaçant. Nous ne recevons aucune rémunération pour agir en tant que fiduciaire (une telle rémunération serait exigée si les services d'un fiduciaire externe étaient retenus), mais nous pouvons nous faire rembourser tous les frais engagés pour le compte des Fonds.

Conventions de gestion principales

Nous avons conclu des conventions de gestion principales modifiées et mises à jour (les « **conventions de gestion principales** ») aux dates indiquées dans le tableau 10 pour l'ensemble des Fonds, chacune dans sa version modifiée, en vue d'assurer la prestation des services de gestion et d'administration qui sont nécessaires pour leur permettre d'exercer leurs activités commerciales.

Aux termes des conventions de gestion principales, nous devons directement assurer la prestation de services d'administration aux Fonds, de services de gestion de portefeuille, de services de placement dans le cadre de la promotion et de la vente des parts des Fonds et d'autres services, ou prendre des dispositions avec d'autres personnes ou sociétés à cet égard. Les conventions de gestion principales renferment une description des frais et des charges qui nous sont payables par les Fonds, y compris le taux des frais de gestion et le taux des frais d'administration lorsqu'ils sont applicables, et les conventions de gestion principales sont modifiées chaque fois qu'un nouveau fonds ou une nouvelle série d'un Fonds s'ajoute à l'une des conventions de gestion principales. Nous avons signé les conventions de gestion principales pour notre propre compte en qualité de gestionnaire et, pour le compte des Fonds dont nous sommes le fiduciaire, en notre qualité de fiduciaire.

Les conventions de gestion principales sont, en général, reconduites d'année en année, sauf si elles sont résiliées relativement à un ou plusieurs des Fonds moyennant un préavis écrit d'au moins 6 mois à cet effet, et de 60 jours dans le cas des Fonds du groupe D. Sauf pour les Fonds du groupe B, les Fonds du groupe D et les Fonds du groupe G, les conventions de gestion principales peuvent être résiliées sur remise d'un préavis plus court si l'une des parties manque à ses obligations aux termes de la convention pendant au moins 30 jours sans remédier à ce manquement ou si l'autre partie déclare faillite, cesse de détenir les approbations requises des autorités de réglementation ou commet un acte ayant une incidence négative importante sur sa capacité de s'acquitter des obligations aux termes de la convention de gestion principale. Dans le cas des Fonds du groupe B, le gestionnaire peut être destitué i) en cas de faillite, d'insolvabilité, de dissolution ou de liquidation ou si un séquestre ou un syndic est nommé; ii) si le gestionnaire devient par ailleurs incapable de s'acquitter de ses responsabilités; ou iii) si le gestionnaire fait preuve de mauvaise foi, de malhonnêteté, de malfaisance intentionnelle, de négligence ou d'insouciance grave à l'égard de ses obligations et de ses fonctions ou s'il viole de façon importante la convention de gestion principale. Pour les Fonds du groupe D, un Fonds, avec l'approbation des porteurs de parts, peut résilier la convention de gestion principale moyennant un préavis

écrit de 60 jours i) si le gestionnaire a commis un acte frauduleux ou divulgué volontairement une information fausse ou trompeuse; ii) en cas d'un manquement persistant du gestionnaire dans l'exécution de ses tâches et l'acquittement de ses obligations; iii) si le gestionnaire commet à répétition des méfaits ou des actions fautives dans l'exécution de ses tâches; ou iv) si le gestionnaire fait faillite ou devient insolvable, adopte une résolution pour sa dissolution ou liquidation, fait l'objet d'une ordonnance de dissolution ou fait une cession générale de ses biens au bénéfice de ses créanciers. Pour les Fonds du groupe G, la convention de gestion principale peut être résiliée par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de 60 jours à l'autre partie. Le fiduciaire peut résilier la convention sur-le-champ si i) une ordonnance est rendue ou une résolution est adoptée en vue de la dissolution du gestionnaire; ii) le gestionnaire consent à une cession ou fait une cession au profit de ses créanciers ou fait une proposition à ses créanciers aux termes d'une loi en matière d'insolvabilité ou fait faillite ou si un liquidateur, un syndic de faillite, un dépositaire ou un séquestre, ou un séquestre-gérant, est nommé; iii) le gestionnaire cesse d'être admissible à agir comme gestionnaire; ou iv) le gestionnaire manque à ses obligations importantes aux termes de la convention et ne remédie pas au manquement dans un délai raisonnable après avoir reçu un avis du fiduciaire.

Tableau 10 : Conventions de gestion principales

CONVENTION DE GESTION	DATE DE LA CONVENTION
Fonds du groupe A	19 octobre 1999
Fonds du groupe B	1 ^{er} juin 1995
Fonds du groupe C	16 novembre 1993
Fonds du groupe D	3 décembre 2007
Fonds du groupe E	7 janvier 1994
Fonds du groupe F	2 février 2004
Fonds du groupe G	2 janvier 2001

Convention de dépôt principale

En date du 24 février 2005, nous avons conclu une convention de dépôt principale, en sa version modifiée, avec la CIBC pour le compte des Fonds (sauf le Fonds de lingots d'or Mackenzie), en vue d'obtenir des services de garde pour les actifs des Fonds (la « **convention de dépôt principale** »).

La convention de dépôt principale est conforme aux dispositions pertinentes du Règlement 81-102 concernant les services de garde et, aux termes de celles-ci, le dépositaire doit détenir l'actif du Fonds en fiducie et identifier de manière distincte les actifs détenus dans chacun des comptes du Fonds. La convention contient des annexes qui établissent quels Fonds Mackenzie sont régis par cette convention, ainsi que les honoraires devant être versés au dépositaire pour les services qu'il fournit aux Fonds. La convention peut être résiliée par les Fonds ou par le dépositaire moyennant un préavis écrit de 120 jours.

Convention de services de garde

En date du 11 mars 2021, nous avons conclu une convention de services de garde et un supplément de garde de métaux précieux avec CIBC Mellon, dans sa version modifiée, au nom du Fonds de lingots d'or Mackenzie afin d'obtenir des services de garde à l'égard des actifs de ce fonds (collectivement, la « **convention de services de garde** »).

La convention de services de garde respecte les dispositions applicables du Règlement 81-102 concernant les services de garde et exige que le dépositaire détienne en fiducie les actifs du Fonds et qu'il identifie de manière distincte les actifs du compte de ce Fonds. Aux termes d'une dispense obtenue par CIBC Mellon et applicable au Fonds de lingots d'or Mackenzie conformément à ses dispositions, CIBC Mellon a nommé le dépositaire des lingots afin d'agir à titre de sous-dépositaire et de détenir la totalité des lingots d'or de ce Fonds dans les chambres fortes au Canada du dépositaire des lingots. La convention contient des annexes qui prévoient les honoraires payables au dépositaire pour les services fournis au Fonds de lingots d'or Mackenzie. La convention peut être résiliée par le Fonds de lingots d'or Mackenzie sur préavis écrit de 90 jours, par le dépositaire sur préavis écrit de 180 jours ou par l'une ou l'autre des parties selon une période plus courte dans certaines circonstances qui y sont mentionnées.

Conventions de gestion de portefeuille

Sauf indication contraire, nous sommes le gestionnaire de portefeuille de chaque Fonds aux termes des modalités de nos conventions de gestion principales conclues avec les Fonds. Nous avons conclu des conventions de gestion de portefeuille avec chacune des sociétés mentionnées à la rubrique « **Services de gestion de portefeuille** », pour la prestation de services de gestion de portefeuille à plusieurs des Fonds.

Aux termes de chacune des conventions de gestion de portefeuille, les sociétés de sous-conseil offriront de l'aide et du soutien à la commercialisation des Fonds et établiront toutes les dispositions en matière de courtage nécessaires, de même que toutes les dispositions avec le dépositaire du Fonds pour régler les opérations visant les portefeuilles. Ces sociétés doivent respecter les objectifs et les stratégies de placement adoptés par le Fonds. Elles ont convenu de s'acquitter de leurs fonctions avec honnêteté, bonne foi et au mieux des intérêts du Fonds, avec la prudence, la diligence et la compétence dont ferait preuve une personne d'une prudence raisonnable placée dans des circonstances semblables. Nous verserons une rémunération aux sous-conseillers en la prélevant sur les frais de gestion que nous recevons de chaque Fonds.

La plupart des conventions de gestion de portefeuille énumérées dans le tableau 11 peuvent être résiliées sur remise par une partie d'un préavis écrit de 90 jours à cet effet à l'autre partie, sous réserve de certaines exceptions.

Tableau 11 : Conventions de gestion de portefeuille

SOUS-CONSEILLER	DATE DE LA CONVENTION
China AMC	28 septembre 2017
MIC	9 mars 2018
Putnam	30 mai 2011
PEO Partners	18 novembre 2020
Barrow	29 septembre 2025

LITIGES ET INSTANCES ADMINISTRATIVES

Nous ne sommes au courant d'aucune poursuite judiciaire ou administrative en cours qui est importante pour les Fonds Mackenzie et à laquelle ceux-ci ou nous sommes parties.

Amendes et sanctions

Nous avons conclu une entente de règlement avec la CVMO le 6 avril 2018 (l'« **entente de règlement** »).

L'entente de règlement énonce que nous avons omis i) de nous conformer au *Règlement 81-105 sur les pratiques commerciales des organismes de placement collectif* (le « **Règlement 81-105** ») en ne respectant pas les normes de conduite de base attendues des participants du secteur à l'égard de certaines pratiques commerciales suivies entre mai 2014 et décembre 2017; ii) de mettre en place des systèmes de contrôle et de surveillance concernant nos pratiques commerciales suffisants pour fournir une assurance raisonnable que nous nous conformions à nos obligations prévues au Règlement 81-105; et iii) de tenir les dossiers et de conserver les autres documents qui nous auraient permis de démontrer que nous nous conformions au Règlement 81-105.

Nous avons pris les engagements suivants : i) acquitter une pénalité administrative de 900 000 \$ auprès de la CVMO; ii) soumettre nos pratiques commerciales, nos procédures et nos contrôles à cet égard à l'examen périodique d'un conseiller indépendant jusqu'à ce que la CVMO soit satisfaite que notre programme sur les pratiques commerciales respecte en tous points les lois sur les valeurs mobilières; et iii) acquitter les frais d'enquête de la CVMO, s'élevant à 150 000 \$.

Le Règlement 81-105 a pour but de décourager les pratiques commerciales qui pourraient être perçues comme incitant les courtiers et leurs représentants à vendre des titres d'OPC à l'égard desquels ils ont reçu des incitatifs (comme des articles ou des activités de promotion) plutôt que parce que les titres conviennent à leurs clients et qu'ils sont dans leur intérêt.

Dans l'entente de règlement, la CVMO a souligné que, à la suite de son enquête, i) nous avons consacré d'importantes ressources financières et humaines à l'amélioration de nos systèmes de contrôle et de surveillance concernant nos pratiques commerciales; ii) nous avons retenu les services d'un conseiller indépendant en septembre 2017 pour évaluer la qualité de nos contrôles sur nos pratiques commerciales, et que le conseiller avait constaté une amélioration constante, dans l'ensemble, de notre culture de conformité, et une augmentation des ressources, tant en personnel que dans les systèmes, affectées à la conformité des pratiques

commerciales depuis 2014; et iii) nous n'avions fait l'objet par le passé d'aucune mesure disciplinaire de la part de la CVMO et avons collaboré avec le personnel de la CVMO dans le cadre de son enquête sur les questions visées à l'entente de règlement.

Nous avons fourni, sans les prélever de nos produits de fonds d'investissement (les « **produits Mackenzie** »), tous les avantages pécuniaires et non pécuniaires en cause. Ces questions n'ont eu aucune incidence sur le rendement et le ratio des frais de gestion des produits Mackenzie. Nous avons acquitté, sans les prélever des produits Mackenzie, l'ensemble des frais, amendes et charges liés au règlement de cette affaire, notamment la pénalité administrative, les frais d'enquête et les frais du conseiller indépendant en matière de conformité mentionnés ci-dessus.

SITE WEB DÉSIGNÉ

Un OPC doit afficher certains documents d'information réglementaire sur un site Web désigné. Le site Web désigné des Fonds auxquels se rapporte le présent document peut être consulté à l'adresse suivante : www.placementsmackenzie.com.

ÉVALUATION DES TITRES EN PORTEFEUILLE

Les titres en portefeuille de chacun des Fonds sont évalués à la fermeture (l'« **heure d'évaluation** ») de la Bourse de Toronto (la « **TSX** ») chaque jour de bourse. Un « **jour de bourse** » correspond à tout jour au cours duquel la TSX est ouverte. La valeur des titres en portefeuille et des autres actifs de chaque Fonds est établie comme suit :

- La valeur de toute encaisse détenue ou déposée, de tous les effets, billets et comptes clients, frais payés d'avance, dividendes en espèces et intérêts déclarés ou accumulés, mais non encore reçus, est généralement établie selon leur montant intégral, à moins que nous ayons décidé que ces actifs ont une valeur moindre que ce montant intégral, auquel cas leur valeur sera celle que nous jugeons de façon raisonnable être juste.
- Les métaux précieux (certificats ou lingots) et les autres produits de base sont évalués à leur juste valeur marchande, généralement établie selon les cours publiés par les bourses ou d'autres marchés.
- Les titres en portefeuille cotés à une bourse sont évalués à leur cours de clôture ou au dernier cours vendeur déclaré avant l'évaluation ce jour de bourse ou, si aucun cours de clôture ni aucune vente ne sont déclarés avant l'évaluation ce jour de bourse, à la moyenne des derniers cours vendeur et acheteur déclarés avant l'évaluation ce jour de bourse.
- Les titres en portefeuille des Fonds non cotés à une bourse qui sont négociés sur le marché hors cote sont évalués au dernier cours vendeur déclaré avant l'évaluation ce jour de bourse ou, si aucune vente n'est déclarée avant l'évaluation ce jour de bourse, à la moyenne des derniers cours vendeur et acheteur déclarés avant l'évaluation ce jour de bourse.
- Malgré ce qui précède, si les titres en portefeuille sont intercotés ou négociés sur plus d'une bourse ou d'un marché, nous nous servirons du cours de clôture, du

dernier cours vendeur ou de la moyenne des derniers cours vendeur et acheteur, selon le cas, qui ont été déclarés avant l'évaluation sur la bourse ou le marché que nous considérons être la principale bourse ou le principal marché pour ces titres.

- Les titres à revenu fixe inscrits à la cote d'une bourse seront évalués au cours de fermeture ou à leur dernier cours de vente déclaré avant l'évaluation ce jour de bourse ou, s'il n'y a pas de cours de clôture et si aucune vente n'est déclarée avant l'évaluation ce jour de bourse, à la moyenne des derniers cours vendeur et acheteur déclarés avant l'évaluation ce jour de bourse.
- Les titres à revenu fixe non cotés en bourse des Fonds sont évalués à leur juste valeur établie selon les prix fournis par des établissements reconnus, des participants au marché ou selon des modèles d'établissement des prix établis avant l'évaluation ce jour de bourse.
- Lorsqu'un Fonds est le propriétaire des titres émis par un autre OPC ou par un instrument privé (un « **Fonds sous-jacent** »), les titres du Fonds sous-jacent sont évalués selon le cours calculé par le gestionnaire du Fonds sous-jacent pour la série de titres applicables du Fonds sous-jacent ce jour de bourse, conformément aux actes constitutifs du Fonds sous-jacent.
- Les positions acheteur sur des options, des titres assimilables à un titre de créance et des bons de souscription sont évaluées à la valeur marchande courante de leurs positions.
- Lorsqu'un Fonds vend une option, la prime reçue par celui-ci est inscrite comme un crédit reporté. Ce crédit reporté correspond à la valeur marchande courante de l'option qui serait nécessaire pour liquider la position. Toute différence découlant d'une réévaluation sera considérée comme un gain non réalisé ou une perte non réalisée sur les placements. Le crédit reporté doit être déduit de la VL du Fonds. Les titres en portefeuille du Fonds qui sont l'objet de l'option vendue continueront d'être évalués à la valeur marchande courante, telle que nous l'avons établie.
- Les couvertures sur devises sont évaluées à leur valeur marchande ce jour de bourse et toute différence qui résulterait d'une réévaluation sera traitée comme un gain ou une perte non réalisé sur le placement.
- La valeur des contrats à terme de gré à gré ou des swaps est le gain ou la perte, le cas échéant, qui se dégagerait si, ce jour de bourse, la position sur les contrats à terme de gré à gré ou les swaps, selon le cas, était liquidée.
- La valeur d'un contrat à terme standardisé sera :
 - si les limites quotidiennes imposées par le marché à terme où le contrat à terme standardisé a été émis ne sont pas en vigueur, le gain ou la perte qui serait réalisé sur le contrat à terme standardisé si, ce jour de bourse, la position sur les contrats à terme standardisés était liquidée;
 - si les limites quotidiennes imposées par le marché à terme où le contrat à terme standardisé a été émis sont en vigueur, fondée sur la valeur marchande

courante de l'élément sous-jacent du contrat à terme standardisé.

- La marge payée ou déposée pour des contrats à terme standardisés ou des contrats à terme de gré à gré est prise en compte comme débiteur et la marge composée d'actifs autres que des espèces est indiquée comme détenue à titre de marge.
- Les titres en portefeuille dont la revente fait l'objet de restrictions ou de limitations, par la loi ou par l'effet d'une déclaration, d'un engagement ou d'un contrat du Fonds, sont évalués à la moindre des valeurs suivantes :
 - leur valeur selon les cotations publiées d'usage commun ce jour de bourse;
 - la valeur marchande des titres en portefeuille de la même catégorie ou de la même série d'une catégorie, dont la revente ne fait pas l'objet de restrictions (les « **titres correspondants** »), réduite d'un escompte équivalant à la différence entre le coût d'acquisition des titres en question et la valeur marchande des titres correspondants à la date de la souscription. Ce montant diminue de façon proportionnelle au cours de la période de restriction jusqu'au moment où les titres ne font plus l'objet de restrictions.
- Pour ce qui est des titres en portefeuille dont le cours est donné en devise, le cours est converti en dollars canadiens au moyen d'un taux de change en vigueur à la fermeture des marchés nord-américains ce jour de bourse. Pour ce qui est des titres en portefeuille d'un Fonds en dollars américains (au sens ci-après) dont le cours est donné dans une devise autre que le dollar américain, le cours est converti en dollars américains au moyen d'un taux de change en vigueur à la fermeture des marchés nord-américains ce jour de bourse.
- Malgré ce qui précède, les titres en portefeuille et les autres actifs pour lesquels aucune cote du marché, de notre avis, n'est exacte ou fiable ou dont la cote du marché ne tient pas compte des renseignements importants disponibles ou ne peut être obtenue facilement sont évalués à leur juste valeur, telle que nous l'avons établie.

Si un titre en portefeuille ne peut être évalué selon les règles précitées ou selon toute autre règle en matière d'évaluation adoptée aux termes des lois sur les valeurs mobilières pertinentes ou si toute règle adoptée par nous, mais non énoncée dans les lois sur les valeurs mobilières applicables n'est pas pertinente compte tenu des circonstances, nous utiliserons une évaluation que nous considérons comme juste et raisonnable et qui est dans votre intérêt. Dans ces circonstances, nous reverrons généralement les communiqués concernant le titre en portefeuille, discuterons d'une évaluation appropriée avec d'autres gestionnaires de portefeuille, des analystes et l'Institut des fonds d'investissement du Canada et consulterons d'autres sources pour procéder à une évaluation juste et appropriée. Si les règles précitées sont en conflit avec les règles en matière d'évaluation adoptées conformément aux lois sur les valeurs mobilières pertinentes, nous utiliserons les règles en matière d'évaluation adoptées aux termes de ces lois.

Les actes constitutifs de chacun des Fonds contiennent les détails du passif qui doivent être inclus dans le calcul de la VL pour chaque série de parts des Fonds. Le passif d'un Fonds comprend, notamment, tous les effets, les billets et les comptes créditeurs, tous les frais de gestion, frais d'administration et charges du fonds payables ou courus, tous les engagements contractuels relatifs au paiement de fonds ou à des biens, toutes les provisions que nous autorisons ou approuvons pour les impôts (le cas échéant) ou les engagements éventuels et tout autre élément de passif du Fonds de quelque nature que ce soit, à l'exception des éléments de passif représentés par les parts en circulation du Fonds (s'il y a lieu). Nous déterminerons, de bonne foi, si le passif constitue des frais attribuables à la série en cause ou des frais courants des Fonds. Aux fins du calcul de la VL pour chaque série de parts, nous utiliserons les renseignements les plus récents publiés chaque jour de bourse. L'achat ou la vente de titres en portefeuille par un Fonds sera pris en compte au plus tard lors du premier calcul de la VL pour chaque série de parts après la date où l'achat ou la vente devient irrévocable.

Au cours des trois (3) dernières années, nous n'avons pas fait le choix de nous écarter des pratiques d'évaluation des Fonds décrites ci-dessus.

Différences par rapport aux IFRS

Conformément aux modifications apportées au Règlement 81-106, la juste valeur d'un titre en portefeuille utilisée pour déterminer le cours quotidien des parts d'un Fonds pour les souscriptions et les rachats des investisseurs sera établie en fonction des principes d'évaluation d'un Fonds décrits ci-dessus, lesquels pourraient différer des exigences des normes comptables IFRS. Par conséquent, la valeur déclarée des titres détenus par un Fonds peut être différente de celle qui figure dans ses états financiers annuels et intermédiaires.

CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

La VL d'un Fonds, au moment d'une évaluation, est la valeur marchande de l'actif du Fonds moins son passif. Si le Fonds offre différentes séries de parts, l'actif et le passif de toutes les séries sont mis en commun pour un seul objectif de placement.

Après la fermeture des bureaux chaque date d'évaluation, une VL distincte pour chacune des séries de parts de chaque Fonds sera calculée étant donné que les frais de gestion, les frais d'administration et les charges du fonds pour chaque série sont différents. Une **date d'évaluation** correspond à chaque jour ouvrable ou tout autre jour désigné par le gestionnaire au cours duquel la VL et la VL par part d'un Fonds Mackenzie sont calculées.

Veuillez noter que la VL des Fonds en dollars américains est calculée en dollars américains.

Pour les titres de chaque série de chaque Fonds, on calcule la VL par part en :

- **additionnant** la quote-part des liquidités, des titres en portefeuille et de tous les autres actifs du Fonds attribués à cette série;

- **soustrayant** les dettes applicables à cette série de parts (ce qui comprend la quote-part des dettes communes attribuables à cette série et les dettes attribuables directement à la série);
- **divisant** l'actif net par le nombre total de parts de cette série détenues par les investisseurs.

En général, la VL par part appliquée aux ordres de souscription ou de rachat de parts de chaque Fonds (exception faite des indications du paragraphe ci-après) augmentera ou diminuera chaque jour de bourse en raison des changements de la valeur des titres en portefeuille du Fonds. Lorsque des distributions à l'égard d'une série d'un Fonds sont déclarées (autres que des distributions des frais de gestion), la VL par part de cette série diminue du montant des distributions par titre à la date de versement.

Nous entendons faire en sorte que le prix des parts de chaque série du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie demeure fixe à 10 \$ CA. Ce Fonds suit la méthode de l'amortissement du coût pour l'évaluation de ses titres en portefeuille et le revenu net du Fonds est affecté quotidiennement à chaque série de parts, puis distribué aux investisseurs chaque semaine ou chaque mois sous la forme de parts supplémentaires du Fonds, sauf si, avant la distribution, un investisseur demande un paiement par chèque.

Dans le cas des souscriptions et des rachats de parts des Fonds, la VL par part est la première valeur établie une fois que nous avons reçu tous les documents relatifs à un ordre de souscription ou de rachat.

Toute personne peut obtenir gratuitement la VL de chaque Fonds et la VL par part en téléphonant au **1 800 387-0615** (service en français) ou au **1 800 387-0614** (service en anglais).

SOUSCRIPTIONS, ÉCHANGES ET RACHATS

Fonds et séries

Chaque Fonds a droit au rendement global (y compris les gains réalisés et non réalisés) dégagé par les actifs de son portefeuille, déduction faite de certains frais et charges.

Séries de parts

Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de séries de parts et un nombre illimité de parts de chaque série. Les Fonds peuvent offrir de nouvelles séries, ou cesser d'offrir des séries existantes, en tout temps, sans vous en aviser et sans avoir à obtenir votre approbation. Les frais de chacune des séries de chaque Fonds sont comptabilisés séparément et une VL distincte est calculée pour les parts de chaque série. Même si l'argent que d'autres investisseurs et vous affectez à la souscription de parts et aux dépenses afférentes à toute série est comptabilisé par série dans les registres administratifs de votre Fonds, les actifs de toutes les séries de votre Fonds sont regroupés pour créer un seul portefeuille aux fins de placement.

Les séries offertes par chaque Fonds aux termes du présent prospectus simplifié sont précisées à la page couverture et à la partie B de chaque Fonds. La mise de fonds minimale et les critères d'admissibilité pour la souscription de titres de séries offertes aux

termes du présent prospectus simplifié sont présentés en détail ci-après.

Certains Fonds offrent des séries additionnelles aux termes de prospectus simplifiés distincts. Certains Fonds ont des séries qui n'acceptent aucune nouvelle souscription. Ces séries ne figurent généralement pas à la page couverture ni dans la partie B d'aucun Fonds et elles ne sont pas offertes aux termes du présent prospectus simplifié.

Critères d'admissibilité et de convenance associés aux séries

Des exigences quant à la mise de fonds minimale sont associées à chacune des séries. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Exigences relatives à la mise de fonds initiale minimale et aux placements subséquents** ».

Outre la mise de fonds minimale, le tableau suivant indique les caractéristiques particulières que comporte un placement dans chacune des séries (votre conseiller financier est en mesure de bien vous conseiller pour choisir la série qui vous convient le mieux) et donne d'autres renseignements sur les critères d'admissibilité que vous devez satisfaire avant de souscrire des parts de l'une ou l'autre des séries. Mackenzie ne surveille pas la convenance de toute série en particulier du Fonds pour vous, y compris les parts que vous détenez par l'entremise d'un compte de courtage réduit.

SÉRIES	CONVENANCE SUGGÉRÉE	AUTRES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
Parts des séries A, AV, B, C, SC, S5, S8, T5, TV5, T8 et TV8	Investisseurs qui sont des particuliers; les séries S5, S8, T5, TV5, T8 et TV8 sont conçues pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel.	Aucun
Parts des séries AR et FR	La série AR est conçue pour les investisseurs qui sont des particuliers et qui participent à un régime enregistré d'épargne-invalidité offert par Placements Mackenzie (« REEI Placements Mackenzie »). La série FR est conçue pour les investisseurs qui sont des particuliers et qui participent à un REEI Placements Mackenzie offert par l'entremise du Bureau du tuteur et curateur public du gouvernement de l'Ontario ou à un programme semblable.	Offertes exclusivement si vous souscrivez ces parts dans le cadre de votre compte REEI Placements Mackenzie.
Parts de série D	Investisseurs qui sont des particuliers.	Offertes exclusivement si votre courtier nous a transmis une confirmation indiquant que vous investissez au moyen d'un compte de courtage réduit ou de tout autre compte approuvé par nous et si votre courtier a conclu avec nous une convention relative au placement de ces parts.
Parts des séries DA et DF	Investisseurs qui sont des particuliers et participent à notre service d'achats périodiques par sommes fixes en une étape.	Offertes exclusivement dans le cadre de notre service d'achats périodiques par sommes fixes en une étape. Veuillez vous reporter à la rubrique « Services facultatifs » pour obtenir de plus amples renseignements sur ce service. Les parts de série DF sont offertes exclusivement si votre courtier a confirmé que vous participez à un programme de comptes intégrés ou de services tarifés que le courtier parraine, si vous payez des frais reposant sur l'actif plutôt que des courtages sur chaque opération et si votre courtier a conclu avec nous une entente relative au placement de ces parts. Ces parts sont également offertes à nos employés et à ceux de nos filiales*, à nos administrateurs et, à notre appréciation, aux anciens employés de nos filiales.
Parts des séries F, F5 et F8	Investisseurs qui sont des particuliers; les séries F5 et F8 sont conçues pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel.	Offertes exclusivement si votre courtier a confirmé que vous participez à un programme de comptes intégrés ou de services tarifés que le courtier parraine, si vous payez des frais reposant sur l'actif plutôt que des courtages sur chaque opération et si votre courtier a conclu avec nous une entente relative au placement de ces parts. Ces parts sont également offertes à nos employés et à ceux de nos filiales*, à nos administrateurs et, à notre appréciation, aux anciens employés de nos filiales.
Parts des séries FB et FB5	Investisseurs qui sont des particuliers; la série FB5 est conçue pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel.	Offertes exclusivement si vous négociez avec votre courtier des honoraires de service-conseil, qui sont précisés dans une convention relative aux parts des séries FB et FB5 conclue avec nous et si votre courtier a conclu avec nous une convention relative au placement de ces parts.

SÉRIES	CONVENANCE SUGGÉRÉE	AUTRES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
Parts de série G	Investisseurs qui sont des particuliers et qui participent à un régime collectif.	Offertes exclusivement au moyen d'un régime enregistré d'épargne-retraite, d'un régime de participation différée aux bénéfices, d'un compte d'épargne libre d'impôt ou de tout autre régime d'épargne-retraite collectif (un « régime collectif »). À tout moment et à notre seule appréciation, nous pouvons permettre la souscription de parts de cette série à d'autres types de régimes collectifs.
Parts de série GP	Investisseurs qui sont des particuliers et qui ont adhéré à notre service de rééquilibrage automatique.	Offertes exclusivement par le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie et dans le cadre de notre service de service de rééquilibrage automatique. Veuillez vous reporter à la rubrique « Services facultatifs » pour obtenir de plus amples renseignements sur ce service.
Parts de série I	Investisseurs qui sont des particuliers et qui participent à un régime collectif admissible.	Offertes exclusivement au moyen d'un régime collectif admissible, qui est un régime collectif, autorisé par nous, dont les actifs sont d'au moins 10 000 000 \$ (un « régime collectif admissible »).
Parts des séries O et O5	Les investisseurs qui participent au service d'architecture de portefeuille ou au service d'architecture ouverte de Mackenzie et certains investisseurs institutionnels et investisseurs qui sont des particuliers; la série O5 est conçue pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel. Les clients qui sont des particuliers peuvent détenir des parts de série O et de série O5 par l'intermédiaire d'un compte tenu auprès d'un courtier aux termes d'une convention distincte conclue avec ce courtier.	Offertes exclusivement si vous avez conclu une entente avec nous en vue de la mise sur pied d'un compte pour les parts des séries O et O5, laquelle entente précisera les frais qui s'appliquent à votre compte. Ces parts sont également offertes à certains de nos employés et des employés de nos filiales et, à notre appréciation, à d'anciens employés et aux membres de la famille d'anciens employés et d'employés actuels. Pour les investisseurs qui sont des particuliers, offertes exclusivement si vous avez investi un minimum de 5 000 000 \$ dans un Fonds Mackenzie.
Parts des séries PW, PV, PWB, PWT5, PV5, PWT8 et PV8	Certains investisseurs bien nantis qui participent à notre Programme Patrimoine privé; les séries PWT5, PV5, PWT8 et PV8 sont conçues pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel. Ces investisseurs ont habituellement des placements importants dans les Fonds et peuvent inclure les investisseurs bien nantis, les investisseurs institutionnels, d'autres fonds d'investissement et d'autres investisseurs.	Aucun
Parts de série PWR	Certains investisseurs bien nantis qui participent à notre Programme Patrimoine privé; la série PWR est conçue pour les investisseurs titulaires d'un REEI Placements Mackenzie.	Offertes exclusivement si vous souscrivez ces parts dans le cadre de votre compte REEI Placements Mackenzie.
Parts des séries PWFB et PWFB5	Certains investisseurs bien nantis qui participent à notre Programme Patrimoine privé; la série PWFB5 est conçue pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel. Ces investisseurs ont habituellement des placements importants dans les Fonds et peuvent inclure les investisseurs bien nantis, les investisseurs institutionnels, d'autres fonds d'investissement et d'autres investisseurs.	Offertes exclusivement si vous négociez avec votre courtier des honoraires de service-conseil, qui sont précisés dans une convention relative aux parts des séries PWFB/PWFB5 conclue avec nous et si votre courtier a conclu avec nous une convention relative au placement de ces parts.
Parts des séries PWX et PWX8	Certains investisseurs bien nantis qui participent à notre Programme Patrimoine privé; la série PWX8 est conçue pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel. Ces investisseurs ont habituellement des placements importants dans les Fonds et peuvent inclure les investisseurs bien nantis, les investisseurs institutionnels, d'autres fonds d'investissement et d'autres investisseurs.	Offertes exclusivement si vous négociez avec votre courtier des honoraires de service-conseil, qui sont précisés dans une convention relative aux parts des séries PWX et PWX8 conclue avec nous.

* Si un employé est le chef des placements ou le gestionnaire de portefeuille principal du Fonds, alors en ce qui concerne les parts de série F, il recevra une remise sur les frais de gestion, comme il est décrit à la rubrique « **Frais de gestion** » du tableau « **Frais et charges payables par les Fonds** ». Ainsi, l'employé ne paiera pas de frais de gestion à l'égard des placements qu'il effectue, mais assumera néanmoins sa quote-part des frais d'administration et des charges du fonds attribuables à l'ensemble des investisseurs de série F.

Critères d'admissibilité associés aux régimes enregistrés administrés par Mackenzie

Vous ne pouvez pas souscrire des parts d'une série d'un de ces Fonds dans un régime enregistré administré par Placements Mackenzie, puisqu'ils sont des Fonds en dollars américains :

- Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie;
- Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie;
- Fonds de revenu à durée ultra-courte en dollars US Mackenzie;
- Fonds mondial de dividendes en dollars US Mackenzie;
- Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement en dollars US Mackenzie Greenchip;
- Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines en dollars US Mackenzie.

De plus, vous ne pouvez pas souscrire de parts d'un Fonds selon le mode de règlement en dollars américains dans un régime enregistré administré par Placements Mackenzie.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Services facultatifs – Régimes enregistrés** » du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les types de régimes qui sont considérés être des régimes enregistrés.

Exigences relatives à la mise de fonds initiale minimale et aux placements subséquents

À l'heure actuelle, il n'y a aucune mise de fonds initiale minimale pour les séries AR et FR. Dans le cas des autres séries, la mise de fonds initiale minimale est indiquée dans le tableau ci-après. **Veuillez prendre note que nous nous réservons le droit d'augmenter, de réduire ou de supprimer l'exigence relative à la mise de fonds initiale minimale applicable à la souscription de titres de toute série des Fonds ou de renoncer à pareille exigence en tout temps.**

Tableau 12 : Exigences relatives à la mise de fonds initiale minimale

Série	Mise de fonds initiale minimale ¹
Parts des séries A, AV, B, C, D, F, FB, FB5, G, GP, I et SC	500 \$
Parts des séries DA et DF	1 000 \$
Parts des séries F5, F8, S5, S8, T5, TV5, T8 et TV8	5 000 \$
Parts des séries PW, PV, PWB, PWFB, PWFB5, PWR, PWT5, PV5, PWT8, PV8, PWX et PWX8	100 000 \$
Parts des séries O et O5	500 000 \$ ²

¹ Pour les Fonds en dollars américains, la mise de fonds minimale est calculée en dollars américains.

² Pour les investisseurs qui sont des particuliers, la mise de fonds minimale est de 5 000 000 \$ dans un Fonds Mackenzie.

Le montant du placement subséquent minimum varie de la façon suivante :

- en ce qui a trait à la série DA et à la série DF, qui sont offertes dans le cadre de notre service d'achats périodiques par sommes fixes en une étape, aucun placement subséquent ne peut être effectué dans un programme d'achats périodiques par sommes fixes existant que vous avez établi dans le cadre de notre service d'achats périodiques par sommes fixes en une étape. Tout placement subséquent de 1 000 \$ ou plus servira plutôt à l'instauration d'un nouveau programme d'achats périodiques par sommes fixes dans le cadre de ce programme;
- en ce qui a trait à toutes les autres séries, les placements subséquents minimums sont de 100 \$ par Fonds, sauf si vous souscrivez des titres par l'intermédiaire d'un programme de prélèvements automatiques, auquel cas le placement ne peut être inférieur à 50 \$ par Fonds.

Nous nous réservons le droit de modifier ou de renoncer à exiger un placement subséquent minimum pour l'acquisition de l'une des séries des Fonds.

Règles sur le regroupement des comptes relativement à la mise de fonds minimale

Dans le but de respecter l'exigence relative à la mise de fonds minimale décrite dans la présente rubrique, chacun des comptes suivants constitue un « **compte admissible** » :

- votre compte;
- un compte de votre conjoint ou d'un membre de la famille qui réside à la même adresse;
- un compte que vous détenez conjointement avec votre conjoint;
- un compte détenu par vos enfants mineurs à charge;
- un compte détenu par une société dont vous ou votre conjoint détenez plus de 50 % des titres de capitaux propres et à l'égard de laquelle vous ou votre conjoint avez une emprise sur plus de 50 % des actions avec droit de vote;
- le ou les comptes du Programme philanthropique Mackenzie pour lequel ou lesquels vous ou un membre de votre famille qui réside à la même adresse que vous agissez comme donateur.

Dans le cas des parts des séries O ou O5, vous pouvez combiner la valeur d'au plus deux comptes admissibles, à l'exception de la valeur de l'un de nos fonds distincts détenue dans ces comptes, pour respecter l'exigence de mise de fonds minimale. Si un tel regroupement fait en sorte que vous respectez l'exigence relative à la mise de fonds initiale minimale, vous pourriez acquérir les titres de ces séries pour n'importe lequel de vos comptes admissibles, pourvu que vous répondiez à toutes les autres exigences d'admissibilité de ces séries. Pour les investisseurs qui sont des particuliers, vous ne pouvez pas combiner la valeur des comptes

admissibles pour satisfaire aux exigences relatives à la mise de fonds initiale minimale pour les parts de série O et de série O5.

Dans le présent prospectus simplifié, les séries PW, PV, PWR, PWB, PWFB, PWFB5, PWT5, PV5, PWT8, PV8, PWX et PWX8 sont collectivement appelées les « **séries Patrimoine privé** ». Dans le cas des séries Patrimoine privé des Fonds, le cas échéant, si vous investissez plus de 100 000 \$ (calculé à la valeur nominale dans le cas des parts des Fonds en dollars américains que vous détenez) dans des parts de Fonds Mackenzie pour vos différents comptes admissibles, nous pouvons ne pas exiger la mise de fonds initiale minimale à l'égard d'une série Patrimoine privé des Fonds. Il vous incombe de vous assurer que votre courtier a connaissance de tous les comptes admissibles qui doivent être liés aux fins de l'admissibilité à la réduction de la mise de fonds initiale minimale. Nous lierons vos comptes admissibles seulement lorsque votre conseiller nous aura communiqué les renseignements concernant vos comptes admissibles. En général, ni Mackenzie ni votre conseiller ne sont individuellement habilités à décider des comptes qui doivent être liés. Mackenzie liera néanmoins automatiquement les comptes appartenant à un particulier si ces comptes sont associés à une adresse identique et à un même numéro de représentant de courtier. Donc, si vous disposez de deux comptes ou plus auprès d'un même conseiller, et pourvu que votre conseiller tienne ces comptes auprès d'un même représentant de courtier, nous lierons automatiquement ces comptes. **Les comptes ne seront pas automatiquement regroupés si vous détenez des Fonds auprès de plus d'un conseiller ou d'un courtier.** Par exemple, si vous détenez également des Fonds dans un compte de courtage réduit, celui-ci ne sera pas automatiquement regroupé à un compte que vous avez auprès de votre conseiller.

Non-respect des exigences relatives à la mise de fonds minimale

Le tableau qui suit précise les échanges ou les rachats auxquels nous pouvons procéder si la valeur marchande de votre placement dans une série devient inférieure à la mise de fonds minimale parce que vous avez fait racheter des parts :

Tableau 13

Si vous avez effectué un placement dans cette série :	Nous pourrions racheter votre placement ou l'échanger contre cette série ¹ :
Séries A, AV, B, C, D, DA, DF, F, F5, F8, FB, FB5, G, GP, I, S5, S8, SC, T5, TV5, T8 ² et TV8 ²	Nous pouvons racheter vos parts, fermer le compte et vous rendre le produit du rachat.
Séries O et O5 ²	Série PWX, si la série est offerte, selon le cas; autrement, série SC ou S5, si la série est offerte; sinon, série A, AV, T5 ou TV5, selon le cas.
Séries PWX et PWX8 ²	Série SC ou S8, si la série est offerte, selon le cas; sinon, série A, AV, T8 ou TV8, si la série est offerte, selon le cas.

Si vous avez effectué un placement dans cette série :	Nous pourrions racheter votre placement ou l'échanger contre cette série ¹ :
Séries PW, PV, PWT5, PV5, PWT8 ² et PV8 ²	Série SC, S5 ou S8, si la série est offerte, selon le cas; sinon, série A, AV, T5, TV5, T8 ou TV8, selon le cas.
Série PWB ²	Série B
Série PWR ²	Série AR
Séries PWFB et PWFB5 ²	Série FB ou FB5, selon le cas.

¹ Pour les Fonds en dollars américains, les montants qui précèdent sont calculés en dollars américains.

² L'échange ou le rachat pourra seulement être traité suivant un préavis de 30 jours de notre part.

Vous devez savoir que le taux des frais de gestion et celui des frais d'administration facturés à l'égard des parts de la série que vous avez échangées peuvent être plus élevés que ceux qui sont facturés à l'égard des parts de la série dans laquelle vous aviez d'abord investi. Vous devriez discuter avec votre conseiller financier ou votre courtier de la possibilité de procéder à d'autres placements dans votre compte pendant la période de préavis afin que le statut de votre placement puisse être maintenu. Nous ne procéderons pas à l'échange ou au rachat de votre placement ni ne vous demanderons d'accroître votre mise de fonds jusqu'à concurrence du montant minimal requis si la mise de fonds du compte s'établit en dessous de ce seuil en raison d'une chute de la VL et non d'un rachat de vos parts.

Vous êtes responsable des conséquences fiscales, des charges et des pertes découlant, le cas échéant, du rachat de parts d'un Fonds lorsque nous exerçons notre droit d'échange ou de rachat de vos parts.

Non-respect des critères d'admissibilité

Le tableau qui suit précise les échanges que nous pouvons traiter si vous n'êtes plus autorisé à détenir des parts des séries D, DF, F, F5, F8, FB, FB5, PWFB ou PWFB5 parce que, selon le cas, vous ne participez plus à un programme de comptes intégrés ou de services tarifés que le courtier parraine, vous ne versez plus d'honoraires de service-conseil négociés à votre courtier ou vous ne détenez plus vos parts par l'intermédiaire de comptes de courtage réduit.

Tableau 14

Si vous avez effectué un placement dans cette série :	Nous pourrions échanger votre placement contre cette série :
Série D, F, FB ou PWFB	Série SC, si la série est offerte; sinon, série A, AV, B ou C, selon le cas
Série DF	Série DA
Série F5, FB5 ou PWFB5	Série S5, si la série est offerte; sinon, série T5 ou TV5, selon le cas
Série F8	Série S8, si la série est offerte; sinon, série T8 ou TV8, selon le cas

Si vous n'êtes plus admissible à un REEI Placements Mackenzie et n'êtes donc plus autorisé à détenir des parts de série AR, nous pouvons racheter vos parts et transférer le produit payable au bénéficiaire. Si une demande de transfert du produit net (déduction faite du montant de retenue) à un autre type de compte est reçue, les parts de série AR seront rachetées et le produit sera transféré à la série SC du Fonds (si la série est offerte, ou aux séries A, B ou C) au nom du bénéficiaire. Le montant de retenue correspond au montant total des subventions et des obligations reçues du gouvernement au cours des 10 dernières années. Si vous demandez un rachat avant cette période, le montant de retenue doit être remboursé au gouvernement.

En ce qui concerne les parts de série G, si vous ne participez plus à un régime collectif ou que votre courtier ne veut plus vendre des parts de cette série, vous ne pourrez plus souscrire de parts de cette série ni échanger des parts contre d'autres parts de série G. En ce qui concerne les parts de série I, si vous ne participez plus à un régime collectif admissible, vous ne pourrez plus souscrire de parts de cette série ni échanger des parts contre d'autres parts de série I.

Vous êtes responsable des conséquences fiscales, des charges et des pertes découlant, le cas échéant, du rachat de parts d'un Fonds lorsque nous exerçons notre droit d'échange ou de rachat de vos parts.

Modification des exigences relatives à la mise de fonds minimale ou des critères d'admissibilité des séries

Nous pouvons modifier à tout moment les exigences relatives à la mise de fonds minimale ou les conditions d'admissibilité applicables aux investisseurs éventuels des différentes séries de parts.

Nous pouvons racheter vos parts, sans préavis, si nous jugeons, à notre appréciation :

- que vous effectuez des opérations à court terme inappropriées ou excessives;
- que vous êtes devenu un résident, au sens des lois sur les valeurs mobilières ou des lois fiscales applicables, d'un territoire étranger où le fait de résider à l'étranger peut avoir une incidence défavorable sur le plan juridique, réglementaire ou fiscal pour un Fonds;
- qu'il est dans l'intérêt du Fonds de le faire.

Vous êtes responsable des conséquences fiscales, des charges et des pertes subies, le cas échéant, associées au rachat de parts d'un Fonds lorsque nous exerçons notre droit d'échange ou de rachat de vos parts.

Séries donnant droit à un revenu régulier

Certaines séries (chacune, une « **série assortie d'une distribution à taux fixe** ») conviennent particulièrement aux investisseurs qui désirent toucher des liquidités mensuelles régulières. Chaque série assortie d'une distribution à taux fixe offerte par un Fonds est identifiée par un astérisque (*) dans le tableau « **Détails du fonds** » dans la partie B.

Pour chaque série assortie d'une distribution à taux fixe, le montant de la distribution mensuelle correspondra à la VL par part de la série en question au dernier jour de l'année civile précédente (ou à la date

de création de la série, si la série a été créée pendant l'année civile en cours), multipliée par le taux de distribution applicable à cette série et divisée par 12. **Les taux de distribution peuvent être rajustés à l'occasion à notre appréciation. Vous devez savoir que le taux de distribution peut être supérieur au taux de rendement du Fonds ou au rendement de son portefeuille.**

Les distributions mensuelles que vous recevez à l'égard d'une série assortie d'une distribution à taux fixe seront réinvesties, sans frais, dans des parts additionnelles de la série en question, à moins que vous n'ayez choisi à l'avance de les recevoir en espèces. Vous pouvez personnaliser le montant de la distribution mensuelle que vous recevez en espèces en participant à notre service de remboursement flexible. Vous ne pouvez choisir de recevoir ces distributions en espèces si vous détenez vos parts dans un régime enregistré administré par Placements Mackenzie, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées à partir du CELI. Les parts des Fonds que vous obtenez suivant le réinvestissement de distributions sur des parts d'une série assortie d'une distribution à taux fixe peuvent faire l'objet de frais de rachat si vous avez souscrit les parts du Fonds selon le mode de souscription avec frais d'acquisition différés (défini ci-après). Le taux des frais de rachat applicable dépendra de la date initiale à laquelle vous avez souscrit les parts de la série assortie d'une distribution à taux fixe en question. Veuillez vous reporter aux rubriques « **Souscription de parts des Fonds** », « **Vente de parts des Fonds** » et « **Échange de parts des Fonds** » ci-après pour obtenir plus de renseignements concernant le mode de souscription avec frais d'acquisition différés.

Opérations à court terme

Nous avons adopté des politiques et des méthodes conçues pour déceler et prévenir les opérations à court terme inappropriées ou excessives.

Par opération à court terme inappropriée, nous entendons la souscription et le rachat de titres, y compris l'échange de titres entre les Fonds Mackenzie, effectués dans les 30 jours et qui, de notre avis, peuvent être préjudiciables aux investisseurs des Fonds, car on vise ainsi à profiter du fait que le prix des titres des Fonds est fixé dans d'autres fuseaux horaires ou que des titres non liquides ne sont pas négociés souvent.

Par opérations à court terme excessives, nous entendons la souscription et le rachat de titres (y compris l'échange de titres entre les Fonds Mackenzie) effectués de façon si fréquente sur une période de 30 jours que, selon nous, cela peut être préjudiciable aux investisseurs des Fonds.

Les opérations à court terme inappropriées d'investisseurs qui ont recours à une pratique de synchronisation du marché peuvent nuire aux investisseurs d'un Fonds qui n'ont pas recours à une telle pratique en réduisant la VL de leurs parts de ce Fonds. Les opérations à court terme inappropriées et excessives peuvent faire en sorte qu'un Fonds maintienne un niveau anormalement élevé de liquidités ou que son taux de rotation des titres en portefeuille soit anormalement élevé, ce qui, dans les deux cas, est susceptible de réduire le rendement de ce Fonds.

Toute opération qui, selon nous, constitue une opération à court terme inappropriée entraînera des frais de 2 %. Toute opération qui,

selon nous, dénote une habitude d'opérations à court terme excessives entraînera des frais de 1 %. Les frais facturés seront versés au Fonds.

Nous prendrons en outre toute autre mesure que nous jugerons appropriée pour nous assurer que de telles opérations ne se répéteront pas. Ces mesures pourraient comprendre notamment la transmission d'un avis à l'investisseur, l'inscription de l'investisseur ou du compte sur une liste de surveillance, de même que le rejet des ordres de souscription si l'investisseur tente encore d'effectuer de telles opérations et, ultimement, la fermeture du compte.

Pour déterminer si une opération à court terme est inappropriée ou excessive, nous tiendrons compte de différents facteurs, dont les suivants :

- un changement légitime de la situation ou des intentions de placement de l'investisseur;
- les imprévus de nature financière;
- la nature du Fonds Mackenzie visé;
- les habitudes de négociation antérieures;
- les circonstances inhabituelles sévissant sur le marché;
- l'évaluation des incidences négatives sur le Fonds Mackenzie et sur nous.

Aucuns frais d'opérations à court terme ne seront facturés si le rachat (ou l'échange) :

- porte sur des titres de fonds du marché monétaire ou de fonds similaires. Ces fonds ne comportent pas de frais d'opérations à court terme parce qu'ils sont peu susceptibles d'être exposés aux effets négatifs des opérations à court terme. Actuellement, ce groupe comprend les Fonds qui suivent. Toutefois, nous pouvons ajouter ou supprimer des Fonds de cette liste à n'importe quel moment, sans préavis :
 - Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie;
 - Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie;
 - Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US Mackenzie;
- porte sur des titres d'un Fonds sous-jacent et est demandé par un Fonds dans le cadre d'un programme de fonds de fonds ou de tout autre programme analogue;
- se fait dans le cadre de programmes de répartition de l'actif, à l'exception des rééquilibrages manuels offerts par notre service de rééquilibrage automatique;
- se fait dans le contexte de programmes de retraits systématiques (seulement pour les comptes non enregistrés et les CELI);
- porte sur des parts reçues au réinvestissement des revenus ou d'autres distributions;

- est effectué pour acquitter les frais de gestion ou d'administration, les charges opérationnelles, les charges du fonds et/ou les honoraires des conseillers afférents aux parts des séries FB, FB5, O, O5, PWFB, PWFB5, PWX ou PWX8;
- est effectué pour acquitter les frais du Programme philanthropique Mackenzie;
- constitue un rééquilibrage automatique de vos avoirs dans le cadre de notre service de rééquilibrage automatique qui n'entraînera pas, peu importe les circonstances (à l'exception d'un rééquilibrage manuel), l'imposition de frais pour opérations à court terme;
- est déclenché par un rééquilibrage du portefeuille au sein d'un portefeuille modèle discrétionnaire ou d'un autre produit de placement similaire détenu par plusieurs comptes clients discrétionnaires individuels gérés par un gestionnaire de portefeuille autorisé à effectuer des opérations discrétionnaires pour le compte de ses clients (les « **instruments de placement discrétionnaires** »). Votre courtier ou votre conseiller financier doit déterminer si vos comptes respectent les conditions requises et nous en informer avant l'exécution de l'opération pour que nous puissions renoncer aux frais d'opérations à court terme.

Nous, les Fonds Mackenzie ou les tiers assujettis aux accords ci-dessus ne recevons aucune rémunération ou autre contrepartie découlant de ces accords. Sauf disposition contraire dans le présent document, nous n'avons conclu aucun accord avec d'autres entités (y compris d'autres fonds) qui permettrait à ces entités d'effectuer des opérations à court terme.

Dans notre évaluation de ce type d'opérations, nous chercherons toujours à protéger vos intérêts. Les opérations à court terme inappropriées ou excessives peuvent nuire à vos intérêts et à la gestion des placements des Fonds Mackenzie du fait, notamment, qu'elles peuvent diluer la valeur des parts des Fonds Mackenzie, compromettre l'efficacité de la gestion du portefeuille des Fonds Mackenzie et entraîner une augmentation des frais de courtage et d'administration.

Nous verrons activement à surveiller les opérations effectuées sur nos fonds afin de déceler et de prévenir les opérations à court terme inappropriées ou excessives, mais nous ne pouvons pas garantir que ces opérations seront complètement éliminées. Par exemple, certaines institutions financières peuvent offrir au public des produits d'investissement de rechange composés, en totalité ou en partie, des parts de Fonds Mackenzie. Ces institutions peuvent ouvrir des comptes auprès de nous au nom de différents investisseurs dont l'identité et les opérations ne sont habituellement pas enregistrées dans le système de notre agent des transferts.

Nous nous réservons le droit de restreindre, de rejeter ou d'annuler, sans préavis, tout ordre de souscription ou d'échange, y compris toute opération à court terme que nous jugeons inappropriée ou excessive.

Souscription de parts des Fonds

Vous pouvez souscrire des parts des Fonds ou demander un échange par l'intermédiaire de votre conseiller financier ou courtier. Vous pouvez faire racheter les parts des Fonds par notre intermédiaire ou l'intermédiaire de votre conseiller financier ou courtier. Le conseiller financier ou courtier que vous choisissez est votre mandataire; il vous fera des recommandations de placement qui correspondent à votre tolérance au risque et à vos objectifs de rendement et passera des ordres de souscription, d'échange et de rachat pour votre compte. Nous ne sommes pas responsables des recommandations que vous fait votre conseiller financier et nous sommes autorisés à nous fier aux directives que nous aura transmises votre conseiller financier ou votre courtier, de façon électronique ou autre, sans les valider auprès de vous.

Si nous recevons votre ordre avant 16 h (heure de Toronto) un jour où la Bourse de Toronto (la « **TSX** ») est ouverte (un « **jour de bourse** »), nous le traiterons selon la VL calculée plus tard ce jour-là. Autrement, nous le traiterons selon la VL calculée le jour de bourse suivant. Nous pouvons traiter les ordres de souscription avant cela, si la TSX ferme plus tôt. (Les ordres reçus après une fermeture prématurée seront traités le jour de bourse suivant.)

Nous calculons la VL de chacun des Fonds à la fermeture de la TSX, chaque jour de bourse. Nous calculons une VL distincte pour chaque série de parts de chacun des Fonds en :

- **additionnant** la quote-part des liquidités, des titres en portefeuille et de tous les autres actifs du Fonds attribués à cette série;
- **soustrayant** les dettes applicables à cette série de parts (ce qui comprend la quote-part des dettes communes attribuables à cette série et les dettes attribuables directement à la série);
- **divisant** l'actif net par le nombre total de parts de cette série détenues par les investisseurs.

Nous devons recevoir les documents appropriés et le paiement pour les parts souscrites le jour de bourse qui suit votre ordre de souscription. Nous sommes en droit de refuser tout ordre de souscription, mais seulement si nous le faisons au plus tard un (1) jour après l'avoir reçu. En cas de refus d'un ordre, nous rendrons immédiatement à votre courtier tous les fonds qui l'accompagnaient, sans intérêts.

Si nous avons reçu votre paiement, mais que les documents qui l'accompagnent sont incomplets, nous investirons la somme dans des parts de série SC du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie, à moins que votre compte ne soit un REEI Placements Mackenzie, auquel cas nous investirons cette somme dans des parts de série AR du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie.

Une fois que nous aurons été informés du nom du ou des Fonds que vous avez sélectionnés et reçu vos instructions en bonne et due forme, ce placement sera alors échangé contre des titres du ou des Fonds que vous aurez choisis, sans frais supplémentaires, à la VL de ce ou de ces Fonds à la date de l'échange.

Chacune des séries de chaque Fonds est offerte selon le **mode de souscription avec frais d'acquisition**, aux termes duquel vous pouvez être tenu de verser à votre courtier des frais d'acquisition négociables.

Avant le 1^{er} juin 2022, les parts des séries A, AR, B, C, DA, GP, T5 ou T8 étaient également offertes selon un autre mode de souscription (le « **mode de souscription avec frais d'acquisition différés** », également désigné le « **mode de souscription avec frais de rachat** ») (à l'exception de ce qui est indiqué ci-après). Le **mode de souscription avec frais de rachat** est celui dans le cadre duquel nous verserons un courtage fixe à votre courtier, pour votre compte, lorsque vous souscrivez des titres, et vous pouvez être tenu de payer des frais pour nous rembourser ce courtage, si vous faites racheter vos titres au cours des sept (7) années suivantes.

Veillez noter que le mode de souscription avec frais d'acquisition différés n'est plus offert pour les nouvelles souscriptions de titres des séries des Fonds. Cependant, les échanges de parts d'un Fonds Mackenzie antérieurement achetées selon ce mode de souscription avec frais d'acquisition différés contre des parts des autres Fonds Mackenzie assorties du même mode de souscription sont disponibles et continueront d'être offerts jusqu'à l'expiration du calendrier de rachat.

Le tableau ci-après indique les options de souscription offertes par série à des fins d'échange par les investisseurs qui détiennent des parts avec frais d'acquisition différés.

Tableau 15

Série	SFA ¹	SFR
A, AV, AR, B, GP, T5, TV5, T8 et TV8	✓*	✓
DA	✓	✓
Toutes les autres séries	✓	

* Certains Fonds offrent des parts de série SC selon le mode de souscription avec frais d'acquisition. Lorsqu'un Fonds offre des parts de série SC selon le mode de souscription avec frais d'acquisition, il n'offrira pas de parts de série A selon le mode de souscription avec frais d'acquisition puisque la souscription de parts de série SC selon le mode de souscription avec frais d'acquisition est une option à frais réduits. Pour la même raison, les Fonds qui offrent des parts de série S5 selon le mode de souscription avec frais d'acquisition n'offrent pas de parts de série T5 selon ce mode de souscription et les Fonds qui offrent des parts de série S8 selon le mode de souscription avec frais d'acquisition n'offrent pas de parts de série T8 selon ce mode de souscription.

¹ Les titres des Fonds alternatifs ne sont offerts que selon le mode de souscription avec frais d'acquisition.

Vente de parts des Fonds

Vous pourriez être tenu de payer des frais de rachat à l'égard des parts des séries A, AV, AR, B, DA, GP, T5, TV5, T8 ou TV8 que vous avez souscrites selon le mode de souscription avec frais d'acquisition différés qui figure dans le tableau qui précède. Les frais de rachat correspondent à un pourcentage de la valeur de votre placement au moment du rachat et les pourcentages sont dégressifs, selon les taux des frais de rachat indiqués à la rubrique « **Mode de souscription avec frais de rachat** » du tableau « **Frais**

et charges directement payables par vous », qui se trouve à la rubrique « **Frais** » du présent document.

Nous pouvons renoncer à ces frais de rachat à notre appréciation, dans les cas suivants :

- les frais sont engagés en raison de circonstances personnelles imprévues et extraordinaires se rapportant au règlement d'une succession;
- vous faites racheter vos parts de série AR parce que vous n'êtes plus admissible à un REEI Placements Mackenzie ou parce que vous êtes décédé et que le produit intégral du rachat est utilisé pour souscrire une série différente d'un Fonds selon le mode de souscription avec frais d'acquisition.

Si vous faites racheter des parts des séries A, AV, AR, B, DA, GP, T5, TV5, T8 ou TV8 qui ont été souscrites selon le mode de souscription avec frais d'acquisition différés et qui ont été échangées contre des titres d'un autre Fonds Mackenzie, le taux de frais de rachat applicable est établi en fonction de la date à laquelle les parts initiales ont été souscrites, afin de réduire vos frais de rachat. Si, toutefois, vous faites racheter des parts de série AR souscrites selon le mode de souscription avec frais d'acquisition différés au moyen d'un régime de placement à intervalles réguliers (comme un PPA), et que vos parts de série AR ont été échangées contre une autre série, actuellement, le taux des frais de rachat peut être déterminé sur une base annuelle de sorte que, chaque année où vous étiez propriétaire de la série initiale, nous pouvons présumer que la date de votre première souscription de la série au cours de cette année est la « date de souscription initiale » de toutes les séries souscrites au cours d'une telle année.

Si vous détenez des parts des séries A, AV, B, T5, TV5, T8 ou TV8 qui ont été souscrites selon le mode de souscription avec frais d'acquisition différés (et si ces parts n'ont pas été souscrites dans le cadre de notre Programme philanthropique), nous les échangerons automatiquement contre des parts assorties du mode de souscription avec frais d'acquisition du même Fonds, le deuxième vendredi du mois suivant l'expiration du délai prévu dans le calendrier de rachat, sous réserve de certaines exceptions décrites dans le paragraphe suivant. Dans tous les cas où nous échangerons vos titres contre des titres de la même série, vos frais de gestion demeureront inchangés. Si, à l'expiration de votre calendrier de rachat, vous préférez que ces parts soient échangées contre des parts d'une série à services tarifés, vous pouvez utiliser notre **programme d'échange systématique entre des séries avec frais d'acquisition différés et des séries à services tarifés**. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Services facultatifs** » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements sur ce service.

Pour les séries de certains Fonds mentionnées dans le tableau 16 ci-après qui n'offrent pas le mode de souscription avec frais d'acquisition différés ni le mode de souscription avec frais d'acquisition, nous échangerons vos titres contre des titres assortis du mode de souscription avec frais d'acquisition d'une série différente du même Fonds, le deuxième vendredi du mois suivant l'expiration du délai prévu dans le calendrier de rachat. Dans tous les cas où nous échangerons vos titres contre des titres d'une série

différente du même Fonds, vos frais de gestion seront réduits. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Frais** » du présent document.

Tableau 16

Fonds	Série assortie du mode de souscription avec frais d'acquisition différés	Série assortie du mode de souscription avec frais d'acquisition
Fonds canadien d'obligations Mackenzie Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie Fonds toutes obligations Chine Mackenzie ChinaAMC Fonds de revenu à taux variable Mackenzie Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie Fonds de revenu à durée ultra-courte en dollars US Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	A	SC
Fonds de titres à revenu fixe de sociétés mondiales Mackenzie Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	A T5	SC S5
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie	A T8	SC S8

Advenant un échange automatique par lequel vous obtenez des titres assortis du mode de souscription avec frais d'acquisition, la commission de suivi versée à votre courtier correspondra à celle indiquée à la rubrique « **Rémunération du courtier** » du présent document. Veuillez noter que la commission de suivi facturée pour l'échange, comme il est indiqué à la rubrique « **Rémunération du courtier** », aurait de toute façon augmenté puisque, en règle générale, la commission de suivi augmente automatiquement une fois écoulé le délai prévu dans le calendrier de rachat pour s'établir au montant équivalent de la commission de suivi versée à l'égard du mode de souscription avec frais d'acquisition du Fonds applicable.

Nous effectuerons cet échange sans frais.

Si vous avez initialement souscrit vos titres assortis de frais d'acquisition différés selon le mode de règlement en dollars américains et que vos titres font l'objet d'un échange automatique contre des titres assortis de frais d'acquisition, vous continuerez à détenir vos titres selon le mode de règlement en dollars américains après l'échange automatique. Veuillez vous reporter à la sous-rubrique « **Mode de règlement en dollars américains** » de la

rubrique « **Services facultatifs** » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements sur ce service.

Si vous êtes un porteur de titres des séries A, AV, AR, B, DA, GP, T5, TV5, T8 ou TV8 d'un Fonds souscrits selon le mode de souscription avec frais d'acquisition différés, vous pouvez faire racheter, chaque année civile, sans payer de frais de rachat (le « **rachat sans frais** »), à concurrence des proportions suivantes :

- jusqu'à 10 % de la valeur marchande des titres d'un Fonds que vous déteniez le 31 décembre de l'année civile précédente; plus
- jusqu'à 10 % du coût des titres de ces séries de ce Fonds que vous avez souscrits au cours de l'année civile avant la date de l'ordre de rachat; moins
- toute distribution en espèces provenant du Fonds que vous avez reçue sur des titres de ces séries au cours de l'année.

Si la somme des rachats sans frais et des distributions en espèces reçues est supérieure à ce qui est prévu aux termes du régime de rachat sans frais au cours d'une année donnée, l'excédent sera reporté pour réduire le montant prévu aux termes de ce régime l'année suivante. Vous ne pouvez reporter toute partie inutilisée du régime de rachat sans frais sur une année ultérieure. Certains investisseurs ne sont pas admissibles au régime de rachat sans frais s'ils ont échangé contre des titres des Fonds des titres d'autres Fonds Mackenzie qui ne sont pas assortis d'un droit de rachat sans frais. Veuillez consulter le prospectus simplifié des Fonds Mackenzie souscrits à l'origine pour déterminer si vous êtes admissible. Pour savoir si vous avez droit au régime de rachat sans frais, veuillez consulter le prospectus simplifié des Fonds Mackenzie dont vous avez souscrit des titres initialement ou poser la question à votre conseiller financier ou courtier.

Le mode de souscription que vous choisissez a une incidence sur les frais d'acquisition que vous paierez ou que nous paierons à votre courtier, le cas échéant, et sur le montant de toute commission ou de toute autre rémunération que nous lui versons. Veuillez vous reporter aux tableaux à la rubrique « **Frais** » ainsi qu'à la rubrique « **Rémunération du courtier** » du présent document.

Nous appliquons les principes suivants pour réduire les frais de rachat imposés à l'égard des parts des séries assorties d'une distribution à taux fixe que vous avez souscrites aux termes du mode de souscription avec frais d'acquisition différés :

- nous traiterons toujours en premier lieu toute partie inutilisée du régime de rachat sans frais;
- nous rachèterons ensuite les parts que vous avez souscrites en premier lieu;
- nous attribuerons aux parts que vous avez acquises dans le cadre d'un réinvestissement automatique des distributions effectuées par le Fonds la même date d'émission que les parts faisant l'objet du paiement des distributions;

- nous attribuerons aux parts que vous avez échangées contre des parts assorties du même mode de souscription, la même date d'émission que les parts que vous déteniez avant l'échange. Si l'échange n'est pas effectué contre des parts acquises selon le même mode de souscription, les parts échangées porteront la date de l'échange.

Le montant que vous recevrez pour votre ordre de rachat est fondé sur la prochaine VL du Fonds pour la série de parts qui est établie après la réception en bonne et due forme de votre ordre de rachat. Votre ordre de rachat doit être fait par écrit ou, si vous avez conclu une entente avec votre courtier, par un moyen électronique, par l'intermédiaire de votre courtier. Si vous possédez un certificat de titres, vous devez le présenter au moment de faire votre demande de rachat. Afin de vous protéger contre les fraudes, les rachats qui dépassent un certain montant en dollars nécessitent l'aval de votre signature sur l'ordre de rachat et, le cas échéant, sur le certificat, par une banque, une société de fiducie, un membre d'une bourse reconnue ou tout autre organisme que nous jugeons satisfaisant.

Il peut parfois être plus rapide de nous téléphoner directement pour soumettre un ordre de rachat portant sur votre compte Placements Mackenzie. Nos numéros de téléphone sont le **1 800 387-0615** (service en français) ou le **1 800 387-0614** (service en anglais). Votre conseiller financier peut vous remettre notre formulaire de demande du service de rachat téléphonique. Le service de rachat téléphonique ne peut pas être utilisé pour le rachat des parts d'un des Fonds détenues dans un régime enregistré ou dans des comptes établis au nom de votre courtier ou d'un autre intermédiaire. Nous vous recommandons de toujours consulter votre conseiller financier avant de communiquer un ordre de rachat. Le produit de votre rachat sera transféré électroniquement à votre compte bancaire. Aucuns frais ne s'appliquent à l'utilisation du service de rachat téléphonique.

Si vous procédez à plus d'un rachat à la fois, vos ordres de rachat seront traités selon leur ordre de réception. Les ordres de rachat portant sur des transferts provenant de régimes enregistrés ou vers de tels régimes peuvent ne se réaliser qu'au moment où toutes les modalités administratives concernant les régimes enregistrés auront été exécutées.

Si nous ne recevons pas tous les documents nécessaires pour racheter vos titres dans les dix (10) jours de bourse suivant la date du rachat, aux termes des lois sur les valeurs mobilières, ce dixième (10^e) jour de bourse, nous devons souscrire le même nombre de parts que celui que vous avez fait racheter. Nous affecterons votre produit de rachat au paiement de ces parts. Si la VL par part a diminué depuis la date du rachat, le Fonds doit conserver l'excédent. Si la VL par part a augmenté depuis cette date, vous ou votre courtier serez tenus de verser au Fonds la différence, plus tous les frais supplémentaires relatifs au traitement de l'ordre de rachat. Votre courtier pourrait exiger que vous payiez ce montant, si vous avez fait échouer l'ordre de rachat.

Si la valeur marchande de votre placement ne remplit plus la condition relative à la mise de fonds minimale requise parce que vous avez fait racheter des parts, nous pouvons, à notre discrétion, racheter vos parts, fermer votre compte et vous retourner le produit de rachat.

Nous ne rachèterons pas vos parts si leur valeur tombe en deçà de la mise de fonds minimale exigée par suite d'une baisse de la VL par part plutôt qu'en raison d'un rachat de vos parts.

Dans des circonstances exceptionnelles, nous pourrions ne pas être en mesure de traiter votre ordre de rachat. Cette situation risque le plus de se produire en cas de suspension des opérations à des bourses de valeurs, d'options ou sur un marché de contrats à terme où plus de 50 % en valeur des actifs du Fonds sont cotés et si les titres du portefeuille de ce Fonds ne peuvent être négociés à aucune autre bourse qui offre une solution de rechange raisonnablement pratique pour ce dernier. Pendant ces périodes, aucun titre du Fonds touché ne pourra non plus être émis ni échangé. Aux fins de parvenir à cette détermination, le Fonds sera réputé détenir directement les parts détenues par tout Fonds sous-jacent dont le Fonds détient les parts.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Incidences fiscales** » pour obtenir de plus amples renseignements sur les incidences fiscales fédérales canadiennes qui peuvent découler d'un rachat de votre placement dans un Fonds.

Échange de parts des Fonds

Par l'intermédiaire de votre courtier, vous pouvez procéder à des échanges entre des parts d'une série d'un Fonds offertes en vente ou encore échanger des parts d'un Fonds contre des parts d'un autre Fonds Mackenzie, sous réserve de l'exception suivante :

- si vous détenez vos parts dans un REEI Placements Mackenzie, vous ne pouvez échanger vos parts de série AR que contre des parts de série AR d'un autre Fonds et vous ne pouvez échanger vos parts de série FR que contre des parts de série FR d'un autre Fonds.

Vous pouvez échanger des titres d'un Fonds Mackenzie libellé en dollars canadiens contre des titres d'un Fonds en dollars américains. Dans un tel cas, une conversion entre les deux devises est effectuée au taux de change publié à la clôture des marchés nord-américains. Ce taux est utilisé pour établir le nombre de parts des Fonds en dollars américains qui vous seront émises suivant l'échange. Vous pouvez également échanger des parts d'un Fonds en dollars américains contre des parts d'un autre Fonds qui n'est pas un Fonds en dollars américains. Dans un tel cas, la conversion entre les deux devises mentionnée précédemment est effectuée. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Mode de souscription en devise** » du présent document pour obtenir des renseignements sur les souscriptions de parts des Fonds en dollars américains.

Vous pouvez également effectuer des échanges entre des parts souscrites selon des modes de souscription différents, conformément à nos politiques et procédures. **Sachez cependant que si vous le faites, vous pourriez devoir payer des frais d'acquisition ou de rachat supplémentaires.**

En ce qui concerne les parts souscrites selon le mode de souscription avec frais de rachat, vous pouvez envisager d'en échanger un nombre d'une valeur correspondant au montant annuel prévu par le régime de rachat sans frais contre des parts d'un Fonds régis par le mode de souscription avec frais d'acquisition afin de ne pas perdre ce droit, étant donné que le montant annuel prévu par le régime de rachat sans frais ne peut pas être reporté aux années suivantes. Nous n'échangerons des titres régis par le régime de

rachat sans frais contre des titres régis par le mode de souscription avec frais d'acquisition que si nous avons reçu des directives précises à ce sujet. Aucun échange ne sera effectué automatiquement.

Votre courtier touche une commission de suivi plus élevée sur les parts souscrites selon le mode de souscription avec frais d'acquisition et, dans la plupart des cas, touchera une commission de suivi plus élevée si vous échangez des parts souscrites selon le mode de souscription avec frais de rachat contre des parts d'une autre série. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Commissions de suivi** » du présent document.

Nous avons créé la série DA et la série DF pour le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie afin de vous aider à effectuer des placements dans d'autres Fonds au fil du temps au moyen de notre service d'achats périodiques par sommes fixes en une étape. Il est possible d'effectuer des échanges et des rachats partiels de titres des séries DA et DF; toutefois, cela pourrait réduire la durée de votre période initiale d'APSF en une étape de 52 semaines. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Services facultatifs** » du présent document pour obtenir une description complète de ce service.

Nous avons créé les parts de série GP pour le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie afin de vous aider à effectuer des placements au moyen de notre service rééquilibrage automatique. En signant notre formulaire d'acceptation du client SRA lorsque vous souscrivez des parts de série GP du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie, vous nous avez donné ordre, le jour ouvrable suivant votre souscription (et sous réserve de la réception d'une annexe A signée accompagnant votre formulaire d'acceptation du client SRA Mackenzie, le cas échéant), d'échanger automatiquement les parts de série GP contre des parts des Fonds, et s'il y a lieu, d'autres Fonds Mackenzie, constituant votre portefeuille, selon vos critères de répartition cible. Par « **jour ouvrable** », on entend un jour où un Fonds peut accepter des ordres de souscription ou de rachat de parts. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Services facultatifs** » du présent document pour obtenir une description complète de ce service.

Le tableau suivant indique quels sont les échanges imposables dans votre situation si vous détenez vos parts à l'extérieur d'un régime enregistré. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Incidences fiscales** » pour obtenir de plus amples renseignements sur les incidences fiscales fédérales canadiennes qui peuvent découler d'un échange ou d'un rachat de vos parts dans un Fonds.

Tableau 17

Type d'échange	Imposable	Non imposable
Des titres d'une série ou d'un mode de souscription à des titres d'une autre série ou d'un autre mode de souscription du même Fonds		☑
Tous les autres échanges	☑	

Mode de souscription en devise

Les Fonds en dollars américains procèdent à toutes leurs opérations en dollars américains. Ils calculent également leur VL par part en dollars américains.

Vous pouvez utiliser des dollars canadiens pour souscrire des titres d'un Fonds en dollars américains. Dans un tel cas, vous recevez le nombre de parts du Fonds en dollars américains établi au moyen du taux de change publié à la clôture des marchés nord-américains le jour auquel votre ordre nous est transmis.

Les distributions et rachats en espèces en dollars américains sont versés par chèque.

SERVICES FACULTATIFS

Les Fonds en dollars américains ne sont pas admissibles aux services facultatifs suivants : le service d'achats périodiques par sommes fixes, le service de rééquilibrage automatique, le service d'architecture ouverte, le service d'achats périodiques par sommes fixes en une étape, le service d'architecture de portefeuille, les programmes de prélèvements automatiques et le programme de transferts systématiques.

Les Fonds alternatifs ne sont pas admissibles aux services facultatifs suivants : le service de remboursement flexible et le mode de règlement en dollars américains.

Service de remboursement flexible

Si vous possédez des parts d'une série assortie d'une distribution à taux fixe, vous pouvez participer à notre service de remboursement flexible, qui vous permettra de personnaliser les distributions en espèces mensuelles régulières que vous recevez sur ces parts.

Afin de participer au service de remboursement flexible, vous devez d'abord nous soumettre un formulaire dans lequel vous préciserez les parts de la série assortie d'une distribution à taux fixe dont vous êtes propriétaire et la tranche des distributions mensuelles régulières versées sur ces parts que vous souhaitez recevoir en espèces. Toute distribution qui ne vous est pas versée en espèces sera automatiquement réinvestie.

Programme philanthropique

Notre programme philanthropique (le « **Programme** ») constitue un fonds à vocation arrêlée par le donateur que nous avons créé de concert avec la Fondation de philanthropie stratégique (la « **Fondation** »), organisme à but non lucratif.

Les particuliers et les entités ayant octroyé un don irrévocable au Programme (les « **donateurs** ») tireront profit des avantages de participer au Programme et d'ouvrir un compte Programme philanthropique Mackenzie, qui est un compte à vocation arrêlée par le donateur ouvert par la Fondation dans le cadre du Programme (un « **compte** »). Le compte reçoit le produit des dons du donateur, l'investit dans un Fonds Mackenzie admissible (un « **Fonds Mackenzie admissible** ») et verse, pendant un certain nombre d'années, des subventions à des organismes de bienfaisance désignés par le donateur ou à d'autres organismes admissibles (les « **organismes admissibles** »). Le donateur recevra un reçu

fiscal pour le « montant admissible » du don accepté. Veuillez vous reporter au guide du programme pour un supplément d'information.

Bien que la Fondation ait pleins pouvoirs sur les actifs du programme, elle suivra généralement les recommandations du donateur (ou des personnes qu'il a désignées) quant au choix du nom du compte, du conseiller, des Fonds Mackenzie admissibles dans lesquels seront effectués les placements, des organismes admissibles auxquels seront versées les subventions annuelles, ainsi qu'à la façon dont le compte sera géré après le décès du donateur. Les actifs d'un compte seront en tout temps investis dans un seul Fonds Mackenzie admissible.

Pour ouvrir un compte, un don d'au moins 10 000 \$ (sous forme d'espèces, de parts ou de polices d'assurance, ou d'une combinaison de ces derniers) doit être remis à la Fondation. Les dons subséquents déposés dans le compte doivent être d'au moins 500 \$. Une fois que le produit d'un don sera déposé dans le compte, la Fondation l'investira généralement dans le Fonds Mackenzie admissible désigné par le donateur. Ces montants peuvent être réduits à notre appréciation.

Les donateurs, aidés de leur conseiller financier, peuvent recommander le Fonds Mackenzie admissible dans lequel ils souhaitent que les placements soient effectués. Les donateurs peuvent modifier leurs recommandations en tout temps.

Chacun des comptes se verra facturer des « **frais afférents au Programme** » qui comprennent les frais d'administration d'activités de bienfaisance d'au plus 0,55 % par année. Des charges opérationnelles propres aux comptes peuvent également leur être facturées. Chaque semestre, nous débitons automatiquement les comptes des frais afférents au programme. La Fondation se réserve le droit de modifier les frais afférents au programme suivant un préavis adéquat.

Votre conseiller financier peut vous fournir des renseignements supplémentaires sur le programme. De plus amples renseignements sur les frais facturés aux comptes dans le cadre de ce programme sont présentés à la rubrique « **Frais associés au Programme philanthropique Mackenzie** » dans le tableau « **Frais et charges directement payables par vous** » à la rubrique « **Frais** » du présent document.

Service d'achats périodiques par sommes fixes

Notre service d'achats périodiques par sommes fixes (l'« **APSF** ») consiste en une méthode systématique vous permettant d'investir dans un ou plusieurs Fonds au fil du temps. Toutes les semaines, toutes les deux semaines ou tous les mois, sur une période de six (6) ou de douze (12) mois (la « **période de l'APSF** »), une somme fixe (établie en fonction de vos directives initiales et que vous pouvez modifier à une date ultérieure) sera transférée au moyen du rachat des parts d'un Fonds Mackenzie (désigné « **Fonds initial** ») et de la souscription des parts d'un ou de plusieurs autres Fonds Mackenzie (désignés les « **Fonds cibles** »). Les parts de série AR et de série FR ne sont pas admissibles pour ce service.

Les transferts systématiques effectués conformément au service APSF seront effectués selon le même mode de souscription, soit le mode de souscription avec frais d'acquisition ou le mode de souscription avec frais de rachat. Aucuns frais d'opérations à court

terme ne seront facturés à l'égard des parts ainsi transférées au moyen de ce service. Si vous détenez des parts autrement que dans un régime enregistré, vous pourriez réaliser un gain ou une perte en capital. Les gains en capital nets sont généralement imposables.

Le service d'APSF n'est offert qu'aux investisseurs qui ont acquis des parts désignées par notre intermédiaire, à l'occasion, et qui ont rempli les formulaires demandés.

Les échanges préétablis seront réalisés à la VL pertinente des parts à la date de l'opération. Lorsque la date choisie pour l'échange n'est pas un jour de bourse, l'échange sera reporté au prochain jour de bourse.

Lorsque vous mettez fin au service d'APSF, les distributions versées et réinvesties dans des parts du Fonds initial seront automatiquement échangées par le service d'APSF contre des parts du Fonds cible, selon le code du Fonds cible. Un code numérique est assigné à chaque Fonds (le « **code de fonds** »). Ces codes de fonds sont utilisés pour faciliter le traitement des opérations électroniques conformément aux normes du secteur. Si vous avez plus d'un Fonds cible, les parts seront transférées vers le Fonds cible ayant le plus petit numéro de code de fonds. Si vous adhérez à plus d'un programme d'APSF dans le cadre du service de l'APSF et que les périodes de l'APSF se chevauchent, les parts réinvesties du Fonds initial seront échangées contre des parts du Fonds cible à la fin de la dernière période de l'APSF.

Vous pouvez cesser de participer à un programme d'APSF à tout moment précédant une date d'échange prévue, pourvu que nous recevions un avis d'au moins trois (3) jours ouvrables, ou en transférant du Fonds initial la totalité des parts visées par le service.

Service de rééquilibrage automatique

Notre service de rééquilibrage automatique (le « **SRA** ») est un service de rééquilibrage de portefeuille automatique qui vous permet d'investir des sommes d'argent dans des Fonds Mackenzie selon une répartition cible précise que vous aurez vous-même établie en créant votre portefeuille de placement personnalisé. Nous nous chargerons ensuite de rééquilibrer vos avoirs en fonction de la fréquence et de l'écart que vous aurez choisis afin de vous assurer que les titres de votre portefeuille sont répartis conformément à vos directives initiales. Le rééquilibrage est réalisé en effectuant des échanges de placements parmi les Fonds Mackenzie que vous aurez choisis. Cette opération pourrait entraîner le rachat de vos parts et vous faire réaliser un gain en capital ou vous faire subir une perte en capital si vous détenez vos parts autrement que dans un régime enregistré. Les gains en capital nets sont généralement imposables. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Souscriptions, échanges et rachats** » du présent document.

Sauf quelques rares exceptions, le service s'applique à toutes les séries de tous les Fonds. Si vous le souhaitez, vous pouvez également détenir dans votre compte visé par le service des parts d'autres Fonds Mackenzie et les conserver séparément de ceux qui font partie de votre portefeuille de rééquilibrage.

Pour adhérer à ce service, vous devez d'abord remplir et signer notre formulaire d'acceptation du client SRA. En remplissant ce formulaire, vous nous autorisez à surveiller votre portefeuille et à le rééquilibrer à des intervalles de votre choix, qui peuvent être

mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels (intervalles que vous pourrez établir avec l'aide de votre conseiller financier).

Afin de faciliter les placements liés à ce service, nous avons créé les parts de série GP pour le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie. Une fois que vous aurez adhéré au service, vous pourrez investir dans les Fonds Mackenzie que vous aurez choisis par l'intermédiaire des parts de cette série, sous réserve de l'activation du service de rééquilibrage de portefeuille. Les parts de série GP pourront être souscrites selon tous les modes de souscription en fonction du mode de souscription que vous préférez, à l'égard des Fonds Mackenzie qui composent votre portefeuille.

Lorsque votre service de rééquilibrage aura été activé, les parts de série GP que vous détenez dans le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie seront automatiquement échangées (sans frais) et le produit sera réparti entre les différents Fonds Mackenzie que vous aurez décidé d'intégrer dans votre portefeuille.

L'acquisition de parts de série GP ne sert qu'à faciliter la structuration du portefeuille à l'aide de ce service. Si vous souscrivez des parts de série GP et que vous n'avez pas remis votre formulaire d'acceptation du client SRA précisant votre répartition cible et vos préférences relatives au rééquilibrage dans les 30 jours suivant votre placement, nous échangerons vos parts contre des parts d'une série différente du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie comme suit :

- contre des parts de série SC, si vous déteniez vos parts de série GP selon le mode de souscription avec frais d'acquisition;
- contre des parts de série A, si vous déteniez vos parts de série GP selon tout autre mode de souscription.

Le rééquilibrage se produira à la fréquence que vous aurez choisie, à condition que la répartition de vos avoirs dans des fonds, à ce moment-là, soit supérieure à 10 % ou inférieure à 2 % (selon l'écart de rééquilibrage précisé, qui doit être calculé en fonction d'échelons de 0,5 %) de votre répartition cible établie au moment de votre inscription au service. Votre portefeuille sera rééquilibré conformément à l'écart que vous avez choisi de tolérer, et non pas par rapport à la répartition cible.

Si vous faites racheter la totalité de vos titres dans un Fonds qui faisait partie de votre répartition de fonds cible sans nous fournir un formulaire d'acceptation du client SRA modifié, nous rééquilibrerons les Fonds qui restent dans votre portefeuille et répartirons proportionnellement vos avoirs entre les Fonds qui composaient votre répartition cible de fonds au départ lors du prochain rééquilibrage prévu (ce qui comprendra le Fonds dont vous venez juste de faire racheter vos titres).

Vous avez toujours la possibilité de modifier votre répartition cible, vos options de rééquilibrage et la fréquence de rééquilibrage de votre portefeuille en nous transmettant ou en transmettant à votre courtier d'autres directives écrites au moyen d'un formulaire d'acceptation du client SRA modifié. Vous pouvez également demander un rééquilibrage manuel de votre portefeuille à l'extérieur de la période de rééquilibrage automatique, et ce, en tout temps. Soyez informé que, dans certains cas, un rééquilibrage manuel peut entraîner des frais d'opérations à court terme. Veuillez vous reporter

aux rubriques « **Souscriptions, échanges et rachats** » et « **Opérations à court terme** » du présent document pour obtenir des renseignements sur notre politique relative aux opérations à court terme.

Le service ne comporte aucuns frais distincts. Les frais applicables aux OPC seront exigés. Aucune mise de fonds minimale n'est requise dans le cadre de ce service.

Toutes les conditions du service figurent sur le formulaire d'acceptation du client SRA, formulaire que vous pouvez obtenir auprès de votre courtier ou à l'adresse www.placementsmackenzie.com.

Service d'achats périodiques par sommes fixes en une étape

Notre service d'achats périodiques par sommes fixes en une étape (l'« **APSF en une étape** ») consiste en une méthode systématique vous permettant d'investir dans un Fonds au fil du temps. Chaque semaine, nous affecterons 1/52^e du placement initial que vous avez fait dans des titres de série DA ou de série DF, selon le cas, du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie (le « **Fonds de départ DA/DF** ») au Fonds que vous aurez choisi à l'avance à partir d'une liste de Fonds admissibles (le « **Fonds cible DA/DF** »).

Vous n'avez à remplir aucun formulaire pour adhérer au service APSF en une étape. Avec l'aide de votre conseiller financier, vous n'avez qu'à choisir le code de fonds du titre de série DA ou de série DF du Fonds de départ DA/DF qui correspond à la série du Fonds cible DA/DF dans lequel vous souhaitez investir au cours des 52 semaines suivantes.

Les transferts systématiques effectués conformément au service APSF en une étape seront effectués selon le même mode de souscription auquel les parts de série DA ou de série DF ont été souscrites. Aucuns frais d'opérations à court terme ni aucuns frais d'échange ne seront facturés à l'égard des parts qui sont automatiquement échangées au moyen de ce service.

Les échanges préétablis seront réalisés à la VL pertinente des parts à la date de l'opération. Lorsque la date choisie pour l'échange n'est pas un jour de bourse, l'échange aura lieu le prochain jour de bourse suivant la date d'échange.

Si vous ne souhaitez plus participer au service APSF en une étape, vous devez faire l'échange ou demander le rachat de la totalité de vos parts de série DA ou de série DF, selon le cas. Dans un tel cas, vous pourriez devoir payer des frais d'échange ou de rachat. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Frais et charges directement payables par vous** » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements.

Si vous détenez des parts autrement que dans un régime enregistré, vous pourriez réaliser un gain ou une perte en capital. Les gains en capital nets sont généralement imposables. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Incidences fiscales** » pour obtenir plus de renseignements.

Service d'architecture ouverte

Si vous respectez l'exigence relative à la mise de fonds minimale pour le service d'architecture de portefeuille (décrit ci-après), vous pourriez souhaiter constituer votre portefeuille avec l'aide de votre conseiller financier uniquement ou à l'aide de l'un des Portefeuilles modèles dont il question ci-dessous à la rubrique « **Service d'architecture de portefeuille** ». Le cas échéant, nous vous offrons certains services administratifs qui sont offerts dans le cadre du service d'architecture de portefeuille, notamment des relevés personnalisés et des services de supervision du portefeuille, en fonction des instructions fournies par l'investisseur et son conseiller financier.

Votre conseiller financier peut vous fournir des renseignements supplémentaires sur le service d'architecture ouverte. Les frais qui s'appliquent à ce service sont indiqués à la rubrique « **Frais associés au service d'architecture ouverte** » dans le tableau « **Frais et charges directement payables par vous** » à la rubrique « **Frais** » du présent document.

Service d'architecture de portefeuille

Le service d'architecture de portefeuille est un service de portefeuille que nous offrons. Nous avons créé un certain nombre de portefeuilles modèles (les « **Portefeuilles modèles** ») composés exclusivement d'une sélection de Fonds. Les Fonds qui composent les Portefeuilles modèles peuvent être des fonds d'actions, des fonds de titres à revenu fixe ou une combinaison de ces deux types de fonds, mais ne comprennent pas les FNB Mackenzie. Il existe des Portefeuilles modèles qui conviennent aux différents horizons de placement et degrés de tolérance au risque des investisseurs. L'utilisation d'un Portefeuille modèle vous offre la possibilité d'investir dans un portefeuille de placements répondant à vos besoins particuliers.

Pour adhérer à ce service, vous devez faire ce qui suit :

- i) investir au moins 500 000 \$ dans les Fonds Mackenzie, exception faite d'un placement dans les parts de série AR ou de série FR ou les FNB Mackenzie;
- ii) investir au moins 51 % de votre portefeuille dans des titres des séries O, O5 et/ou une ou plusieurs séries Patrimoine privé.

Vous pouvez regrouper le solde de tous vos comptes admissibles afin de respecter l'exigence relative à la mise de fonds initiale minimale pour ce service.

Dans le cadre de ce service, vous discuterez avec votre conseiller financier afin de définir vos objectifs et votre horizon de placement, ainsi que votre degré de tolérance au risque. À cette fin, nous mettons à votre disposition, ainsi qu'à celle de votre conseiller, un questionnaire spécifique au service d'architecture de portefeuille.

Une fois que vous aurez rempli le questionnaire avec lui, votre conseiller financier étudiera vos réponses, puis vous proposera une pondération de fonds de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe convenant à votre portefeuille. Votre conseiller financier vous proposera ensuite un Portefeuille modèle que vous pourrez examiner. Les Portefeuilles modèles sont composés de Fonds

Mackenzie et auront des pourcentages de répartition fixes, et non des minimums et des maximums.

Votre conseiller financier passera en revue avec vous le Portefeuille modèle proposé et, avec votre approbation, pourra apporter des modifications à la sélection de Fonds et aux pondérations des catégories d'actifs en fonction de sa connaissance de votre situation financière globale et compte tenu de ce qui est jugé approprié pour combler vos besoins en matière de placement et respecter vos exigences. **La responsabilité de cette revue incombe à votre courtier et à votre conseiller financier.** Une fois un Portefeuille modèle accepté, une entente sera conclue entre vous, le courtier, votre conseiller financier et nous dans laquelle figureront le Portefeuille modèle accepté et les modalités suivant lesquelles le Portefeuille modèle sera géré en votre nom. Nous préparerons ensuite un plan de répartition des placements (« PRP ») qui indiquera la façon dont vos actifs seront placés dans les divers comptes compris dans votre Portefeuille modèle. Une fois que vous aurez passé en revue le PRP avec votre conseiller financier, votre courtier exécutera les opérations sur les titres d'OPC nécessaires à l'élaboration de votre Portefeuille modèle.

Nous surveillerons votre Portefeuille modèle dans sa forme convenue et rééquilibrerons les avoirs dans les Fonds en fonction des fourchettes autorisées, qui peuvent être ajustées à notre gré. Nous pourrions, de temps à autre, remplacer un Fonds : i) s'il est mis fin à son existence ou s'il se produit un événement semblable qui ne lui permet plus de faire partie du Portefeuille modèle, ou ii) si nous jugeons qu'un autre Fonds convient mieux; toutefois, les objectifs et les stratégies de placement des deux Fonds doivent être en grande partie identiques. De plus, nous pouvons modifier les catégories d'actifs et les fourchettes autorisées en vous faisant parvenir un préavis écrit de 60 jours. Tous ces changements seront faits en conformité avec les modalités de l'entente conclue avec vous. Si vous et votre conseiller financier estimez que l'évolution de votre situation financière ou une variation de votre profil de risque rend nécessaire des modifications à votre Portefeuille modèle, ces modifications seront apportées une fois que vous les aurez autorisées.

Votre conseiller financier peut vous fournir des renseignements supplémentaires sur le service d'architecture de portefeuille. Les frais qui s'appliquent à ce service sont indiqués à la rubrique « **Frais associés au service d'architecture de portefeuille** » dans le tableau « **Frais et charges directement payables par vous** » à la rubrique « **Frais** » du présent document.

Programmes de prélèvements automatiques

Vous pouvez souscrire régulièrement la plupart des parts des Fonds au moyen d'un programme de prélèvements automatiques (le « PPA »). Vous pouvez effectuer des placements toutes les semaines, aux quinzaines, deux fois par mois, tous les mois, tous les deux mois, tous les trimestres, tous les semestres ou une fois l'an. Chaque placement doit être d'au moins 50 \$ par Fonds. Veuillez demander à votre conseiller financier un formulaire d'autorisation pour mettre sur pied le programme. Aucuns frais administratifs ne s'appliquent à ce service.

Une fois que vous aurez adhéré à un PPA, votre courtier vous enverra un exemplaire complet des aperçus du fonds courants des Fonds ou des autres Fonds Mackenzie ainsi qu'un formulaire d'accord de PPA (un « **formulaire** ») comme il est décrit ci-après. Si vous en faites la demande, vous recevrez également un exemplaire du prospectus simplifié des Fonds.

Vous ne recevrez pas les aperçus du fonds lorsque vous ferez des souscriptions subséquentes aux termes du PPA à moins de les demander au moment de votre souscription initiale ou d'en faire la demande par après. Vous pouvez vous procurer des copies de ces documents à l'adresse www.placementsmackenzie.com ou sur le site Internet de SEDAR (www.sedarplus.ca), auprès de votre courtier, en nous téléphonant, sans frais, au **1 800 387-0615** (service en français) ou au **1 800 387-0614** (service en anglais), ou encore en communiquant avec Mackenzie à l'adresse électronique service@placementsmackenzie.com. Nous vous enverrons uniquement un exemplaire mis à jour des aperçus du fonds tous les ans au moment du renouvellement et de toute modification si vous en avez fait la demande.

Vous avez, en vertu de la loi, un droit de résolution à l'égard d'une souscription initiale de titres des Fonds aux termes du PPA, mais ce droit de résolution ne s'applique pas à toute souscription subséquente de titres des Fonds aux termes du PPA. Toutefois, vous continuerez à bénéficier de tous les autres droits qui vous sont accordés aux termes des lois sur les valeurs mobilières, notamment un recours en nullité ou en dommages-intérêts si un aperçu du fonds ou un document intégré par renvoi dans un prospectus simplifié renouvelé contient une déclaration fausse ou trompeuse, que vous ayez ou non demandé les aperçus du fonds.

Vous pouvez apporter des modifications à votre participation au PPA ou y mettre fin à tout moment avant une date de placement prédéterminée moyennant un préavis à cet effet d'au moins dix (10) jours ouvrables.

L'Association canadienne des paiements a mis en œuvre la Règle H1, qui vise à protéger les consommateurs contre les débits non autorisés. Au moment de l'adhésion à un PPA, vous devez recevoir le formulaire ou des documents d'information qui décrivent les modalités du PPA ainsi que les droits de l'investisseur. En adhérant à un PPA, vous êtes réputé :

- renoncer à toute obligation de préavis;
- nous autoriser à débiter votre compte bancaire;
- nous autoriser à accepter des modifications transmises par votre courtier inscrit ou votre conseiller financier;
- convenir de dégager votre institution financière de toute responsabilité si votre demande d'annulation d'un PPA n'est pas respectée, sauf dans le cas d'une négligence grave de la part de l'institution financière;
- convenir qu'une petite partie de vos renseignements seront partagés avec l'institution financière aux fins de l'administration de votre PPA;

- convenir d'être entièrement responsable de tous frais facturés si les débits ne peuvent être effectués en raison d'une insuffisance de provisions ou pour toute autre raison pour laquelle vous pouvez être tenu responsable;
- reconnaître que vous avez certains droits et que vous pouvez modifier vos directives en tout temps, en nous faisant parvenir un préavis de dix (10) jours, et que vous pouvez obtenir davantage de renseignements sur votre droit d'annuler un programme de prélèvements automatiques en communiquant avec votre institution financière ou en visitant le site www.cdnpay.ca.

Régimes enregistrés

Vous pouvez, par l'intermédiaire de votre courtier, vous prévaloir de certains régimes enregistrés que nous offrons. Nous offrons les régimes suivants (désignés collectivement les « **régimes enregistrés** ») :

- des régimes enregistrés d'épargne-retraite (« **REER** »), y compris :
 - des comptes de retraite immobilisés (« **CRI** »);
 - des régimes d'épargne-retraite immobilisés (« **RERI** »);
 - des régimes d'épargne immobilisés restreints (« **REIR** »);
- des fonds enregistrés de revenu de retraite (« **FERR** »), y compris :
 - des fonds de revenu viager (« **FRV** »);
 - des fonds de revenu de retraite immobilisés (« **FRRI** »);
 - des fonds de revenu de retraite prescrits (« **FRRP** »);
 - des fonds de revenu viager restreints (« **FRVR** »);
- des comptes d'épargne libre d'impôt (« **CELI** »);
- des régimes enregistrés d'épargne-études (« **REEE** »);
- des régimes enregistrés d'épargne-invalidité (« **REEI** »);
- des régimes de participation différée aux bénéfices (« **RPDB** »);
- des comptes d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (« **CELIAPP** »).

Nous n'autorisons pas la détention de parts des Fonds en dollars américains dans un régime enregistré administré par Placements Mackenzie.

Si vous investissez dans des parts d'un Fonds au moyen d'un régime enregistré, vous devriez consulter un conseiller en fiscalité pour savoir si les parts de ce Fonds constituent un « placement interdit » pour votre régime enregistré dans votre cas particulier. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Incidences fiscales** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le fiduciaire de nos régimes enregistrés est B2B Trustco.

Programme de transferts systématiques

Notre programme de transferts systématiques (le « **PTS** ») vous permet de transférer de l'argent régulièrement et de façon systématique d'un Fonds initial vers un Fonds cible, dans le même compte ou dans autre compte. Le PTS s'applique à la plupart des séries placées aux termes du présent prospectus simplifié. Vous pouvez transférer un montant de votre choix vers un autre fonds toutes les semaines, toutes les deux semaines, deux fois par mois, tous les mois, tous les deux mois, tous les trimestres, tous les semestres ou une fois l'an, et vous pouvez modifier : i) le Fonds cible; ii) la fréquence des transferts, et iii) le montant transféré, en nous faisant parvenir un préavis écrit de trois (3) jours ouvrables. **Nous vendrons automatiquement des parts du Fonds initial et affecterons le produit à la souscription de parts du Fonds cible.** Aucuns frais d'opérations à court terme ne seront facturés à l'égard des parts ainsi vendues. Cependant, vous devrez peut-être verser des honoraires à votre conseiller financier, lesquels peuvent être négociés avec lui. Si vous détenez vos parts à l'extérieur d'un régime enregistré, il se peut que vous réalisiez un gain en capital ou subissiez une perte en capital. Les gains en capital nets sont généralement imposables. Lorsque la date choisie pour l'échange n'est pas un jour de bourse, l'échange sera reporté au prochain jour de bourse.

Vous pouvez apporter des modifications à votre participation au PTS ou y mettre fin à tout moment avant une date de placement prédéterminée en nous faisant parvenir un préavis à cet effet d'au moins trois (3) jours ouvrables.

Programme d'échange systématique entre des séries avec frais d'acquisition différés et des séries à services tarifés

La participation au programme d'échange systématique entre des séries avec frais d'acquisition différés et des séries à services tarifés vous permet d'échanger régulièrement et de façon systématique des parts acquises selon le mode de souscription avec frais d'acquisition différés (au sens ci-après) à l'expiration du calendrier de rachat (les « **parts libres** ») contre des titres de la série à services tarifés de votre choix (soit les séries F, F5, F8, FB ou FB5, ou, si vous y êtes admissible, les séries PWFB, PWFB5, PWX ou PWX8) (la « **série à services tarifés** »), du même Fonds. Dès votre adhésion au programme, nous échangerons automatiquement vos parts libres contre des parts de la série à services tarifés choisie du même Fonds le deuxième vendredi du mois qui suit la date à laquelle les parts acquises selon le mode avec frais d'acquisition différés deviennent des parts libres. Aucuns frais d'opérations à court terme ne seront facturés à l'égard des parts ainsi vendues. Cependant, vous devrez peut-être verser des honoraires à votre conseiller financier, lesquels peuvent être négociés avec lui.

Vous pouvez apporter des modifications à votre participation à ce programme ou y mettre fin à tout moment avant une date de placement prédéterminée en nous faisant parvenir un préavis à cet effet d'au moins trois (3) jours ouvrables.

Programmes de retraits systématiques

Vous pouvez mettre sur pied un programme de retraits systématiques (« **PRS** ») si vous détenez au moins 5 000 \$ dans votre compte. Vous pouvez choisir la fréquence des retraits (soit toutes les semaines, toutes les deux semaines, deux fois par mois, tous les mois, tous les deux mois, tous les trimestres, tous les semestres ou une fois l'an), ainsi que le montant de chaque rachat. Aucuns frais administratifs ne s'appliquent à ce service. Il n'est pas possible d'adhérer au programme pour certains types de régimes enregistrés et certaines séries de parts. Si vous détenez des parts autrement que dans un régime enregistré, vous pourriez réaliser un gain ou une perte en capital. Les gains en capital nets sont généralement imposables. **Veuillez prendre note que les retraits réguliers pourraient à la longue épuiser le montant de votre placement si vous n'effectuez pas de souscription supplémentaire dans votre compte.**

Vous pouvez apporter des modifications à votre participation au PRS ou y mettre fin à tout moment avant une date de retrait prédéterminée en nous faisant parvenir un préavis à cet effet d'au moins trois (3) jours ouvrables.

Les rachats en dollars américains sont versés par chèque.

Service de rachat téléphonique

Parfois, il peut s'avérer plus pratique de nous téléphoner directement pour transmettre un ordre de rachat de titres de vos Fonds. Le numéro de téléphone à composer est le **1 800 387-0615** (service en français) ou le **1 800 387-0614** (service en anglais). Votre conseiller financier peut vous remettre notre formulaire de

demande du service de rachat téléphonique. **Le service de rachat téléphonique ne peut pas être utilisé pour le rachat des parts détenues dans un régime enregistré ou dans des comptes établis au nom de votre courtier ou d'un autre intermédiaire.** Nous vous recommandons de toujours consulter votre conseiller financier avant de communiquer un ordre de rachat.

Le produit de votre rachat sera transféré électroniquement à votre compte bancaire. Afin de vous protéger et de nous protéger contre les fraudes, dans les cas où le montant des rachats dépasse un certain plafond, votre signature sur le formulaire d'adhésion doit être avalisée par une banque, une société de fiducie, un membre d'une bourse reconnue ou tout autre organisme que nous jugeons satisfaisant. Aucuns frais supplémentaires ne s'appliquent à l'utilisation du service de rachat téléphonique.

Mode de règlement en dollars américains

En règle générale, sauf dans le cas des Fonds en dollars américains, lorsque vous souscrivez des parts d'un Fonds en contrepartie d'espèces, vous devez faire un paiement en dollars canadiens, et lorsque vous recevrez une distribution en espèces sur les parts du Fonds ou que vous les ferez racheter en contrepartie d'espèces, vous recevrez des dollars canadiens. Toutefois, vous pouvez également souscrire les parts en dollars américains (le « **mode de règlement en dollars américains** »), à moins que vous ne déteniez ces parts dans un régime enregistré administré par Placements Mackenzie :

Tableau 18 : Mode de règlement en dollars américains

FONDS	A	D	F	FB/PWFB	PW	PWX	PWB
Fonds d'actions mondiales Mackenzie GQE	✓		✓		✓		
Fonds de lingots d'or Mackenzie	✓	✓	✓	✓	✓		
Fonds des marchés émergents Mackenzie GQE	✓		✓		✓		
Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	✓		✓	✓	✓	✓	
Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Fonds de petites capitalisations américaines Mackenzie GQE	✓		✓		✓		
Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie	✓		✓		✓		
Fonds de revenu stratégique Mackenzie							✓
Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	✓		✓		✓		
Fonds d'actions des marchés émergents hors Chine Mackenzie GQE	✓		✓		✓		
Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	✓		✓		✓		
Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy	✓		✓		✓		
Fonds d'actions mondiales charia Mackenzie	✓		✓		✓		

FONDS	A	D	F	FB/PWFB	PW	PWX	PWB
Fonds de valeur mondial Mackenzie	✓		✓		✓		
Fonds de valeur de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	✓		✓		✓		
Fonds d'actions internationales Mackenzie GQE	✓		✓		✓		

Si vous avez précédemment souscrit des parts d'un Fonds qui ne figure pas dans le tableau ci-dessus selon le mode de règlement en dollars américains, il vous sera permis d'effectuer un échange de parts entre les séries de ce Fonds selon le mode de règlement en dollars américains. Par contre, aucune nouvelle souscription ni aucun nouvel échange selon le mode de règlement en dollars américains ne seront permis contre des titres de Fonds qui ne figurent pas dans le tableau ci-dessus.

Si vous souscrivez des parts d'un Fonds selon le mode de règlement en dollars américains :

- nous effectuerons cette opération en fonction de la VL par part exprimée en dollars américains qui s'applique aux parts du Fonds. Nous établirons la VL par part exprimée en dollars américains en convertissant la VL par part exprimée en dollars canadiens en un montant en dollars américains au moyen du taux de change en vigueur le jour de la réception de votre ordre de souscription;
- toute distribution en espèces qui vous est versée sur les parts du Fonds sera acquittée en dollars américains. Nous établirons le montant de chacun de ces paiements en convertissant le montant en dollars canadiens que vous auriez reçu sur les parts du Fonds (si vous ne les aviez pas souscrites selon le mode de règlement en dollars américains) en un montant en dollars américains au moyen du taux de change en vigueur le jour de la distribution;
- si vos parts du Fonds sont rachetées, vous recevrez le produit du rachat en dollars américains. Nous calculerons ce produit en fonction de la VL par part exprimée en dollars américains, que nous établirons en convertissant la VL par part exprimée en dollars canadiens en un montant en dollars américains au moyen du taux de change en vigueur le jour de l'opération de rachat.

Le mode de règlement en dollars américains est une option offerte uniquement par souci de commodité aux investisseurs qui préfèrent effectuer des opérations en dollars américains. **Le fait de détenir des parts d'un Fonds souscrites selon le mode de règlement en dollars américains n'a aucune incidence sur le rendement global de votre placement dans le Fonds et ne procure aucune couverture contre les fluctuations du taux de change entre les dollars canadien et américain.**

FRAIS

Les tableaux ci-après présentent une liste des frais que vous pourriez avoir à payer si vous investissez dans l'un des Fonds. Il se peut que vous ayez à acquitter une partie de ces frais directement. Par ailleurs, certains autres frais et charges peuvent être payables

directement par le Fonds en question, ce qui aura pour effet de réduire la valeur de votre placement. Sauf indication contraire, les Fonds paient des frais de gestion, des frais d'administration et des charges du fonds. Les frais de gestion et les frais d'administration nous sont payés, à titre de gestionnaire des Fonds. Les frais de gestion sont versés en contrepartie des services de conseils en placement fournis aux Fonds, dont l'analyse du portefeuille et la prise de décisions, afin que toutes les activités des Fonds soient conformes à leurs objectifs et stratégies de placement, ainsi qu'à des fins de commercialisation et de promotion des Fonds.

Comme l'indiquent les tableaux ci-après, les frais de gestion et les frais d'administration annuels varient d'une série à l'autre. Vous devriez faire une demande, par l'intermédiaire de votre courtier, visant à souscrire des titres de séries dont les frais sont inférieurs et auxquelles vous pourriez être admissible ou encore visant à échanger vos parts existantes contre des parts de séries dont les frais sont moindres.

Les frais afférents aux parts de série O et de série O5 des Fonds sont négociés par vous et nous sont payés directement. Des frais inférieurs à ceux qui sont exigés des autres investisseurs peuvent être facturés aux entités qui nous sont apparentées ou à nos employés et aux employés de nos filiales. En ce qui concerne les parts de série O et de série O5, ces frais peuvent être acquittés : a) par chèque ou au moyen du rachat des parts de série O ou de série O5 que vous détenez, si i) vous avez effectué un placement d'au moins 5 000 000 \$ dans des parts de série O ou de série O5 et ii) vous ne détenez pas vos parts dans un régime enregistré; ou b) en procédant au rachat des parts de série O ou de série O5 que vous détenez, si vous avez effectué un placement inférieur à 5 000 000 \$ dans les parts de série O ou de série O5. De plus, les charges du fonds seront facturées à l'égard des parts de série O et de série O5.

Les frais de gestion et d'administration afférents aux parts de série PWX et de série PWX8 des Fonds nous sont payables directement par vous et seront acquittés au moyen du rachat de parts de série PWX et de série PWX8 que vous détenez. Les charges du fonds seront facturées à l'égard des parts de série PWX et de série PWX8.

Veuillez noter que lorsque plusieurs Fonds sont groupés dans la même rangée du tableau, le fait qu'un taux de frais de gestion soit attribué à une série précise ne signifie pas que tous les Fonds de ce groupe offrent la série en question. Veuillez vous reporter à la page couverture ou à la partie B pour obtenir des renseignements quant aux séries offertes par chaque Fonds.

Tableau 19 : Frais et charges payables par les Fonds

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS											
TAUX DES FRAIS DE GESTION ANNUELS PAR SÉRIE (EN %)											
FONDS	A/T5/T8/ DA/AR/ AV/TV5/ TV8	B/C	D	DF/F/F5/ F8/PWFB/ PWFB5	G	I	GP	SC/ S5/S8	PW/ PWB/ PWR/ PWT5/ PWT8	FB/ FB5/FR	PV/ PV5/ PV8
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE											
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	0,70 %	0,35 %	–	0,25 %	0,50 %	0,575 %	0,35 %	0,60 %	0,50 %	0,35 %	–
FONDS DE TITRES À REVENU FIXE											
Fonds de revenu à durée ultra-courte en dollars US Mackenzie	1,05 %	–	0,50 %	0,35 %	–	–	–	0,75 %	0,60 %	0,50 %	–
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	1,25 %	–	0,55 %	0,40 %	1,00 %	0,85 %	–	1,05 %	0,90 %	0,55 %	–
Fonds canadien d'obligations Mackenzie	1,35 %	–	0,55 %	0,45 %	1,10 %	0,80 %	–	1,05 %	0,95 %	0,55 %	–
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	1,35 %	–	0,75 %	0,55 %	1,10 %	0,80 %	–	–	1,05 %	0,75 %	–
Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	1,40 %	–	0,60 %	0,45 %	–	–	–	1,10 %	0,95 %	0,60 %	–
Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie	1,40 %	–	0,60 %	0,55 %	–	–	–	1,10 %	1,05 %	0,60 %	–
Fonds de titres à revenu fixe de sociétés mondiales Mackenzie											
Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie											
Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie											
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie											
Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie											
Fonds d'obligations de sociétés nord- américaines Mackenzie	1,45 %	–	0,75 %	0,65 %	–	–	–	1,25 %	1,15 %	0,75 %	–
Fonds toutes obligations Chine Mackenzie ChinaAMC	1,55 %	–	0,75 %	0,65 %	–	–	–	1,25 %	1,15 %	0,75 %	–
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie											
FONDS ÉQUILIBRÉS											
Fonds de revenu Mackenzie	1,50 %	–	0,75 %	0,65 %	1,25 %	–	–	–	1,15 %	0,75 %	–
Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater	1,85 %	-	0,85 %	0,70 %	-	-	-	-	1,70 %	0,85 %	–
Fonds de gestion de l'inflation Mackenzie											
Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy	1,75 %	–	0,85 %	0,70 %	1,50 %	1,35 %	–	–	1,20 %	0,85 %	1,70 %

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS											
TAUX DES FRAIS DE GESTION ANNUELS PAR SÉRIE (EN %)											
FONDS	A/T5/T8/ DA/AR/ AV/TV5/ TV8	B/C	D	DF/F/F5/ F8/PWFB/ PWFB5	G	I	GP	SC/ S5/S8	PW/ PWB/ PWR/ PWT5/ PWT8	FB/ FB5/FR	PV/ PV5/ PV8
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater	1,85 %	1,85 %	0,85 %	0,70 %	1,35 %	1,35 %	–	–	1,70 %	0,85 %	–
Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill											
Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie											
Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie											
Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie											
Fonds de revenu stratégique Mackenzie											
Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie											
Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater	1,85 %	–	0,85 %	0,75 %	–	1,35 %	–	–	1,75 %	0,85 %	–
Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC											
Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy											
Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	1,90 %	-	0,90 %	0,75 %	-	-	-	-	1,75 %	0,90 %	–
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES											
Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	1,85 %	–	0,85 %	0,75 %	1,35 %	–	–	–	1,75 %	0,85 %	–
Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater	2,00 %	–	1,00 %	0,75 %	1,50 %	1,35 %	–	–	1,75 %	1,00 %	–
Fonds d'actions canadiennes Mackenzie											
Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill											
Fonds canadien Mackenzie Ivy											
Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Betterworld	2,00 %	–	1,00 %	0,75 %	–	–	–	–	1,75 %	1,00 %	–
Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie											
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES											
Fonds américain de dividendes Mackenzie	1,85 %	–	0,85 %	0,80 %	–	–	–	–	1,80 %	0,85 %	–
Fonds de valeur de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	2,00 %	–	1,00 %	0,80 %	–	–	–	–	1,80 %	1,00 %	–

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS											
TAUX DES FRAIS DE GESTION ANNUELS PAR SÉRIE (EN %)											
FONDS	A/T5/T8/ DA/AR/ AV/TV5/ TV8	B/C	D	DF/F/F5/ F8/PWFB/ PWFB5	G	I	GP	SC/ S5/S8	PW/ PWB/ PWR/ PWT5/ PWT8	FB/ FB5/FR	PV/ PV5/ PV8
Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater	2,00 %	–	1,00 %	0,80 %	1,50 %	1,35 %	–	–	1,80 %	1,00 %	–
Fonds de petites capitalisations américaines Mackenzie GQE											
Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie											
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres											
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie											
Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres											
Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie											
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines en dollars US Mackenzie											
FONDS D'ACTIONS MONDIALES											
Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	1,60 %	–	0,60 %	0,55 %	–	–	–	–	1,55 %	0,60 %	–
Fonds de croissance nouvelle génération Mackenzie Bluewater	2,00 %	-	1,00 %	0,80 %	-	-	-	-	1,80 %	1,00 %	–
Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie Bluewater											
Fonds de valeur mondial Mackenzie											
Fonds d'actions des marchés émergents hors Chine Mackenzie GQE											
Fonds d'actions internationales Mackenzie GQE											
Fonds d'actions mondiales charia Mackenzie											
Fonds d'actions mondiales à gestion fiscale Mackenzie											
Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement en dollars US Mackenzie Greenchip											

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDs											
TAUX DES FRAIS DE GESTION ANNUELS PAR SÉRIE (EN %)											
FONDs	A/T5/T8/ DA/AR/ AV/TV5/ TV8	B/C	D	DF/F/F5/ F8/PWFB/ PWFB5	G	I	GP	SC/ S5/S8	PW/ PWB/ PWR/ PWT5/ PWT8	FB/ FB5/FR	PV/ PV5/ PV8
Fonds d'actions mondiales Mackenzie Betterworld	2,00 %	–	1,00 %	0,80 %	1,50 %	1,35 %	–	–	1,80 %	1,00 %	–
Fonds de croissance mondiale Mackenzie Bluewater											
Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC											
Fonds de valeur Mackenzie Cundill											
Fonds mondial de dividendes Mackenzie											
Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie											
Fonds des marchés émergents Mackenzie GQE											
Fonds d'actions mondiales Mackenzie GQE											
Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement Mackenzie Greenchip											
Fonds international de dividendes Mackenzie											
Fonds européen Mackenzie Ivy											
Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy – Devises neutres											
Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy											
Fonds international Mackenzie Ivy											
Fonds mondial de dividendes en dollars US Mackenzie	2,00 %	–	1,00 %	0,80 %	–	1,35 %	–	–	1,80 %	1,00 %	–
Fonds Global 100 Corporate Knights Mackenzie	1,55 %	–	0,55 %	0,50 %	–	–	–	–	1,50 %	0,55 %	–
Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie GQE											
FONDs SECTORIELS											
Fonds de lingots d'or Mackenzie	1,55 %	–	0,55 %	0,50 %	–	–	–	–	1,50 %	0,55 %	–
Fonds mondial de ressources Mackenzie	2,00 %	–	1,00 %	0,80 %	1,50 %	–	–	–	1,80 %	1,00 %	–
Fonds de métaux précieux Mackenzie											
PORTEFEUILLES DE GESTION DE L'ACTIF											
Portefeuille revenu fixe Symétrie	1,00 %	–	0,50 %	0,45 %	–	–	–	–	0,95 %	0,50 %	–
Portefeuille FNB toutes actions Mackenzie	1,50 %	–	0,50 %	0,45 %	–	–	–	–	1,45 %	0,50 %	–
Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	1,20 %	–	0,45 %	0,40 %	–	–	–	–	1,15 %	0,45 %	–
Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	1,35 %	–	0,60 %	0,55 %	–	–	–	–	1,30 %	0,60 %	–
Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	1,45 %	–	0,40 %	0,40 %	–	–	–	–	1,40 %	0,45 %	–

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS											
TAUX DES FRAIS DE GESTION ANNUELS PAR SÉRIE (EN %)											
FONDS	A/T5/T8/ DA/AR/ AV/TV5/ TV8	B/C	D	DF/F/F5/ F8/PWFB/ PWFB5	G	I	GP	SC/ S5/S8	PW/ PWB/ PWR/ PWT5/ PWT8	FB/ FB5/FR	PV/ PV5/ PV8
Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	1,45 %	–	0,45 %	0,40 %	–	–	–	–	1,40 %	0,45 %	–
Portefeuille FNB prudent Mackenzie											
Portefeuille revenu prudent Symétrie	1,45 %	–	0,70 %	0,65 %	1,20 %	–	–	–	1,40 %	0,70 %	–
Portefeuille FNB croissance Mackenzie	1,50 %	–	0,50 %	0,45 %	–	–	–	–	1,45 %	0,50 %	–
Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie	1,70 %	–	0,70 %	0,65 %	–	–	–	–	1,65 %	0,70 %	–
Portefeuille prudent Symétrie	1,75 %	–	0,75 %	0,65 %	1,25 %	–	–	–	1,65 %	0,75 %	–
Portefeuille équilibré Symétrie	1,85 %	–	0,85 %	0,70 %	1,35 %	–	–	–	1,70 %	0,85 %	–
Portefeuille croissance modérée Symétrie											
Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie	1,75 %	–	0,75 %	0,70 %	–	–	–	–	1,70 %	0,75 %	–
Portefeuille croissance Symétrie	2,00 %	–	1,00 %	0,75 %	1,50 %	–	–	–	1,75 %	1,00 %	–
Portefeuille d'actions Symétrie	2,00 %	–	1,00 %	0,80 %	1,50 %	–	–	–	1,80 %	1,00 %	–
Fonds équilibré mondial amélioré Mackenzie	1,60 %	–	0,60 %	0,50 %	–	–	–	–	1,50 %	0,60 %	–
FONDS SPÉCIALISÉ											
Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré Mackenzie	2,00 %	–	1,00 %	0,80 %	–	–	–	–	1,80 %	1,00 %	–
FONDS ALTERNATIFS											
Fonds à rendement amélioré alternatif Mackenzie	1,85 %	–	–	0,75 %	–	–	–	–	1,75 %	0,85 %	–
Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré PLUS Mackenzie	2,00 %	–	–	0,80 %	–	–	–	–	1,80 %	1,00 %	–
Fonds mondial macro Mackenzie	2,10 %	–	–	1,00 %	–	–	–	–	2,00 %	1,10 %	–
Fonds de reproduction de capital-investissement Mackenzie											

* Les frais de gestion sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TPS/TVH.

Remises sur les frais de gestion, frais d'administration et charges du fonds

Nous pouvons réduire le taux des frais de gestion, le taux des frais d'administration ou les charges du fonds, ou les trois, que nous facturons relativement à toute part des Fonds que vous pouvez détenir.

Nous procéderons à toute autre remise sur les frais ou sur les charges du fonds en réduisant le montant facturé au Fonds, et le Fonds vous versera ensuite une distribution spéciale (une « **distribution sur les frais** ») qui sera réinvestie, sans frais, dans des parts additionnelles de la série à l'égard de laquelle elle est versée, sauf si vous choisissez à l'avance de la recevoir en

espèces. Les distributions sur les frais payées par le Fonds seront d'abord effectuées sur le revenu et les gains en capital du Fonds et, au besoin, sur le capital.

Sauf à l'égard des remises sur les frais des séries Patrimoine privé, vous pouvez généralement négocier le montant de la remise avec nous; ce montant sera habituellement établi selon la taille de votre compte et l'étendue des services qui doivent vous être rendus.

Les incidences fiscales des distributions sur les frais versées par le Fonds seront généralement prises en charge par les porteurs de parts qui les reçoivent.

Commission de suivi négociée mise en place au moyen de remises sur les frais de gestion

Si vous détenez des parts des séries A, AV, B, DA, G, I, PW, PWB, PWT5, PV5, PWT8, PV8, SC, S5, S8, T5, TV5, T8 ou TV8, vous pouvez négocier, avec votre courtier, une réduction du montant de la commission de suivi que nous versons à votre courtier sur les frais de gestion que nous percevons. Votre courtier déposera auprès de nous un formulaire où il décrit le montant de la commission de suivi réduite qu'il est prêt à accepter et nous demandera de réduire nos frais de gestion d'autant.

Nous déduirons la commission de suivi réduite dont vous et votre courtier avez convenu de la commission de suivi maximale décrite à la rubrique « **Commissions de suivi** » du présent document. Nous réduirons ensuite notre taux de frais de gestion pour la série concernée que vous détenez afin de rendre compte de la différence. Ces remises sur les frais de gestion seront mises en œuvre de la manière décrite à la rubrique « **Remises sur les frais de gestion, frais d'administration et charges du fonds** » du présent document. Consultez votre conseiller financier afin d'en savoir plus sur ce programme.

Nous pouvons mettre fin à ce programme ou en modifier les modalités à notre appréciation. Les courtiers qui choisissent de participer peuvent nous demander de mettre fin au programme en ce qui a trait à vos placements en tout temps. Dans les deux cas, votre courtier est tenu de vous aviser. Votre courtier n'est pas tenu de participer à ce programme.

Échanges entre les séries Au détail et les séries Patrimoine privé

Nous procéderons à l'échange automatique de vos parts des séries A, AV, AR, B, C, FB, FB5, G, I, SC, S5, S8, T5, TV5, T8 ou TV8 (les « **séries Au détail** ») contre des parts des séries Patrimoine privé correspondantes une fois que vous détenez 100 000 \$ en placements admissibles (au sens donné ci-après) dans vos comptes admissibles (les « **critères d'admissibilité** »), sous réserve de certaines exceptions décrites ci-dessous, et dans la mesure où votre courtier offre des parts des séries Patrimoine privé. Ces échanges seront effectués pour que vos placements se trouvent dans des parts des séries Patrimoine privé assorties des frais de gestion et des frais d'administration combinés les plus bas auxquels vous êtes admissible. **Veillez noter que les parts des séries Au détail pour lesquelles des frais de rachat sont exigés ne seront pas automatiquement échangées.** À l'échéance du calendrier de rachat, ces séries Au détail pourront être automatiquement échangées contre des titres des séries Patrimoine privé.

Les placements admissibles sont i) les séries Patrimoine privé que vous détenez dans vos comptes admissibles, et ii) les parts de l'une ou l'autre des séries A, AV, AR, B, C, D, DA, DF, F, F5, F8, FB, FB5, G, GP, I, O, O5, S5, S8, SC, T5, TV5, T8 ou TV8 des Fonds Mackenzie et d'autres séries de Fonds Mackenzie choisis que vous détenez dans vos comptes admissibles.

Une fois que vous remplissez les critères d'admissibilité des séries Patrimoine privé grâce à une souscription ou à une opération d'échange, vos titres seront automatiquement échangés contre des parts de la série Patrimoine privé applicable le jour ouvrable suivant.

Nous procéderons également à un échange automatique de vos titres vers le deuxième vendredi de chaque mois si des fluctuations du marché favorables vous permettent de remplir les critères d'admissibilité. Veuillez noter que vos titres d'une série Patrimoine privé ne feront jamais l'objet d'un échange en raison d'une baisse de la valeur marchande.

Si vous avez initialement souscrit vos parts de séries Au détail selon le mode de règlement en dollars américains et que vous remplissez les critères d'admissibilité pour un échange contre des parts des séries Patrimoine privé, vous continuerez à détenir vos parts selon le mode de règlement en dollars américains après l'échange automatique. Veuillez vous reporter à la sous-rubrique « **Mode de règlement en dollars américains** » de la rubrique « **Services facultatifs** » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements sur ce service.

Seront exclus des échanges automatiques les titres des séries Au détail suivants :

- les parts détenues dans le cadre de notre service d'architecture de portefeuille ou de notre service d'architecture ouverte;
- les parts de série C du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie.

Il vous incombe de vous assurer que votre conseiller a connaissance de tous les comptes admissibles qui doivent être liés aux fins de l'admissibilité aux séries Patrimoine privé. Nous lierons vos comptes admissibles seulement lorsque votre conseiller nous aura communiqué les renseignements concernant vos comptes admissibles. En général, ni Mackenzie ni votre conseiller ne sont individuellement habilités à décider des comptes qui doivent être liés. Mackenzie liera néanmoins automatiquement les comptes appartenant à un particulier si ces comptes sont associés à une adresse identique et à un même numéro de représentant de courtier. Donc, si vous disposez de deux comptes ou plus auprès d'un même conseiller, et pourvu que votre conseiller tienne ces comptes auprès d'un même représentant de courtier, nous lierons automatiquement ces comptes. **Les comptes ne seront pas automatiquement regroupés si vous détenez des Fonds auprès de plus d'un conseiller ou d'un courtier.** Par exemple, si vous détenez également des Fonds dans un compte de courtage réduit, celui-ci ne sera pas automatiquement regroupé à un compte que vous avez auprès de votre conseiller.

Le total de vos placements avec nous aux fins de déterminer si vous êtes ou demeurez admissible aux séries Patrimoine privé sera établi en fonction du calcul d'un « seuil ». Le « seuil » correspond à la valeur la plus élevée qu'un fonds ou un compte a atteinte depuis que nous avons commencé à échanger automatiquement des titres d'investisseurs contre des titres des séries Patrimoine privé en avril 2017. Le « seuil » est calculé chaque jour et correspond au montant le plus élevé entre la somme du seuil du jour précédent et des achats supplémentaires courants, moins les rachats courants, et la valeur marchande courante.

Les rachats de vos parts (sauf les rachats à partir de comptes philanthropiques, de REEI et de FERR, y compris les FRV, les FRRI, les FRRP et les FRVR) feront baisser le « seuil ». Toutefois, une baisse de la valeur marchande des parts de séries Patrimoine privé

ou des placements admissibles dans vos comptes admissibles ne fera pas baisser votre « seuil ».

Si vous ne remplissez plus les critères d'admissibilité des séries Patrimoine privé (et que les séries n'ont pas été acquises dans le cadre de notre Programme philanthropique), nous échangerons automatiquement vos parts contre des titres de la série Au détail appropriée, qui comportera des frais de gestion et d'administration plus élevés que ceux de la série Patrimoine privé. Ces échanges auront lieu vers le deuxième vendredi de chaque mois. Malgré ce qui précède, sauf si vos placements admissibles tombent en deçà de 75 000 \$ (pour des motifs autres qu'une baisse de la valeur marchande), nous ne retournerons pas automatiquement vos parts vers les séries Au détail applicables. Cette mesure vise à vous offrir une souplesse pour faire face aux aléas de la vie. Nous nous réservons le droit d'échanger vos titres des séries Patrimoine privé contre des titres des séries Au détail si, à notre avis, vous usez de cette souplesse pour tomber sous les critères d'admissibilité des séries Patrimoine privé.

Veuillez consulter votre conseiller pour obtenir de plus amples renseignements sur ce programme.

Protection par droits acquis des taux des frais de gestion applicables à certains investisseurs des séries Patrimoine privé avant le 1^{er} juin 2018

Si, au 31 mai 2018, vous aviez un placement dans une série Patrimoine privé d'un Fonds, et qu'à cette date vous aviez droit à un taux des frais de gestion plus bas que celui applicable à cette série particulière du Fonds à compter du 1^{er} juin 2018, alors le taux des frais de gestion le moins élevé continuera de s'appliquer à cette série du Fonds (le « **taux bénéficiant de droits acquis** »), tant que vous demeurez par ailleurs admissible à la série particulière. Tout placement additionnel dans la même série du même Fonds sera également assorti du taux bénéficiant de droits acquis. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Remises sur les frais de gestion applicables aux séries Patrimoine privé** » du prospectus des Fonds communs de placement Mackenzie daté du 29 septembre 2017 pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais de gestion applicables aux séries Patrimoine privé au 31 mai 2018.

En ce qui concerne les parts des séries PWX et PWX8, les frais de gestion nous sont payables directement, et ils sont acquittés au moyen du rachat de parts que vous détenez. Le cas échéant, nous effectuons les remises sur les frais en soustrayant les montants de ces remises des frais de gestion maximaux indiqués dans le prospectus simplifié, avant que des parts soient rachetées pour payer les frais de gestion relatifs aux parts des séries PWX et PWX8. Pour toutes les autres parts des séries Patrimoine privé, les remises sur les frais sont faites de la façon indiquée précédemment.

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS

Frais d'administration

Nous acquittons toutes les charges opérationnelles, à l'exception des « charges du fonds », pour chaque série, en contrepartie de frais d'administration annuels à taux fixe (les « **frais d'administration** »). Chaque série de chaque Fonds acquitte des frais d'administration, sauf s'il s'agit des parts de série PWX et de série PWX8, à l'égard desquelles les frais d'administration vous sont facturés directement. Les frais d'administration sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TPS/TVH. Nous assurons la prestation de plusieurs services nécessaires à l'exploitation des Fonds, bien que nous retenions les services de tiers pour en fournir certains.

En contrepartie des frais d'administration, les charges que nous assumons au nom de la série comprennent i) les frais relatifs à la tenue de livres, à la comptabilité et à l'évaluation du fonds; ii) les frais de garde; iii) les frais d'audit et les frais juridiques; et iv) les frais relatifs à la préparation et à la distribution des rapports financiers, des prospectus simplifiés et des autres documents des Fonds destinés aux investisseurs requis afin que nous respections l'ensemble des lois applicables (autres que les frais engagés pour se conformer à toute nouvelle exigence réglementaire décrite à la rubrique « **Charges du fonds** » ci-après).

Les frais d'administration sont facturés à chaque série séparément des frais de gestion. Ils sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la VL de chaque série, tel qu'il est indiqué ci-après.

Aucuns frais d'administration ne sont imposés à l'égard des titres des séries O et O5 des Fonds. Toutefois, les charges du fonds qui leur reviennent seront attribuées à ces séries.

Comme il est indiqué précédemment, les frais d'administration pour la série PWX et la série PWX8 vous sont facturés directement. Veuillez vous reporter au tableau « **Frais et charges directement payables par vous** » dans la présente rubrique pour obtenir de plus amples renseignements. Dans le cas de toutes les autres séries, les frais d'administration sont imposés aux taux indiqués dans le tableau qui suit.

Veuillez noter que, lorsque plusieurs Fonds sont groupés dans la même rangée du tableau, le fait qu'un taux de frais d'administration soit attribué à une série précise ne signifie pas que tous les Fonds de ce groupe offrent la série en question. Veuillez vous reporter à la **partie B** pour obtenir des renseignements quant aux séries offertes par chaque Fonds.

Fonds	D	DF/F/F5/F8/ PW/PV/ PWB/ PWFB/ PWFB5/ PWR/PWT5/ PV5/PWT8/ PV8	AR/FR	Toutes les autres séries, sauf indication contraire	Exceptions
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE					
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	–	0,15 %	0,19 %	0,14 %	DA, FB et GP : 0,17 % C : 0,00 % I : 0,16 %
FONDS DE TITRES À REVENU FIXE					
Fonds canadien d'obligations Mackenzie	0,15 %	0,15 %	0,20 %	0,17 %	
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie					
Fonds de titres à revenu fixe de sociétés mondiales Mackenzie					
Fonds d'obligations stratégique Mackenzie					
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie					
Fonds de revenu à durée ultra-courte en dollars US Mackenzie					
Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie					

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS (suite)

Frais d'administration (suite)	Fonds	D	DF/F/F5/F8/ PW/PV/ PWB/ PWFB/ PWFB5/ PWR/PWT5/ PV5/PWT8/ PV8	AR/FR	Toutes les autres séries, sauf indication contraire	Exceptions	
	Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	0,15 %	0,15 %	0,23 %	0,18 %	FB, I : 0,20 %	
	Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	0,15 %	0,15 %	0,23 %	0,20 %		
	Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie						
	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie						
	Fonds toutes obligations Chine Mackenzie ChinaAMC	0,20 %	0,15 %	0,23 %	0,20 %		
	Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie						
	Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie						
	FONDS ÉQUILIBRÉS						
	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater	0,16 %	0,15 %	0,24 %	0,21 %		
	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill						
	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie						
	Fonds de revenu Mackenzie						
	Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy						
	Fonds de revenu stratégique Mackenzie						
	Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater	0,16 %	0,15 %	0,27 %	0,24 %		
	Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater						
	Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC						
	Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie						
	Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie						
	Fonds de gestion de l'inflation Mackenzie						
	Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy						
	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie						
	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	0,24 %	0,15 %	0,27 %	0,24 %		
	FONDS D' ACTIONS CANADIENNES						
	Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	0,19 %	0,15 %	0,27 %	0,22 %	FB, FB5 : 0,24 %	
	Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater	0,19 %	0,15 %	0,27 %	0,22 %	FB, FB5, I, T5, T8 : 0,24 %	
	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill						
	Fonds canadien Mackenzie Ivy						
	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Betterworld	0,19 %	0,15 %	0,27 %	0,22 %		
	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	0,19 %	0,15 %	0,27 %	0,24 %		
Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	0,19 %	0,15 %	—	0,24 %			

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS (suite)

Frais d'administration (suite)	Fonds	D	DF/F/F5/F8/ PW/PV/ PWB/ PWFB/ PWFB5/ PWR/PWT5/ PV5/PWT8/ PV8	AR/FR	Toutes les autres séries, sauf indication contraire	Exceptions
	FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES					
	Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater	0,20 %	0,15 %	0,31 %	0,28 %	
	Fonds de petites capitalisations américaines Mackenzie GQE					
	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie					
	Fonds américain de dividendes Mackenzie					
	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres					
	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie					
	Fonds de valeur de moyennes capitalisations américaines Mackenzie					
	Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres					
	Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie					
	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines en dollars US Mackenzie	0,20 %	0,15 %	–	0,28 %	
	FONDS D' ACTIONS MONDIALES					
	Fonds Global 100 Corporate Knights Mackenzie	0,15 %	0,15 %	0,23 %	0,20 %	
	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie					
	Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie GQE					
	Fonds d'actions mondiales à gestion fiscale Mackenzie	0,20 %	0,15 %	–	0,28 %	
Fonds mondial de dividendes en dollars US Mackenzie						
Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement en dollars US Mackenzie Greenchip						
Fonds de valeur Mackenzie Cundill	0,20 %	0,15 %	0,31 %	0,26 %	FB, FB5, I : 0,28 %	
Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy	0,20 %	0,15 %	0,31 %	0,26 %	FB, FB5, I, T5, T8 : 0,28 %	
Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	0,20 %	0,15 %	0,31 %	0,28 %	A, G : 0,24 %	
Fonds international Mackenzie Ivy	0,20 %	0,15 %	0,31 %	0,28 %	A : 0,25 %	

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS (suite)

Frais d'administration (suite)	Fonds	D	DF/F/F5/F8/ PW/PV/ PWB/ PWFB/ PWFB5/ PWR/PWT5/ PV5/PWT8/ PV8	AR/FR	Toutes les autres séries, sauf indication contraire	Exceptions	
	Fonds d'actions mondiales Mackenzie Betterworld	0,20 %	0,15 %	0,31 %	0,28 %		
	Fonds de croissance mondiale Mackenzie Bluewater						
	Fonds de croissance nouvelle génération Mackenzie Bluewater						
	Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie Bluewater						
	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC						
	Fonds mondial de dividendes Mackenzie						
	Fonds d'actions des marchés émergents hors Chine Mackenzie GQE						
	Fonds des marchés émergents Mackenzie GQE						
	Fonds de valeur mondial Mackenzie						
	Fonds d'actions mondiales Mackenzie GQE						
	Fonds d'actions internationales Mackenzie GQE	0,20 %	0,15 %	0,31 %	0,28 %		
	Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement Mackenzie Greenchip						
	Fonds international de dividendes Mackenzie						
	Fonds européen Mackenzie Ivy						
	Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy – Devises neutres						
	Fonds d'actions mondiales charia Mackenzie						
	FONDS SECTORIELS						
	Fonds de métaux précieux Mackenzie	0,20 %	0,15 %	—	0,29 %	FB : 0,31 %	
	Fonds de lingots d'or Mackenzie	0,20 %	0,15 %	—	0,31 %		
Fonds mondial de ressources Mackenzie	0,20 %	0,15 %	—	0,26 %	FB : 0,31 %		
PORTEFEUILLES DE GESTION DE L'ACTIF							
Portefeuille FNB toutes actions Mackenzie	0,15 %	0,15 %	0,23 %	0,20 %			
Portefeuille revenu fixe Symétrie	0,15 %	0,15 %	0,15 %	0,15 %			
Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	0,15 %	0,15 %	0,23 %	0,20 %			
Portefeuille FNB prudent Mackenzie							
Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie							
Portefeuille FNB croissance Mackenzie							
Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie							
Portefeuille équilibré Symétrie	0,16 %	0,15 %	0,20 %	0,20 %			
Portefeuille revenu prudent Symétrie							
Portefeuille prudent Symétrie							
Portefeuille croissance Symétrie							
Portefeuille croissance modérée Symétrie							
Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie	0,16 %	0,15 %	0,24 %	0,21 %			
Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie							
Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie	0,16 %	0,15 %	0,27 %	0,24 %			
Fonds équilibré mondial amélioré Mackenzie							

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS (suite)

Frais d'administration (suite)	Fonds	D	DF/F/F5/F8/ PW/PV/ PWB/ PWFB/ PWFB5/ PWR/PWT5/ PV5/PWT8/ PV8	AR/FR	Toutes les autres séries, sauf indication contraire	Exceptions
	Portefeuille d'actions Symétrie	0,20 %	0,15 %	0,25 %	0,25 %	
	FONDS SPÉCIALISÉ					
	Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré Mackenzie	0,20 %	0,15 %	0,31 %	0,28 %	
	FONDS ALTERNATIFS					
	Fonds à rendement amélioré alternatif Mackenzie	–	0,15 %	–	0,24 %	
	Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré PLUS Mackenzie	–	0,15 %	–	0,28 %	
	Fonds mondial macro Mackenzie					
	Fonds de reproduction de capital-investissement Mackenzie					
Charges du fonds	Chaque série de chaque Fonds (mis à part les parts de série C du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie) paie des « charges du fonds », lesquelles comprennent les intérêts débiteurs et les frais d'emprunt, les courtages et les frais d'opérations connexes, les taxes et les impôts (notamment la TPS/TVH et l'impôt sur le revenu), tous les honoraires et toutes les dépenses du CEI des Fonds Mackenzie, les coûts liés à la conformité aux exigences de la réglementation visant la préparation des aperçus du fonds, les frais payés aux fournisseurs de services externes afférents aux recouvrements ou aux remboursements d'impôt ou à la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte des Fonds, les nouveaux frais liés aux services externes qui n'étaient généralement pas facturés dans le secteur canadien des OPC, et imposés après le 29 septembre 2025, et les dépenses engagées afin de respecter toute nouvelle exigence réglementaire, y compris les nouveaux frais imposés après le 29 septembre 2025. Les intérêts débiteurs et les frais d'emprunt ainsi que les taxes et les impôts seront directement facturés à chaque série, conformément à l'usage. Les frais liés à la conformité à toute nouvelle réglementation seront évalués en fonction de la portée et de la nature de cette nouvelle réglementation. Les charges du fonds restantes seront réparties entre toutes les séries de chaque Fonds en fonction de leur actif net par rapport à l'actif net de toutes les séries des Fonds. Nous pouvons répartir les charges du fonds entre chacune des séries d'un Fonds en fonction de toute autre méthode de répartition que nous jugeons juste et raisonnable pour le Fonds en question. Pour le Fonds de lingots d'or Mackenzie (lingots seulement), les charges du fonds sont les mêmes que celles des autres Fonds et comprennent en plus des frais de garde. Pour le Fonds d'actions mondiales charia Mackenzie, les charges du fonds comprennent le coût des audits semestriels pour s'assurer que le Fonds respecte la charia pour la période d'audit applicable. Mackenzie peut décider, à son appréciation, d'acquitter certaines de ces charges du fonds par ailleurs payables par un Fonds, plutôt que de laisser au Fonds le soin d'engager ces charges du fonds. Mackenzie n'a pas l'obligation de le faire et, si elle décide d'acquitter des charges du fonds, elle peut mettre fin à une telle pratique en tout temps. Les charges du fonds sont facturées à chaque série séparément des frais de gestion et des frais d'administration. Comme mentionné ci-dessus, chaque membre du CEI a droit à des honoraires annuels de 50 000 \$ (60 000 \$ pour le président) et à des jetons de présence de 3 000 \$ pour chacune des réunions trimestrielles auxquelles il assiste. De plus, les membres du CEI ont droit à des jetons de présence de 1 500 \$ pour chaque réunion supplémentaire. Les membres sont en outre remboursés des frais raisonnables engagés dans l'exercice de leurs fonctions, y compris les frais de déplacement et de séjour raisonnables. Nous souscrivons et maintenons également au profit des membres du CEI une assurance responsabilité. Pour les exercices clos le 31 mars 2024 et le 31 mars 2025, les Fonds Mackenzie ont versé des montants totaux de 316 000,00 \$ et de 252 686,00 \$, respectivement, à cet égard. La totalité des frais passés en charges a été répartie de manière juste et raisonnable entre les Fonds Mackenzie que nous gérons.					

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS (suite)

Information générale relative aux frais et aux charges de tous les Fonds	Nous pouvons réduire vos frais d'administration ou d'autres frais et/ou charges, comme il est indiqué à la rubrique précédente du présent tableau (voir « Frais de gestion »). Des frais ne seront jamais facturés en double aux Fonds par suite de placements dans leurs Fonds sous-jacents. Les ratios des frais de gestion (« RFG ») sont calculés séparément pour chaque série de parts des Fonds et comprennent les frais de gestion et d'administration et/ou les charges du fonds attribuables à la série en question (sauf comme il est indiqué ci-après). Chaque Fonds acquitte les courtages afférents aux mouvements de son portefeuille et aux opérations connexes. Ces frais ne sont pas inclus dans le RFG du Fonds mais sont, aux fins du calcul de l'impôt, ajoutés au prix de base des titres du portefeuille du Fonds ou déduits du produit de la vente de pareils titres. Ces frais constituent le ratio des frais d'opérations (le « RFO ») du Fonds. Tant le RFG que le RFO sont indiqués dans les rapports de la direction sur le rendement du fonds annuels et semestriels de chaque Fonds. Nous vous donnerons un avis écrit de 60 jours en cas de modification de la base de calcul des frais ou des charges qui sont facturés aux Fonds ou, encore, la facturation de nouveaux frais ou de nouvelles charges aux Fonds par une partie sans lien de dépendance pouvant entraîner une augmentation des frais ou des charges de ces Fonds.
Fonds de fonds	Si les Fonds investissent dans des Fonds sous-jacents ou des instruments privés, les frais et charges payables au titre de la gestion du Fonds sous-jacent ou des instruments privés s'ajoutent à ceux que doit payer le Fonds. Toutefois, aucuns frais de gestion ou frais d'administration ne seront payables par un Fonds si, de l'avis d'une personne raisonnable, ils doubleraient les frais payables par un Fonds sous-jacent ou un instrument privé pour le même service. Sauf dans le cas des Fonds Portefeuilles FNB, si les Fonds investissent dans des FNB qui sont admissibles à titre de parts indicielles ou dans des instruments privés, les frais et charges payables à l'égard de la gestion des FNB ou des instruments privés s'ajoutent aux frais et aux charges payables par le Fonds. Dans le cas des Fonds Portefeuilles FNB, aucuns frais ni aucune charge ne seront payables dans le cadre de la gestion des FNB sous-jacents lorsque nous sommes le gestionnaire de ces FNB sous-jacents. Sauf pour ce qui est décrit ci-dessous à l'égard des FNB gérés par Mackenzie, aucuns frais d'acquisition (notamment des courtages ou des frais d'opérations) ni frais de rachat ne seront facturés à un Fonds à l'égard de la souscription ou du rachat de parts d'un Fonds sous-jacent géré par nous ou un membre de notre groupe. De plus, un Fonds n'aura à payer aucuns frais d'acquisition ni de rachat à l'égard de la souscription ou du rachat de parts de son Fonds sous-jacent si, du point de vue d'une personne raisonnable, vous les avez déjà payés à l'égard du Fonds. Si les Fonds investissent dans des FNB gérés par Mackenzie, les Fonds peuvent payer des courtages et des frais d'opérations relativement au placement dans ces FNB, conformément au Règlement 81-102. Certains Fonds peuvent investir dans des instruments privés gérés par les membres de notre groupe, y compris par Northleaf Capital Partners (Canada) Ltd. (« Northleaf ») et Sagard Holdings Manager (Canada) Inc. (« Sagard »). Le 28 octobre 2020, nous et un membre de notre groupe, Great-West Lifeco Inc. (« GWL »), avons conclu une relation stratégique avec Northleaf dans le cadre de laquelle nous et Great-West Lifeco Inc. avons acquis conjointement et détenons une participation importante dans Northleaf. Sagard est une filiale en propriété exclusive de Power Corporation du Canada (« Power »). La décision d'investir dans un instrument privé géré par un membre du groupe est généralement considérée comme une question de conflit d'intérêts au sens du Règlement 81-107, car elle procure un avantage au membre de notre groupe. Nous sommes d'avis que ce conflit est atténué par un ou plusieurs des facteurs suivants : i) l'examen et l'approbation, y compris au moyen d'instructions permanentes, des placements dans des instruments privés qui sont membres de notre groupe par le CEI; ii) de solides pratiques d'évaluation des instruments privés; iii) le calcul sans lien de dépendance de la valeur liquidative de l'instrument privé; iv) une surveillance annuelle des évaluations de l'instrument privé par un auditeur indépendant; et/ou v) la présence d'investisseurs institutionnels non membres du groupe dans les instruments privés. Le cas échéant, un Fonds ne devrait généralement pas investir plus d'environ 7 % de sa valeur liquidative dans des instruments privés qui sont membres du groupe.

FRAIS ET CHARGES DIRECTEMENT PAYABLES PAR VOUS

Mode de souscription avec frais d'acquisition	Si vous souscrivez des parts selon le mode de souscription avec frais d'acquisition, vous paierez des frais au moment de la souscription que vous négocierez avec votre conseiller financier et paierez à votre courtier. Le tableau ci-dessous précise les frais d'acquisition applicables à chacune des séries, dans la mesure où la série est offerte par le Fonds :	
	Séries/Mode de souscription	Frais d'acquisition maximaux (en pourcentage du montant souscrit)
	Séries A, AV, AR, B, DA, G, GP, S5, S8, SC, T5, TV5, T8 et TV8, sauf indication contraire dans le présent tableau	5 %
	Séries I, PW, PV, PWR, PWB, PWT5, PV5, PWT8 et PV8 Séries AR, C, SC et G du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	2 %
	Séries O, O5, PWX et PWX8	0 %
Les Fonds ne paieront pas de frais d'acquisition s'ils souscrivent des parts d'un autre Fonds Mackenzie, sauf indication contraire. Il n'y a aucuns frais d'acquisition à l'égard des parts des séries D, DF, FR, F, F5, F8, FB, FB5, PWFB et PWFB5.		
Mode de souscription avec frais de rachat* * Ce mode de souscription est seulement offert si vous effectuez un échange à partir d'un autre Fonds Mackenzie.	Si vous faites racheter des parts d'un Fonds Mackenzie que vous avez acquises selon le mode de souscription avec frais de rachat au cours des périodes indiquées ci-après, vous nous paierez des frais de rachat aux taux établis d'après le barème ci-dessous, à moins d'indications à l'effet contraire dans le présent document. Ces frais sont établis en fonction de la VL des parts à la date du rachat et nous les déduisons de cette VL, le solde de la VL vous étant versé. Les frais de rachat facturés à l'égard de parts obtenues suivant le réinvestissement de distributions d'un Fonds seront établis en tenant compte de la date à laquelle les parts initiales du Fonds ont été souscrites et non de la date à laquelle les réinvestissements ont été faits.	
	Vous pouvez faire racheter jusqu'à 10 % de votre placement dans des parts d'un Fonds au cours de chaque année civile sans avoir à payer des frais de rachat. Ce droit n'est pas cumulatif advenant que vous ne vous prévaliez pas de ce pourcentage sans frais au cours d'une année civile.	
	Veuillez vous reporter à la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » pour une description du mode de souscription avec frais de rachat.	
	Période qui suit la souscription	Taux des frais de rachat
	Première année	5,5 %
	Deuxième année	5,0 %
	Troisième année	5,0 %
	Quatrième année	4,0 %
	Cinquième année	4,0 %
	Sixième année	3,0 %
	Septième année	2,0 %
	Par la suite	NÉANT
Si vous êtes propriétaire de parts des séries A, AV, B, T5, TV5, T8 ou TV8 qui ont été souscrites selon un mode de souscription avec frais de rachat (et si ces parts n'ont pas été souscrites dans le cadre de notre Programme philanthropique), nous les échangerons automatiquement contre des parts assorties du mode de souscription avec frais d'acquisition de la même série du même Fonds, le deuxième vendredi du mois suivant le septième (7 ^e) anniversaire de votre date de souscription initiale, sous réserve de certaines exceptions décrites dans le paragraphe suivant.		
Pour les séries de certains Fonds mentionnées dans le tableau 16 de la page 40 qui n'offrent pas le mode de souscription avec frais de rachat ni le mode de souscription avec frais d'acquisition, nous échangerons vos parts contre des parts assorties du mode de souscription avec frais d'acquisition d'une série différente du même Fonds, le deuxième vendredi du mois suivant le septième (7 ^e) anniversaire de votre date de souscription initiale. Dans tous les cas où nous échangerons vos parts contre des parts d'une série différente du même Fonds, vos frais de gestion seront réduits. Nous effectuerons cet échange sans frais.		

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR VOUS (suite)

Frais d'échange	Si vous échangez des parts entre les Fonds ou entre les séries d'un Fonds ou encore contre des parts d'autres Fonds Mackenzie, vous pourriez devoir payer des frais d'échange pouvant atteindre 2 % (y compris dans le cas d'un échange entre les parts de série AR, mais non dans le cas d'échanges visant un Fonds de départ DA/DF en vue d'acquérir des titres d'un Fonds cible DA/DF aux termes du service APSF en une étape). Les frais d'échange peuvent être négociés avec votre courtier, comme il est décrit à la rubrique « Rémunération du courtier – Courtages » du présent prospectus simplifié.
Frais pour opérations à court terme inappropriées	Les Fonds exigeront des frais de 2 % de la valeur des titres échangés ou rachetés si vous effectuez une opération à court terme inappropriée. Par opération à court terme inappropriée, on entend la souscription et le rachat de titres, y compris l'échange de titres entre les Fonds Mackenzie, effectués dans les 30 jours et qui, de notre avis, peuvent être préjudiciables aux investisseurs, car on vise ainsi à profiter du fait que le prix des titres des Fonds est fixé dans d'autres fuseaux horaires ou que des titres non liquides ne sont pas négociés souvent. Pour de plus amples renseignements sur nos politiques concernant les opérations à court terme inappropriées, veuillez vous reporter à la rubrique « Opérations à court terme » du présent prospectus simplifié.
Frais pour opérations à court terme excessives	Les Fonds exigeront des frais de 1 % de la valeur des titres échangés ou rachetés si vous effectuez un placement pendant une période de moins de 30 jours et que cela dénote une habitude de négociations à court terme qui, selon nous, peut porter préjudice aux investisseurs. Les frais pour opérations à court terme seront versés aux Fonds. Aucuns frais de négociation à court terme ne seront facturés à l'échange systématique de titres de série GP, à l'échange systématique de titres visés par le service APSF, le service APSF en une étape ou le PTS ni au rééquilibrage automatique de vos placements visés par notre service de rééquilibrage automatique, le service d'architecture ouverte ou le service d'architecture de portefeuille. Pour de plus amples renseignements sur nos politiques concernant les opérations à court terme excessives, veuillez vous reporter à la rubrique « Opérations à court terme » du présent prospectus simplifié.
Séries FB, FB5, PWFB et PWFB5 : Honoraires de service-conseil	Vous pouvez négocier des honoraires de service-conseil avec votre courtier pour les services fournis relativement à vos placements dans les séries FB, FB5, PWFB et PWFB5. Ces honoraires de service figureront dans votre convention de compte relative aux parts des séries FB/FB5/PWFB/PWFB5. Nous acquitterons les honoraires de service-conseil en votre nom en procédant au rachat de parts des Fonds détenues dans votre compte, dont le montant correspond aux honoraires de service-conseil dans votre convention de compte relative aux parts des séries FB/FB5/PWFB/PWFB5, et en remettant le produit de rachat à votre courtier. Dans tous les cas, les honoraires de service-conseil maximums sont de 1,50 %.
Séries O et O5 : Frais et honoraires de service-conseil	Les frais maximums (à l'exclusion des honoraires de service-conseil) qui nous sont payables par vous directement pour les parts de série O correspondent à un montant pouvant atteindre 1,50 % de la valeur des parts souscrites, majoré des taxes applicables, pour tous les Fonds. Les frais afférents à la série O nous sont versés en contrepartie des services de gestion et d'administration fournis à chaque Fonds. Ces frais seront décrits dans votre convention de compte relative aux parts des séries O/O5. De plus, vous pourriez devoir payer des honoraires de service-conseil, qui sont négociés entre vous et votre conseiller financier (au nom du courtier). Ces frais sont indiqués dans votre convention de service d'architecture de portefeuille ou de service d'architecture ouverte, dans laquelle vous pouvez accepter de nous permettre de racheter des parts des Fonds qui sont dans votre compte pour un montant égal à ces frais et de remettre le produit au courtier. Dans tous les cas, les honoraires de service-conseil maximums pour les parts des séries O et O5 sont de 1,50 %.
Frais afférents aux séries PWX et PWX8 : Frais de gestion, frais d'administration et honoraires de service-conseil	Les frais maximums (à l'exclusion des honoraires de service-conseil) qui nous sont payables par vous directement pour les parts des séries PWX et PWX8 figurent dans le tableau ci-après. Les honoraires de service-conseil seront décrits dans votre convention de compte relative aux parts des séries PWX/PWX8. Nous acquitterons les honoraires de service-conseil en votre nom en procédant au rachat de parts des Fonds détenues dans votre compte, dont le montant correspond aux honoraires de service-conseil, et en remettant le produit de rachat à votre courtier. En ce qui concerne les parts des séries PWX ou PWX8, vous devez négocier avec votre conseiller financier qui agit pour le compte du courtier ses honoraires de service-conseil. Dans tous les cas, les honoraires de service-conseil maximums pour les parts des séries PWX ou PWX8 sont de 1,50 %.

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR VOUS (suite)

Frais afférents aux séries PWX et PWX8 (suite)	Fonds	Frais de gestion	Frais d'administration	
	FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE			
	Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	0,25 %	0,15 %	
	FONDS DE TITRES À REVENU FIXE			
	Fonds de revenu à durée ultra-courte en dollars US Mackenzie	0,35 %	0,15 %	
	Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	0,40 %	0,15 %	
	Fonds canadien d'obligations Mackenzie	0,45 %	0,15 %	
	Fonds d'obligations stratégique Mackenzie			
	Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	0,55 %	0,15 %	
	Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie			
	Fonds de titres à revenu fixe de sociétés mondiales Mackenzie			
	Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie			
	Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie			
	Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie			
	Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie			
	Fonds toutes obligations Chine Mackenzie ChinaAMC	0,65 %	0,15 %	
	Fonds de revenu à taux variable Mackenzie			
	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie			
	FONDS ÉQUILIBRÉS			
	Fonds de revenu Mackenzie	0,65 %	0,15 %	
	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater	0,70 %	0,15 %	
	Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater			
	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill			
	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie			
	Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie			
	Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie			
	Fonds de gestion de l'inflation Mackenzie			
	Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy			
	Fonds de revenu stratégique Mackenzie			
	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie			
Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater	0,75 %	0,15 %		
Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC				
Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip				
Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy				

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR VOUS (suite)

Frais afférents aux séries PWX et PWX8 (suite)	Fonds	Frais de gestion	Frais d'administration
	FONDS D' ACTIONS CANADIENNES		
	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Betterworld	0,75 %	0,15 %
	Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater		
	Fonds de dividendes canadiens Mackenzie		
	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie		
	Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie		
	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill		
	Fonds canadien Mackenzie Ivy		
	FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES		
	Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater	0,80 %	0,15 %
	Fonds de petites capitalisations américaines Mackenzie GQE		
	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie		
	Fonds américain de dividendes Mackenzie		
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres			
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie			
Fonds de valeur de moyennes capitalisations américaines Mackenzie			
Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres			
Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie			
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines en dollars US Mackenzie			
FONDS D' ACTIONS MONDIALES			
Fonds Global 100 Corporate Knights Mackenzie	0,50 %	0,15 %	
Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie GQE			
Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	0,55 %	0,15 %	

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR VOUS (suite)

Frais afférents aux séries PWX et PWX8 (suite)	Fonds	Frais de gestion	Frais d'administration
	Fonds d'actions mondiales Mackenzie Betterworld		
	Fonds de croissance mondiale Mackenzie Bluewater		
	Fonds de croissance nouvelle génération Mackenzie Bluewater		
	Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie Bluewater		
	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC		
	Fonds de valeur Mackenzie Cundill		
	Fonds mondial de dividendes Mackenzie		
	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie		
	Fonds de valeur mondial Mackenzie		
	Fonds d'actions des marchés émergents hors Chine Mackenzie GQE		
	Fonds des marchés émergents Mackenzie GQE		
	Fonds d'actions mondiales Mackenzie GQE	0,80 %	0,15 %
	Fonds d'actions internationales Mackenzie GQE		
	Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement Mackenzie Greenchip		
	Fonds international de dividendes Mackenzie		
	Fonds européen Mackenzie Ivy		
	Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy – Devises neutres		
	Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy		
	Fonds international Mackenzie Ivy		
	Fonds d'actions mondiales charia Mackenzie		
	Fonds d'actions mondiales à gestion fiscale Mackenzie		
	Fonds mondial de dividendes en dollars US Mackenzie		
	Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement en dollars US Mackenzie Greenchip		
FONDS SECTORIELS			
	Fonds de lingots d'or Mackenzie	0,50 %	0,15 %
	Fonds mondial de ressources Mackenzie		
	Fonds de métaux précieux Mackenzie	0,80 %	0,15 %
PORTEFEUILLES DE GESTION DE L'ACTIF			
	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie		
	Portefeuille FNB prudent Mackenzie		
	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	0,40 %	0,15 %
	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie		
	Portefeuille FNB toutes actions Mackenzie		
	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	0,45 %	0,15 %
	Portefeuille revenu fixe Symétrie		
	Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	0,55 %	0,15 %

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR VOUS (suite)

Frais afférents aux séries PWX et PWX8 (suite)	Fonds	Frais de gestion	Frais d'administration
	Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie	0,65 %	0,15 %
	Portefeuille revenu prudent Symétrie		
	Portefeuille prudent Symétrie		
	Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie	0,70 %	0,15 %
	Portefeuille équilibré Symétrie		
	Portefeuille croissance modérée Symétrie		
	Portefeuille croissance Symétrie	0,75 %	0,15 %
	Portefeuille d'actions Symétrie	0,80 %	0,15 %
	Fonds équilibré mondial amélioré Mackenzie	0,50 %	0,15 %
	FONDS SPÉCIALISÉ		
	Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré Mackenzie	0,80 %	0,15 %
	FONDS ALTERNATIFS		
	Fonds à rendement amélioré alternatif Mackenzie	0,75 %	0,15 %
	Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré PLUS Mackenzie	0,80 %	0,15 %
Fonds mondial macro Mackenzie	1,00 %	0,15 %	
Fonds de reproduction de capital-investissement Mackenzie			
Frais associés au service d'architecture de portefeuille (« SAP »)	Des honoraires de service-conseil pour SAP négociables et payables trimestriellement sont facturés par votre courtier en contrepartie des services continus fournis pour vos comptes. Ces honoraires de service-conseil pour SAP sont d'au plus 1,50 %. Les honoraires de service-conseil pour SAP ne s'appliquent pas aux actifs qui font l'objet i) d'une commission de suivi ou ii) de frais reposant sur l'actif imposés à l'égard des comptes avec frais parrainés par le courtier. Les honoraires de service-conseil trimestriels pour SAP et les autres honoraires de service-conseil applicables peuvent être acquittés au moyen du rachat de parts détenues dans votre portefeuille. Veuillez vous reporter à la sous-rubrique « Service d'architecture de portefeuille » de la rubrique « Services facultatifs » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements sur ce service.		
Frais associés au service d'architecture ouverte (« SAO »)	Des honoraires de service-conseil pour SAO négociables et payables trimestriellement sont facturés par votre courtier pour les services continus qu'il fournit pour vos comptes. Ces honoraires de service-conseil pour SAO sont d'au plus 1,50 %. Les honoraires de service-conseil pour SAO ne s'appliquent pas aux actifs qui font l'objet i) d'une commission de suivi ou ii) de frais reposant sur l'actif imposés à l'égard des comptes avec frais parrainés par le courtier. Les honoraires de service-conseil trimestriels pour SAO et les autres honoraires de service-conseil peuvent être acquittés au moyen du rachat de parts détenues dans votre portefeuille. Veuillez vous reporter à la sous-rubrique « Service d'architecture ouverte » de la rubrique « Services facultatifs » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements sur ce service.		

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR VOUS (suite)

Frais associés au Programme philanthropique Mackenzie

Tous les comptes autres que ceux ouverts par le seul don d'une police d'assurance-vie pour laquelle le produit de l'assurance n'a pas été versé se voient facturer des frais de programme constitués de frais annuels d'administration des activités de bienfaisance de 0,55 %. Des charges opérationnelles propres aux comptes peuvent également leur être facturées. Les frais annuels d'administration des activités de bienfaisance peuvent être réduits pour les comptes dont l'actif est de plus de 2 500 000 \$. La Fondation facturera également à l'égard du compte, le cas échéant, les frais liés aux titres des séries O, FB, PWFB ou PWX ou les frais liés aux comptes intégrés ou de services tarifés qu'elle doit nous payer directement ou payer directement au courtier chargé du compte. À l'heure actuelle, les frais d'administration d'activités de bienfaisance nous sont payables, en tant que fournisseur des services de gestion des activités de bienfaisance de la Fondation. Ces frais s'accumulent mensuellement. Les frais afférents au programme seront automatiquement prélevés sur les comptes tous les semestres. Nous pouvons modifier ces frais à notre appréciation.

Solde du compte	Frais d'administration d'activités de bienfaisance (%)
Actif de moins de 2 500 000 \$	0,55 %
Actif de 2 500 000 \$ et plus	Pour de plus amples renseignements, communiquez avec nous.

RÉMUNÉRATION DU COURTIER

Courtages

Le tableau ci-après indique les courtages payables à votre courtier lorsque vous souscrivez les parts du Fonds indiqué ci-après. Les courtages sont fonction du montant de la souscription et sont négociés et payés par vous s'il s'agit du mode de souscription avec frais d'acquisition.

Mackenzie ne surveille pas ni ne fait de déclaration quant au caractère approprié des parts d'une série d'un Fonds (ou du mode de souscription) pour un investisseur donné souscrites par l'intermédiaire d'un courtier inscrit, y compris un courtier à escompte.

Tableau 20 : Courtages payables à votre courtier

Séries	Mode de souscription avec frais d'acquisition
Parts des séries A, AV, AR, B, GP, T5, TV5, T8 et TV8 de tous les Fonds, sauf indication contraire dans le présent tableau	Au plus 5 %
Parts de série DA, sauf indication contraire dans le présent tableau	Au plus 5 %
Parts de série AR du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	Au plus 2 %
Parts des séries G, SC, S5 et S8, sauf indication contraire dans le présent tableau	Au plus 5 %
Parts de série I	Au plus 2 %
Parts des séries C, SC et G du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	
Parts des séries PW, PV, PWR, PWB, PWT5, PV5, PWT8 et PV8	
Parts des séries DF, F, F5, F8, FB, FB5, PWFB et PWFB5	Aucuns frais d'acquisition, mais vous serez en général tenu de payer à votre courtier des honoraires professionnels ou des frais reposant sur l'actif, en plus des frais de gestion de la série visée.
Parts des séries D, FR, O, O5, PWX et PWX8	Néant

Nous ne versons pas de courtages lorsque i) vous effectuez un échange entre des Fonds Mackenzie et que les nouvelles parts sont souscrites selon le même mode de souscription que les anciennes ou ii) vous échangez des parts souscrites selon le mode de souscription avec frais de rachat contre des parts souscrites selon le mode de souscription avec frais d'acquisition. Dans ces cas, des frais d'échange d'au plus 2 % du montant faisant l'objet de l'échange peuvent être facturés et retenus par votre courtier. Les Fonds ne paieront pas de courtages s'ils souscrivent des parts d'un autre Fonds Mackenzie.

Aucun courtage n'est versé lors de l'acquisition de parts au moyen du réinvestissement des distributions du Fonds.

Commissions de suivi

Nous pouvons verser aux courtiers, à la fin de chaque mois ou trimestre civil, une commission de suivi correspondant à un pourcentage de la valeur des parts du Fonds qui se trouvent dans le compte que vous détenez auprès de votre courtier. Le tableau qui suit précise les commissions de suivi annuelles maximales qui s'appliquent aux séries de parts offertes aux termes du présent prospectus simplifié.

Les commissions de suivi à l'égard des parts des séries A, AV, AR, B, DA, G, I, PW, PV, PWB, PWR, PWT5, PV5, PWT8, PV8, SC, S5, S8, T5, TV5, T8 et TV8 sont prélevées sur les frais de gestion que nous touchons. La commission de suivi annuelle à l'égard des parts de série DA varie entre 0,00 % et 1,00 % et est établie par renvoi au taux applicable à la part de la série du Fonds contre laquelle la part de série DA sera échangée aux termes du service APSF en une étape. Aucune commission de suivi n'est payée à l'égard des parts des séries D, DF, F, F5, F8, FB, FB5, FR, GP, PWFB, PWFB5, PWX, PWX8, O ou O5.

Vous pouvez négocier les honoraires de service-conseil de votre conseiller financier avec ce dernier au nom du courtier dans votre

convention de compte relative aux parts des séries O et O5. Les honoraires de service-conseil maximums pour les parts des séries O et O5 sont de 1,50 %. Aux termes de cette convention, vous pouvez décider de nous permettre de racheter des parts des Fonds détenues dans votre compte pour un montant correspondant à ces honoraires et de remettre le produit du rachat au courtier. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Séries O et O5** » du tableau « **Frais et charges directement payables par vous** » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements.

En ce qui concerne les parts des séries FB, FB5, PWFB, PWFB5, PWX ou PWX8, vous devez verser des honoraires de service-conseil que nous paierons pour vous en procédant au rachat de parts des Fonds détenues dans votre compte, dont le montant correspond aux honoraires de service-conseil, et en remettant le produit de rachat à votre courtier. Vous devez négocier le montant des honoraires de service-conseil avec votre conseiller financier, agissant pour le compte du courtier. Ces honoraires de service-conseil sont indiqués dans une convention de compte relative aux parts de série FB, FB5, PWFB, PWFB5, PWX ou PWX8 que vous avez conclue avec nous. Dans tous les cas, les honoraires de service-conseil maximums pour les parts des séries FB, FB5, PWFB, PWFB5, PWX ou PWX8 sont de 1,50 %.

Veuillez noter que lorsque plusieurs Fonds sont groupés dans la même rangée du tableau, le fait qu'un taux de commission de suivi soit attribué à une série ou qu'un mode de souscription soit mentionné ne signifie pas que tous les Fonds de ce groupe offrent la série ou le mode de souscription en question. Veuillez vous reporter à la page couverture ou à la partie B pour obtenir des renseignements quant aux séries offertes par chaque Fonds.

Depuis le 1^{er} juin 2022, le mode de souscription avec frais de rachat n'est plus offert pour les nouvelles souscriptions. Ce mode de souscription est seulement offert si vous effectuez un échange à partir d'un autre Fonds Mackenzie.

Tableau 21 : Taux annuel de la commission de suivi

	TAUX ANNUEL DE LA COMMISSION DE SUIVI POUR TOUS LES FONDS				
Série	A, AV, AR, B, S5, S8, SC, T5, TV5, T8 et TV8		G	I	PW, PWB, PWR, PV, PWT5, PV5, PWT8 et PV8
Mode de souscription*	SFA	SFR ¹	SFA	SFA	SFA
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie ^{2,3}	0,25 %	0,15 %	0,15 %	0,25 %	0,25 %
Fonds de valeur mondial Mackenzie	1,00 %	0,50 %	s.o.	s.o.	1,00 %
Fonds d'actions internationales Mackenzie GQE					
Fonds de valeur de moyennes capitalisations américaines Mackenzie					
Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré Mackenzie	0,50 %	0,25 %	s.o.	s.o.	0,50 %
Fonds de titres à revenu fixe de sociétés mondiales Mackenzie					
Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré PLUS Mackenzie	1,00 %	s.o.	s.o.	s.o.	1,00 %
Fonds de revenu à durée ultra-courte en dollars US Mackenzie ⁴	0,25 %	0,20 %	s.o.	s.o.	0,25 %

	TAUX ANNUEL DE LA COMMISSION DE SUIVI POUR TOUS LES FONDS				
Série	A, AV, AR, B, S5, S8, SC, T5, TV5, T8 et TV8		G	I	PW, PWB, PWR, PV, PWT5, PV5, PWT8 et PV8
Mode de souscription*	SFA	SFR ¹	SFA	SFA	SFA
Fonds canadien d'obligations Mackenzie	0,50 %	0,25 %	0,25 %	0,25 %	0,50 %
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie					
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie					
Fonds de revenu Mackenzie					
Portefeuille revenu fixe Symétrie					
Fonds toutes obligations Chine Mackenzie ChinaAMC	0,50 %	0,25 %	0,25 %	0,25 %	0,50 %
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie					
Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie					
Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie					
Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie					
Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie					
Fonds d'obligations stratégique Mackenzie					
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie					
Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie ⁴					
Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy	1,00 %	0,50 %	0,25 %	0,25 %	1,00 %
Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	0,75 %	0,40 %	0,50 %	s.o.	0,75 %
Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie					
Portefeuille revenu prudent Symétrie					
Portefeuille FNB toutes actions Mackenzie	1,00 %	0,50 %	0,50 %	0,50 %	1,00 %
Fonds à rendement amélioré alternatif Mackenzie					
Portefeuille FNB équilibré Mackenzie					
Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Betterworld					
Fonds d'actions mondiales Mackenzie Betterworld					
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater					
Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater					
Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater					
Fonds de croissance mondiale Mackenzie Bluewater					
Fonds de croissance nouvelle génération Mackenzie Bluewater					
Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater					
Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie Bluewater					
Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater					
Fonds de dividendes canadiens Mackenzie					
Fonds d'actions canadiennes Mackenzie					
Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie					

	TAUX ANNUEL DE LA COMMISSION DE SUIVI POUR TOUS LES FONDS				
Série	A, AV, AR, B, S5, S8, SC, T5, TV5, T8 et TV8		G	I	PW, PWB, PWR, PV, PWT5, PV5, PWT8 et PV8
Mode de souscription*	SFA	SFR ¹	SFA	SFA	SFA
Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	1,00 %	0,50 %	0,50 %	0,50 %	1,00 %
Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC					
Portefeuille FNB prudent Mackenzie					
Fonds Global 100 Corporate Knights Mackenzie					
Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill					
Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill					
Fonds de valeur Mackenzie Cundill					
Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie					
Fonds équilibré mondial amélioré Mackenzie					
Fonds mondial de dividendes Mackenzie					
Fonds mondial macro Mackenzie					
Fonds mondial de ressources Mackenzie					
Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie					
Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie					
Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie					
Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie					
Fonds de lingots d'or Mackenzie					
Fonds d'actions des marchés émergents hors Chine Mackenzie GQE					
Fonds des marchés émergents Mackenzie GQE					
Fonds d'actions mondiales Mackenzie GQE					
Fonds de petites capitalisations américaines Mackenzie GQE					
Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie GQE					
Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement Mackenzie Greenchip					
Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip					
Portefeuille FNB croissance Mackenzie					
Fonds de gestion de l'inflation Mackenzie					
Fonds international de dividendes Mackenzie					
Fonds canadien Mackenzie Ivy					
Fonds européen Mackenzie Ivy					
Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy – Devises neutres					
Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy					
Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy					
Fonds international Mackenzie Ivy					
Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie					
Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie					

	TAUX ANNUEL DE LA COMMISSION DE SUIVI POUR TOUS LES FONDS				
Série	A, AV, AR, B, S5, S8, SC, T5, TV5, T8 et TV8		G	I	PW, PWB, PWR, PV, PWT5, PV5, PWT8 et PV8
Mode de souscription*	SFA	SFR ¹	SFA	SFA	SFA
Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie	1,00 %	0,50 %	0,50 %	0,50 %	1,00 %
Fonds de métaux précieux Mackenzie					
Fonds de reproduction de capital-investissement Mackenzie					
Fonds de revenu stratégique Mackenzie					
Fonds d'actions mondiales à gestion fiscale Mackenzie					
Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie					
Fonds américain de dividendes Mackenzie					
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres					
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie					
Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres					
Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie					
Fonds mondial de dividendes en dollars US Mackenzie ⁴					
Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie ⁴					
Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement en dollars US Mackenzie Greenchip ⁴					
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines en dollars US Mackenzie ⁴					
Portefeuille équilibré Symétrie					
Portefeuille prudent Symétrie					
Portefeuille d'actions Symétrie					
Portefeuille croissance Symétrie					
Portefeuille croissance modérée Symétrie					
Fonds d'actions mondiales charia Mackenzie					

* Le présent tableau utilise les abréviations suivantes pour les modes de souscription offerts aux termes du présent prospectus simplifié :

- « **SFA** » désigne le mode de souscription avec frais d'acquisition
- « **SFR** » désigne le mode de souscription avec frais de rachat

¹ Sauf indication contraire, la présente colonne indique la commission de suivi qui s'applique dans le cas du SFR, aux sept années suivant la souscription. Par la suite, la commission de suivi indiquée pour le SFA s'appliquera.

² Le Fonds offre également des titres de série GP. Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard de ces séries du Fonds.

³ Aucune commission de suivi n'est versée au cours de la première année suivant la souscription de ces parts.

⁴ En règle générale, les paiements de commission de suivi relatifs à ces Fonds sont faits en dollars américains, à moins que nous ne recevions une directive d'un courtier nous demandant de payer les montants de commission de suivi applicables en dollars canadiens. Lorsqu'un courtier demande que la commission de suivi lui soit payée en dollars canadiens, nous en calculerons le montant au moyen du taux de change publié à la clôture des marchés nord-américains le dernier jour ouvrable du mois en question.

Aucune commission de suivi n'est versée sur les parts de série C du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie. Dans le cas où B2B Banque Services de valeurs mobilières Inc. ou l'un des membres de son groupe fournit des services de courtage pour un

compte détenu par nos employés ou administrateurs ou par notre filiale, en plus des montants susmentionnés, nous pouvons verser à B2B Banque Services de valeurs mobilières Inc. jusqu'à 0,25 % de plus pour l'administration de pareil compte.

Nous pouvons supprimer les commissions de suivi ou modifier les modalités applicables de celles-ci en tout temps.

Autres types de rémunération du courtier

Nous payons le matériel de commercialisation que nous remettons aux courtiers afin de les aider à promouvoir les ventes de titres. Ce matériel comprend des rapports et des observations sur les titres, les marchés, les Fonds Mackenzie et les services que nous vous offrons.

Nous pouvons prendre à notre charge jusqu'à 50 % des coûts engagés par les courtiers dans le cadre de la commercialisation des Fonds Mackenzie. Par exemple, nous pouvons payer une partie des coûts d'un courtier liés à la publicité portant sur la disponibilité des titres d'un Fonds Mackenzie par l'intermédiaire des conseillers financiers du courtier. Nous pouvons également payer une partie des coûts d'un courtier qui organise une séance d'information afin de vous donner des renseignements sur les Fonds Mackenzie ou, de façon générale, sur les avantages d'investir dans des OPC.

Nous pouvons payer jusqu'à 10 % des coûts de certains courtiers qui offrent des séances d'information ou des conférences à leurs conseillers financiers afin de leur donner des renseignements, entre autres, sur les faits nouveaux liés au secteur des OPC, la planification financière ou les nouveaux produits financiers. Le courtier prend toutes les décisions concernant l'endroit où se tient la conférence et la date à laquelle elle a lieu ainsi que les personnes qui peuvent y assister.

Nous organisons également des séances d'information et des conférences pour les conseillers financiers au cours desquelles nous leur donnons des renseignements sur les faits nouveaux liés aux Fonds Mackenzie, nos produits et services ainsi que sur des questions portant sur le secteur des OPC. Nous invitons les courtiers à faire en sorte que leurs conseillers financiers participent à nos séminaires et conférences. Toutefois, nous ne prenons aucune décision concernant les personnes autorisées à y assister. Les conseillers doivent payer leurs propres frais de déplacement et de séjour, ainsi que leurs dépenses personnelles lorsqu'ils assistent à ces séances et à ces conférences.

Divulgaration des participations

Nous sommes une filiale indirecte en propriété exclusive de Société financière IGM Inc. (« **IGM** »), une société de services financiers cotée à la TSX. IGM est une filiale à participation majoritaire de Power. GWL est également une filiale à participation majoritaire de Power. IGM mène ses activités principalement par notre intermédiaire ainsi que par celle du Groupe Investors Inc. IGM possède d'autres filiales indirectes en propriété exclusive, qui sont, par le fait même, membres de notre groupe et qui, à titre de courtiers, peuvent détenir, vendre ou recommander les parts des Fonds Mackenzie. Ces sociétés comprennent : a) Valeurs mobilières Groupe Investors Inc., maison de courtage en valeurs mobilières, ainsi que b) Services financiers Groupe Investors Inc., maison de courtage en épargne collective. Chacune des sociétés du

Groupe Investors est détenue en propriété exclusive par Groupe Investors Inc.

GWL mène ses activités principalement par l'intermédiaire de sa filiale La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. GWL possède d'autres filiales en propriété indirecte, qui sont, par le fait même, membres de notre groupe et qui, à titre de courtiers, peuvent détenir, vendre ou recommander les parts des Fonds Mackenzie. Ces sociétés comprennent Services d'investissement Quadrus ltée, maison de courtage en épargne collective, IPC Securities Corporation, maison de courtage en valeurs mobilières, et IPC Investment Corporation, maison de courtage en épargne collective. L'ensemble des courtiers et des maisons de courtage en épargne collective dont il est fait mention précédemment sont collectivement appelés des « **courtiers participants** ». À l'occasion, des représentants des différents courtiers participants peuvent détenir, de façon directe ou indirecte, des actions d'IGM, de GWL ou de Power.

RÉMUNÉRATION DU COURTIER PAYÉE À PARTIR DES FRAIS DE GESTION

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, nous avons versé, aux courtiers qui ont effectué le placement de parts des Fonds Mackenzie, une rémunération totale au comptant (courtages, commissions de suivi et autres types de rémunération au comptant) représentant environ 41,57 % de l'ensemble des frais de gestion que nous avons touchés de tous nos fonds au cours de ce même exercice.

INCIDENCES FISCALES

Le texte qui suit est un résumé des principales incidences fiscales fédérales canadiennes aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « **Loi de l'impôt** ») et du règlement adopté en vertu de celle-ci (le « **Règlement** ») qui s'appliquent aux Fonds ainsi qu'à vous lorsque vous détenez des titres des Fonds. Le présent résumé prend pour hypothèse que vous êtes un particulier (autre qu'une fiducie) qui réside au Canada, que vous détenez vos parts directement à titre d'immobilisations ou dans un régime enregistré, que vous n'êtes pas affilié au Fonds et que vous n'avez pas de lien de dépendance avec celui-ci. **Il ne faut pas y voir un avis juridique ou fiscal. Nous avons essayé de rendre ces explications les plus claires possible. Par conséquent, nous avons évité les aspects trop techniques et n'avons pu aborder toutes les incidences fiscales pouvant s'appliquer à votre situation. Vous devriez donc consulter votre conseiller en fiscalité pour connaître les incidences de la souscription, de l'échange ou du rachat de parts d'un Fonds compte tenu de votre situation particulière.**

Le présent résumé se fonde sur les dispositions actuelles de la Loi de l'impôt et du Règlement, ainsi que sur notre compréhension des politiques administratives et des pratiques de cotisation actuelles de l'Agence du revenu du Canada (l'« **ARC** ») publiées par écrit avant la date des présentes. Il tient compte de toutes les propositions précises visant à modifier la Loi de l'impôt et le Règlement qui ont été annoncées publiquement par écrit par le ministre des Finances du Canada avant la date des présentes (les « **propositions fiscales** ») et repose sur l'hypothèse que toutes les propositions fiscales seront adoptées dans la forme proposée. Toutefois, rien ne

garantit que les propositions fiscales seront adoptées dans la forme annoncée publiquement, si elles le sont. Le présent résumé ne tient pas compte d'autres modifications pouvant être apportées au droit, que ce soit par mesure législative, administrative ou judiciaire ni n'en prévoit, et ne tient pas compte des lois fiscales provinciales, territoriales ou étrangères et de leurs incidences, qui pourraient être différentes de celles qui sont énoncées ci-après.

Le présent résumé est également fondé sur l'hypothèse selon laquelle i) aucun des émetteurs des titres détenus par un Fonds ne sera une société étrangère affiliée du Fonds ou d'un porteur de parts, ii) aucun des titres détenus par un Fonds ne sera un « abri fiscal déterminé » au sens de l'article 143.2 de la Loi de l'impôt, iii) aucun des titres détenus par un Fonds ne constituera une participation dans une fiducie (ou dans une société de personnes qui détient cette participation) qui obligerait le Fonds (ou la société de personnes) à déclarer un revenu important relativement à cette participation en vertu des règles prévues aux articles 94.1 ou 94.2 de la Loi de l'impôt, ou une participation dans une fiducie non-résidente autre qu'une « fiducie étrangère exempte » au sens la Loi de l'impôt; et iv) aucun Fonds ne conclura une entente s'il en résulte un mécanisme de transfert de dividendes pour l'application de la Loi de l'impôt.

Incidences fiscales pour les Fonds

Les paragraphes qui suivent décrivent certaines des façons dont les OPC peuvent générer un revenu.

- Les OPC peuvent recevoir des intérêts, des dividendes ou un revenu sur les placements qu'ils effectuent, y compris les placements dans d'autres OPC, et peuvent être réputés avoir gagné un revenu sur des placements dans certaines entités étrangères. Tout le revenu doit être calculé en dollars canadiens, même s'il a été gagné dans une monnaie étrangère.
- Les OPC peuvent réaliser un gain en capital en vendant un placement à un prix supérieur à son prix de base rajusté (« PBR »). Ils peuvent également subir une perte en capital en vendant un placement à un prix inférieur à son PBR. Un OPC qui investit dans des titres libellés en devises doit calculer son PBR et le produit de disposition en dollars canadiens en fonction du taux de conversion en vigueur à la date de souscription et de vente des titres, selon le cas. Par conséquent, un OPC peut réaliser des gains ou subir des pertes en capital en raison de l'évolution du cours d'une devise par rapport au dollar canadien.
- Les OPC peuvent réaliser des gains et des pertes en ayant recours à des dérivés ou en effectuant des ventes à découvert. En règle générale, les gains et les pertes sur les dérivés sont ajoutés au revenu d'un OPC ou soustraits de celui-ci. Toutefois, si les dérivés sont utilisés par un OPC comme couverture afin de limiter les gains ou les pertes sur une immobilisation donnée ou un groupe d'immobilisations donné et qu'il existe un lien suffisant, les gains et les pertes sur ces dérivés sont alors généralement considérés comme des gains ou des pertes en capital. En règle générale, les gains et les pertes découlant de la

vente à découvert de titres sont traités comme du revenu, à moins que les titres ne soient des « titres canadiens », au sens donné à ce terme dans la Loi de l'impôt, et que le Fonds ait fait le choix prévu au paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt. Les règles relatives aux contrats dérivés à terme de la Loi de l'impôt (les « **règles relatives aux CDT** ») ciblent certains arrangements financiers (décrits dans ces règles comme les « contrats dérivés à terme ») dont l'objectif est de réduire les impôts par la conversion en gains en capital, au moyen de contrats dérivés, des rendements de placements qui auraient autrement été considérés comme du revenu ordinaire. Les règles relatives aux CDT ne s'appliqueront généralement pas aux dérivés utilisés pour couvrir étroitement des gains ou des pertes liés aux fluctuations de change sur des investissements en capital sous-jacents d'un Fonds. Si une couverture, outre une couverture de change visant des investissements en capital sous-jacents, cherche à réduire l'impôt à payer en convertissant en gains en capital, au moyen de contrats dérivés, les rendements de placements qui auraient autrement été considérés comme du revenu ordinaire, ces rendements seront traités au titre de revenu aux termes des règles relatives aux CDT.

- Les primes reçues à la vente par un Fonds d'options d'achat couvertes et d'options de vente couvertes en espèces qui ne sont pas exercées avant la fin de l'exercice constitueront des gains en capital pour le Fonds dans l'exercice au cours duquel elles sont reçues, à moins que les primes soient reçues par le Fonds en tant que revenu provenant d'une entreprise exerçant des activités d'achat et de vente de titres ou qu'elles n'aient été reçues dans le cadre d'une ou de plusieurs opérations réalisées par le Fonds et considérées comme une entreprise à caractère commercial. Chaque Fonds achète des titres pour son portefeuille dans le but de gagner des dividendes sur ces titres pendant la durée du Fonds, vend des options d'achat couvertes dans le but d'augmenter le rendement du portefeuille au-delà des dividendes reçus et vend des options de vente couvertes en espèces afin d'augmenter les rendements et de réduire le coût net d'achat de titres à l'exercice des options de vente. Par conséquent, compte tenu de ce qui précède et conformément aux politiques administratives publiées par l'ARC, les opérations entreprises par les Fonds à l'égard des actions et des options sur de telles actions sont traitées et déclarées par les Fonds au titre du compte de capital.
- Les primes reçues par un Fonds à l'égard des options d'achat couvertes (ou des options de vente couvertes en espèces) qui sont exercées par la suite seront ajoutées au calcul du produit de disposition (ou déduites du calcul du PBR) du Fonds relativement aux titres vendus (ou acquis) par le Fonds à l'exercice des options d'achat (ou de vente). En outre, lorsque la prime est reçue à l'égard d'une option accordée au cours d'un exercice antérieur, de sorte qu'elle constituait un gain en capital du Fonds au cours de l'exercice antérieur, le gain en capital peut être annulé.

- Sauf pour le Fonds de lingots d'or Mackenzie, les gains et les pertes réalisés à la négociation de métaux précieux et de lingots seront traités comme un revenu plutôt que comme des gains ou des pertes en capital.

Dans certaines circonstances, un Fonds peut être assujéti aux règles relatives à la restriction des pertes qui lui interdisent de déduire certaines pertes ou l'obligent à reporter ces déductions. Par exemple, une perte en capital enregistrée par un Fonds sera suspendue lorsque, durant la période qui débute 30 jours avant la date de la perte en capital et se termine 30 jours après celle-ci, le Fonds ou une personne affiliée (selon la définition dans la Loi de l'impôt) acquiert le bien sur lequel la perte a été subie, ou un bien identique qu'il continue de posséder à la fin de la période.

Si un Fonds investit dans un autre fonds qui est une fiducie résidente du Canada (un « **fonds canadien sous-jacent** »), sauf une fiducie intermédiaire de placement déterminée, le fonds canadien sous-jacent pourra désigner au Fonds une partie des sommes distribuées et qui peuvent raisonnablement être considérées comme i) des dividendes imposables (y compris des dividendes déterminés) reçus par le fonds canadien sous-jacent à l'égard d'actions de sociétés canadiennes imposables et ii) des gains en capital imposables nets réalisés par le fonds canadien sous-jacent. Ces sommes ainsi désignées seront réputées, à des fins fiscales, avoir été reçues ou réalisées par le Fonds à titre de dividendes imposables ou de gains en capital imposables, respectivement. Le fonds canadien sous-jacent qui doit payer une retenue d'impôt étrangère peut faire les désignations faisant en sorte qu'un Fonds soit réputé avoir payé sa part de l'impôt étranger en question aux fins de l'application des règles sur les crédits pour impôt étranger prévues dans la Loi de l'impôt.

L'ARC est d'avis que les gains (ou les pertes) des fiducies de fonds commun de placement qui résultent d'opérations sur des marchandises devraient généralement être traités, aux fins du calcul de l'impôt, comme un revenu ordinaire plutôt que des gains en capital, bien que le traitement dans chaque cas particulier demeure une question de fait à déterminer compte tenu de toutes les circonstances pertinentes. Puisque le Fonds de lingots d'or Mackenzie a l'intention de détenir des lingots d'or à long terme, le gestionnaire prévoit que le Fonds de lingots d'or Mackenzie traitera généralement les gains (ou les pertes) qui résultent de la disposition de lingots d'or comme des gains en capital (ou des pertes en capital). Cependant, selon les circonstances, le Fonds de lingots d'or Mackenzie pourrait plutôt en inclure le plein montant dans son revenu (ou le déduire de son revenu).

Les Fonds

Chaque Fonds calcule son revenu ou ses pertes séparément. Toutes les dépenses déductibles d'un Fonds, y compris les frais de gestion, sont déduites du calcul de son revenu pour chaque année d'imposition. Le Fonds sera assujéti à l'impôt sur son revenu net, y compris ses gains en capital nets imposables, qui n'a pas été versé ou qui n'est pas payable à ses investisseurs pour l'année d'imposition, déduction faite de tous les reports de pertes en avant et des remboursements de gains en capital. Chaque Fonds a l'intention de verser, chaque année d'imposition, suffisamment de son revenu et de ses gains en capital aux investisseurs pour ne pas

être tenu de payer de l'impôt sur le revenu ordinaire en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt.

Les pertes d'un Fonds peuvent faire l'objet d'une restriction si une personne ou une société de personnes devient un « bénéficiaire détenant une participation majoritaire » du Fonds (ce qui se produit généralement lorsqu'elle détient des parts qui représentent plus de 50 % de la VL du Fonds), à moins que le Fonds ne soit une « fiducie de placement déterminée » parce qu'il respecte certaines conditions, notamment des conditions concernant la diversification des placements.

Chaque Fonds aura le droit, pour chaque année d'imposition tout au long de laquelle il est une fiducie de fonds commun de placement, de diminuer son impôt à payer, s'il en est, sur ses gains en capital nets réalisés (ou de recevoir un remboursement à l'égard de cet impôt) d'un montant calculé conformément à la Loi de l'impôt d'après les rachats de ses parts au cours de l'année (un « **remboursement au titre des gains en capital** »). Le gestionnaire peut à son appréciation utiliser le mécanisme de remboursement au titre des gains en capital pour un Fonds dans une année donnée. Le remboursement au titre des gains en capital au cours d'une année d'imposition donnée pourrait ne pas compenser entièrement pour l'impôt à payer par le Fonds pour cette année d'imposition par suite de la vente de ses placements dans le cadre du rachat de parts.

Un Fonds est tenu de calculer son revenu et ses gains en capital en dollars canadiens aux fins fiscales. Les placements étrangers d'un Fonds peuvent donc donner lieu à des gains et à des pertes sur change qui devront être pris en compte lors du calcul du revenu du Fonds aux fins fiscales. De façon générale, le revenu de source étrangère est assujéti à une retenue d'impôt.

Fonds qui ne constituent pas des « fiducies de fonds commun de placement »

Le Fonds qui n'est pas admissible à titre de « **fiducie de fonds commun de placement** » pour l'application de la Loi de l'impôt pendant l'ensemble de son année d'imposition n'est admissible à aucun remboursement au titre des gains en capital et pourrait être assujéti à un impôt minimum de remplacement pour l'année en question, à l'impôt prévu à la partie X.2, en plus des autres formes d'impôt prévues par la Loi de l'impôt. De plus, si une ou plusieurs « **institutions financières** », au sens de la Loi de l'impôt, détiennent plus de la moitié de la juste valeur marchande des parts de ce Fonds, celui-ci constituera une « **institution financière** » pour l'application de l'impôt sur le revenu et sera en conséquence assujéti à certaines règles fiscales d'« **évaluation à la valeur du marché** ». Dans un tel cas, la plupart des placements du Fonds constitueraient des biens évalués à la valeur du marché et, en conséquence :

- le Fonds sera réputé avoir disposé de ses biens évalués à la valeur au marché et les avoir rachetés à la fin de chacune de ses années d'imposition et au moment où il devient, ou cesse d'être, une institution financière;
- les gains et les pertes découlant de ces dispositions réputées seront imposés comme revenu et non comme gain ou perte en capital.

Pour toute année au cours de laquelle un Fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement au sens de la Loi de l'impôt, le Fonds pourrait être assujéti à l'impôt prévu à la partie XII.2 de la Loi de l'impôt. La partie XII.2 de la Loi de l'impôt prévoit que certaines fiducies (autres que les fiducies de fonds commun de placement) qui ont un investisseur qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé » au sens de la Loi de l'impôt à tout moment au cours de l'année d'imposition sont assujéties à un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la Loi de l'impôt sur leur « revenu de distribution », au sens de la Loi de l'impôt. Les « bénéficiaires étrangers ou assimilés » comprennent, en général, les personnes non résidentes, les sociétés de placement qui sont la propriété d'une personne non résidente, certaines fiducies, certaines sociétés de personnes et certaines personnes exonérées d'impôt dans certaines circonstances où les personnes exonérées d'impôt font l'acquisition de parts d'un autre bénéficiaire. Le « revenu de distribution » englobe en général le revenu d'entreprises exploitées au Canada et les gains en capital imposables provenant de la disposition de biens canadiens imposables. Si le Fonds est assujéti à l'impôt en vertu de la partie XII.2, les dispositions de la Loi de l'impôt visent à faire en sorte que les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés reçoivent un crédit d'impôt remboursable convenable.

Les Fonds suivants ont été établis en 2025 et ne sont pas encore admissibles à titre de « fiducie de fonds commun de placement », mais ils devraient chacun l'être avant le dépôt de leur première déclaration de revenus dans laquelle ils font le choix d'être réputés constituer une fiducie de fonds commun de placement à compter de la date de leur création :

- Fonds de valeur mondial Mackenzie;
- Fonds d'actions internationales Mackenzie GQE;
- Fonds de valeur de moyennes capitalisations américaines Mackenzie.

Le Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement en dollars US Mackenzie Greenchip n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et, par conséquent, il pourrait être assujéti aux régimes d'imposition qui précèdent applicables aux fonds qui ne constituent pas des fiducies de fonds commun de placement.

Régime fiscal en cas d'investissement dans des fiducies sous-jacentes domiciliées à l'étranger

Article 94.1

Un Fonds pourrait être assujéti à l'article 94.1 de la Loi de l'impôt s'il détient un « bien d'un fonds de placement non-résident » ou s'il a un droit sur un tel bien au sens de la Loi de l'impôt. Pour que l'article 94.1 de la Loi de l'impôt s'applique à ce Fonds, la valeur des participations doit raisonnablement être considérée comme découlant principalement, directement ou indirectement, de placements de portefeuille du bien d'un fonds de placement non-résident. Dans l'éventualité où ces règles s'appliqueraient, le Fonds pourrait être tenu d'inclure dans son revenu un montant fondé sur le coût du bien d'un fonds de placement non-résident multiplié par un taux d'intérêt prescrit. Ces règles s'appliqueraient à un Fonds dans une année d'imposition où il est raisonnable de conclure que,

compte tenu de toutes les circonstances, l'une des raisons principales pour ce Fonds d'acquérir, de détenir ou de posséder le placement dans l'entité qui est un bien d'un fonds de placement non-résident est de tirer un bénéfice de placements de portefeuille de l'entité de façon que les impôts sur les revenus, bénéfices et gains provenant de ces placements pour une année donnée soient considérablement moins élevés que l'impôt dont ces revenus, bénéfices et gains auraient été frappés s'ils avaient été gagnés directement par un Fonds. Le gestionnaire a fait savoir qu'aucun Fonds n'a acquis de participation dans un bien d'un fonds de placement non-résident pour un motif qu'il est possible de considérer raisonnablement comme un motif correspondant à ce qui est indiqué ci-dessus.

Article 94.2

Un Fonds peut également investir dans des fonds d'investissement sous-jacents domiciliés à l'étranger qui sont admissibles en tant que « fiducies étrangères exemptes » (les « **Fonds étrangers sous-jacents** ») aux fins des règles sur les fiducies non résidentes prévues aux articles 94 et 94.2 de la Loi de l'impôt.

Si la juste valeur marchande totale à un moment donné de l'ensemble des participations fixes d'une catégorie donnée dans un Fonds étranger sous-jacent détenues par le Fonds, des personnes ou des sociétés de personnes qui ont un lien de dépendance avec le Fonds ou des personnes ou des sociétés de personnes qui ont acquis leurs participations dans le Fonds étranger sous-jacent en échange d'une contrepartie donnée par le Fonds au Fonds étranger sous-jacent, correspond au moins à 10 % de la juste valeur marchande totale, à ce moment, de l'ensemble des participations fixes de la catégorie donnée du Fonds étranger sous-jacent, ce dernier constituera une « société étrangère affiliée » du Fonds et sera réputé, aux termes de l'article 94.2 de la Loi de l'impôt, constituer à ce moment une « société étrangère affiliée contrôlée » du Fonds.

Si le Fonds étranger sous-jacent est réputé être une « société étrangère affiliée contrôlée » du Fonds à la fin d'une année d'imposition donnée du Fonds étranger sous-jacent et qu'il touche un revenu qui est défini comme un « revenu étranger accumulé, tiré de biens » au sens de la Loi de l'impôt au cours de cette année d'imposition du Fonds étranger sous-jacent, la quote-part du Fonds du revenu étranger accumulé, tiré de biens (sous réserve de la déduction d'un montant majoré au titre de l'« impôt étranger accumulé » comme il est indiqué ci-après) doit être incluse dans le calcul de son revenu aux fins du calcul de l'impôt sur le revenu fédéral canadien pour l'année d'imposition du Fonds au cours de laquelle l'année d'imposition du Fonds étranger sous-jacent prend fin, que le Fonds reçoive ou non dans les faits une distribution de ce revenu étranger accumulé, tiré de biens. Il est prévu que la totalité du revenu, calculé aux fins du calcul de l'impôt sur le revenu fédéral canadien, attribuée ou distribuée à un Fonds étranger sous-jacent par les émetteurs dont il détient des titres sera un revenu étranger accumulé, tiré de biens. Ce revenu étranger accumulé, tiré de biens, comprendra également tout gain en capital imposable réalisé net, calculé aux fins du calcul de l'impôt sur le revenu fédéral canadien, du Fonds étranger sous-jacent tiré de la disposition de ces titres.

Si un montant de revenu étranger accumulé, tiré de biens devait être inclus dans le calcul du revenu d'un Fonds pour l'application de l'impôt sur le revenu fédéral canadien, un montant majoré peut être

déductible au titre de l'« impôt étranger accumulé » au sens de la Loi de l'impôt, s'il y a lieu, applicable au revenu étranger accumulé, tiré de biens. Tout montant de revenu étranger accumulé, tiré de biens inclus dans le revenu (déduction faite du montant de toute déduction au titre de l'impôt étranger accumulé) augmentera le PBR pour le Fonds de ses parts du Fonds étranger sous-jacent à l'égard desquelles le revenu étranger accumulé, tiré de biens a été inclus.

Incidences fiscales pour les investisseurs

L'imposition de votre placement dans les Fonds dépend de la manière dont vous détenez vos parts des Fonds, soit dans le cadre d'un régime fiscal enregistré, soit dans le cadre d'un autre type de régime.

Si vous détenez les parts des Fonds autrement que dans le cadre d'un régime enregistré

Distributions

Vous devez tenir compte, aux fins du calcul de l'impôt sur le revenu, de la partie imposable de toutes les distributions (y compris les distributions sur les frais) qui vous ont été versées ou qui doivent vous être versées (collectivement, « **versées** ») par un Fonds au cours de l'année, calculées en dollars canadiens, que ces montants vous soient versés au comptant ou qu'ils soient réinvestis dans d'autres parts. Dans le cas des Fonds en dollars américains, vous recevrez des dollars américains; toutefois, vous devrez convertir les montants qui vous sont versés en dollars canadiens aux fins du calcul de l'impôt. Le montant des distributions réinvesties s'ajoute au PBR de vos parts afin de réduire votre gain en capital ou d'augmenter votre perte en capital lorsque vous faites racheter les titres ultérieurement. Ainsi, vous n'aurez aucun impôt à payer sur le montant par la suite.

Les distributions versées par un Fonds pourraient se composer de gains en capital, de dividendes ordinaires imposables, de revenus de source étrangère, d'autres revenus et/ou de remboursement de capital.

Les dividendes imposables ordinaires sont inclus dans votre revenu et sont assujettis aux règles de majoration et de crédit d'impôt pour dividendes applicables. Les distributions de gains en capital versées seront traitées comme des gains en capital que vous avez réalisés, dont la moitié sera généralement être incluse dans le calcul de votre revenu en tant que gains en capital imposables. Un Fonds peut effectuer des attributions à l'égard de son revenu de source étrangère de sorte que vous pourriez être en mesure de demander tous les crédits pour impôts étrangers qu'il vous attribue.

Le Fonds peut vous verser un remboursement de capital. Un remboursement de capital n'est pas immédiatement imposable, mais il réduit le PBR de vos parts de ce Fonds (à moins que la distribution ne soit réinvestie) de sorte que, lorsque vous ferez racheter vos parts, vous réaliserez un gain en capital plus important (ou une perte en capital moins importante) que si vous n'aviez pas touché de remboursement de capital. Si le PBR de vos parts est inférieur à zéro, le PBR de vos parts sera réputé avoir augmenté pour s'établir à zéro et vous serez réputé avoir réalisé un gain en capital équivalant au montant de cette augmentation.

Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds au cours d'un exercice est élevé, plus il est probable que vous receviez des distributions de gains en capital au cours de l'exercice. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Lorsque des parts d'un Fonds sont acquises au moyen de l'achat ou de la substitution de titres de ce Fonds, une partie du prix d'acquisition peut représenter le revenu et les gains en capital du Fonds qui n'ont pas encore été réalisés ou distribués. Par conséquent, les porteurs de parts qui acquièrent des parts d'un Fonds avant une date de distribution, y compris en fin d'exercice, peuvent être tenus d'inclure dans leur revenu des montants distribués par le Fonds même si ces montants ont été gagnés par le Fonds avant que le porteur de parts acquière les parts et ont été inclus dans le prix des titres.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Les frais d'acquisition payés à la souscription de parts ne sont pas déductibles dans le calcul de votre revenu, mais s'ajoutent au PBR de vos parts. Des frais de rachat payés au moment du rachat de parts ne sont pas déductibles dans le calcul de votre revenu, mais réduisent ainsi le produit de disposition de vos parts.

Les frais que vous payez à la souscription de parts des séries O, O5, PWX et PWX8 (les « **frais non regroupés** ») sont composés d'honoraires de service-conseil que vous payez à votre courtier et de frais de gestion que vous nous payez. Dans la mesure où ces frais et honoraires sont acquittés au moyen du rachat de parts, vous réaliserez des gains ou subirez des pertes dans des comptes non enregistrés. La déductibilité des frais non regroupés, aux fins du calcul de l'impôt sur le revenu, dépendra de la nature exacte des services qui vous sont offerts et du type de placement que vous détenez. Les frais liés aux services offerts pour les comptes enregistrés ne sont pas déductibles aux fins du calcul de l'impôt sur le revenu, que ceux-ci aient été ou non facturés au compte enregistré. Vous devriez consulter votre conseiller en fiscalité afin de savoir si vous pouvez déduire les frais non regroupés que vous versez.

Échanges

Vous ne réaliserez pas de gain ou de perte en capital lorsque vous changerez le mode de souscription selon lequel vous détenez des parts d'une série d'un Fonds.

Vous ne réaliserez pas de gain ou de perte en capital lorsque vous ferez des échanges de parts entre séries du même Fonds. Le coût des parts acquises sera égal au PBR des parts que vous avez échangées.

D'autres échanges demandent le rachat des parts échangées et l'achat des parts acquises à l'échange.

Rachats

Si vous vendez des parts détenues autrement que dans un régime enregistré (y compris dans le cadre d'échanges entre Fonds Mackenzie), le Fonds peut vous verser des gains en capital en guise de paiement partiel du prix de rachat. La partie imposable des gains en capital ainsi attribués doit être comprise dans votre revenu (à titre de gains en capital) et peut être déductible pour le Fonds dans le

calcul de son revenu, sous réserve du paragraphe 132(5.3) de la Loi de l'impôt. Le paragraphe 132(5.3) de la Loi de l'impôt ne permet à une fiducie qui est « une fiducie de fonds commun de placement » pour l'application de la Loi de l'impôt une déduction à l'égard d'un gain en capital de la « fiducie de fonds commun de placement » attribué à un porteur de parts au rachat de parts que si le produit de disposition du porteur de parts est réduit par l'attribution, jusqu'à concurrence du montant du gain du porteur de parts constaté sur ces parts. Les porteurs de parts qui échangent des parts devraient consulter leurs propres conseillers en fiscalité.

Vous enregistrerez un gain en capital ou une perte en capital advenant le rachat de parts que vous détenez dans un Fonds. En général, si la VL des parts rachetées est supérieure à leur PBR, vous réaliserez un gain en capital. Si leur VL est inférieure au PBR, vous subirez une perte en capital. Vous pouvez déduire les frais de rachat lors du calcul de vos gains (ou de vos pertes) en capital. De façon générale, la moitié de vos gains en capital est incluse dans le calcul de votre revenu à des fins fiscales comme un gain en capital imposable et la moitié de vos pertes en capital peut être déduite de vos gains en capital imposables, sous réserve des dispositions de la Loi de l'impôt.

Dans certains cas, les règles relatives à la restriction des pertes limiteront le montant des pertes en capital que vous pourrez déduire ou en empêcheront la déduction. Par exemple, une perte en capital que vous réalisez sur un rachat de parts sera réputée être nulle si, au cours de la période qui commence 30 jours avant la date du rachat et qui prend fin 30 jours après celle-ci, vous avez acquis des parts identiques (y compris suivant le réinvestissement d'une distribution ou d'une distribution sur les frais qui vous est versée) et que vous continuez de détenir ces parts identiques à la fin de la période. Dans un tel cas, le montant de la perte en capital qui est refusée s'ajoute au PBR de vos parts. Cette règle s'applique également si les parts identiques sont acquises et détenues par une personne affiliée (au sens de la Loi de l'impôt).

Calcul de votre PBR

Votre PBR doit être calculé distinctement pour chaque série de parts de chaque Fonds dont vous êtes propriétaire, et il doit être calculé en dollars canadiens. Le PBR total des parts d'une série particulière d'un Fonds correspond généralement à ce qui suit :

- le total de tous les montants que vous avez payés afin de souscrire ces parts, y compris les frais d'acquisition que vous avez acquittés au moment de la souscription;

plus

- le PBR de toutes les parts d'une autre série et/ou d'un autre Fonds Mackenzie qui ont été échangées selon une imposition reportée contre des parts de la série concernée;

plus

- le montant de toutes les distributions réinvesties en titres de cette série;

moins

- l'élément des distributions correspondant à un remboursement de capital pour les titres de cette série;

moins

- le PBR de toutes les parts de la série qui ont été échangées selon une imposition reportée contre des parts d'une autre série et/ou d'un autre Fonds Mackenzie;

moins

- le PBR de l'ensemble des parts de cette série que vous avez fait racheter.

Le PBR d'un seul titre correspond à la moyenne du PBR total. Que vous échangiez vos parts d'une série contre des parts d'une autre série du même Fonds ou vos parts souscrites selon un mode de souscription contre des parts souscrites selon un autre mode de souscription du même Fonds, le coût des nouvelles parts acquises en échange correspondra généralement au PBR des anciennes parts échangées.

Par exemple, supposons que vous êtes propriétaire de 500 parts d'une série donnée d'un Fonds ayant un PBR unitaire de 10 \$ (soit un total de 5 000 \$). Supposons ensuite que vous souscrivez 100 parts supplémentaires de la même série du Fonds moyennant 1 200 \$, frais d'acquisition compris. Votre PBR total s'élève à 6 200 \$ pour 600 parts et votre nouveau PBR à l'égard de chaque part de série du Fonds correspond à 6 200 \$ divisé par 600 parts, soit 10,33 \$ la part.

Impôt sur le revenu en dollars américains

L'ARC exige que le revenu ainsi que tout gain ou toute perte en capital soient déclarés en dollars canadiens. En conséquence, si vous recevez une distribution d'un Fonds en dollars américains, vous devez calculer le montant de celle-ci en dollars canadiens. En outre, si vous demandez le rachat de parts d'un Fonds en dollars américains, vous devez calculer le gain ou la perte en vous fondant sur la valeur en dollars canadiens des parts du Fonds le jour où elles ont été souscrites et le jour où elles ont été rachetées.

Vous devriez consulter votre propre conseiller en fiscalité concernant les conséquences fiscales découlant de la réception d'un revenu et d'un produit de rachat en dollars américains.

Relevés d'impôt et déclarations

S'il y a lieu, nous vous ferons parvenir chaque année des relevés d'impôt faisant état de la partie imposable de vos distributions, du volet remboursement du capital des distributions et du produit de rachat qui vous sont payés. Aucun relevé d'impôt ne vous sera envoyé si vous n'avez pas reçu de distributions ou de produit de rachat, ou encore si les parts sont détenues dans votre régime enregistré. Vous devriez conserver des relevés détaillés du coût d'acquisition, des frais d'acquisition, des distributions, du produit de rachat et des frais de rachat qui vous sont applicables afin d'être en mesure de calculer le PBR de vos parts. Vous pouvez également consulter un conseiller en fiscalité qui vous aidera à effectuer ces calculs.

En règle générale, vous devrez transmettre à votre conseiller financier des renseignements sur votre citoyenneté ou votre résidence à des fins fiscales et, s'il y a lieu, votre numéro d'identification de contribuable aux fins du calcul de l'impôt étranger. Si vous ou votre ou vos personnes détenant le contrôle i) êtes identifiés comme une personne des États-Unis (y compris un

résident des États-Unis ou un citoyen américain); ii) êtes identifiés comme un résident à des fins fiscales d'un pays autre que le Canada ou les États-Unis; ou iii) ne fournissez pas les renseignements demandés et des indices d'un statut américain ou autre que canadien sont détectés, les détails sur vous et votre placement dans un Fonds seront communiqués à l'ARC, sauf si les parts sont détenues dans le cadre d'un régime enregistré. L'ARC transmettra ces renseignements aux autorités fiscales étrangères pertinentes en vertu de traités d'échange de renseignements.

Si vous détenez des parts d'un Fonds dans le cadre d'un régime enregistré

Si les parts d'un Fonds sont détenues dans votre régime enregistré, en général, ni vous ni le régime enregistré n'êtes assujettis à l'impôt sur les distributions reçues du Fonds ni sur les gains en capital réalisés à la disposition des parts du Fonds, pourvu que les parts correspondent à un placement admissible et non à un placement interdit pour le régime enregistré. Cependant, un retrait d'un régime enregistré peut être assujéti à l'impôt.

Les parts de chaque Fonds devraient constituer des placements admissibles pour les régimes enregistrés à tout moment important.

Malgré ce qui précède, si le titulaire d'un CELI, d'un CELIAPP ou d'un REEI, le souscripteur d'un REEE ou le rentier d'un REER ou d'un FERR (un « particulier contrôlant ») détient une « participation notable » dans un Fonds, ou si un tel particulier contrôlant a un lien de dépendance avec un Fonds pour l'application de la Loi de l'impôt, les parts du Fonds constitueront un « placement interdit » pour le CELIAPP, CELI, REER, REEE, REEI ou FERR. Si les parts d'un Fonds sont un « placement interdit » pour un CELIAPP, un CELI, un REER, un REEE, un REEI ou un FERR qui fait l'acquisition de telles parts, le particulier contrôlant devra payer la pénalité prévue dans la Loi de l'impôt. En règle générale, un particulier contrôlant ne sera pas considéré comme ayant une « participation notable » dans un Fonds, sauf s'il détient 10 % ou plus de la valeur des parts en circulation du Fonds, individuellement ou collectivement avec les personnes et les sociétés de personnes avec lesquelles il a un lien de dépendance. Si votre régime enregistré détient un placement interdit, vous devenez assujéti à un impôt de 50 % éventuellement remboursable sur la valeur du placement interdit et à un impôt de 100 % sur le revenu et les gains en capital attribuables au placement interdit et sur les gains en capital réalisés au moment de la disposition de ce placement.

Aux termes d'une règle d'exonération visant les OPC nouvellement créés, les parts d'un Fonds ne constitueront à aucun moment un placement interdit pour votre régime enregistré au cours des 24 premiers mois suivant la création du Fonds, pourvu que le Fonds soit une fiducie de fonds commun de placement pour l'application de la Loi de l'impôt durant cette période et qu'il soit conforme, pour l'essentiel, aux exigences du Règlement 81-102 ou adopte une politique de diversification des placements raisonnable.

Vous devriez consulter votre propre conseiller en fiscalité au sujet des règles spéciales qui s'appliquent à chaque type de régime enregistré, et notamment si une part en particulier d'un Fonds pourrait constituer un placement interdit pour votre régime enregistré. Il vous incombe de déterminer les incidences fiscales pour vous et votre régime enregistré ou encore d'établir

le régime enregistré et de faire en sorte qu'il investisse dans les Fonds. Ni nous ni les Fonds n'assumons aucune responsabilité envers vous du fait que les parts des Fonds sont offertes aux fins de placement dans des régimes enregistrés.

QUELS SONT VOS DROITS?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux (2) jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les quarante-huit (48) heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois de la province ou du territoire pertinent.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Nous nous sommes engagés à protéger les renseignements personnels de nos clients. Notre Avis sur la protection des renseignements personnels, qui peut être consulté au <https://www.mackenzieinvestments.com/fr/legal-and-privacy/privacy-protection-notice>, explique comment nous recueillons, conservons, utilisons, transférons, communiquons et protégeons vos renseignements personnels lorsque nous faisons affaire avec vous. N'hésitez pas à communiquer avec nous de l'une des façons mentionnées à la fin de l'Avis sur la protection des renseignements personnels si vous avez des questions.

DISPENSES ET AUTORISATIONS

Les Fonds sont assujettis à certaines restrictions et pratiques contenues dans la législation sur les valeurs mobilières, y compris le Règlement 81-102, qui visent notamment à faire en sorte que les placements des OPC soient diversifiés et relativement liquides et que les OPC soient gérés de façon adéquate. Nous entendons gérer les Fonds conformément à ces restrictions et pratiques ou obtenir une dispense auprès des autorités en valeurs mobilières avant de mettre en œuvre tout changement. Le texte qui suit fournit une description des dispenses que certains Fonds ont reçues à l'égard de l'application des dispositions du Règlement 81-102 et/ou une description de l'activité générale de placement.

A) Dispense relative aux contrats à terme standardisés portant sur le pétrole et le gaz naturel

Un contrat à terme standardisé sur marchandises est un contrat conclu entre deux parties et visant à acheter ou à vendre des marchandises à un prix convenu à une date ultérieure. La valeur du

contrat est fondée sur la valeur de la marchandise sous-jacente. Chacun des Fonds énumérés ci-après a obtenu des organismes de réglementation une dispense de l'application de certaines obligations du Règlement 81-102 leur permettant de conclure des contrats à terme standardisés sur marchandises ayant pour élément sous-jacent le pétrole brut non corrosif ou le gaz naturel (les « **contrats à terme standardisés portant sur le pétrole ou le gaz naturel** ») afin de couvrir les placements en portefeuille du Fonds dans des titres dont la valeur peut fluctuer en même temps que les prix du pétrole ou du gaz naturel :

Fonds	Plafond
Fonds de croissance mondiale Mackenzie Bluewater	20 %
Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater	20 %
Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	20 %
Fonds de revenu stratégique Mackenzie	20 %
Portefeuille d'actions Symétrie	20 %

Un Fonds n'achètera pas de contrats à terme standardisés portant sur le pétrole ou le gaz naturel si, immédiatement après l'achat, la valeur totale de ces placements dépassait le pourcentage indiqué par rapport à la valeur totale de l'actif net du Fonds à ce moment-là.

En plus du plafond établi dans le tableau qui précède, la conclusion par chaque Fonds de contrats à terme standardisés portant sur le pétrole ou le gaz naturel est assujettie à certaines conditions. Les opérations doivent être réalisées par ailleurs conformément aux règlements sur les valeurs mobilières régissant l'utilisation de dérivés à des fins de couverture. Un Fonds ne peut conclure des contrats à terme standardisés portant sur le pétrole ou le gaz naturel qu'en contrepartie d'espèces, et il doit liquider sa position dans des contrats à terme standardisés portant sur le pétrole ou le gaz naturel en concluant une opération de liquidation sur ces contrats à terme standardisés avant la première date à laquelle le Fonds serait tenu de livrer le sous-jacent ou d'en prendre livraison. Le sous-conseiller et/ou le gestionnaire de portefeuille qui prend les décisions concernant les achats et les ventes pour le Fonds doit être inscrit comme directeur des placements de produits dérivés aux termes de la LCTM ou avoir été dispensé de cette obligation d'inscription. Les contrats à terme standardisés portant sur le pétrole ou le gaz naturel seront négociés sur les marchés du New York Mercantile Exchange ou à la Bourse ICE Futures Europe.

B) Dispense relative aux placements dans des titres de créance d'États étrangers

Les organismes de réglementation ont accordé aux Fonds suivants une dispense de l'application de certaines obligations du Règlement 81-102 qui leur permet d'investir dans des titres de créance d'États étrangers.

1. Le Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie, le Fonds européen Mackenzie Ivy, le Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy, le Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip, le Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy, le Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie, le Fonds

de revenu stratégique mondial Mackenzie, le Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie, le Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie et tous les futurs fonds lancés après le 16 septembre 2021 dont les objectifs et les stratégies de placement permettent d'investir majoritairement dans des titres à revenu fixe ont obtenu des organismes de réglementation l'autorisation d'investir jusqu'à :

- a) jusqu'à 20 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance de tout émetteur émis ou garantis par un gouvernement ou un organisme supranational qui se sont vu attribuer une note « **AA** » ou une note supérieure;
- b) jusqu'à 35 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance émis ou garantis par un même gouvernement ou organisme supranational qui s'est vu attribuer une note « **AAA** » ou une note supérieure.

Cette dispense comprend les conditions suivantes :

- les dispositions a) et b) qui précèdent ne peuvent être combinées à l'égard d'un émetteur donné;
- les titres achetés doivent être négociés sur un marché mature et liquide;
- l'acquisition des titres achetés doit être conforme aux objectifs de placement du Fonds.

Les conditions supplémentaires suivantes s'appliquent au Fonds européen Mackenzie Ivy, au Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy et au Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy :

- l'acquisition de titres de créance en vertu de la dispense doit être restreinte à l'acquisition de titres de créance émis par le gouvernement d'un État souverain qui sont admissibles à titre de « **quasi-espèces** » aux termes du Règlement 81-102;
- le Fonds ne peut acquérir des titres de créance supplémentaires notés « **AA** » émis par un gouvernement étranger si, immédiatement après l'opération, plus de 20 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'opération, serait investi dans des titres de créance émis par ce même gouvernement étranger et le Fonds ne peut acquérir des titres de créance supplémentaires notés « **AAA** » émis par un gouvernement étranger si, immédiatement après l'opération, plus de 35 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'opération, serait investi dans des titres de créance émis par ce même gouvernement étranger.

2. Le Fonds de revenu stratégique Mackenzie a obtenu des organismes de réglementation l'autorisation d'investir

- a) jusqu'à 20 % de la tranche de son actif net alors investie dans des titres de créance, calculée à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance de tout émetteur émis ou garantis par un

gouvernement ou un organisme supranational qui se sont vu attribuer une note « **AA** » ou une note supérieure;

- b) jusqu'à 35 % de la tranche de son actif net alors investie dans des titres de créance, calculée à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance de tout émetteur émis ou garantis par un gouvernement qui se sont vu attribuer une note « **AAA** » ou une note supérieure.

Cette dispense comprend les conditions suivantes :

- les dispositions a) et b) qui précèdent ne peuvent être combinées à l'égard d'un émetteur donné;
- les titres achetés doivent être négociés sur un marché mature et liquide;
- l'acquisition des titres achetés doit être conforme aux objectifs de placement du Fonds.

C) Dispense relative aux créances hypothécaires

Le Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie peut acheter des créances hypothécaires résidentielles d'une société de notre groupe, pourvu que ces créances hypothécaires soient conformes aux lignes directrices de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et soient assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (« **assurées en vertu de la LNH** »). Le Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie peut également acheter des créances hypothécaires assurées en vertu de la LNH et des créances hypothécaires non assurées à des institutions prêteuses avec lesquelles il n'a pas de lien de dépendance. Le portefeuille de créances hypothécaires sera évalué quotidiennement.

Le Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie a obtenu une dispense qui lui permet de ne pas se conformer

- aux restrictions énoncées aux paragraphes 2.3b) et 2.3c) du Règlement 81-102 (qui portent sur l'acquisition de créances hypothécaires), dans les cas où les dispositions énoncées dans le Règlement C-29 s'appliquent;
- aux pratiques énoncées au paragraphe 2.4 du Règlement 81-102 (qui porte sur les liquidités), dans les cas où les dispositions énoncées dans le Règlement C-29 s'appliquent;
- aux pratiques énoncées au paragraphe 4.2(1) du Règlement 81-102 (qui porte sur l'achat et la vente de titres en portefeuille avec des personnes apparentées) dans les cas où le Fonds suivra les pratiques exposées à la rubrique « **Achat et vente de créances hypothécaires** » dans ses opérations avec des personnes de son groupe.

Malgré le paragraphe 2.6a) du Règlement 81-102, le Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie peut, conformément à la disposition 1b) de la partie III du Règlement C-29, emprunter un montant qui n'excède pas 10 % de son actif net pour s'assurer qu'il dispose de liquidités à des fins de rachat seulement. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Renseignements supplémentaires – Information sur les créances hypothécaires à l'égard du Fonds**

de revenu à court terme canadien Mackenzie » dans la partie B du présent prospectus simplifié.

D) Dispense relative aux métaux précieux

Le Fonds de métaux précieux Mackenzie peut investir plus de 10 % de tous ses actifs dans des métaux précieux, y compris l'or, l'argent et le platine, le palladium et le rhodium, et dans des certificats relatifs à ces métaux précieux et peut acheter ou vendre des marchandises consistant en des métaux précieux, pourvu :

- que les certificats portant sur l'or, l'argent, le platine, le palladium et le rhodium proviennent d'un émetteur approuvé par les autorités canadiennes en valeurs mobilières;
- qu'il n'achète pas de certificats d'un émetteur si, compte tenu de cette acquisition, plus de 10 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de cette acquisition, serait investi dans des titres et des certificats de cet émetteur.

E) Dispense relative aux FNB cotés aux États-Unis

Compte tenu de l'inclusion des fonds communs alternatifs dans le Règlement 81-102, la présente dispense relative aux FNB ne s'applique qu'aux placements dans des fonds négociés en bourse cotés aux États-Unis.

Les organismes de réglementation ont accordé aux Fonds suivants une dispense de l'application de certaines obligations du Règlement 81-102 qui leur permet d'investir dans des FNB, de la façon décrite ci-après :

1. Le Fonds de lingots d'or Mackenzie et le Fonds de métaux précieux Mackenzie ont chacun obtenu des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense qui leur permet d'acheter et de détenir des titres dans les types de FNB suivants (collectivement, les « **FNB à effet de levier** ») :
 - a) des FNB qui tentent de procurer des résultats quotidiens qui reproduisent le rendement quotidien d'un indice boursier largement représentatif (l'« **indice boursier sous-jacent** » du FNB) selon un multiple de jusqu'à 200 % ou selon l'inverse d'un multiple de jusqu'à 200 %;
 - b) des FNB qui tentent de procurer des résultats quotidiens qui reproduisent le rendement quotidien de leur indice boursier sous-jacent selon l'inverse d'un multiple de jusqu'à 100 %;
 - c) des FNB qui tentent de reproduire le rendement de l'or, de l'argent, du platine, du palladium et/ou du rhodium ou la valeur d'un dérivé visé dont l'or, l'argent, le platine, le palladium et/ou le rhodium est l'élément sous-jacent sans effet de levier;
 - d) des FNB qui tentent de procurer des résultats quotidiens qui reproduisent le rendement quotidien de l'or et/ou de l'argent ou la valeur d'un dérivé visé dont l'or et/ou l'argent est l'élément sous-jacent, selon un multiple de jusqu'à 200 %.

Cette dispense est assortie des conditions suivantes :

- le placement du Fonds dans des titres d'un FNB à effet de levier doit être conforme à ses objectifs de placement fondamentaux;
 - le Fonds ne peut vendre les titres d'un FNB à effet de levier à découvert;
 - les titres du FNB à effet de levier doivent être négociés à une bourse au Canada ou aux États-Unis;
 - les titres des FNB à effet de levier doivent être considérés comme des dérivés visés au sens de la Partie 2 du Règlement 81-102;
 - un Fonds ne peut acheter de titres d'un FNB à effet de levier si, immédiatement après l'achat, plus de 10 % de l'actif net du Fonds au total, selon la valeur marchande au moment de l'achat, est composé de titres de FNB à effet de levier;
 - un Fonds ne peut conclure une opération si, immédiatement après l'opération, plus de 20 % de son actif net, selon la valeur marchande au moment de l'opération, est composé au total de titres de FNB à effet de levier et de tous les titres vendus à découvert par le Fonds.
2. Les autorités canadiennes en valeurs mobilières ont accordé à tous les autres Fonds, sauf les fonds du marché monétaire, une dispense qui leur permet d'acheter et de détenir des titres dans les types de FNB suivants (collectivement, les « **FNB sous-jacents** ») :
- a) des FNB qui tentent de procurer des résultats quotidiens qui reproduisent le rendement quotidien d'un indice boursier largement représentatif (l'« **indice sous-jacent** » du FNB) selon un multiple de jusqu'à 200 % (des « **FNB haussiers à effet de levier** »), selon l'inverse d'un multiple de jusqu'à 100 % (des « **FNB à rendement inverse** ») ou selon l'inverse d'un multiple de jusqu'à 200 % (des « **FNB baissiers à effet de levier** »);
 - b) des FNB qui tentent de reproduire le rendement de l'or ou de l'argent ou la valeur d'un dérivé visé dont l'or ou l'argent est l'élément sous-jacent sans effet de levier (l'« **élément or ou argent sous-jacent** ») ou selon un multiple de jusqu'à 200 % (collectivement, les « **FNB d'or et d'argent à effet de levier** »);
 - c) des FNB qui investissent directement, ou indirectement au moyen de dérivés, dans des marchandises, y compris, notamment, des produits de l'agriculture ou du bétail, l'énergie, les métaux précieux et les métaux industriels, sans effet de levier (les « **FNB de marchandises sans effet de levier** » et, collectivement avec les FNB d'or et d'argent à effet de levier, les « **FNB de marchandises** »).

La dispense est assortie des conditions suivantes :

- le placement d'un Fonds dans les titres d'un FNB sous-jacent doit être conforme à ses objectifs de placement fondamentaux;

- les titres du FNB sous-jacent doivent être négociés à une bourse au Canada ou aux États-Unis;
- un Fonds ne peut acheter de titres d'un FNB sous-jacent si, immédiatement après l'achat, plus de 10 % de la VL du Fonds, selon la valeur marchande au moment de l'opération, est composée de titres de FNB sous-jacents;
- un Fonds ne peut acheter des titres de FNB à rendement inverse ou de FNB baissiers à effet de levier ni vendre à découvert des titres de tels FNB si, immédiatement après l'opération, l'exposition de la valeur marchande totale que représente l'ensemble des titres achetés et/ou vendus à découvert correspond à plus de 20 % de la VL du Fonds, selon la valeur marchande au moment de l'opération;
- sauf pour les Fonds alternatifs, immédiatement après la conclusion d'un achat, d'une opération sur dérivés ou d'une autre opération en vue d'obtenir une exposition à des marchandises, l'exposition de la valeur marchande totale du Fonds (directe ou indirecte, y compris au moyen de FNB de marchandises) à l'ensemble des marchandises (dont l'or), ne peut représenter, dans l'ensemble, plus de 10 % de la VL du Fonds, selon la valeur marchande au moment de l'opération.

F) Dispense relative à la couverture de certains dérivés

Tous les Fonds, sauf les fonds du marché monétaire, ont obtenu une dispense qui leur permet d'utiliser à titre de couverture un droit ou une obligation de vendre une quantité équivalente du sous-jacent d'un contrat à terme standardisé, d'un contrat à terme de gré à gré ou d'un swap si :

- le Fonds conclut ou maintient une position acheteur sur un titre assimilable à un titre de créance qui comporte un élément consistant en une position acheteur sur un contrat à terme de gré à gré, ou sur un contrat à terme standardisé ou un contrat à terme de gré à gré; ou
- le Fonds conclut ou maintient une position de swap et pendant les périodes où ils ont le droit de recevoir des paiements aux termes du swap.

La dispense est assortie des conditions suivantes :

- lorsque le Fonds conclut ou maintient une position de swap et au cours des périodes où il a le droit de recevoir des paiements aux termes du swap, le Fonds détient l'un ou l'autre des éléments suivants :
 - une couverture en espèces qui, avec la couverture constituée pour le swap et la valeur du marché du swap, est au moins égale, selon une évaluation quotidienne à la valeur marchande, à l'exposition au marché sous-jacent du swap;
 - un droit ou une obligation de conclure un swap de compensation d'une quantité et d'une durée équivalentes et une couverture en espèces qui, avec la couverture constituée pour la position, est au moins égale au montant total des obligations du

fonds aux termes du swap, moins les obligations du fonds aux termes du swap de compensation;

- une combinaison des positions mentionnées aux deux alinéas qui précèdent qui, sans recours à d'autres actifs du Fonds, est suffisante pour permettre au Fonds de faire face à ses obligations selon le swap;
- lorsque le Fonds ouvre ou maintient une position acheteur sur un titre assimilable à un titre de créance dont une composante est une position acheteur sur un contrat à terme de gré à gré ou sur un contrat à terme standardisé ou un contrat à terme de gré à gré, le Fonds détient l'un ou l'autre des éléments suivants :
 - une couverture en espèces qui, avec la couverture constituée pour le dérivé visé et la valeur du marché du dérivé visé, est au moins égale, selon une évaluation quotidienne à la valeur marchande, à l'exposition au marché sous-jacent du dérivé visé;
 - un droit ou une obligation de vendre une quantité équivalente de l'intérêt sous-jacent du contrat à terme standardisé ou du contrat à terme de gré à gré et une couverture en espèces qui, avec la marge sur compte pour la position, est au moins égale au montant, le cas échéant, dont le prix d'exercice du contrat à terme standardisé ou du contrat à terme de gré à gré, est en excédent du prix d'exercice du droit ou de l'obligation de vendre l'intérêt sous-jacent;
 - une combinaison des positions mentionnées aux deux alinéas qui précèdent qui, sans recours à d'autres actifs du Fonds, est suffisante pour permettre au Fonds d'acquiescer le sous-jacent du contrat à terme standardisé ou de gré à gré;
- le Fonds s'abstiendra de faire ce qui suit :
 - d'acheter un titre assimilable à une créance assorti d'une composante d'option ou d'une option;
 - d'acheter ou de vendre une option afin de couvrir quelque position que ce soit en vertu des alinéas 2.8(1)b), c), d), e) et f) du Règlement 81-102 si, immédiatement après l'achat ou la vente d'une telle option, plus de 10 % de la valeur liquidative du Fonds, au moment de l'opération, prendrait la forme i) de titres assimilables à des titres de créance achetés qui sont dotés d'une composante d'option ou d'options achetées détenus, dans chaque cas, par le Fonds à des fins autres que de couverture, ou ii) d'options utilisées afin de couvrir quelque position que ce soit en vertu des alinéas 2.8(1)b), c), d), e) ou f) du Règlement 81-102.

G) Dispense relative au sous-dépositaire

Le Fonds de lingots d'or Mackenzie est un OPC de métaux précieux, au sens du Règlement 81-102, et s'en remet à une dispense obtenue par son dépositaire, la CIBC, afin de permettre à la Monnaie royale canadienne, entité qui n'est pas mentionnée dans le Règlement 81-102, d'agir à titre de sous-dépositaire des lingots d'or détenus au Canada.

H) Dispense relative au capital de départ, à l'information sur le rendement passé et à l'information financière

Dans le cadre de la liquidation de Corporation Financière Capital Mackenzie (« **Capitalcorp** ») et de la fusion de certains fonds de Capitalcorp (chacun, un « **Fonds Capitalcorp** ») avec la série correspondante des Fonds suivants : le Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater, le Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie, le Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres, le Fonds de croissance mondiale Mackenzie Bluewater, le Fonds européen Mackenzie Ivy, le Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy – Devises neutres, le Fonds de lingots d'or Mackenzie, le Fonds de métaux précieux Mackenzie et le Portefeuille d'actions Symétrie, chacun des Fonds susmentionnés a reçu des Autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense lui permettant de faire ce qui suit : a) inclure dans ses communications publicitaires et ses rapports aux porteurs de parts l'information sur le rendement des Fonds Capitalcorp; b) calculer son niveau de risque de placement à l'aide de l'historique des Fonds Capitalcorp; c) indiquer la date de création de la série concernée du Fonds Capitalcorp comme la date de création de la série concernée du Fonds; d) dans les aperçus du fonds du Fonds, à la rubrique « Date de création de la série », indiquer la date de création de la série concernée du Fonds Capitalcorp; e) dans les aperçus du fonds initiaux du Fonds, indiquer les placements des Fonds Capitalcorp dans les tableaux des rubriques « Dix principaux placements » et « Répartition des placements »; f) dans les aperçus du fonds du Fonds, indiquer le RFG, le RFO et les frais du fonds des Fonds Capitalcorp; g) dans les aperçus du fonds des séries concernées du Fonds, utiliser l'information sur le rendement de la série concernée du Fonds Capitalcorp aux fins du rendement moyen, des rendements annuels et du meilleur et pire rendement sur trois mois; h) dans ses rapports de la direction sur le rendement du fonds annuels et intermédiaires, indiquer l'information sur le rendement et l'information tirée des états financiers et d'autres renseignements financiers du Fonds Capitalcorp correspondant, et i) permettre le dépôt du prospectus simplifié des Fonds malgré le fait que les exigences relatives au capital de départ des Fonds n'aient pas été respectées.

I) Dispense relative au regroupement de prospectus

Les Fonds alternatifs ont obtenu une dispense qui leur permet de regrouper leur prospectus simplifié avec le prospectus simplifié d'un ou de plusieurs autres OPC i) qui sont des émetteurs assujettis auxquels le Règlement 81-101 et le Règlement 81-102 s'appliquent, ii) qui ne sont pas des OPC alternatifs, et iii) pour lesquels le gestionnaire, ou un membre du groupe du gestionnaire, agit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement.

J) Dispense relative aux porteurs de titres importants

Tous les Fonds ont obtenu des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense qui leur permet d'investir jusqu'à 10 % de leur valeur liquidative dans des fonds de capital d'investissement privé et de crédit privés qui sont offerts par Northleaf ou par Sagard, malgré le fait que GWL, membre de notre groupe, puisse être un investisseur important dans un instrument privé offert par Northleaf (un « **instrument privé Northleaf** ») ou par Sagard (un « **instrument privé Sagard** »). La dispense est assortie des conditions suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un instrument privé Northleaf ou d'un instrument privé Sagard correspond aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds, ou est nécessaire pour les atteindre;
- au moment de l'engagement de capital dans un instrument privé Northleaf ou un instrument privé Sagard, selon le cas, le CEI du Fonds a approuvé l'opération.

K) Dispense relative aux fonds d'actifs privés

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières ont accordé à tous les Fonds une dispense qui leur permet, conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, d'investir dans un instrument privé Northleaf qui est un fonds d'investissement à capital fixe qui n'est pas régi par le Règlement 81-102. Chaque instrument privé Northleaf peut à son tour investir plus de 10 % de sa VL dans d'autres fonds d'investissement, y compris des fonds d'investissement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe. La dispense est assortie des conditions suivantes :

- aucun Fonds ne participera activement aux activités ou à l'exploitation d'un instrument privé Northleaf;
- chaque Fonds sera traité comme un investisseur sans lien de dépendance à l'égard de chaque instrument privé Northleaf dans lequel il investit;
- mis à part les articles visés par la dispense, les Fonds se conformeront à l'article 2.5 du Règlement 81-102 à l'égard de tout placement dans un instrument privé de Northleaf.

L) Dispense relative au contrôle

Tous les Fonds ont obtenu des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense qui leur permet de détenir des titres représentant plus de 10 % des actions ordinaires ou des actions avec droit de vote en circulation d'un instrument privé Northleaf qui n'est pas un fonds d'investissement aux termes de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario). La dispense est assortie des conditions suivantes :

- les Fonds (ainsi que tous les autres Fonds offerts par Mackenzie) ne peuvent détenir plus de 20 % des titres de capitaux propres ou des titres avec droit de vote en circulation de cet instrument privé Northleaf;
- les Fonds ne participeront pas activement aux activités ou à l'exploitation d'un instrument privé Northleaf;
- les Fonds seront traités comme des investisseurs sans lien de dépendance à l'égard de chaque instrument privé Northleaf dans lequel ils investissent;

- un placement dans un instrument privé Northleaf ne comporte aucuns frais d'acquisition ou de rachat;
- les Fonds ne paient aucuns frais de gestion ni aucune rémunération au rendement qui, selon une personne raisonnable, viendraient doubler les frais payables par un instrument privé Northleaf pour le même service.

M) Dispense relative aux titres visés par la Rule 144A

Tous les Fonds ont obtenu une dispense de certaines exigences du Règlement 81-102 visant l'achat et la détention d'actifs illiquides à l'égard de certains titres à revenu fixe. Ces titres à revenu fixe sont appelés les « titres visés par la Rule 144A » puisqu'ils sont dispensés des exigences d'inscription prévues en vertu de la *Rule 144A*, prise en application de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933* en ce qui concerne la revente à des « acheteurs institutionnels admissibles ». En règle générale, un Fonds est admissible à titre d'acheteur institutionnel admissible lorsqu'il a un actif net de plus de 100 millions de dollars américains. La dispense fait l'objet de certaines conditions.

N) Dispense relative aux emprunts de fonds

Chacun des Fonds a obtenu une dispense de l'application du seuil de 5 % de la valeur liquidative sur les emprunts de fonds prévue au sous-alinéa 2.6(1)(a)(i) du Règlement 81-102 (la « **limite d'emprunt** ») pour que chaque Fonds puisse emprunter temporairement des fonds dont le montant n'excède pas 10 % de sa valeur liquidative au moment de l'emprunt aux fins suivantes :

- a) dans le cas d'un Fonds qui règle les opérations sur ses titres le premier jour ouvrable suivant une date d'opération, pour répondre à des demandes de rachat de titres du Fonds pendant qu'il règle des opérations de portefeuille amorcées pour répondre à ces demandes de rachat (le « **financement de l'écart du règlement d'un rachat** »).

Chaque Fonds peut se prévaloir de cette dispense pour emprunter des fonds dont le montant n'excède pas 10 % de sa valeur liquidative au moment de l'emprunt aux fins du financement de l'écart du règlement d'un rachat, sous réserve du respect des conditions suivantes :

- le Fonds a employé toute son encaisse disponible qui n'est pas détenue par le Fonds en vue de l'atteinte de ses objectifs de placement ou dans le cadre de ses stratégies de placement;
- l'encours de tous les emprunts du Fonds n'excède pas 10 % de sa valeur liquidative au moment de l'emprunt;
- le montant des fonds empruntés par le Fonds n'excèdera pas le montant des fonds que le Fonds recevra à l'égard de la vente de titres en portefeuille;
- le gestionnaire a établi des politiques et des procédures écrites portant sur le fait de se prévaloir de la dispense, lesquelles exigent que le gestionnaire mette en œuvre des contrôles visant la prise de décisions en matière d'emprunts qui excèdent la limite d'emprunt et qu'il surveille les niveaux de rachats et d'achats du fonds ainsi que le solde de trésorerie de chaque Fonds.

Restrictions et pratiques ordinaires en matière de placement

Les autres restrictions et pratiques ordinaires en matière de placement énoncées dans le Règlement 81-102 sont réputées faire partie intégrante du présent prospectus simplifié. Vous pouvez vous procurer un exemplaire des restrictions et pratiques ordinaires en matière de placement adoptées par les Fonds en nous écrivant à l'adresse indiquée à la rubrique « **Gestionnaire** ».

Comme le permet le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « **Règlement 81-107** »), les Fonds peuvent participer à des opérations entre fonds, sous réserve du respect de certaines conditions, y compris, en ce qui concerne les titres cotés, que les opérations soient réalisées au cours du marché d'un titre plutôt qu'au dernier cours vendeur avant l'exécution de l'opération. Par conséquent, les Fonds ont obtenu une dispense les autorisant à réaliser des opérations entre fonds si le titre est un titre coté et que l'opération est réalisée au dernier cours vendeur immédiatement avant la réalisation de l'opération, sur une bourse à la cote de laquelle le titre est inscrit ou coté.

Approbation du comité d'examen indépendant

Le CEI des Fonds Mackenzie, formé aux termes du Règlement 81-107, a approuvé une instruction permanente visant à permettre aux Fonds d'acquérir les titres émis par des entités qui nous sont apparentées, comme il est prévu au Règlement 81-107. Les entités qui nous sont apparentées sont des émetteurs ayant le

contrôle de Mackenzie ou des émetteurs contrôlés par les mêmes personnes que Mackenzie. Malgré les dispositions du Règlement 81-107 et l'instruction permanente adoptée par le CEI, nous estimons qu'il est inapproprié pour les Fonds d'investir dans des titres émis par IGM, laquelle détient indirectement en propriété la totalité des actions ordinaires en circulation de Mackenzie. Le CEI vérifie au moins chaque trimestre les opérations de placement effectuées par les Fonds lorsque celles-ci visent des titres émis par des entités apparentées. Plus précisément, le CEI s'assure de ce qui suit à l'égard de chacune des décisions de placement :

- qu'elle n'a pas été influencée d'aucune façon que ce soit ni prise dans l'intérêt d'un émetteur apparenté ou d'autres entités liées au Fonds ou à Placements Mackenzie;
- qu'elle reflète notre jugement commercial, compte tenu uniquement de l'intérêt du Fonds;
- qu'elle est conforme à nos politiques et à l'instruction permanente du CEI;
- qu'elle donne lieu à un résultat juste et raisonnable pour le Fonds.

Le CEI est tenu d'aviser les autorités en valeurs mobilières de tout manquement de notre part dont il a connaissance à l'une des conditions susmentionnées.

Veuillez consulter la rubrique « **Comité d'examen indépendant** » pour obtenir de plus amples renseignements sur le CEI.

ATTESTATION DES FONDS ET DU GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR DES FONDS

Le présent prospectus simplifié et les documents qui y sont intégrés par renvoi révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans le prospectus simplifié, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Datée du 29 septembre 2025.

Fonds du marché monétaire

Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie

Fonds de titres à revenu fixe

Fonds canadien d'obligations Mackenzie

Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie

Fonds toutes obligations Chine Mackenzie ChinaAMC

Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie

Fonds de revenu à taux variable Mackenzie

Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie (auparavant, Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie)

Fonds de titres à revenu fixe de sociétés mondiales Mackenzie

Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie

Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie

Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie

Fonds d'obligations stratégique Mackenzie

Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie

Fonds de revenu à durée ultra-courte en dollars US Mackenzie

Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie

Fonds équilibrés

Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater

Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater

Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater

Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC

Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill

Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie

Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie

Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie

Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip

Fonds de revenu Mackenzie

Fonds de gestion de l'inflation Mackenzie

Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy

Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy

Fonds de revenu stratégique Mackenzie

Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie

Fonds d'actions canadiennes

Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Betterworld

Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater

Fonds de dividendes canadiens Mackenzie

Fonds d'actions canadiennes Mackenzie

Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie

Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill

Fonds canadien Mackenzie Ivy

Fonds d'actions américaines

Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater

Fonds de petites capitalisations américaines Mackenzie GQE (auparavant, Fonds de petites capitalisations américaines Mackenzie)

Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie

Fonds américain de dividendes Mackenzie

Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines

Mackenzie – Devises neutres

Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie

Fonds de valeur de moyennes capitalisations américaines Mackenzie

Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines

Mackenzie – Devises neutres

Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie

Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines en dollars US Mackenzie

Fonds d'actions mondiales

Fonds d'actions mondiales Mackenzie Betterworld

Fonds de croissance mondiale Mackenzie Bluewater

Fonds de croissance nouvelle génération Mackenzie Bluewater

Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie Bluewater

Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC

Fonds Global 100 Corporate Knights Mackenzie

Fonds de valeur Mackenzie Cundill

Fonds mondial de dividendes Mackenzie

Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie

Fonds de valeur mondial Mackenzie

Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie

Fonds d'actions des marchés émergents hors Chine Mackenzie GQE (auparavant, Fonds d'actions des marchés émergents hors Chine Mackenzie)

Fonds des marchés émergents Mackenzie GQE (auparavant, Fonds des marchés émergents Mackenzie)

Fonds d'actions mondiales Mackenzie GQE (auparavant, Fonds d'actions mondiales Mackenzie)

Fonds d'actions internationales Mackenzie GQE

Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie GQE (auparavant, Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie)

Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement Mackenzie Greenchip

Fonds international de dividendes Mackenzie

Fonds européen Mackenzie Ivy

Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy – Devises neutres

Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy

Fonds international Mackenzie Ivy

Fonds d'actions mondiales charia Mackenzie

Fonds d'actions mondiales à gestion fiscale Mackenzie

Fonds mondial de dividendes en dollars US Mackenzie

Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement en dollars US Mackenzie Greenchip

Fonds sectoriels

Fonds mondial de ressources Mackenzie

Fonds de lingots d'or Mackenzie

Fonds de métaux précieux Mackenzie

Fonds spécialisés

Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré Mackenzie

Portefeuilles de gestion de l'actif

Portefeuille FNB toutes actions Mackenzie

Portefeuille FNB équilibré Mackenzie

Portefeuille FNB prudent Mackenzie

Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie

Fonds équilibré mondial amélioré Mackenzie

Portefeuille FNB croissance Mackenzie

Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie

Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie

Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie

Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie
Portefeuille équilibré Symétrie
Portefeuille revenu prudent Symétrie
Portefeuille prudent Symétrie
Portefeuille d'actions Symétrie
Portefeuille revenu fixe Symétrie
Portefeuille croissance Symétrie
Portefeuille croissance modérée Symétrie

Fonds alternatifs

Fonds à rendement amélioré alternatif Mackenzie
Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré PLUS Mackenzie
Fonds mondial macro Mackenzie
Fonds de reproduction de capital-investissement Mackenzie

(collectivement, les « **Fonds** »)

(signé) « Luke Gould »

Luke Gould
Président du conseil, président et chef de la direction
Corporation Financière Mackenzie

(signé) « Keith Potter »

Keith Potter
Vice-président exécutif et chef des finances
Corporation Financière Mackenzie

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE (EN SA QUALITÉ DE FIDUCIAIRE, DE GESTIONNAIRE ET DE PROMOTEUR DES FONDS)

(signé) « Nancy McCuaig »

Nancy McCuaig
Administratrice
Corporation Financière Mackenzie

(signé) « Naomi Andjelic Bartlett »

Naomi Andjelic Bartlett
Administratrice
Corporation Financière Mackenzie

PARTIE B : INFORMATION PROPRE À CHACUN DES OPC DÉCRITS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

QU'EST-CE QU'UN ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF ET QUELS SONT LES RISQUES D'Y INVESTIR?

Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif?

Un organisme de placement collectif (« OPC ») regroupe des sommes mises en commun par des personnes dont les objectifs de placement sont semblables. Les investisseurs se partagent le revenu et les frais de l'OPC, de même que les gains réalisés et les pertes subies par ce dernier sur ses placements, en fonction de la somme qu'ils ont investie dans l'OPC.

Les Fonds ont été établis sous forme de fiducie d'investissement à participation unitaire et émettent des parts aux investisseurs.

Veuillez vous reporter à la page couverture du présent prospectus simplifié pour connaître les séries offertes par chacun des Fonds aux termes du présent document. Certains Fonds peuvent également offrir d'autres séries de parts aux termes de prospectus simplifiés distincts et/ou offrir des séries qui ne sont offertes que dans le cadre de placements dispensés. Les différentes séries de parts offertes aux termes du présent prospectus simplifié sont décrites à la rubrique « **Souscriptions, échanges et rachats** ». Il est possible que nous offrions d'autres séries de parts des Fonds à l'avenir, sans obtenir l'approbation des investisseurs ni les en aviser.

L'INVESTISSEMENT DURABLE SELON MACKENZIE

La Politique d'investissement durable de Mackenzie a été élaborée et mise en place par le Centre d'excellence du développement durable de Mackenzie. Le Centre d'excellence du développement durable est une équipe distincte au sein de Mackenzie qui offre un soutien en matière de durabilité ou de questions environnementales, sociales et de gouvernance (« **ESG** ») à l'échelle de l'entreprise et qui contribue à accroître les capacités dans l'ensemble de l'organisation. Ces efforts vont de l'élaboration de produits de placement durables à l'offre de services de recherche et d'expertise ESG centralisées, en passant par l'harmonisation de nos efforts de gestion et la transparence des activités de l'entreprise pour les investisseurs et les conseillers. Le groupe travaille en étroite collaboration avec les équipes de placement pour soutenir leurs pratiques et leurs efforts en matière d'intégration et de gestion des questions ESG.

Nous définissons l'investissement durable comme suit :

- i) une approche en matière de placement qui prend en considération, de façon continue, des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« **ESG** ») importants du point de vue financier dans le but d'améliorer les rendements rajustés en fonction du risque, ce que nous qualifions de **Fonds intégrant des critères ESG**;

- ii) une approche en matière de placement qui cherche à avoir une incidence positive sur un ou plusieurs facteurs ESG faisant partie de l'objectif de placement fondamental, ce que nous qualifions de **solutions d'investissement durable**.

Exclusions à l'échelle de l'organisation

Les Fonds n'investiront pas sciemment dans des sociétés qui participent à la production, à l'utilisation ou à la distribution de mines antipersonnel ou d'armes à sous-munitions. Ces exclusions ne s'appliquent pas aux placements dans des dérivés (autres que les dérivés négociés en bourse d'une seule société) ou des Fonds qui suivent un indice, puisque dans ces cas, Mackenzie n'a aucun contrôle sur l'exposition.

Les dérivés d'une seule société sont désignés comme des contrats à terme standardisés ou des options dont la valeur est établie en fonction de la fluctuation des prix d'un actif sous-jacent, comme une société particulière.

Que sont les facteurs ESG?

De nombreux facteurs et enjeux sont pris en considération dans le cadre de la prise de décisions de placement. Certains facteurs ESG importants dont nous tenons compte peuvent inclure les suivants :

Facteurs environnementaux	Facteurs sociaux	Facteurs de gouvernance
• gestion de l'énergie	• niveau de paix	• composition du conseil
• émissions de gaz à effet de serre	• équité salariale	• rémunération de la haute direction
• pollution atmosphérique	• droits de la personne	• structure et diversité du conseil
• épuisement des ressources et rareté de l'eau	• sécurité des données et protection de la vie privée des clients	• pratiques en matière d'audit, de comptabilité et de fiscalité
• gestion des déchets et des matières dangereuses	• gestion du capital humain	• corruption
• biodiversité et déforestation	• diversité et inclusion	• stabilité politique
	• sécurité et santé en milieu de travail	• primauté du droit
	• relations avec les collectivités	

Types d'approches en matière d'investissement durable

Sélection négative – un fonds exclut certains types de titres, de sociétés ou d'émetteurs de titres de créance de son portefeuille en fonction de certaines activités liées aux enjeux ESG, de certaines pratiques commerciales ou de certains secteurs d'activité.

Intégration des facteurs ESG – lorsqu'un fonds tient compte, de manière continue, de facteurs ESG dans le cadre d'une analyse de placement et d'un processus de prise de décision dans le but d'améliorer les rendements rajustés en fonction du risque.

Sélection du meilleur de la catégorie – un fonds vise à investir dans les sociétés ou les émetteurs de titres de créance dont le rendement dépasse celui de leurs pairs en fonction de plusieurs paramètres de rendement liés aux enjeux ESG.

Placements thématiques – un fonds vise à investir dans des secteurs, des industries, des émetteurs ou des sociétés qui devraient tirer profit des tendances structurelles ESG ou macroéconomiques à long terme.

Investissement à retombées sociales – un fonds cherche à générer une incidence positive et mesurable sur le plan social ou environnemental, en plus de générer un rendement.

Gérance – un fonds se sert de ses droits et de sa situation de propriétaire pour influencer les activités ou le comportement des sociétés du portefeuille sous-jacent en ce qui concerne avec les enjeux ESG. Il peut s'agir de recourir notamment aux stratégies ESG suivantes :

- i) Vote par procuration – un fonds exerce les droits de vote sur les résolutions de la direction et des actionnaires en conformité avec certaines considérations ESG;
- ii) Mobilisation des actionnaires – un fonds interagit avec la direction d'une société ou l'émetteur de titres de créance dans le cadre de rencontres et/ou d'échanges par écrit conformément à certaines considérations ESG.

Les Fonds n'ont pas recours à l'investissement à retombées sociales. Les pratiques de gérance de Mackenzie sont décrites plus en détail ci-après à la rubrique « **Pratiques de gérance** ».

Fonds intégrant des critères ESG

Les Fonds Mackenzie qui suivent une approche d'intégration ESG, telle qu'elle est définie précédemment, tiennent compte des risques et des occasions ESG dans le processus de placement bien qu'il ne s'agisse pas d'un aspect fondamental de l'objectif de placement de ces Fonds. Les Fonds qui suivent cette approche utiliseront des données ESG et/ou des conseils internes et externes afin d'évaluer les facteurs ESG importants dans le cadre de leurs recherches, analyses ou décisions à l'égard des placements dans le but d'améliorer les rendements rajustés en fonction du risque.

Les Fonds Mackenzie qui suivent cette approche en incorporant les facteurs ESG dans leur processus de placement énonceront le processus précis suivi dans leurs stratégies de placement.

Solutions d'investissement durable

Les solutions d'investissement durable sont des Fonds qui répartissent intentionnellement leur actif parmi des sociétés affichant des comportements durables progressistes et qui favorisent des résultats durables positifs. Les objectifs de placement fondamentaux de ces fonds sont axés sur des facteurs ESG. Les solutions d'investissement durable sont réparties entre trois catégories :

- i) les fonds de base durables qui investissent dans des sociétés ou des émetteurs dont les pratiques ESG sont positives et qui devraient améliorer la valeur globale;

- ii) les fonds à thématique durable qui ciblent des macro-tendances ou des thèmes ESG donnés qui visent à obtenir des rendements concurrentiels;
- iii) les fonds à impact durable qui mettent l'accent sur les résultats durables tout en tenant compte de la performance financière.

Dans le présent prospectus simplifié, les Fonds suivants sont des solutions d'investissement durable :

Fonds de base durables :

Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Betterworld

Fonds d'actions mondiales Mackenzie Betterworld

Fonds Global 100 Corporate Knights Mackenzie

Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie

Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie

Fonds à thématique durable :

Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement Mackenzie Greenchip

Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip

Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie

Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie

Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement en dollars US Mackenzie Greenchip

Exclusions/tris négatifs à l'égard des solutions d'investissement durable

En plus des exclusions à l'échelle de l'organisation concernant les sociétés qui participent à la production, à l'utilisation ou à la distribution de mines terrestres antipersonnel ou d'armes à sous-munitions, les solutions d'investissement durable de Mackenzie n'investiront pas sciemment dans des titres associés aux activités commerciales qui suivent :

- **les armes controversées** : les sociétés ou les émetteurs qui participent directement (ou par l'intermédiaire de la propriété de sociétés si la société mère est propriétaire d'au moins 10 % de la filiale impliquée) à la production d'armes controversées, comme des armes nucléaires, des armes biologiques et chimiques, du phosphore blanc et de l'uranium appauvri;
- **le divertissement pour adulte ou la pornographie** : les sociétés dont plus de 10 % des produits sont tirés de la production ou de la distribution de divertissement pour adultes ou de pornographie;
- **le jeu** : les sociétés dont plus de 10 % des produits sont tirés de l'exploitation, de la fabrication d'équipement spécialisé ou de la fourniture de produits favorisant le jeu et de services en lien avec le jeu;

- **le tabac** : les sociétés dont plus de 10 % des produits sont tirés de la production de tabac, de la vente au détail de produits de tabac ou de produits et de services liés au tabac;
- **les prisons privées** : les sociétés considérées comme étant des « exploitants de prisons privées » selon l'organisme Prison Free Funds (<https://prisonfreefunds.org/companies>).

Ces exclusions visent les actions et les titres de créance d'entreprises, mais non les placements dans des instruments dérivés (autres que les dérivés négociés en bourse d'une seule société) ou des Fonds qui suivent un indice pour lesquels notre exposition est indirecte et/ou indépendante de notre volonté. Bien que les exclusions qui précèdent portent sur l'ensemble de nos solutions d'investissement durable, il peut parfois arriver que nous décidions d'accorder la priorité au dialogue plutôt qu'au désinvestissement.

Autres Fonds Mackenzie

Les Fonds suivants ne sont pas considérés être des solutions d'investissement durable ni des Fonds intégrant des facteurs ESG, bien qu'ils exercent tous leurs droits de vote par procuration de la manière décrite ci-dessus :

- Les Portefeuilles FNB Mackenzie, le Fonds équilibré mondial amélioré Mackenzie et le Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie GQE investissent principalement dans un ou des FNB sous-jacents et n'intègrent pas de facteurs ESG au niveau des fonds dominants.
- Le Fonds de lingots d'or Mackenzie n'est pas géré activement et n'est par conséquent pas en mesure d'intégrer les facteurs ESG.
- Le Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie, le Fonds mondial macro Mackenzie et le Fonds à rendement amélioré alternatif Mackenzie.
- Le Fonds de crédit privé à intervalle Mackenzie Northleaf (offert aux termes d'un prospectus simplifié distinct).
- Le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie.

Cadres pour l'intégration des facteurs ESG

Mackenzie a recours à un certain nombre de fournisseurs et de structures qui facilitent l'intégration des risques importants et qui sont utilisés selon diverses combinaisons, notamment ceux-ci :

- *Guide to ESG Investing* du Chartered Financial Analyst (CFA) Institute – contribue à établir les meilleures pratiques pour l'intégration des facteurs ESG dans l'ensemble du processus d'investissement;
- Sustainability Accounting Standards Board (SASB) – aide à sélectionner les facteurs ESG les plus importants ou les plus pertinents au sein de 77 secteurs;
- Données ESG de Sustainalytics – utilisées pour repérer des sociétés visées par des controverses ou devant être exclues et pour déterminer les risques ESG pertinents

dans l'ensemble des titres, en mettant l'accent sur les risques ESG non gérés;

- Initiative de Science Based Targets – évaluation de l'alignement des titres sur les normes mondiales en matière de carboneutralité;
- Recherche indépendante effectuée par les équipes de gestion de portefeuille – utilisée pour accéder à des sources publiques comme le site Web d'une société, les rapports financiers d'une société et les rapports sur la durabilité d'une société.

Sauf indication contraire, les Fonds Mackenzie n'ont pas de cibles ESG précises.

Surveillance des risques ESG des Fonds

Pour les fonds gérés conformément à une approche d'intégration ESG ou qui sont des solutions d'investissement durable, les risques ESG importants sont surveillés comme suit :

- de façon ponctuelle, en passant en revue les nouvelles pertinentes, les changements des notes et les controverses signalées pour l'ensemble des titres;
- dans le cadre d'examen annuels pour s'assurer que les changements des notes ou les risques non gérés sont documentés et que des mesures appropriées sont prises.

Pratiques de gérance

Dans le cadre de notre processus d'intégration des facteurs ESG dans notre processus de placement de tous nos fonds, nous nous engageons à échanger avec les sociétés et les émetteurs. Les activités de gérance de Mackenzie sont coordonnées à l'échelle de l'organisation par le Centre d'excellence du développement durable. Cependant, lorsque les activités d'engagement constituent une stratégie importante d'un Fonds, celles-ci seront expressément mentionnées dans ses stratégies de placement.

Chez Mackenzie, les pratiques de gérance au niveau du FNB et du Fonds comprennent

1. **la mobilisation des actionnaires** – nous définissons la mobilisation comme un échange dont les objectifs ou les résultats attendus sont clairs et concernent la conservation et la création de valeur à long terme pour les investisseurs. Les échanges avec les entreprises ou les émetteurs de titres de créance suivent un processus prédéfini dans le cadre duquel sont suivis et documentés la procédure et les résultats obtenus au fil du temps.
 - Surveillance et suivi : toutes les interventions relatives à des questions ESG sont inscrites dans une base de données centralisée. Les équipes peuvent noter le nom des représentants qui se sont engagés, le format de l'engagement, son résultat et, le cas échéant, les prochaines étapes. Les engagements sont passés en revue au moins une fois par année par le chef des placements avec le soutien du Centre d'excellence du développement durable;

2. **le vote par procuration** – les Fonds, autres que les Fonds Mackenzie qui sont des Solutions d'investissement durable, qui sont gérés soit par les gestionnaires de portefeuille internes de Mackenzie soit par MIC, votent généralement en suivant les recommandations des lignes directrices standard en matière de vote par procuration de Glass Lewis, sauf si le gestionnaire de portefeuille estime qu'il n'est pas dans l'intérêt fondamental du Fonds et de ses investisseurs d'agir ainsi. Les Fonds Mackenzie qui sont des Solutions d'investissement durable et qui sont gérés par les gestionnaires de portefeuille internes de Mackenzie votent généralement en suivant les recommandations des lignes directrices relatives au vote par procuration de Glass Lewis à l'égard des questions ESG, sauf si le gestionnaire de portefeuille juge que cela n'est pas dans l'intérêt fondamental du Fonds Mackenzie et de ses investisseurs d'agir ainsi.
- **Surveillance et suivi** : le logiciel Glass Lewis Viewpoint facilite le vote par procuration. Les recommandations respectant les lignes directrices en matière de vote par procuration de Glass Lewis, qu'elles soient standard ou à l'égard des questions ESG, sont présentées parmi l'ensemble des questions relatives au vote autorisées. Les gestionnaires de portefeuille qui décident de voter à l'encontre des lignes directrices doivent justifier leur décision. Les votes par procuration sont passés en revue au moins une fois par année par le chef des placements avec le soutien du Centre d'excellence du développement durable.

Engagements et collaboration avec les secteurs

Placements Mackenzie :

- i) participe à l'initiative Climat Action 100+;
- ii) est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) soutenus par les Nations Unies;
- iii) est signataire fondateur de la Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion de l'Association pour l'investissement responsable;
- iv) est un participant fondateur d'Engagement climatique Canada.

Nous exigeons également des sous-conseillers de nos fonds qu'ils respectent les PRI en devenant des signataires de ceux-ci.

Pour plus d'information, veuillez vous reporter à notre politique sur l'investissement durable accessible sur notre site Web à l'adresse <https://www.mackenzieinvestments.com/fr/investments/by-strategy/sustainable-investing/sustainability-policies-and-reporting>, laquelle énonce notre approche générale en matière d'investissement durable.

QUELS SONT LES RISQUES GÉNÉRAUX ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS UN OPC?

Les OPC possèdent différents types de placement, selon leurs objectifs à cet égard. La valeur de ces placements varie quotidiennement, selon l'évolution des taux d'intérêt, du marché et des entreprises, ainsi que la conjoncture économique. Par conséquent, la valeur des parts d'un OPC peut augmenter ou diminuer, et la valeur de votre placement dans celui-ci au moment du rachat de ces titres peut être supérieure ou inférieure à leur valeur au moment où vous les avez souscrits.

Rien ne garantit que vous récupérerez le plein montant de votre placement dans un Fonds Mackenzie. À la différence des comptes bancaires ou des certificats de placement garanti, les parts d'un OPC ne sont pas garanties par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni quelque autre organisme public d'assurance-dépôts.

Dans des circonstances exceptionnelles, un OPC peut suspendre les rachats. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Souscriptions, échanges et rachats** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Chacun des Fonds suivants est considéré comme un « OPC alternatif » selon le Règlement 81-102 :

- Fonds à rendement amélioré alternatif Mackenzie;
- Fonds mondial de dividendes à rendement amélioré PLUS Mackenzie;
- Fonds mondial macro Mackenzie;
- Fonds de reproduction de capital-investissement Mackenzie (collectivement, les « **Fonds alternatifs** »);

ce qui signifie que chacun d'eux peut investir dans des catégories d'actifs et employer des stratégies habituellement interdites aux OPC classiques, comme entre autres la faculté d'investir plus de 10 % de sa valeur liquidative dans des titres d'un seul émetteur; la faculté d'investir jusqu'à 100 % ou plus de sa valeur liquidative dans des marchandises, soit directement soit par l'utilisation de dérivés visés; l'emprunt de fonds, pouvant atteindre jusqu'à 50 % de sa valeur liquidative, aux fins de placement; la vente à découvert de titres pouvant atteindre jusqu'à 50 % de sa valeur liquidative (le niveau combiné d'emprunts de fonds et de ventes à découvert est limité à 50 % au total); et l'exposition globale peut représenter jusqu'à 300 % de sa valeur liquidative. Même si ces stratégies seront appliquées conformément aux objectifs et stratégies de placement du Fonds, elles pourraient accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur, selon la conjoncture du marché. Pour obtenir de plus amples renseignements à l'égard des risques associés à ces stratégies, veuillez vous reporter aux rubriques « **Risque associé à la concentration** », « **Risque associé aux marchandises** », « **Risque associé aux dérivés** », « **Risque associé à l'effet de levier** » et « **Risque associé aux ventes à découvert** » ci-après.

Les OPC sont exposés à un certain nombre de risques, lesquels pourraient vous faire subir une perte. Cette section comprend les risques associés aux placements dans les OPC. Les risques qui s'appliquent à chaque Fonds offert aux termes du présent prospectus simplifié sont décrits à la sous-rubrique « **Quels sont les**

risques associés à un placement dans le fonds? » de chaque Fonds qui figure à la **partie B**. Dans la mesure où un Fonds investit, directement ou indirectement, dans un autre OPC, les risques associés à un placement dans ce Fonds sont comparables à ceux associés à l'autre OPC dans lequel ce Fonds investit.

Risque associé à l'épuisement du capital

Certaines séries des Fonds visent à verser des distributions mensuelles à un taux cible. Nous pouvons rajuster ou abandonner ce taux cible au cours de l'année si nous jugeons qu'il est approprié et dans l'intérêt fondamental d'un ou de plusieurs Fonds de le faire. Ces distributions mensuelles seront généralement composées, en totalité ou en partie, d'un remboursement de capital. Lorsque nous remboursons votre capital, il en résulte une réduction du montant de votre placement initial et possiblement son remboursement intégral. Un remboursement de capital qui n'est pas réinvesti réduira la VL du Fonds, ce qui pourrait réduire la capacité du Fonds à générer un revenu plus tard. Vous ne devriez pas vous fier au montant de cette distribution pour tirer des conclusions sur le rendement des placements du Fonds. Si le solde de capital tombe à zéro ou risque de tomber à zéro, les distributions mensuelles peuvent être réduites ou interrompues sans préavis. Les séries et les Fonds qui offrent des distributions mensuelles sont énumérés à la rubrique « **Séries donnant droit à un revenu régulier** ».

Risque associé aux marchandises

Un OPC peut investir dans les marchandises ou dans les sociétés exerçant des activités dans des industries axées sur les marchandises et il peut obtenir une exposition aux marchandises au moyen de dérivés ou de placements dans des fonds négociés en bourse dont les sous-jacents sont des marchandises. Le prix des marchandises peut varier de façon importante durant de courtes périodes, ce qui aura une incidence directe ou indirecte sur la valeur d'un tel OPC.

Chaque Fonds alternatif est autorisé à investir jusqu'à 100 % de sa valeur liquidative dans des marchandises physiques, comme il est décrit plus amplement à la partie B du présent prospectus simplifié.

Risque associé à la concentration

Un OPC peut investir la quasi-totalité de son actif net dans un petit nombre d'émetteurs, dans un seul secteur de l'économie ou dans une seule région du monde, ou encore adopter un style de placement qui lui est propre; par exemple, il pourrait privilégier un style axé sur la valeur ou un style axé sur la croissance. La concentration relativement élevée des titres d'un seul émetteur, ou une grande exposition à ceux-ci, ou bien la concentration relativement élevée des titres d'un petit nombre d'émetteurs, nuit à la diversification d'un portefeuille et peut accroître la volatilité de la VL de l'OPC en question. La concentration de l'OPC dans un émetteur peut également nuire à la liquidité de son portefeuille lorsque seul un petit nombre d'acheteurs souhaitent acquérir les titres de cet émetteur.

Un OPC adopte un style de placement qui lui est propre ou concentre ses placements dans un secteur de l'économie parce qu'il souhaite offrir aux investisseurs davantage de certitude sur la façon dont ses actifs seront investis ou sur le style adopté, ou encore parce qu'un gestionnaire de portefeuille estime que la spécialisation

augmente la possibilité d'obtenir de bons rendements. Si l'émetteur, le secteur ou la région est aux prises avec une conjoncture économique difficile ou si le style ou la stratégie de placement choisi par l'OPC n'est plus prisé, l'OPC perdra probablement davantage que s'il avait diversifié ses placements ou son style. Si en raison de ses objectifs ou de ses stratégies de placement un OPC est obligé de concentrer ses placements, il pourrait obtenir de mauvais rendements pendant une période prolongée.

Chaque Fonds alternatif est assujéti à un risque accru associé à la concentration parce qu'il est autorisé à investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des titres d'un seul émetteur.

Risque associé aux titres convertibles

Les titres convertibles sont des titres à revenu fixe, des actions privilégiées ou d'autres titres qui sont convertibles en actions ordinaires ou en d'autres titres. La valeur marchande des titres convertibles a tendance à baisser lorsque les taux d'intérêt augmentent et, à l'inverse, à augmenter lorsque les taux d'intérêt baissent. Toutefois, la valeur marchande d'un titre convertible a tendance à refléter le cours du marché des actions ordinaires de la société émettrice lorsque ce cours s'approche du « prix de conversion » du titre convertible ou dépasse celui-ci. Le prix de conversion peut être défini comme le prix prédéterminé auquel le titre convertible peut être échangé contre l'action connexe. Lorsque le cours du marché de l'action ordinaire baisse, le prix du titre convertible a tendance à être davantage tributaire du rendement du titre convertible. Par conséquent, son prix peut ne pas baisser dans la même mesure que celui de l'action ordinaire.

Dans le cas où la société émettrice est liquidée, les porteurs de titres convertibles prennent rang avant les porteurs d'actions ordinaires de la société, mais après les porteurs de titres de créance de premier rang de la société. Par conséquent, un placement dans les titres convertibles d'un émetteur présente généralement moins de risque qu'un placement dans ses actions ordinaires, mais plus de risque qu'un placement dans ses titres de créance de premier rang.

Risque de crédit

Un émetteur d'obligations ou d'autres titres à revenu fixe, y compris les titres adossés à des créances, peut ne pas être en mesure de verser les intérêts sur le placement ou d'en rembourser le capital à la date d'échéance. Ce risque de non-respect du paiement correspond au risque associé au crédit. Certains émetteurs comportent plus de risque que d'autres. Les émetteurs dont le risque associé au crédit est plus élevé paient habituellement des taux d'intérêt plus importants que les émetteurs dont le risque est moins élevé, car les sociétés dont le risque associé au crédit est plus élevé exposent les investisseurs à un plus grand risque de perte. Ce risque peut augmenter ou diminuer au cours de la durée du placement à revenu fixe.

Les sociétés, les gouvernements et les autres entités, y compris les instruments à vocation spéciale qui contractent des emprunts, ainsi que les titres de créance qu'ils émettent, se voient attribuer des notes de solvabilité par des agences de notation spécialisées. Les notes constituent des mesures du risque de crédit et tiennent compte de plusieurs facteurs, dont la valeur de la garantie sous-jacente à un placement à revenu fixe. Les émetteurs dont les notes sont faibles ou qui ne sont pas notés offrent généralement un

rendement plus intéressant, mais ils peuvent exposer les investisseurs à des pertes plus importantes. Les notes de solvabilité sont l'un des facteurs qu'utilisent les gestionnaires de portefeuille des OPC pour prendre des décisions en matière de placement. Une notation peut s'avérer mal établie, ce qui peut entraîner des pertes imprévues sur les placements à revenu fixe. Si les investisseurs considèrent que la note attribuée est trop élevée, la valeur des placements peut diminuer de façon importante. Une baisse de la note attribuée à un émetteur ou toute autre nouvelle défavorable à l'égard d'un émetteur peut entraîner la diminution de la valeur marchande du titre de celui-ci.

Le différentiel de taux correspond à l'écart entre les taux d'intérêt de deux obligations, l'une émise par une société, l'autre par le gouvernement, qui sont par ailleurs identiques à tous égards, mais dont les notations diffèrent. Le différentiel de taux s'agrandit lorsque le marché établit qu'un rendement plus élevé est nécessaire afin de contrebalancer la hausse des risques que comporte un placement à revenu fixe particulier. Toute hausse du différentiel de taux après la souscription du titre à revenu fixe réduira la valeur d'un placement à revenu fixe.

Risque associé aux cryptomonnaies

Tous les Fonds Mackenzie peuvent investir jusqu'à 10 % de leur actif dans des FNB qui investissent dans des cryptomonnaies; plus particulièrement le Bitcoin et l'Ethereum (l'« **Ether** »). Le Bitcoin et l'Ether sont des actifs numériques dont la propriété et le comportement sont déterminés par les participants à un réseau en ligne, de pair-à-pair, qui relie des ordinateurs accessibles au public, ou un « logiciel libre », lequel suit les règles et procédures régissant le réseau des cryptomonnaies ou le « protocole ». Il est possible que le protocole Bitcoin ou Ether contienne des faiblesses inconnues qui pourraient entraîner la perte d'une partie ou de la totalité des actifs détenus par un FNB sous-jacent dont l'actif est une cryptomonnaie. La valeur des cryptomonnaies n'est garantie par aucun gouvernement, aucune société, ni aucun autre organisme désigné. Par conséquent, un placement dans les cryptomonnaies est spéculatif, les prix sont très volatils et les fluctuations du marché sont dures à prévoir. L'offre et la demande pour le Bitcoin et l'Ether peuvent varier rapidement et dépendent de nombreux facteurs comme la réglementation et les tendances de l'économie en général. Les cryptomonnaies n'ont été acceptées sur le plan commercial que récemment et l'expansion future du réseau des cryptomonnaies, qui fait partie d'un nouveau secteur à évolution rapide, dépend de bon nombre de facteurs qui sont difficiles à évaluer. L'offre est déterminée par un code informatique et non par une banque centrale et les prix peuvent être extrêmement volatils. Les marchés du Bitcoin et de l'Ether sont influencés par les faits nouveaux et, puisque les volumes ne sont encore parvenus à maturité, tout changement important dans l'humeur du marché (par voie de sensationnalisme dans les médias ou autrement) peut provoquer de grandes variations de volume et des fluctuations de prix subséquentes. La valeur du Bitcoin et de l'Ether détenus par les FNB sous-jacents dont l'actif est une cryptomonnaie pourrait baisser rapidement dans des périodes futures, voire atteindre zéro. De plus, les plateformes de négociation numériques pourraient faire l'objet de problèmes d'exploitation comme des retards d'exécution, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les FNB sous-jacents dont l'actif est une cryptomonnaie. Certaines plateformes de

négociation d'actifs numériques ont été fermées en raison de fraudes, de défaillances ou de brèches de sécurité. Rien ne garantit que le Bitcoin et l'Ether conserveront leur valeur à long terme en matière de pouvoir d'achat dans l'avenir ni que les principaux commerçants de détail acceptent le Bitcoin ou l'Ether comme forme de paiement.

Il pourrait également y avoir des attaques à l'échelle du réseau contre le protocole Bitcoin et/ou Ether ou des progrès en informatique quantique qui pourraient briser les règles cryptographiques du Bitcoin et/ou de l'Ether, ce qui pourrait entraîner la perte d'une partie ou de la totalité du Bitcoin et/ou de l'Ether détenus par un FNB sous-jacent dans lequel un Fonds Mackenzie investit.

Les actifs numériques, dont le Bitcoin et l'Ether, font actuellement face à un environnement réglementaire incertain dans plusieurs territoires, y compris au Canada et aux États-Unis. Divers territoires étrangers peuvent, dans un avenir proche, adopter des lois, des règlements ou des directives qui auront une incidence sur le Bitcoin, l'Ether et d'autres actifs numériques, et qui pourraient entrer en conflit avec ceux du Canada ou des États-Unis en plus d'avoir une incidence défavorable sur l'acceptation du Bitcoin et de l'Ether par les utilisateurs, les commerçants et les fournisseurs de services. Le cas échéant, cela pourrait nuire à la croissance ou à la viabilité de l'économie des actifs numériques ou avoir autrement une incidence défavorable sur la valeur du Bitcoin et de l'Ether.

Risque associé à la cybersécurité

En raison de l'utilisation répandue de la technologie dans le cadre de leurs activités, les Fonds sont devenus plus sensibles aux risques opérationnels que présentent les brèches à la cybersécurité. On entend par risque associé à la cybersécurité le risque de préjudice, de perte et de responsabilité découlant d'une défaillance, d'une perturbation ou d'une brèche dans les systèmes de technologie de l'information d'une organisation. Il peut s'agir autant d'événements intentionnels que d'événements non intentionnels qui peuvent faire en sorte qu'un Fonds perde des renseignements exclusifs, subisse une corruption de données ou voie sa capacité opérationnelle perturbée. De tels événements pourraient à leur tour perturber nos activités commerciales ou celles d'un Fonds, nuire à la réputation ou entraîner une perte financière, compliquer la capacité du Fonds à calculer sa VL, ou encore nous exposer, ou exposer un Fonds, à des pénalités prévues par la réglementation et à des frais de conformité supplémentaires associés à des mesures correctrices. Les cyberattaques peuvent comporter des accès non autorisés aux systèmes informatiques numériques d'un Fonds (p. ex., au moyen d'un « piratage » ou d'un encodage de logiciel malveillant) en vue de détourner des actifs ou de l'information sensible ou de corrompre des données, des appareils ou des systèmes. D'autres cyberattaques ne nécessitent pas d'accès non autorisé, comme des attaques de type déni de service (c'est-à-dire faire en sorte que les utilisateurs visés n'aient pas accès aux services de réseau). De plus, les cyberattaques visant des fournisseurs de services tiers d'un Fonds (p. ex., les administrateurs, dépositaires et sous conseillers) ou des émetteurs dans lesquels un Fonds investit peuvent également exposer un Fonds à bon nombre des mêmes risques que ceux associés aux cyberattaques directes. Comme c'est le cas pour les risques opérationnels en général, nous avons mis en place des

systèmes de gestion des risques conçus pour réduire les risques associés à la cybersécurité. Toutefois, rien ne garantit que ces efforts porteront fruit.

Risque associé aux dérivés

Certains OPC peuvent utiliser des dérivés afin d'atteindre leurs objectifs de placement. Habituellement, un dérivé constitue un contrat entre deux parties dont la valeur est déterminée en fonction du cours d'un actif, comme une devise, un produit de base ou un titre, ou la valeur d'un indice ou d'un indicateur économique, comme un indice boursier ou un taux d'intérêt en particulier (l'« **élément sous-jacent** »).

La plupart des dérivés sont des options, des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme standardisés ou des swaps. Une option confère au porteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre l'élément sous-jacent à un prix convenu au cours d'une certaine période. Une option d'achat confère au porteur le droit d'acheter alors qu'une option de vente confère au porteur le droit de vendre. Un contrat à terme de gré à gré est un engagement d'acheter ou de vendre l'élément sous-jacent à un prix convenu pour livraison future. Un contrat à terme standardisé est semblable à un contrat à terme de gré à gré, sauf qu'il se négocie à la bourse. Un swap est un engagement portant sur l'échange d'un ensemble de paiements contre un autre ensemble de paiements.

Certains dérivés sont réglés par la remise de l'élément sous-jacent d'une partie à une autre partie et d'autres, au moyen d'un paiement en espèces équivalant à la valeur du contrat.

Chaque Fonds alternatif peut avoir recours à des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture, comme il est décrit ci-après et dans les objectifs et stratégies de placement des Fonds alternatifs à la partie B du présent prospectus simplifié.

L'utilisation de dérivés comporte plusieurs risques. En voici quelques exemples.

- Rien ne garantit qu'il existera un marché pour certains dérivés, ce qui pourrait empêcher l'OPC de les vendre ou de s'en retirer avant la date d'échéance du contrat. Par conséquent, cela peut réduire la capacité de l'OPC à réaliser ses bénéfices ou à limiter ses pertes.
- Il est possible que l'autre partie à un contrat sur dérivés (« **contrepartie** ») ne parvienne pas à honorer les obligations qui lui incombent aux termes du contrat, entraînant ainsi une perte pour l'OPC. Chaque Fonds alternatif peut négocier des dérivés avec certaines contreparties qui n'ont pas obtenu de « notation désignée » aux termes du Règlement 81-102, ce qui pourrait augmenter le risque que cette contrepartie ne parvienne pas à honorer ses obligations, entraînant ainsi une perte pour chaque Fonds alternatif.
- Lorsqu'un OPC conclut un contrat sur dérivés, il peut être tenu d'effectuer un dépôt de garantie ou de donner un bien en garantie à la contrepartie au contrat. Si la contrepartie devient insolvable, l'OPC pourrait perdre son dépôt de garantie ou son bien donné en garantie ou verser des frais pour les recouvrer.

- Certains OPC peuvent utiliser des dérivés pour réduire certains risques associés aux placements sur des marchés étrangers, dans des devises ou dans des titres particuliers. On appelle cela une opération de couverture. L'opération de couverture peut ne pas parvenir à empêcher les pertes. De plus, elle peut réduire les possibilités de gains si la valeur du placement couvert varie à la hausse, parce que le dérivé pourrait subir une perte équivalente. Elle pourrait s'avérer coûteuse ou sa mise en œuvre pourrait être difficile.
- Les bourses de valeurs mobilières et de marchandises peuvent imposer des limites quotidiennes sur les options et les contrats à terme standardisés. Une telle modification des règles pourrait empêcher l'OPC de réaliser une opération sur un contrat à terme standardisé ou une option, suscitant une perte pour l'OPC parce qu'il ne pourrait pas couvrir convenablement une perte ou la limiter.
- Si un OPC détient une position acheteur ou vendeur dans un contrat à terme standardisé dont l'élément sous-jacent est une marchandise, l'OPC cherchera toujours à liquider sa position en concluant un contrat à terme standardisé de compensation avant la première date à laquelle l'OPC pourrait être tenu de livrer ou de réceptionner la marchandise aux termes du contrat à terme standardisé. Toutefois, rien ne garantit que l'OPC en question sera en mesure de conclure un tel contrat. Il se pourrait que l'OPC soit contraint de livrer la marchandise ou d'en prendre livraison.
- La Loi de l'impôt ou son interprétation pourrait changer le traitement fiscal des dérivés.

Risque associé aux marchés émergents

Les marchés émergents comportent les mêmes risques que ceux associés aux devises et aux placements à l'étranger. En outre, les marchés émergents sont plus susceptibles d'être touchés par l'instabilité politique, économique et sociale, et peuvent être marqués par la corruption ou adopter des normes moins sévères en matière de pratiques commerciales. L'instabilité pourrait se traduire par une expropriation des actifs ou une restriction à l'égard du paiement des dividendes, du revenu ou du produit de la vente des titres d'un OPC. De plus, les normes et les pratiques en matière de comptabilité et d'audit peuvent être moins rigoureuses que celles des pays développés; la disponibilité des renseignements sur les placements d'un OPC pourrait donc être limitée. En outre, les titres des marchés émergents sont souvent moins liquides et les mécanismes de garde et de règlement de ces marchés émergents peuvent être moins élaborés, ce qui pourrait entraîner des retards et des frais supplémentaires en ce qui concerne l'exécution des opérations sur les titres et/ou réduire la liquidité.

Risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres

Les placements dans des titres de capitaux propres, comme les actions et les placements dans des fiducies, comportent plusieurs risques propres à la société qui émet les titres. Différents facteurs peuvent entraîner une baisse du cours de ces placements. Il peut s'agir notamment d'événements particuliers liés à une société, de la conjoncture du marché sur lesquels ces placements sont négociés, ainsi que des conjonctures économique, financière et politique générales dans les pays où la société exerce ses activités.

S'il y a des nouvelles ou des spéculations négatives au sujet d'une société dans laquelle un OPC investit, les titres de cette société pourraient perdre de la valeur, quelle que soit l'orientation du marché. La valeur des titres de capitaux propres d'une société peut également être touchée par les conditions financières, politiques et économiques générales des endroits où la société exerce ses activités. En outre, la liquidité peut changer de temps à autre en fonction de la conjoncture et de la perception de l'émetteur ou d'autres événements récents (tels que des perturbations du marché, des prises de contrôles de sociétés et des modifications apportées à la politique fiscale ou aux exigences réglementaires). Bien que ces facteurs aient une incidence sur tous les titres émis par une société, la valeur des titres de capitaux propres varie généralement plus fréquemment et dans une plus grande mesure que celle des titres à revenu fixe. Étant donné que la VL d'un OPC est établie en fonction de la valeur de ses titres en portefeuille, une baisse générale de la valeur des titres en portefeuille qu'il détient entraînera une baisse de la valeur de cet OPC et, par conséquent, une baisse de la valeur de votre placement.

Risque associé à l'objectif ou à la stratégie de placement ESG

Les objectifs de placement fondamentaux de certains Fonds sont fondés sur un ou plusieurs critères ESG. D'autres Fonds utilisent les critères ESG à titre de composante de leurs stratégies de placement. L'utilisation de critères ESG dans le processus de placement peut limiter le nombre et le type d'occasions de placement disponibles et, par conséquent, un Fonds qui met l'accent sur des facteurs ESG peut obtenir un rendement différent de celui de fonds semblables qui ne mettent pas l'accent sur les facteurs ESG ou qui n'appliquent pas de critères ESG. Les Fonds qui utilisent des critères ESG dans leur processus de placement peuvent renoncer à des occasions de souscrire certains titres alors qu'il pourrait par ailleurs être économiquement avantageux de le faire ou peuvent vendre des titres en raison de facteurs ESG alors qu'il serait par ailleurs économiquement défavorable de le faire. De plus, les critères ESG peuvent être appliqués de façon incertaine, discrétionnaire et subjective. La détermination des critères ESG à appliquer et l'évaluation des caractéristiques ESG d'une société ou d'un secteur par une équipe de gestion de portefeuille peuvent varier des critères ou de l'évaluation utilisés par d'autres. Par conséquent, les titres choisis par une équipe de gestion de portefeuille pourraient ne pas toujours représenter les valeurs ou principes d'un investisseur en particulier.

Risque associé aux FNB

Un OPC peut investir dans un fonds dont les titres sont inscrits à la cote d'une bourse aux fins de négociation (un « **fonds négocié en bourse** » ou « **FNB** »). Les placements que font les FNB comprennent les actions, les obligations ou d'autres instruments financiers. Certains FNB, que l'on appelle parts indicelles, tentent de reproduire le rendement d'un indice boursier largement utilisé. Tous les FNB ne sont pas des parts indicelles. Bien qu'un placement dans un FNB comporte généralement les mêmes risques qu'un placement dans un OPC classique qui a les mêmes objectifs et stratégies de placement, il comporte également les risques supplémentaires suivants, qui ne s'appliquent pas à un placement dans les OPC classiques :

- Le rendement d'un FNB peut être très différent de celui de l'indice, des actifs ou de la mesure financière que le FNB cherche à reproduire. Plusieurs motifs peuvent expliquer pareille situation, notamment le fait que les titres du FNB peuvent se négocier à un cours inférieur ou supérieur à leur VL ou que le FNB peut utiliser des stratégies complexes, comme l'effet de levier, rendant difficile la reproduction exacte de l'indice.
- Il est possible qu'un marché pour la négociation active des titres de FNB ne soit pas créé ou ne soit pas maintenu.
- Rien ne garantit qu'un FNB continuera de satisfaire aux exigences d'inscription de la bourse à laquelle ses titres sont inscrits aux fins de négociation.

De plus, des courtages peuvent devoir être payés à la souscription ou à la vente des titres de FNB. Par conséquent, un placement dans les titres de FNB peut avoir un rendement qui diffère de la variation de la VL de ces titres.

Risque associé aux perturbations extrêmes des marchés

Certains événements extrêmes, comme les catastrophes naturelles, guerres, troubles civils, attaques terroristes et crises de santé publique, telles que les épidémies, pandémies ou éclosions de nouvelles maladies infectieuses ou de nouveaux virus, y compris le coronavirus (COVID-19), peuvent nuire de manière importante aux activités d'un OPC, à sa situation financière, à sa liquidité ou à ses résultats d'exploitation. Par exemple, il est difficile de prévoir comment un OPC sera touché si une pandémie, comme l'éclosion de la COVID-19, persiste sur une longue période. En outre, certains événements politiques ou certaines politiques, y compris l'augmentation des droits de douane, les restrictions commerciales ou les mesures protectionnistes extrêmes prises par certains pays, pourraient entraîner une volatilité accrue du marché et avoir une incidence défavorable sur le rendement du fonds.

Certaines des régions géographiques dans lesquelles les Fonds investissent ont été victimes d'actes de terrorisme, ont des relations internationales tendues en raison de conflits territoriaux, sont aux prises avec des conflits historiques ou ont d'autres préoccupations en matière de défense du territoire. En réponse au conflit entre la Russie et l'Ukraine, certains pays ont instauré des sanctions économiques contre la Russie et pourraient imposer d'autres sanctions ou prendre d'autres mesures restrictives contre le gouvernement ou d'autres entités de la Russie ou d'ailleurs. Ces

situations, ainsi que des catastrophes naturelles, la guerre et des agitations civiles, peuvent engendrer de l'incertitude sur les marchés de ces régions géographiques et nuire à leur économie. Tous ces événements extrêmement graves peuvent avoir des incidences sur le rendement des fonds.

Risque associé aux placements à revenu fixe

Les placements dans des titres à revenu fixe comportent certains risques de placement généraux en plus des risques associés au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé (veuillez vous reporter aux rubriques « **Risque de crédit** », « **Risque associé aux taux d'intérêt** » et « **Risque associé au remboursement anticipé** »). La valeur des placements dans des titres à revenu fixe peut être touchée par des événements se rapportant à l'émetteur ainsi que par des conditions générales financières, politiques et économiques (mises à part des modifications apportées au niveau général des taux d'intérêt), et par la conjoncture des marchés des titres à revenu fixe. Si un OPC effectue des placements qui représentent une participation dans un portefeuille d'actifs (par exemple, des créances hypothécaires dans le cas de titres adossés à des créances hypothécaires), alors tout changement dans la perception qu'ont les émetteurs de ces titres (ou de la valeur des actifs sous-jacents) du marché pourrait faire chuter la valeur de ces placements.

La capacité d'un OPC à vendre un titre à revenu fixe particulier à sa juste valeur peut changer à l'occasion en fonction de la conjoncture et de la perception concernant l'émetteur ou d'autres événements (telles des perturbations du marché, des prises de contrôles de sociétés et des modifications apportées à la politique fiscale ou aux exigences réglementaires), ce qui pourrait faire en sorte que l'OPC ne soit pas en mesure de vendre ce titre à revenu fixe ou qu'il doive le faire à un prix réduit.

En outre, puisque la plupart des titres à revenu fixe sont assortis d'une date d'échéance prédéterminée, il se peut que l'OPC doive réinvestir le capital échu à un taux d'intérêt plus bas en vigueur sur le marché. Certains titres à revenu fixe (comme les titres adossés à des actifs) pourraient aussi être rachetés avant l'échéance, et ce, sans préavis. Dans un cas comme dans l'autre, cela se traduirait par un revenu moindre et un potentiel de gains en capital plus faible.

Risque associé aux devises

La VL de la majorité des OPC est établie en dollars canadiens. Les titres étrangers s'achètent généralement dans une autre devise que le dollar canadien. Lorsque des titres étrangers sont achetés dans une devise autre que le dollar canadien, la valeur de ces titres étrangers variera selon le cours du dollar canadien par rapport à celui de la devise. Si le cours du dollar canadien augmente par rapport à la valeur de l'autre devise, mais que la valeur du placement étranger demeure autrement constante, la valeur du placement en dollars canadiens baissera. De même, si le cours du dollar canadien baisse par rapport à celui de la devise, le placement de l'OPC vaudra davantage.

Certains OPC peuvent avoir recours à des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres dérivés sur mesure, aux fins de couverture contre les fluctuations des taux de change. Veuillez vous

reporter à la rubrique « **Stratégies de placement** » de chaque Fonds décrit à la partie B du présent prospectus simplifié.

Risque associé aux placements à l'étranger

Certains Fonds investissent dans des actions ou des titres de créance à l'échelle mondiale, ou peuvent concentrer leurs placements dans une région ou un pays donné. La valeur d'un placement dans un titre étranger dépend, de façon générale, de facteurs économiques mondiaux ou, plus particulièrement, de facteurs économiques et politiques précis propres aux pays où l'émetteur étranger exerce ses activités. La réglementation en vigueur dans certains pays peut être moins rigoureuse qu'au Canada, notamment en ce qui a trait aux normes en matière de présentation d'information financière et juridique. Il pourrait également y avoir moins d'information disponible sur les sociétés étrangères. De plus, les systèmes juridiques de certains pays étrangers peuvent négliger les droits des investisseurs et les lois peuvent changer sans préavis suffisant. Les marchés boursiers des pays étrangers peuvent avoir des volumes d'opérations plus faibles et faire l'objet de corrections plus marquées. Tous ces facteurs ou certains d'entre eux peuvent rendre un placement dans des titres étrangers plus ou moins volatils comparativement à un placement dans des titres canadiens.

Dans certains pays, le climat politique pourrait être moins stable et des tensions sociales, religieuses et régionales pourraient exister. Il pourrait également exister un risque de nationalisation, d'expropriation ou d'imposition de contrôle des devises. Certaines économies étrangères pourraient être vulnérables aux inefficiences de marché, à la volatilité et à des anomalies dans l'établissement des prix qui peuvent découler d'une influence exercée par un gouvernement, d'une absence de renseignements publics, d'une instabilité sociale et politique et/ou de la mise en œuvre potentielle de tarifs douaniers ou de mesures protectionnistes avec des partenaires commerciaux clés. Ces risques, mais d'autres également, pourraient contribuer à une variation des cours plus importante et fréquente des placements à l'étranger. Par conséquent, la valeur de certains titres étrangers, et possiblement la valeur des fonds qui les détiennent, pourrait augmenter ou diminuer plus rapidement et dans une plus grande mesure que les placements faits au Canada.

De nombreux pays étrangers exigent de l'impôt sur les dividendes et sur l'intérêt payé aux personnes qui ne résident pas dans ces pays ou porté à leur crédit. Même si les Fonds comptent généralement faire des placements de façon à atténuer le montant d'impôt étranger à payer, les placements dans des actions et des titres de créance à l'échelle mondiale peuvent exposer les Fonds à l'impôt étranger sur les dividendes et l'intérêt payé ou porté au crédit, ou sur tout gain réalisé à la vente de ces titres. Tout impôt étranger auquel est assujéti un Fonds réduira généralement la valeur de son portefeuille. Aux termes de certains traités, les Fonds peuvent avoir droit à un taux d'imposition réduit sur le revenu étranger. Certains pays exigent le dépôt d'une demande de remboursement d'impôt ou d'autres formulaires afin de profiter de la réduction du taux d'imposition. Le versement du remboursement d'impôt et le moment où il est effectué sont à l'appréciation du pays étranger concerné. Si un Fonds obtient un remboursement de l'impôt étranger, la VL du

Fonds ne sera pas rajustée et le montant demeurera dans le Fonds au profit des porteurs de titres alors existants.

Risque associé aux titres à rendement élevé

Les OPC peuvent être exposés au risque associé aux titres à rendement élevé. Le risque associé aux titres à rendement élevé est le risque que les titres qui n'ont pas obtenu une note de qualité selon une agence de notation reconnue ou qui n'ont aucune note au moment de l'achat soient plus volatils que des titres ayant une échéance semblable dont la note est supérieure. Les titres à rendement élevé peuvent également être exposés à des niveaux de risque de crédit ou de risque de défaut supérieurs à ceux des titres à note plus élevée. La valeur des titres à rendement élevé peut être touchée défavorablement par la conjoncture économique générale, comme un repli économique ou une période de hausse des taux d'intérêt, et les titres à rendement élevé peuvent être moins liquides et plus difficiles à vendre à un moment propice ou à un prix avantageux, ou à évaluer par rapport aux titres à note plus élevée. Plus particulièrement, les titres à rendement élevé sont souvent émis par des sociétés plus petites, moins solvables ou par des entreprises fortement endettées, qui sont généralement moins aptes que les entreprises financièrement stables à respecter l'échéancier de versement de l'intérêt et de remboursement de capital.

Risque associé aux indices

Un Fonds peut avoir recours à diverses stratégies indicielles ou peut avoir une exposition à des FNB sous-jacents qui ont recours à des stratégies indicielles. Il est peu probable que le Fonds ou le FNB sous-jacent soit en mesure de suivre un indice avec exactitude, puisque le fonds et le FNB sous-jacent peuvent avoir recours à une approche d'échantillonnage pour suivre les rendements d'un indice et, à la différence de l'indice, ils engagent leurs propres charges opérationnelles et frais d'opérations, ce qui réduit les rendements.

De plus, un Fonds peut, en fondant ses décisions de placement sur un indice, investir une plus grande partie de ses actifs dans les titres d'un ou de plusieurs émetteurs que ce qui est habituellement permis pour les OPC. Dans de telles circonstances, le Fonds ou le FNB sous-jacent peut avoir tendance à être plus volatil et moins liquide que les OPC plus diversifiés, étant donné qu'il est davantage touché par le rendement des émetteurs individuels.

Risque associé aux taux d'intérêt

Les taux d'intérêt ont des répercussions sur toute une gamme de placements. Les taux d'intérêt ont une incidence sur le coût d'emprunt des gouvernements, des sociétés et des particuliers, qui se répercute à son tour sur l'activité économique générale. Les taux d'intérêt peuvent augmenter au cours de la durée d'un placement à revenu fixe. De façon générale, s'ils montent, la valeur du placement baissera. Au contraire, si les taux d'intérêt baissent, la valeur du placement augmentera.

En général, les obligations à long terme et les obligations à coupons détachés sont plus sensibles aux variations des taux d'intérêt que ne le sont les autres types de titres. Les flux de trésorerie tirés des titres de créance à taux variable peuvent varier au fur et à mesure que les taux d'intérêt fluctuent.

La fluctuation des taux d'intérêt peut également influencer indirectement sur le cours des titres de capitaux propres. En effet, lorsque les taux d'intérêt sont élevés, il peut en coûter davantage à une société pour financer ses activités ou réduire sa dette existante. Cette situation peut nuire à la rentabilité de la société et à son potentiel de croissance des bénéfices et, par ricochet, avoir un effet négatif sur le cours de ses actions. À l'inverse, des taux d'intérêt plus bas peuvent rendre le financement moins onéreux pour une société, ce qui peut possiblement accroître son potentiel de croissance des bénéfices. Les taux d'intérêt peuvent également influencer sur la demande de biens et de services qu'une société fournit en ayant une incidence sur l'activité économique générale, comme il est décrit précédemment.

Risque associé aux opérations importantes

Les titres de certains OPC peuvent être souscrits par : i) d'autres OPC, des fonds de placement ou des fonds distincts, y compris les Fonds Mackenzie, ii) les institutions financières en lien avec d'autres placements de titres ou iii) certains investisseurs qui sont inscrits à un programme de répartition de l'actif ou à un programme de modèles de portefeuille. Les tiers, individuellement ou collectivement, peuvent à l'occasion souscrire, vendre ou faire racheter une quantité importante de titres d'un OPC.

Toute souscription importante de titres d'un OPC créera une position de trésorerie relativement importante dans le portefeuille de l'OPC. Cette position de trésorerie pourrait nuire au rendement de l'OPC, et l'affectation des liquidités à des placements pourrait entraîner des frais d'opérations supplémentaires relativement plus élevés, lesquels seraient pris en charge par l'ensemble des investisseurs de l'OPC.

Au contraire, un rachat massif de titres d'un OPC pourrait obliger l'OPC à liquider certains placements afin de disposer des liquidités nécessaires au paiement du produit du rachat. Cette opération pourrait avoir une incidence sur la valeur marchande de ces placements en portefeuille et entraîner des frais d'opérations supplémentaires relativement plus élevés, lesquels seraient pris en charge par l'ensemble des investisseurs de l'OPC, et elle pourrait accélérer ou accroître le versement des distributions de gains en capital à ces investisseurs.

Risque associé aux lois

Les autorités en valeurs mobilières, les autorités fiscales ou d'autres autorités apportent des modifications aux lois, aux règlements et aux pratiques administratives. Ces modifications peuvent avoir une incidence négative sur la valeur d'un OPC.

Risque associé à l'effet de levier

Lorsqu'un Fonds alternatif fait des placements dans des dérivés, emprunte un montant en espèces aux fins de placement ou effectue des ventes à découvert de titres de capitaux propres, de titres à revenu fixe ou d'autres actifs de son portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. Il y a effet de levier lorsque l'exposition notionnelle d'un Fonds aux actifs sous-jacents est plus grande que le montant investi. Il s'agit d'une technique de placement qui peut amplifier les gains et les pertes. Par conséquent, tout changement défavorable de la valeur, du niveau du taux, de l'indice ou de l'actif sous-jacent peut amplifier les pertes par rapport à celles

qui auraient été subies si l'actif sous-jacent avait été détenu directement par un Fonds et peut donner lieu à des pertes plus importantes que le montant investi dans le dérivé. L'effet de levier peut accroître la volatilité, peut réduire la liquidité de chaque Fonds et peut amener un Fonds à liquider des positions à des moments inopportuns. L'exposition globale des Fonds est limitée à 300 % de leur valeur liquidative, qui est calculée quotidiennement, comme il est décrit plus amplement dans les « **Objectifs de placement** » de chaque Fonds à la partie B du présent prospectus simplifié. Cette limite servira à contrôler l'importance de l'effet de levier d'un Fonds.

Risque associé à l'illiquidité

Un OPC peut détenir jusqu'à 15 % ou plus de son actif net dans des titres non liquides. Un titre est non liquide lorsqu'il ne peut pas être vendu de façon ordonnée dans un laps de temps raisonnable, à un montant équivalant au moins au prix auquel il est évalué. Cela peut se produire si i) des restrictions s'appliquent à la vente des titres, ii) les titres ne peuvent se négocier sur les marchés normaux, iii) il y a tout simplement une pénurie d'acheteurs intéressés par les titres ou iv) pour toute autre raison. Sur des marchés très volatils, comme dans des périodes de changements soudains des taux d'intérêt ou de perturbations boursières sévères, les titres qui étaient auparavant liquides peuvent devenir non liquides soudainement et de manière imprévue. Il est plus difficile de vendre des titres non liquides et un OPC peut être forcé d'accepter un prix réduit.

Certains titres de créance à rendement élevé, qui peuvent comprendre, entre autres, les types de titres communément appelés obligations à rendement élevé, titres de créance à taux variable et prêts à taux variable, ainsi que certains titres à revenu fixe émis par des sociétés et des gouvernements établis dans des pays émergents, peuvent être moins liquides en périodes d'instabilité ou de replis brutaux des marchés. La non-liquidité de ces titres peut se manifester par des écarts acheteur-vendeur plus prononcés (c.-à-d. des différences importantes dans les prix auxquels les vendeurs sont prêts à vendre un titre donné et les acheteurs sont prêts à l'acheter). La non-liquidité peut également se traduire par des délais prolongés pour le règlement des opérations ou la livraison de titres. Dans certains cas de non-liquidité, il pourrait être difficile d'établir la juste valeur marchande de titres donnés; le fonds qui a investi dans ces titres pourrait alors subir des pertes.

En outre, la liquidité de titres particuliers peut varier grandement au fil du temps et des titres qui étaient auparavant liquides pourraient de façon soudaine et inattendue ne plus l'être. La liquidité d'un titre peut être touchée par la conjoncture économique et politique générale, comme un changement soudain des taux d'intérêt ou des perturbations graves du marché, de même que des facteurs propres à un titre en particulier, notamment des changements dans l'équipe de direction, la direction stratégique, la concurrence, les fusions et acquisitions, et d'autres événements. Ces incidences pourraient avoir un effet sur le rendement des OPC et des titres dans lesquels les OPC investissent et pourraient occasionner une augmentation des rachats pour les OPC (y compris des rachats par d'importants investisseurs). Veuillez vous reporter à la rubrique « **Risque associé aux opérations importantes** ».

À l'occasion, certains Fonds pourraient investir dans des instruments qui, à leur tour, sont investis dans un portefeuille d'actifs privés et illiquides (les « **instruments privés** »). Ces instruments

privés sont destinés aux investisseurs à long terme et peuvent comprendre des actifs de crédit privé, de capital-investissement ou d'immobilier. En raison de la nature non liquide de leurs actifs sous-jacents, les instruments privés sont souvent assortis de restrictions partielles ou totales à l'égard du retrait du capital par les investisseurs sur une durée déterminée qui peut être de 10 ans ou plus. Il pourrait être impossible pour un Fonds de vendre son placement à un tiers avant la fin de la durée et, en règle générale, ces types de placement sont très illiquides pendant leur cycle de vie.

Risque associé au marché

Les placements sur les marchés des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe comportent généralement des risques. La valeur marchande des placements d'un OPC fluctuera en fonction d'événements particuliers liés à une société et de l'état des marchés des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe, en général. La valeur marchande variera également en fonction de la conjoncture économique et financière générale dans les pays où sont faits ces placements.

Risque associé au gestionnaire de portefeuille

Le rendement d'un OPC dépend du choix des placements qu'effectue son gestionnaire de portefeuille ou sous-conseiller. Un fonds équilibré ou un fonds de répartition de l'actif dépend également de son gestionnaire de portefeuille ou sous-conseiller, lequel détermine la proportion des actifs d'un OPC à placer dans chaque catégorie d'actifs. Si les titres sont mal choisis ou si de mauvaises décisions sont prises quant à la répartition de l'actif, le rendement de l'OPC risque d'être inférieur à celui de son indice de référence ou des autres OPC ayant des objectifs de placement analogues.

Risque associé au remboursement anticipé

Certains titres à revenu fixe, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires ou adossés à d'autres actifs, confèrent à l'émetteur le droit de les rembourser avant l'échéance. En cas de remboursement inattendu ou précipité, ces titres à revenu fixe peuvent générer un revenu moins intéressant et leur valeur peut diminuer. De plus, comme les émetteurs décident habituellement de rembourser le capital par anticipation lorsque les taux d'intérêt sont bas, l'OPC pourrait avoir à réinvestir ces sommes d'argent dans des titres assortis de taux d'intérêt moins élevés.

Risque associé aux opérations de prêt, aux mises en pension et aux prises en pension de titres

Certains OPC peuvent conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres. À l'occasion d'une opération de prêt de titres, l'OPC prête ses titres, par l'intermédiaire d'un agent autorisé, à une autre partie (la « **contrepartie** »), moyennant une rémunération et une garantie d'une forme acceptable. À l'occasion d'une mise en pension de titres, l'OPC vend ses titres contre des liquidités, par l'intermédiaire d'un agent autorisé, tout en prenant l'engagement de les racheter avec des liquidités (habituellement à un prix moindre) à une date ultérieure. À l'occasion d'une prise en pension de titres, l'OPC achète des titres avec des liquidités et prend l'engagement de les revendre contre des liquidités (habituellement à un prix plus élevé) à une date ultérieure. Nous indiquons ci-après quelques-uns des risques généraux

associés aux opérations de prêt, aux mises en pension et aux prises en pension de titres :

- Lorsqu'il effectue des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres, l'OPC s'expose à un risque de crédit, c'est-à-dire que la contrepartie puisse faire faillite ou manquer à son engagement, ce qui forcerait l'OPC à faire une réclamation pour recouvrer son placement.
- Lorsqu'il récupère son placement en cas de manquement, un OPC peut subir une perte si la valeur des titres prêtés (au cours d'une opération de prêt de titres) ou vendus (dans le cadre d'une mise en pension de titres) a augmenté par rapport à la valeur de la garantie qui lui a été donnée.
- De la même manière, un OPC peut subir une perte si la valeur des titres qu'il a achetés (à l'occasion d'une prise en pension de titres) diminue par rapport à la somme qu'il a versée à la contrepartie, majorée des intérêts.

Risque associé aux prêts de premier rang

Les risques associés aux prêts de premier rang sont semblables aux risques associés aux obligations à rendement élevé, même si de tels prêts sont habituellement de premier rang et garantis, alors que les obligations à rendement élevé sont souvent subordonnées et non garanties. Les placements en prêts de premier rang ne sont habituellement pas assortis de notes de bonne qualité et sont considérés comme des placements spéculatifs en raison du risque de crédit que présentent leurs émetteurs.

Par le passé, ces sociétés ont été plus susceptibles d'être en défaut, en ce qui a trait au paiement des intérêts et du capital dus, que les sociétés qui émettent des titres de bonne qualité, et de tels défauts pourraient réduire la VL et les distributions mensuelles de revenu de ces Fonds. Ces risques peuvent être plus importants advenant un repli économique. Selon la conjoncture des marchés, la demande de prêts de premier rang peut être réduite, ce qui peut réduire leurs cours. Il se pourrait qu'aucun marché n'existe pour la négociation de certains prêts de premier rang, ce qui peut limiter la possibilité pour un porteur de prêt de premier rang d'en réaliser la pleine valeur s'il a besoin de liquider un tel actif. Une conjoncture défavorable sur les marchés peut réduire la liquidité de certains prêts de premier rang qui font l'objet d'une négociation active. Même si ces prêts comportent en général une garantie précise, rien ne permet d'assurer que la garantie sera disponible, que la réalisation d'une telle garantie suffira à satisfaire aux obligations de l'emprunteur en cas de défaut de paiement des intérêts ou du capital prévus ou que la garantie pourra être réalisée rapidement. En conséquence, le porteur d'un prêt pourrait ne pas recevoir les paiements auxquels il a droit.

Les prêts de premier rang peuvent également être exposés à certains risques parce que leur période de règlement est plus longue que celle d'autres titres. Le règlement des opérations visant la plupart des titres a lieu un jour après la date de l'opération; c'est le règlement « T+1 ». Par opposition, les opérations sur des prêts de premier rang peuvent comporter des périodes de règlement plus longues, qui dépassent T+1. Contrairement aux opérations visant des titres de capitaux propres, les opérations sur prêts ne font pas

intervenir de chambre de compensation centrale, et le marché des prêts n'a pas établi de normes de règlement exécutoires ou de recours en cas de défaut de règlement. Cette période de règlement possiblement plus longue peut entraîner des décalages entre le moment du règlement d'un prêt de premier rang et le moment auquel un fonds d'investissement qui détient le prêt de premier rang en tant que placement doit régler les demandes de rachat émanant de ses porteurs de parts.

Risque associé à la série

Un OPC peut offrir plus d'une série, y compris les séries qui sont offertes aux termes de prospectus simplifiés distincts. Si une série d'un OPC n'est pas en mesure d'assumer ses propres frais ou d'acquitter ses dettes, les actifs des autres séries de cet OPC serviront à les acquitter, ce qui pourrait réduire le rendement des autres séries.

Risque associé aux ventes à découvert

Certains OPC ont l'autorisation de participer à un nombre limité de ventes à découvert. Une vente à découvert est une opération par laquelle un OPC vend, sur le marché libre, des titres qu'il a empruntés à un prêteur à cette fin. À une date ultérieure, l'OPC achète des titres identiques sur le marché libre et les remet au prêteur. Entre-temps, l'OPC doit verser une rémunération au prêteur pour le prêt de titres et lui donner des biens en garantie pour les titres prêtés.

Chaque Fonds alternatif est autorisé à vendre des titres à découvert jusqu'à 50 % de sa valeur liquidative, comme il est décrit plus amplement dans les « **Objectifs de placement** » à la partie B du présent prospectus simplifié.

Les ventes à découvert comportent certains risques :

- Rien ne garantit que la valeur des titres empruntés diminuera suffisamment pendant la période de vente à découvert pour contrebalancer la rémunération versée au prêteur. Au contraire, la valeur des titres vendus à découvert pourrait augmenter.
- Un OPC pourrait avoir de la difficulté à acheter les titres empruntés et à les retourner au prêteur s'il n'y a pas de marché liquide pour ceux-ci à ce moment-là.
- Un prêteur peut demander à un OPC de retourner les titres empruntés à tout moment. Ainsi, l'OPC pourrait devoir acheter ces titres sur le marché libre à un moment inopportun.
- Le prêteur à qui l'OPC a emprunté des titres ou le courtier utilisé pour faciliter la vente à découvert peut devenir insolvable et l'OPC peut perdre les biens donnés en garantie au prêteur ou au courtier.

Risque associé aux sociétés à petite capitalisation

Un OPC peut effectuer des placements dans des titres de capitaux propres et, parfois, dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés à petite capitalisation. Pour différentes raisons, ces placements sont généralement plus risqués que les placements dans les grandes sociétés. Les petites sociétés sont souvent relativement nouvelles et leurs résultats antérieurs ne s'étendent

pas sur une longue période. Il est donc difficile pour le marché de déterminer précisément la valeur de ces sociétés. Certaines de ces sociétés ne possèdent pas d'importantes ressources financières, et pour cette raison, elles sont incapables de réagir aux événements de manière optimale. En outre, les titres des petites sociétés sont souvent moins liquides, ce qui signifie qu'il y a peu de demandes sur le marché pour ces titres à un cours que les vendeurs jugent raisonnable.

Risque associé aux petits ou nouveaux OPC

Le rendement d'un petit ou nouvel OPC pourrait ne pas refléter sa performance à long terme ou la performance qu'il offrira lorsqu'il aura pris de l'ampleur et/ou totalement mis en œuvre ses stratégies de placement. Les positions de placement pourraient avoir une incidence disproportionnée, positive ou négative, sur le rendement d'un Fonds, qu'il soit récent ou d'envergure modeste. Il pourrait également s'écouler plus de temps avant que les petits ou nouveaux OPC aient pleinement investi dans un portefeuille représentatif qui respecte leurs objectifs et stratégies de placement. Le rendement d'un OPC pourrait aussi être plus volatil durant cette période de « démarrage » qu'il ne le serait une fois qu'il a pleinement investi. De même, la stratégie de placement d'un petit ou nouvel OPC pourrait prendre plus de temps à donner les résultats escomptés. Les nouveaux OPC n'offrent aux investisseurs que des historiques de rendement relativement récents et pourraient ne pas attirer suffisamment d'actifs pour réaliser des gains d'efficience au niveau des placements et des opérations. Si un petit ou nouvel OPC ne réussit pas à atteindre ses objectifs ou stratégies de placement, cela aura des répercussions sur son rendement, et les rachats qui s'ensuivront pourraient commander des frais d'opérations plus élevés pour l'OPC et/ou des incidences fiscales pour les investisseurs.

Risque associé à l'imposition

Le Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement en dollars US Mackenzie Greenchip n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et, par conséquent, il pourrait être assujéti aux régimes d'imposition applicables aux fonds qui ne constituent pas des fiducies de fonds commun de placement.

Le Fonds de valeur mondial Mackenzie, le Fonds d'actions internationales Mackenzie GQE et le Fonds de valeur de moyennes capitalisations américaines Mackenzie ont été établis en 2025 et ne sont pas encore admissibles à titre de « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt, mais ils devraient chacun l'être avant le dépôt de leur première déclaration de revenus dans laquelle ils font le choix d'être réputés constituer une fiducie de fonds commun de placement à compter de la date de leur création.

Chacun des autres Fonds devrait être admissible à tout moment important à titre de « fiducie de fonds commun de placement » aux termes de la Loi de l'impôt. Si un Fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement au sens de la Loi de l'impôt ou cesse de l'être, les incidences fiscales fédérales canadiennes décrites à la rubrique « **Incidences fiscales** » pourraient être considérablement plus importantes et défavorables à certains égards. Par exemple, si un Fonds n'est pas ou n'est plus admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement (et n'est pas un placement

enregistré), les parts du Fonds ne seront pas des placements admissibles pour les régimes enregistrés pour l'application de la Loi de l'impôt. La Loi de l'impôt impose des pénalités aux rentiers d'un REER ou d'un FERR, aux titulaires d'un CELIAPP, d'un CELI ou d'un REEI, ou aux souscripteurs d'un REEE en cas d'acquisition ou de détention de placements non admissibles.

Dans le calcul de son revenu à des fins fiscales, le Fonds de lingots d'or Mackenzie traitera les gains (ou les pertes) qui résultent de la disposition de lingots d'or comme des gains en capital (ou des pertes en capital) ou, selon les circonstances, inclura le plein montant dans son revenu (ou le déduira de son revenu). L'ARC est d'avis que les gains (ou les pertes) des fiducies de fonds commun de placement qui résultent d'opérations sur des marchandises devraient généralement être traités, aux fins du calcul de l'impôt, comme un revenu ordinaire plutôt que des gains en capital. Cependant, le traitement dans chaque cas particulier demeure une question de fait à déterminer compte tenu de toutes les circonstances pertinentes.

Si une opération des Fonds, y compris du Fonds de lingots d'or Mackenzie, est déclarée au titre de capital, mais qu'il est déterminé par la suite qu'elle devait être déclarée au titre de revenu, le revenu net du Fonds aux fins du calcul de l'impôt et la partie imposable des distributions aux porteurs de parts pourraient augmenter. Une telle révision par l'ARC pourrait faire en sorte que le Fonds soit tenu responsable des impôts, des taxes, y compris des retenues d'impôt non versées sur des distributions antérieures faites aux porteurs de parts qui n'étaient pas résidents du Canada pour l'application de la Loi de l'impôt au moment de la distribution. Cette responsabilité éventuelle pourrait diminuer la VL des parts, la VL par part et/ou le cours des parts.

Rien ne garantit que l'ARC consentira au traitement fiscal adopté par un Fonds dans ses déclarations de revenus. L'ARC pourrait soumettre un Fonds à une nouvelle cotisation qui ferait en sorte que ce dernier doive payer de l'impôt ou que la partie imposable des distributions considérées comme des distributions versées aux porteurs de parts soit plus élevée. Aux termes d'une nouvelle cotisation de l'ARC, le Fonds pourrait être tenu responsable des impôts canadiens qui n'ont pas été retenus sur les distributions déjà versées aux porteurs de parts non résidents, ce qui pourrait réduire la VL des parts du Fonds.

Dans le calcul de son revenu à des fins fiscales, un Fonds qui réalise des ventes d'options traitera les primes reçues à l'égard des options à la vente d'options d'achat couvertes et d'options de vente couvertes en espèces et les pertes subies à la liquidation de ces options comme des gains en capital et des pertes en capital, selon le cas, conformément à sa compréhension des politiques administratives publiées par l'ARC. Les gains ou les pertes réalisés à la disposition d'actions, y compris la disposition d'actions détenues dans le portefeuille d'un Fonds à l'exercice d'une option d'achat, seront traités comme des gains ou des pertes en capital. L'ARC a pour pratique de ne pas rendre de décisions anticipées en matière d'impôt sur le revenu à l'égard de la caractérisation d'éléments à titre de gains en capital ou de revenu, et aucune décision anticipée n'a été demandée ni obtenue.

Si un Fonds réalise des gains en capital en raison d'un transfert ou de la disposition de ses biens entrepris pour permettre un échange ou un rachat de parts par un porteur de parts, la répartition des gains en capital au niveau du fonds se fera conformément à la déclaration

de fiducie. La tranche imposable du gain en capital ainsi attribuée doit être comprise dans le revenu du porteur de parts qui demande le rachat (à titre de gains en capital) et peut être déductible pour le Fonds dans le calcul de son revenu, sous réserve du paragraphe 132(5.3) de la Loi de l'impôt. Le paragraphe 132(5.3) de la Loi de l'impôt ne permet à une fiducie qui est « une fiducie de fonds commun de placement » pour l'application de la Loi de l'impôt une déduction à l'égard d'un gain en capital de la « fiducie de fonds commun de placement » attribué à un porteur de parts au rachat de parts que si le produit de disposition du porteur de parts est réduit par l'attribution, jusqu'à concurrence du montant du gain du porteur de parts constaté sur ces parts. La tranche des gains en capital qui n'est pas déductible pour le Fonds aux termes du paragraphe 132(5.3) de la Loi de l'impôt pourrait être payable aux porteurs de parts qui ne demandent pas le rachat de sorte que le Fonds ne soit pas tenu de payer un impôt sur le revenu non remboursable à cet égard. Par conséquent, les montants et les éléments imposables des distributions aux porteurs de parts qui ne demandent pas le rachat du Fonds pourraient être supérieurs à ce qu'ils auraient été en l'absence du paragraphe 132(5.3).

Aux termes de la Loi de l'impôt, les règles sur la restriction des dépenses excessives d'intérêts et de financement (les « **règles de RDEIF** ») ont pour effet d'empêcher la déductibilité des dépenses d'intérêts nets et de financement dans certaines circonstances, y compris dans le calcul par une fiducie de son revenu imposable. Les règles de RDEIF et leur application sont très complexes et rien ne garantit qu'elles n'aient pas d'incidences défavorables pour un Fonds ou ses porteurs de parts. Plus particulièrement, si ces règles devaient s'appliquer pour limiter les déductions dont un Fonds peut par ailleurs se prévaloir, la partie imposable des distributions payées par le Fonds aux porteurs de parts pourrait être augmentée, ce qui pourrait réduire le rendement après impôt associé à un placement dans des parts.

Rien ne garantit que les lois fiscales fédérales ou provinciales canadiennes, les lois fiscales étrangères ou les politiques administratives ou pratiques de cotisation de l'ARC concernant le traitement des fiducies de fonds commun de placement ne seront pas modifiées d'une manière défavorable pour les Fonds ou les porteurs de parts.

Risque associé à la reproduction d'une référence

Certains OPC peuvent investir la quasi-totalité de leurs actifs dans un ou plusieurs autres fonds. Cette situation se produit si l'OPC détient des titres émis par un autre fonds (un « **Fonds sous-jacent** »).

Le rendement d'un OPC qui effectue des placements dans un Fonds sous-jacent peut différer du rendement du ou des fonds dans lesquels il investit de la façon suivante :

- les frais et charges de l'OPC peuvent différer des frais et charges du ou des fonds dans lesquels il investit;
- il peut y avoir un délai entre la date à laquelle l'OPC émet les titres à ses investisseurs et la date à laquelle l'OPC investit dans d'autres fonds;
- plutôt que d'investir dans d'autres fonds, l'OPC peut détenir de la trésorerie ou des titres de créance à court

terme afin de répondre à des demandes de rachat anticipé.

Fonds en dollars américains

La VL du Fonds de revenu à durée ultra-courte en dollars US Mackenzie, du Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie, du Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie, du Fonds mondial de dividendes en dollars US Mackenzie, du Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement en dollars US Mackenzie Greenchip et du Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines en dollars US Mackenzie (les « **Fonds en dollars américains** ») est calculée en dollars américains. Dans le cas de ces Fonds, la plupart des placements dans des émetteurs situés à l'extérieur des États-Unis (notamment les émetteurs canadiens) seront achetés dans une devise autre que le dollar américain. Lorsque les placements autres qu'américains sont achetés dans une devise autre que le dollar américain, la valeur de ces placements variera selon le cours du dollar américain par rapport à celui de l'autre devise. Si le cours du dollar américain augmente par rapport à la valeur de l'autre devise, mais que la valeur du placement autre qu'américain demeure autrement constante, la valeur du placement en dollars américains baissera. De même, si le cours du dollar américain baisse par rapport à celui de l'autre devise, le placement du Fonds en dollars américains vaudra davantage.

Certains Fonds en dollars américains peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres dérivés sur mesure, aux fins de couverture contre les fluctuations des taux de change. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Stratégies de placement** » de chaque Fonds décrit à la **partie B** du présent prospectus simplifié.

Survol

Dans cette rubrique, vous trouverez de l'information importante sur chacun des Fonds. Cette information vous aidera à évaluer et à comparer les Fonds afin de déterminer ceux qui répondent à vos besoins en matière de placement.

Ces informations propres à chaque Fonds sont regroupées sous les sous-rubriques suivantes :

Détails du fonds

Ce tableau présente un bref résumé de chaque Fonds, y compris le type de fonds et si le Fonds est un placement admissible pour les régimes enregistrés.

Dans quoi le fonds invest-il?

Objectifs et stratégies de placement

Cette rubrique décrit les objectifs et les stratégies de placement du Fonds. Les objectifs de placement d'un Fonds ne peuvent être modifiés qu'après obtention du consentement des investisseurs de ce Fonds au cours d'une assemblée spécialement convoquée à cette fin. Les stratégies de placement indiquent comment le Fonds entend atteindre ses objectifs de placement. À titre de gestionnaire des Fonds, nous pouvons modifier les stratégies de placement à l'occasion; nous vous aviserons toutefois de notre intention, au moyen d'un communiqué de presse, s'il s'agit d'un changement important au

sens du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « **Règlement 81-106** »). Selon le Règlement 81-106, « changement important » s'entend d'un changement dans l'activité, l'exploitation ou les affaires d'un Fonds qui serait considéré comme important par un investisseur raisonnable au moment de décider s'il doit souscrire des parts du Fonds ou les conserver.

Utilisation de dérivés

La majorité des Fonds peuvent avoir recours à des dérivés à des fins de « **couverture** » pour réduire l'exposition du Fonds aux fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change ou à d'autres situations semblables. Ils peuvent également avoir recours à ces dérivés à des fins « **autres que de couverture** », qui peuvent comprendre les fins suivantes : i) en remplacement d'un titre ou d'un marché boursier; ii) afin d'obtenir une exposition à d'autres devises; iii) afin de chercher à générer un revenu supplémentaire; ou iv) à toute autre fin, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds.

Puisque les Fonds alternatifs sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes du Règlement 81-102, ils sont autorisés à investir dans des dérivés visés et des dérivés non couverts et à conclure des contrats sur dérivés avec des contreparties qui n'ont pas reçu de notation désignée selon la définition du Règlement 81-102.

Lorsque la stratégie de placement d'un Fonds prévoit l'utilisation de dérivés, nous avons indiqué, dans la section correspondante décrivant les stratégies de placement, si les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture, à des fins autres que de couverture, ou les deux. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les dérivés utilisés par un Fonds donné à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture au dernier jour de la période d'information financière visée, veuillez vous reporter aux derniers états financiers du Fonds. Il y a lieu également de se reporter aux explications concernant les risques associés aux dérivés à la sous-rubrique « **Risque associé aux dérivés** » de la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** » du présent document.

Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres

La plupart des Fonds peuvent se livrer à des opérations de prêt, à des mises en pension et à des prises en pension de titres. Ces opérations sont décrites à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** » du présent prospectus simplifié. Les OPC peuvent effectuer des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres afin de tenter d'obtenir un revenu supplémentaire. Ce revenu provient des frais payés par la contrepartie à l'opération et des intérêts payés sur les liquidités ou les titres détenus en garantie.

Dans toutes les opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres, un Fonds doit, sauf s'il s'est vu accorder une dispense :

- faire affaire seulement avec des contreparties qui répondent aux critères de solvabilité généralement acceptés et qui n'ont aucun lien avec le gestionnaire de

portefeuille, le gestionnaire ou le fiduciaire du Fonds au sens du Règlement 81-102;

- détenir une garantie égale à au moins 102 % de la valeur marchande des titres en portefeuille prêtés (dans le cas des opérations de prêt de titres), vendus (dans le cas des mises en pension) ou achetés (dans le cas des prises en pension);
- ajuster le montant de la garantie chaque jour ouvrable afin de s'assurer que la valeur de la garantie par rapport à la valeur marchande des titres en portefeuille prêtés, vendus ou achetés ne s'établit pas sous le minimum de 102 %;
- limiter la valeur globale de tous les titres en portefeuille prêtés ou vendus dans le cadre d'opérations de prêt et de mises en pension de titres à un maximum de 50 % de l'actif total du Fonds (à l'exclusion de la garantie donnée relativement aux titres prêtés et aux liquidités provenant des titres vendus).

Ventes à découvert

La plupart des Fonds peuvent se livrer de façon limitée à la vente à découvert en conformité avec la réglementation sur les valeurs mobilières. Une vente à découvert est une opération par laquelle un OPC vend, sur le marché libre, des titres qu'il a empruntés à un prêteur à cette fin. À une date ultérieure, l'OPC achète des titres identiques sur le marché libre et les remet au prêteur. Entre-temps, l'OPC doit verser une rémunération au prêteur pour le prêt de titres et lui donner des biens en garantie pour les titres prêtés. Si un Fonds se livre à la vente à découvert, il doit respecter la réglementation sur les valeurs mobilières, laquelle réglementation prévoit les limites et conditions suivantes :

- la valeur marchande globale de tous les titres vendus à découvert par le Fonds ne doit pas dépasser 20 % (50 % pour un Fonds alternatif) de l'actif net total du Fonds;
- la valeur marchande globale de tous les titres d'un émetteur donné vendus à découvert par le Fonds ne doit pas dépasser 5 % de l'actif net total du Fonds;
- sauf pour un Fonds alternatif, le Fonds détiendra une couverture en espèces d'un montant égal à au moins 150 % de la valeur marchande globale de tous les titres qu'il a vendus à découvert;
- le Fonds déposera des actifs à titre de garantie auprès d'un courtier au Canada seulement si celui-ci est inscrit à ce titre dans un territoire du Canada et est un courtier en placement membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI);
- le Fonds déposera des actifs à titre de garantie auprès d'un courtier à l'extérieur du Canada seulement si celui-ci i) est membre d'une bourse qui exige qu'il se soumette à un audit réglementaire; et ii) a une valeur nette excédant 50 millions de dollars canadiens.

Les Fonds alternatifs sont également autorisés à investir dans de l'or, de l'argent ou d'autres marchandises ou instruments (comme

des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à des marchandises.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Nous fournissons une liste des risques associés à un placement dans un OPC à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** » du présent document. Les risques particuliers associés à chacun des Fonds sont indiqués à la sous-rubrique « **Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?** » de chaque Fonds décrit dans la présente **partie B**. Ces risques particuliers sont fondés sur les placements prévus et les pratiques de placement de chaque Fonds, et sont liés aux risques importants associés à un placement dans celui-ci dans des conditions normales, lorsqu'il est tenu compte de l'ensemble des avoirs du portefeuille d'un Fonds et non de chacun de ces avoirs séparément.

Nous avons classé chaque risque applicable dans l'une des trois catégories suivantes, soit « risque principal », « risque secondaire » ou « risque faible ou pas un risque ». Les risques principaux sont les risques qui, selon nous, sont les plus importants à l'égard d'un Fonds donné en raison du fait qu'ils se réalisent plus souvent ou que, s'ils se réalisent, ils auront une incidence plus importante sur la valeur d'un Fonds. Les risques secondaires sont les risques qui, selon nous, sont relativement moins importants en raison du fait qu'ils se réalisent moins souvent ou que, s'ils se réalisent, leur incidence sur la valeur d'un Fonds sera moins importante. Les risques classés dans la catégorie « risque faible ou pas un risque » sont les risques qui, selon nous, ont très peu ou pas de chances de se réaliser. **Vous devez comprendre tous les risques applicables et devriez en discuter avec votre conseiller financier avant d'investir dans un Fonds.**

Méthode de classification du risque

Les niveaux de risque indiqués dans cette section vous aident à décider, de concert avec votre conseiller, si un Fonds vous convient. Ces renseignements servent de guide uniquement. Le niveau de risque que comporte un placement dans chaque Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque des Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par le plus récent écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans. L'écart-type sert à mesurer la dispersion historique des rendements par rapport aux rendements moyens sur la période de 10 ans. Dans ce contexte, il peut procurer une mesure du niveau de volatilité des rendements par rapport au rendement moyen sur la période d'évaluation de 10 ans. Plus l'écart-type d'un Fonds est élevé, plus la fourchette des rendements antérieurs est large. En général, plus la fourchette des rendements est large, plus le risqué est élevé.

Vous devez savoir qu'il existe d'autres types de risque, mesurables et non mesurables. Aussi, tout comme le rendement antérieur n'est pas forcément indicatif des rendements futurs, la volatilité antérieure d'un fonds n'est pas forcément indicative de sa volatilité future, surtout car le niveau de risque est fondé sur l'écart-type de la plus récente période de 10 ans.

Pour un Fonds qui est nouveau, ou un Fonds qui a un historique de rendement de moins de 10 ans, nous calculons le niveau de risque

de placement de ces Fonds à l'aide d'un indice de référence qui représente raisonnablement l'écart-type ou, pour un Fonds nouvellement établi, qui serait raisonnablement susceptible de le représenter. Si le Fonds Mackenzie compte un historique de rendement de moins de 10 ans et qu'il existe un autre OPC ayant un historique de rendement de 10 ans que nous gérons et qui est étroitement semblable au Fonds Mackenzie (un « **fonds de référence** »), nous calculons le niveau de risque de placement à l'aide de l'historique de rendement du fonds de référence plutôt qu'avec l'indice de référence. Pour les Fonds Mackenzie qui ont un historique de rendement de 10 ans, la méthode calculera l'écart-type du Fonds Mackenzie à l'aide de l'historique de rendement du Fonds Mackenzie plutôt qu'avec l'indice de référence. Dans chaque cas, les Fonds Mackenzie se voient attribuer un niveau de risque de placement correspondant à l'une des catégories suivantes : faible, faible à moyen, moyen, moyen à élevé ou élevé.

- **Faible** – pour les Fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds du marché monétaire et/ou des fonds de titres à revenu fixe canadiens;
- **Faible à moyen** – pour les Fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds équilibrés et des fonds de titres de sociétés à revenu fixe mondiaux ou de sociétés;
- **Moyen** – pour les Fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles d'actions diversifiés répartis entre des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et internationales à grande capitalisation;
- **Moyen à élevé** – pour les Fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds d'actions susceptibles de favoriser des titres provenant d'une région ou d'un secteur économique en particulier;
- **Élevé** – pour les Fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles d'actions susceptibles de favoriser des titres provenant d'une région ou d'un secteur économique en particulier et comportant un grand risque de perte (comme les marchés émergents ou les ressources).

Nous pouvons, à notre appréciation, attribuer à un Fonds un niveau de risque plus élevé que ce qu'indique l'écart-type sur 10 ans si nous croyons que le Fonds pourrait être exposé à d'autres risques prévisibles que ne reflète pas l'écart-type sur 10 ans.

Il est possible que cette méthode donne un résultat qui ne correspond pas au risque rattaché à un Fonds en raison d'autres facteurs qualitatifs. Par conséquent, il est possible qu'un Fonds soit placé dans une catégorie de risque supérieure, mais nous ne placerons jamais un Fonds dans une catégorie de risque inférieure.

Vous devriez savoir que d'autres types de risques, mesurables ou non, existent. De plus, tout comme le rendement historique n'est pas garant du rendement futur, la volatilité passée n'est pas une indication de la volatilité future. La méthode de classification du

risque de chaque Fonds est décrite à la sous-rubrique « **Méthode de classification des risques de placement** » de chaque Fonds dans la présente **partie B** et est revue chaque année et au besoin lorsque la classification du risque n'est plus raisonnable dans les circonstances. Une présentation plus détaillée de la méthode de classification du risque utilisée pour établir la classification du risque des Fonds est disponible sans frais, sur demande, en composant le numéro sans frais 1 800 387-0615 (service en français) ou le numéro sans frais 1 800 387-0614 (service en anglais), ou en écrivant à Corporation Financière Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3K1.

Description des titres offerts par l'OPC

Droits aux distributions

On prévoit que chacun des Fonds versera suffisamment de distributions de revenu net et de gains en capital nets annuellement à ses investisseurs pour qu'il ne soit pas tenu de payer de l'impôt sur le revenu ordinaire en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt. Il peut également verser des remboursements de capital. Les Fonds peuvent verser des distributions de revenu net ou de gains en capital nets ou des remboursements de capital, à tout moment que nous pouvons, en qualité de gestionnaire, déterminer à notre appréciation.

Les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés sont effectuées annuellement, habituellement en décembre de chaque année.

En outre, les séries qui ne sont pas assorties d'une distribution à taux fixe suivantes de certains Fonds peuvent effectuer des distributions trimestrielles ou mensuelles, qui constituent généralement des distributions de revenu, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation.

Fonds	Série	Fréquence des distributions
Fonds de revenu Mackenzie	AR, PWR	Mensuelle
Fonds canadien d'obligations Mackenzie	A, AR, D, F, G, I, O, PWR, PWFB, SC, FB, PWX, PW	Mensuelle
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	A, AR, D, F, G, I, O, PWR, PWFB, SC, FB, PWX, PW	Mensuelle
Portefeuille FNB prudent Mackenzie	A, AR, D, F, FB, O, PW, PWR, PWFB, PWX	Trimestrielle
Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	A, AR, D, F, FB, O, PW, PWR, PWFB, PWX	Trimestrielle
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	A, AR, D, F, G, I, O, PWR, PWFB, FB, PWX, PW	Mensuelle

Fonds	Série	Fréquence des distributions
Fonds de revenu stratégique Mackenzie	AR, B, PWR, PWB	Mensuelle
Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie	AR, PWR	Mensuelle
Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	A, AR, D, F, O, PWR, PWFB, SC, FB, PWX, PW	Mensuelle
Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	A, AR, D, F, G, O, PWR, PWFB, FB, PWX, PW	Mensuelle
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	A, AR, D, F, O, PWR, PWFB, SC, FB, PWX, PW	Mensuelle
Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	A, AR, D, F, O, PWR, PWFB, SC, FB, PWX, PW	Mensuelle
Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie	A, AR, D, F, O, PWR, PWFB, SC, FB, PWX, PW	Mensuelle
Fonds américain de dividendes Mackenzie	A, AR, D, F, O, PWR, PWFB, FB, PWX, PW	Mensuelle
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie	A, AR, D, F, O, PWR, PWFB, SC, FB, PWX, PW	Mensuelle
Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie	AR, PWR	Mensuelle
Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	AR, PWR	Mensuelle
Fonds de revenu à durée ultra-courte en dollars US Mackenzie	A, D, F, PWFB, SC, FB, PWX, PW	Mensuelle
Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	A, D, F, PWFB, SC, FB, PWX, PW	Mensuelle
Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	A, AR, D, F, O, PWR, PWFB, FB, PWX, PW	Mensuelle
Fonds mondial macro Mackenzie	A, F, O, PWFB, FB, PWX, PW	Trimestrielle
Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie	A, AR, D, F, O, PWR, PWFB, SC, FB, PWX, PW	Mensuelle

Fonds	Série	Fréquence des distributions
Fonds toutes obligations Chine Mackenzie ChinaAMC	A, AR, D, F, O, PWR, PWFB, SC, FB, PWX, PW	Mensuelle
Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie	AR, PWR	Mensuelle
Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie	A, AR, D, F, O, PWR, PWFB, SC, FB, PWX, PW	Mensuelle
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie ¹	DA, DF, PWR	Mensuelle
Portefeuille revenu fixe Symétrie	A, AR, D, F, FB, FR, O, PW, PWR, PWFB, PWX	Trimestrielle

¹ Ce Fonds effectue des distributions de revenu hebdomadaires pour les séries A, AR, C, F, G, GP, I, O, PWFB, SC, FB, PWX et PW.

Les distributions décrites précédemment seront réinvesties, sans frais, dans des parts additionnelles de la série à l'égard de laquelle elles ont été versées, à moins que vous ne choisissiez à l'avance de les recevoir en espèces. Vous ne pouvez choisir de recevoir ces distributions en espèces si vous détenez vos titres dans un régime enregistré administré par Placements Mackenzie, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées à partir du CELI.

Le revenu net et les gains en capital nets d'un Fonds seront premièrement distribués aux investisseurs qui ont droit à une réduction des frais de gestion en vue de payer toute distribution sur ceux-ci. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Remises sur les frais de gestion, frais d'administration et charges du fonds** » pour obtenir de plus amples renseignements. Un Fonds qui est une fiducie de fonds commun de placement pour l'application de la Loi de l'impôt peut attribuer des gains en capital nets sous forme de distribution de rachat à un investisseur qui fait racheter des parts du Fonds, y compris à un investisseur qui fait racheter des parts de ce Fonds dans le cadre d'un échange contre des titres d'un autre Fonds Mackenzie, à la condition que le gain en capital ainsi attribué ne dépasse pas le gain accumulé par l'investisseur sur les parts rachetées. Tout solde du revenu net ou des gains en capital nets d'un Fonds devant être distribué sera attribué aux séries de parts de ce Fonds, en fonction de la VL relative des séries et des frais de chaque série pour compenser le revenu net ou les gains en capital nets au plus tard à la date de la distribution et sera distribué proportionnellement aux investisseurs de chacune des séries à la date de paiement des distributions. Une telle distribution aura lieu autour du jour ouvrable suivant la date ou les dates de clôture des registres pour les distributions, à notre gré.

Notre chef des placements et les gestionnaires de portefeuille principaux qui effectuent des placements dans les Fonds qu'ils gèrent ne paient pas de frais de gestion à l'égard des placements effectués dans les parts de série F, de série O ou de série O5. Ils

peuvent avoir droit à des distributions spéciales à partir d'un Fonds afin de profiter de la remise sur les frais de gestion. En ce qui a trait aux titres de série F, ces personnes recevront une distribution spéciale des Fonds qu'elles gèrent, de sorte que l'attribution des frais de gestion soit ramenée à zéro.

Liquidation et autres droits de résiliation

Si un Fonds venait à être dissous (ou si une série de parts d'un Fonds était annulée), chaque part que vous possédez donnerait droit à parts égales avec chaque autre part de la même série à l'actif du Fonds, après que toutes les dettes du Fonds (ou celles attribuées à la série de parts annulée) auront été réglées ou que des sommes auront été mises de côté à cet égard.

Droits de conversion et de rachat

Les parts de la plupart des Fonds peuvent être échangées contre d'autres parts de ce Fonds ou d'un autre Fonds Mackenzie (un « **échange** »), comme le décrit la rubrique « **Échange de parts des Fonds** » et elles peuvent faire l'objet d'un rachat, tel qu'il est décrit à la rubrique « **Vente de parts des Fonds** ».

Droits de vote et changements soumis à l'approbation des investisseurs

Vous avez droit à une voix pour chaque part que vous détenez à toute assemblée des investisseurs de votre Fonds et à toute assemblée convoquée uniquement pour les investisseurs de cette série de parts. Nous sommes tenus de convoquer une assemblée des investisseurs d'un Fonds afin que soient étudiés et approuvés, par au moins la majorité des voix exprimées à l'assemblée (en personne ou par voie de procuration), les changements importants suivants, s'ils sont proposés :

- un changement à la base de calcul des frais de gestion ou autres dépenses qui sont facturés au Fonds ou à vous, qui pourrait entraîner une augmentation des charges du Fonds ou pour vous, à moins i) que le contrat ne soit négocié sans lien de dépendance avec une partie autre que nous ou un membre de notre groupe ou avec qui nous avons des liens et ne se rapporte à des services liés à l'exploitation du Fonds et ii) que vous ne receviez un avis écrit d'au moins 60 jours avant la date de prise d'effet du changement proposé, ou, à moins i) que l'OPC puisse être désigné comme étant offert « selon le mode de souscription sans frais d'acquisition » et ii) que les investisseurs ne reçoivent un avis écrit d'au moins 60 jours avant la date de prise d'effet du changement proposé. Dans le même ordre d'idées, l'instauration par nous de certains nouveaux frais pour le Fonds qui pourraient être payables par le Fonds ou les investisseurs du Fonds nécessiterait également l'approbation d'une majorité des voix exprimées à une assemblée des investisseurs du Fonds;
- un changement de gestionnaire d'un Fonds (sauf s'il s'agit d'un membre de notre groupe);
- un changement des objectifs de placement d'un Fonds;
- une diminution de la fréquence de calcul de la VL pour chaque série de parts;

- certaines restructurations importantes d'un Fonds;
- toute autre question qui doit être soumise au vote des investisseurs d'un Fonds aux termes des documents constitutifs de ce dernier, des lois applicables ou d'un contrat quelconque.

Autres changements

Vous recevrez un préavis écrit d'au moins 60 jours à l'égard de ce qui suit :

- un changement d'auditeur d'un Fonds;
- le Fonds entreprend une restructuration avec un autre OPC ou lui cède son actif, à condition qu'un Fonds cesse d'exister suivant la restructuration ou la cession de son actif et que vous deveniez un porteur de titres d'un autre Fonds (autrement, un vote sera requis).

Pour la majorité des Fonds, à l'exception de ce qui est indiqué ci-après, nous vous remettons un préavis d'au moins 30 jours (à moins qu'un préavis plus long ne soit exigé aux termes de la législation en valeurs mobilières) pour modifier la déclaration de fiducie applicable dans les circonstances suivantes :

- lorsque la législation en valeurs mobilières exige qu'un avis écrit vous soit remis avant l'entrée en vigueur du changement;
- lorsque la modification serait autorisée aux termes de la législation en valeurs mobilières, mais que nous croyons raisonnablement que la modification proposée est susceptible de porter atteinte à vos intérêts financiers ou à vos droits, de sorte qu'il est équitable de vous donner un préavis sur la modification proposée.

Les porteurs de titres du Fonds de dividendes canadiens Mackenzie doivent recevoir un préavis écrit de 20 jours.

Sauf pour le Fonds de dividendes canadiens Mackenzie, nous pouvons également modifier la déclaration de fiducie d'un Fonds sans vous envoyer de préavis et sans obtenir votre approbation, si nous croyons que la modification proposée n'est pas raisonnablement susceptible de vous porter atteinte ou :

- afin d'assurer la conformité aux lois, aux règlements ou aux politiques qui s'appliquent;
- afin d'assurer votre protection;
- afin de supprimer les conflits ou les incohérences entre la déclaration de fiducie et toute loi, tout règlement ou toute politique applicable au Fonds, au fiduciaire ou à ses mandataires;
- afin de corriger les erreurs typographiques, les erreurs d'écriture ou autres;
- afin de faciliter l'administration du Fonds ou de tenir compte des modifications de la Loi de l'impôt qui sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur le régime fiscal d'un Fonds ou le vôtre, si aucun changement n'est apporté.

Désignation, constitution et historique des Fonds

Les Fonds sont actuellement régis par les modalités de leur déclaration de fiducie. Certaines de ces modalités ont été regroupées sous une déclaration de fiducie principale. La déclaration de fiducie pertinente est modifiée chaque fois qu'une nouvelle série ou qu'un nouveau fonds est créé, afin d'y inclure les objectifs de placement et toute autre information pertinente sur le nouveau Fonds Mackenzie.

Le tableau 22 présente le nom de chaque Fonds et la date de sa création, sauf indication contraire, et les notes afférentes au tableau contiennent une description des modifications importantes qui ont été apportées aux déclarations de fiducie au cours des 10 dernières années relativement aux parts offertes aux termes du prospectus simplifié.

Tableau 22 : Fonds

FONDS ¹	DATE DE CONSTITUTION	DATE DE LA DÉCLARATION DE FIDUCIE
Les « Fonds du groupe A » :		19 octobre 1999
Portefeuille FNB toutes actions Mackenzie	29 septembre 2023	
Fonds à rendement amélioré alternatif Mackenzie	17 avril 2020	
Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	15 janvier 2018	
Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Betterworld	12 juillet 2021	
Fonds d'actions mondiales Mackenzie Betterworld	12 juillet 2021	
Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater	15 janvier 2019	
Fonds de croissance mondiale Mackenzie Bluewater	21 décembre 2000*	
Fonds de croissance nouvelle génération Mackenzie Bluewater	29 septembre 2022	
Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater	17 janvier 2022	
Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie Bluewater	17 janvier 2022	
Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater	26 octobre 2000*	
Fonds canadien d'obligations Mackenzie	12 janvier 1989	
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	4 janvier 1991	

FONDS ¹	DATE DE CONSTITUTION	DATE DE LA DÉCLARATION DE FIDUCIE
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	7 janvier 1994	
Fonds toutes obligations Chine Mackenzie ChinaAMC	18 juin 2021	
Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	29 septembre 2017	
Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC	29 septembre 2021	
Portefeuille FNB prudent Mackenzie	15 janvier 2018	
Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	15 janvier 2018	
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	19 octobre 1999	
Fonds Global 100 Corporate Knights Mackenzie	9 janvier 2023	
Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	29 septembre 2015	
Fonds équilibré mondial amélioré Mackenzie	29 septembre 2021	
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	30 avril 2013	
Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie	8 avril 2014	
Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie	29 septembre 2021	
Fonds mondial macro Mackenzie	31 janvier 2019	
Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	31 janvier 2020	
Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie	29 septembre 2006	
Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie	29 septembre 2017	
Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie	19 mars 2021	
Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	29 septembre 2017	
Fonds de lingots d'or Mackenzie	21 décembre 2009*	
Fonds des marchés émergents Mackenzie GQE	9 mars 2018	
Fonds d'actions des marchés émergents hors Chine Mackenzie GQE	9 janvier 2024	
Fonds de petites capitalisations américaines Mackenzie GQE	27 septembre 2024	
Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie GQE	9 janvier 2024	
Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement Mackenzie Greenchip	29 septembre 2018	
Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	19 mars 2021	
Portefeuille FNB croissance Mackenzie	15 janvier 2018	
Fonds de revenu Mackenzie	12 juillet 1974	
Fonds de gestion de l'inflation Mackenzie	15 août 2022	
Fonds international de dividendes Mackenzie	9 février 2017	
Fonds européen Mackenzie Ivy	28 octobre 2002*	
Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy – Devises neutres	8 août 2007*	
Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	15 janvier 2018	
Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie	25 novembre 2014	
Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	25 novembre 2014	
Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie	29 septembre 2021	
Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	20 mai 2009	
Fonds de métaux précieux Mackenzie	26 octobre 2000*	
Fonds de reproduction de capital-investissement Mackenzie	17 décembre 2020	
Fonds d'actions mondiales charia Mackenzie	9 janvier 2024	
Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	30 avril 2013	
Fonds de revenu stratégique Mackenzie	30 novembre 2005	
Fonds d'actions mondiales à gestion fiscale Mackenzie	18 juin 2021	
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie	25 novembre 2014	
Fonds mondial de dividendes en dollars US Mackenzie	6 juin 2023	
Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	1 ^{er} mai 2015	

FONDS ¹	DATE DE CONSTITUTION	DATE DE LA DÉCLARATION DE FIDUCIE
Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement en dollars US Mackenzie Greenchip	29 septembre 2023	
Fonds de revenu à durée ultra-courte en dollars US Mackenzie	1 ^{er} mai 2015	
Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	1 ^{er} mai 2015	
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines en dollars US Mackenzie	15 août 2022	
Fonds américain de dividendes Mackenzie	8 avril 2014	
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	25 septembre 2020	
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	11 mai 2020	
Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie	28 octobre 2002*	
Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	10 février 2006*	
Portefeuille d'actions Symétrie	30 novembre 2006*	
Les « Fonds du groupe B » :		1 ^{er} juin 1995
Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	28 septembre 1998	
Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	26 mars 1979	
Fonds de valeur Mackenzie Cundill	7 octobre 1998	
Les « Fonds du groupe C » :		16 novembre 1993
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater	20 novembre 1996	
Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater	15 avril 1965	
Fonds mondial de dividendes Mackenzie	21 juin 2007	
Fonds mondial de ressources Mackenzie	3 janvier 1978	
Fonds d'actions mondiales Mackenzie GQE	14 septembre 1998	
Fonds international Mackenzie Ivy	9 octobre 1985	
Les « Fonds du groupe D » :		21 novembre 2000
Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	10 décembre 1985	
Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	10 décembre 1985	
Les « Fonds du groupe E » :		7 janvier 1994
Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy	13 octobre 1992	
Fonds canadien Mackenzie Ivy	13 octobre 1992	
Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy	16 octobre 1992	
Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy	29 novembre 1993	
Les « Fonds du groupe F » :		2 février 2004
Portefeuille équilibré Symétrie	19 novembre 2008	
Portefeuille revenu prudent Symétrie	30 décembre 2011	
Portefeuille prudent Symétrie	19 novembre 2008	
Portefeuille revenu fixe Symétrie	2 février 2004	
Portefeuille croissance Symétrie	19 novembre 2008	
Portefeuille croissance modérée Symétrie	19 novembre 2008	
Les « Fonds du groupe G » :		
Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	15 octobre 1986	31 juillet 1996
Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	5 janvier 1995	17 novembre 2020

NOTES

1. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Tableau 10 : Conventions de gestion principales** » pour voir comment les Fonds sont groupés.

* Ces dates correspondent à la date de création des Fonds Capitalcorp. Les séries des Fonds Capitalcorp ont été fusionnées avec la série correspondante des Fonds le 30 juillet 2021. Les autorités en valeurs mobilières ont approuvé l'utilisation de ces dates de création par les Fonds dans le cadre d'une dispense émise relativement à la restructuration de fonds.

PORTFEUILLE FNB TOUTES ACTIONS MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Chaque série est une série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié conçu pour procurer une plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs de placement en investissant principalement dans des fonds négociés en bourse en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres canadiens et étrangers.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif a recours à un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers. La répartition du Fonds sera faite de manière tactique de court à moyen terme et suivra l'évolution des perspectives du marché et l'évaluation des risques pour chaque catégorie d'actifs.

Le Fonds cherchera à diversifier ses avoirs en titres de capitaux propres en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- l'exposition géographique,
- l'exposition factorielle des titres de capitaux propres,
- l'exposition sectorielle,
- la capitalisation boursière des sociétés,
- le style de placement.

Grâce à cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres émis par des sociétés de toute taille situées partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut investir dans d'autres OPC ou investir directement dans des titres de capitaux propres canadiens et étrangers s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les porteurs de parts.

Le Fonds peut également détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme afin de gérer la liquidité de son portefeuille ou de gérer les risques associés aux conditions de marché défavorables.

Le Fonds obtiendra une exposition à des titres de capitaux propres principalement au moyen d'investissements dans des FNB, gérés par Mackenzie, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres et au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est assujéti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. Tout placement indirect dans des titres peut exposer le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Marchandises		①	
Concentration			○
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG			○
FNB	●		
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice MSCI World (Net) (\$ CA).

L'indice **MSCI World (Net) (\$ CA)** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant, conçu pour mesurer le rendement des marchés boursiers des pays des marchés développés. Il est composé de 23 indices de pays des marchés développés. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses constituants.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS À RENDEMENT AMÉLIORÉ ALTERNATIF MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds alternatif
Parts offertes	Séries A*, F*, FB*, O*, PW*, PWFB*, PWX*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Chaque série est une série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer un niveau élevé de revenu régulier ainsi qu'une éventuelle plus-value du capital à long terme principalement au moyen de positions acheteur et/ou vendeur sur titres à revenu fixe et sur titres de capitaux propres d'émetteurs du monde entier. Le Fonds peut également effectuer des ventes à découvert et emprunter des fonds et/ou utiliser des dérivés aux fins de couverture et de placement.

L'exposition globale du Fonds à ses sources de levier financier ne doit pas dépasser la limite décrite à la rubrique « **Stratégies de placement** » ci-après ou par ailleurs permise par la législation en valeurs mobilières applicable.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Pour atteindre ses objectifs de placement, le Fonds adoptera une approche flexible pour obtenir une exposition à des positions acheteur et/ou vendeur axées sur le rendement sur : i) des titres à revenu fixe, y compris des titres de créance dont la note d'évaluation est faible, et ii) des titres de capitaux propres. Le Fonds investira généralement dans des titres traditionnels et non traditionnels qui ont, par le passé, tiré une tranche importante de leur rendement total de revenu.

L'exposition du Fonds aux catégories d'actifs respectera généralement les fourchettes suivantes :

- de 45 % à 150 % en titres à revenu fixe ou titres apparentés à des titres à revenu fixe;
- de 35 % à 100 % en titres de capitaux propres ou titres apparentés à des titres de capitaux propres.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut avoir recours à des dérivés directement, ou indirectement au moyen de placements dans d'autres fonds d'investissement. Pour ce qui est des dérivés, le Fonds misera sur une approche flexible en ayant recours de façon opportune, à des

fins de couverture ou autres et selon les différentes conditions du marché, à des options, à des swaps, à des contrats à terme standardisés et à des contrats à terme de gré à gré. Le Fonds peut avoir recours à des dérivés dont l'élément sous-jacent est un fonds négocié en bourse.

L'effet de levier peut être utilisé afin d'amplifier l'effet de certaines répartitions et peut être créé par des emprunts de fonds, des ventes à découvert ou des contrats sur dérivés.

Le Fonds peut effectuer des emprunts de fonds aux fins de placement et peut réaliser des ventes à découvert.

Lorsqu'il prend une position vendeur, le Fonds peut vendre un instrument dont il n'est pas propriétaire avant d'emprunter afin de remplir ses obligations de règlement. Le Fonds peut également prendre des positions vendeur dans des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré ou des swaps. Une position vendeur bénéficiera d'une baisse du cours de l'instrument sous-jacent et perdra de la valeur si le cours de l'instrument sous-jacent augmente. Une position acheteur tirera parti d'une augmentation du cours du titre et perdra de la valeur si le cours du titre diminue.

L'exposition globale du Fonds à ses sources de levier financier correspond à la somme des sources de levier financier qui suivent et ne doit pas dépasser 300 % de sa valeur liquidative : i) la valeur marchande globale des titres vendus à découvert; ii) l'encours total des emprunts aux termes des conventions d'emprunt aux fins de placement; et iii) la valeur notionnelle globale des positions sur dérivés visés du Fonds, à l'exception des dérivés visés utilisés à des fins de couverture. Cependant, il est généralement attendu que l'exposition globale du Fonds à ces sources de levier financier soit inférieure à 200 % de sa valeur liquidative.

Le Fonds peut emprunter un montant en espèces représentant au plus 50 % de sa valeur liquidative et peut vendre à découvert des titres; la valeur marchande globale des titres vendus à découvert se limitera à 50 % de la valeur liquidative du Fonds. L'utilisation combinée de ventes à découvert et d'emprunts d'espèces par le Fonds est assujettie à une limite globale de 50 % de la valeur liquidative du Fonds.

Le Fonds peut investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans des titres d'un seul émetteur, ce qui comprend une exposition à cet émetteur au moyen d'opérations sur dérivés visés ou de parts indicelles.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert;

- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit directement ou indirectement dans : i) des titres à revenu fixe, y compris des titres de créance dont la note d'évaluation est faible et ii) des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Le Fonds est également exposé aux risques associés au crédit, aux placements dans des titres de capitaux propres, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles		①	
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés	●		
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Marchés émergents		①	
Objectif ou stratégie de placement ESG			○
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier	●		
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, trois porteurs de titres détenaient respectivement 44,10 %, 33,76 % et 11,16 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 25 % de l'indice MSCI World (Net) (\$ CA), à 10 % de l'indice S&P Global Infrastructure (\$ CA); à 10 % de l'indice FTSE EPRA Naret Developed REIT (\$ CA), à 40 % de l'indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD), à 15 % de l'indice ICE BofA Global High Yield (Hedged to CAD).

L'**indice MSCI World (Net) (\$ CA)** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant, conçu pour mesurer le rendement des marchés boursiers de pays développés. Il est composé d'indices de 23 marchés de pays développés. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses éléments sous-jacents.

L'**indice S&P Global Infrastructure (\$ CA)** est conçu pour suivre le rendement de 75 sociétés de partout dans le monde choisies pour représenter le secteur des sociétés d'infrastructures cotées en bourse tout en maintenant la liquidité et la négociabilité. Afin de créer une exposition diversifiée, l'indice comprend trois volets distincts des infrastructures : l'énergie, le transport et les services publics.

L'**indice FTSE EPRA Naret Developed REIT (\$ CA)** est conçu pour reproduire le rendement des sociétés immobilières et des FPI cotées dans le monde entier. Puisque les titres qui composent

l'indice sont choisis en fonction du flottant libre rajusté, de la liquidité, de la taille et des revenus, la série peut servir de base aux produits de placement.

L'**indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD)** suit le rendement de titres de créance de qualité supérieure émis dans le public sur les principaux marchés nationaux et euro-obligataires, y compris les titres d'État, les titres de sociétés d'État, les titres de sociétés, les titres titrisés et les titres garantis. Les obligations admissibles doivent s'être vu attribuer la note « BBB » ou une note supérieure et avoir une durée résiduelle jusqu'à l'échéance d'au moins un an. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

L'**indice ICE BofA Global High Yield (Hedged to CAD)** suit le rendement de titres de créance de sociétés de qualité inférieure émis dans le public sur les principaux marchés nationaux et euro-obligataires, et libellés en dollars américains, en dollars canadiens, en livres sterling ou en euros. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

PORTFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Portfeuille de gestion de l'actif
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié assurant un équilibre entre le revenu et la plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs de placement en investissant principalement dans des fonds négociés en bourse en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs.

Le Fonds peut également investir dans d'autres OPC ou investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les porteurs de parts.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de parts convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 40 % à 60 % dans des titres de capitaux propres;
- de 30 % à 60 % dans des titres à revenu fixe.

En plus d'avoir une exposition aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres, le Fonds peut également investir dans d'autres catégories d'actif.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif privilégie un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs.

Le Fonds cherchera à diversifier ses avoirs en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- la couverture géographique;
- l'exposition aux facteurs propres aux actions;
- l'exposition aux secteurs;
- la capitalisation boursière des sociétés;
- le style de placement;
- la qualité du crédit;
- la duration.

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans des FNB gérés par Mackenzie, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. Ce Fonds a aussi accès aux titres à revenu fixe, ce qui l'expose à des risques, notamment les risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut exposer le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 93. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration			○
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres à capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG			○
FNB	●		
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 37,5 % de l'indice MSCI AC (All Country) World (Net), à 35 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 15 % de l'indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD) et à 12,5 % de l'indice composé S&P/TSX.

L'indice MSCI AC (All Country) World (Net) est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de

marchés développés et émergents. Il est composé d'indices de 23 marchés de pays développés et de 24 marchés de pays émergents. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses éléments sous-jacents.

L'**indice des obligations universelles FTSE Canada** est une mesure générale des obligations canadiennes ayant une échéance de plus d'un an. Il est composé d'obligations fédérales, provinciales, municipales et de sociétés ayant une cote « BBB » ou supérieure.

L'**indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD)** suit le rendement de titres de créance de qualité supérieure émis dans le public sur les principaux marchés nationaux et euro-obligataires, y compris les titres d'État, les titres de sociétés d'État, les titres de sociétés, les titres titrisés et les titres garantis. Les obligations admissibles doivent s'être vu attribuer la note « BBB » ou une note supérieure et avoir une durée résiduelle jusqu'à l'échéance d'au moins un an. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

L'**indice composé S&P/TSX** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière représentant certaines des plus grandes actions rajustées en fonction du flottant inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, PWR, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées au cours d'une assemblée des investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie une analyse de placement fondamentale afin de repérer et de choisir les placements et d'en assurer le suivi. Le Fonds intégrera une analyse de titres ascendante au moyen d'une analyse exclusive de facteurs ESG pour prendre des décisions de placement et mettra également l'accent sur des paramètres financiers traditionnels.

Le Fonds est une solution d'investissement durable et est considéré comme étant un fonds de base durable, comme il est décrit plus amplement à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** » dans le présent prospectus simplifié.

Dans le cadre de son analyse de placement, le Fonds accorde la priorité aux facteurs ESG en tirant profit de méthodes d'investissement durable comme la sélection négative, l'analyse exclusive de facteurs ESG et la gérance.

En ce qui concerne la sélection négative, en plus des exclusions qui s'appliquent aux solutions d'investissement durable et qui sont précisées à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** » du présent prospectus simplifié, en règle générale, le gestionnaire de portefeuille exclura également les sociétés dont les revenus sont réputés être non durables et/ou qui tirent plus de 10 %

de leurs revenus de l'exploration, de l'extraction et de la production
de ce qui suit :

- le charbon thermique;
- les sables bitumineux;
- l'énergie à base de schiste;
- le pétrole et le gaz provenant de l'Arctique.

L'analyse exclusive de facteurs ESG comprend une évaluation de type « meilleur de la catégorie » de volets comme les facteurs ESG importants du point de vue financier, la concordance entre le produit et les objectifs de développement durable des Nations Unies et la gouvernance. De tels facteurs ESG peuvent notamment comprendre une stratégie en matière de climat, la santé et la sécurité ainsi que l'indépendance et la diversité du conseil.

Une surveillance quotidienne et un examen régulier des sociétés font partie intégrante de l'approche de gestion active. Des examens en profondeur des facteurs ESG sont réalisés au moment de l'achat et à l'occasion d'un cycle de rafraîchissement de deux ans, et des examens en profondeur ponctuels sont réalisés au besoin et sont déclenchés par des faits nouveaux qui concernent une société, notamment un nouveau risque ou un risque qui évolue, une controverse émergente à l'égard de la société, un changement de propriété ou un changement important dans les activités de la société. Une surveillance active et quotidienne des nouvelles sert à repérer des risques émergents pour les sociétés qui peuvent nécessiter une réponse rapide dans le but de conserver la valeur pour les investisseurs.

La gérance active exercée par le gestionnaire de portefeuille vise à aborder les risques et les occasions ESG importants qui peuvent avoir une incidence sur le rendement à long terme. Par des échanges directs avec les dirigeants de société, le soutien de propositions d'actionnaires et le vote par procuration, le gestionnaire de portefeuille contribuera, sur une base continue, à favoriser les progrès relatifs aux facteurs ESG au sein de la société.

Les objectifs du programme de gestion du gestionnaire de portefeuille sont les suivants i) promouvoir une plus grande transparence et responsabilisation des sociétés à l'égard de thèmes ESG clés; ii) promouvoir une plus grande responsabilité sociale et environnementale des sociétés; iii) optimiser la création de valeur pour les parties prenantes et améliorer la valeur pour les actionnaires, et iv) accélérer les effets positifs sur les thèmes clés d'investissement responsable en vue d'atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies. Le gestionnaire de portefeuille échangera avec les sociétés sur ce qui suit i) les risques clés déterminés grâce aux analyses de l'industrie et du secteur; ii) l'importance de l'incidence des facteurs ESG sur le rendement financier et/ou d'exploitation de la société; iii) la qualité ESG de la société, y compris en matière d'évaluation interne et de communication (l'accent est mis sur les sociétés qui affichent certains risques liés aux facteurs ESG), et iv) les secteurs clés repérés aux fins de promotion d'après les thèmes et valeurs en matière d'engagement du gestionnaire de portefeuille.

L'exécution du programme de gérance des gestionnaires de portefeuille repose sur le processus suivant : i) établir une justification et une stratégie d'engagement; ii) mettre en place une communication par écrit avec la société qui précise des objectifs clairs de l'engagement; iii) surveiller et mesurer les progrès par rapport aux objectifs énoncés.

Habituellement, le Fonds n'investira pas plus de 10 % de son actif dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit plus amplement à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres canadiens, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe, et l'économie canadienne dépend davantage d'un petit nombre de secteurs que d'autres économies mondiales. Puisque le Fonds peut investir une partie de son actif à l'étranger, il est assujéti aux risques associés aux placements à l'étranger et, dans une moindre mesure, aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Catégorie			○
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG	●		
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises		①	
Placements à l'étranger		①	
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 23,49 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice S&P/TSX Composite Fossil Fuel Reserves Free.

L'indice **S&P/TSX Composite Fossil Fuel Reserves Free** mesure le rendement des sociétés qui composent l'indice composé S&P/TSX qui ne possèdent aucune réserve de combustibles fossiles, ce qui comprend les sources récupérables économiquement et techniquement de pétrole brut, de gaz naturel et de charbon thermique.

Le 1^{er} octobre 2024, l'ancien indice de référence, l'indice composé S&P/TSX, a été changé, car Mackenzie est d'avis que l'indice S&P/TSX Composite Fossil Fuel Reserves Free représente mieux l'univers de placement du Fonds.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS D'ACTIONS MONDIALES MACKENZIE BETTERWORLD

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Partis offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, PWR, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées partout dans le monde et qui sont considérées comme ayant des pratiques progressistes en matière de facteurs ESG.

Le Fonds entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées au cours d'une assemblée des investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie une analyse de placement fondamentale afin de repérer et de choisir les placements et d'en assurer le suivi. Le Fonds intégrera une analyse de titres ascendante au moyen d'une analyse exclusive de facteurs ESG pour prendre des décisions de placement et mettra également l'accent sur des paramètres financiers traditionnels.

Le Fonds est une solution d'investissement durable et est considéré comme étant un fonds de base durable, comme il est décrit plus amplement à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** » dans le présent prospectus simplifié.

Dans le cadre de son analyse de placement, le Fonds accorde la priorité aux facteurs ESG en tirant profit de méthodes d'investissement durable comme la sélection négative, l'analyse exclusive de facteurs ESG et la gérance.

En ce qui concerne la sélection négative, en plus des exclusions qui s'appliquent aux solutions d'investissement durable et qui sont précisées à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** » du présent prospectus simplifié, en règle générale, le gestionnaire de portefeuille exclura également les sociétés dont les revenus sont réputés être non durables et/ou qui tirent plus de 10 %

de leurs revenus de l'exploration, de l'extraction et de la production de ce qui suit :

- le charbon thermique;
- les sables bitumineux;
- l'énergie à base de schiste;
- le pétrole et le gaz provenant de l'Arctique.

L'analyse exclusive de facteurs ESG comprend une évaluation de type « meilleur de la catégorie » de volets comme les facteurs ESG importants du point de vue financier, la concordance entre le produit et les objectifs de développement durable des Nations Unies et la gouvernance. De tels facteurs ESG peuvent notamment comprendre une stratégie en matière de climat, la santé et la sécurité ainsi que l'indépendance et la diversité du conseil.

Une surveillance quotidienne et un examen régulier des sociétés font partie intégrante de l'approche de gestion active. Des examens en profondeur des facteurs ESG sont réalisés au moment de l'achat et à l'occasion d'un cycle de rafraîchissement de deux ans, et des examens en profondeur ponctuels sont réalisés au besoin et sont déclenchés par des faits nouveaux qui concernent une société, notamment un nouveau risque ou un risque qui évolue, une controverse émergente à l'égard de la société, un changement de propriété ou un changement important dans les activités de la société. Une surveillance active et quotidienne des nouvelles sert à repérer des risques émergents pour les sociétés qui peuvent nécessiter une réponse rapide dans le but de conserver la valeur pour les investisseurs.

La gérance active exercée par le gestionnaire de portefeuille vise à aborder les risques et les occasions ESG importants qui peuvent avoir une incidence sur le rendement à long terme. Par des échanges directs avec les dirigeants de société, le soutien de propositions d'actionnaires et le vote par procuration, le gestionnaire de portefeuille contribuera, sur une base continue, à favoriser les progrès relatifs aux facteurs ESG au sein de la société.

Les objectifs du programme de gestion du gestionnaire de portefeuille sont les suivants i) promouvoir une plus grande transparence et responsabilisation des sociétés à l'égard de thèmes ESG clés; ii) promouvoir une plus grande responsabilité sociale et environnementale des sociétés; iii) optimiser la création de valeur pour les parties prenantes et améliorer la valeur pour les actionnaires, et iv) accélérer les effets positifs sur les thèmes clés d'investissement responsable en vue d'atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies. Le gestionnaire de portefeuille échangera avec les sociétés sur ce qui suit i) les risques clés déterminés grâce aux analyses de l'industrie et du secteur; ii) l'importance de l'incidence des facteurs ESG sur le rendement financier et/ou d'exploitation de la société; iii) la qualité ESG de la société, y compris en matière d'évaluation interne et de communication (l'accent est mis sur les sociétés qui affichent certains risques liés aux facteurs ESG), et iv) les secteurs clés repérés aux fins de promotion d'après les thèmes et valeurs en matière d'engagement du gestionnaire de portefeuille.

L'exécution du programme de gérance des gestionnaires de portefeuille repose sur le processus suivant : i) établir une justification et une stratégie d'engagement; ii) mettre en place une communication par écrit avec la société qui précise des objectifs clairs de l'engagement; iii) surveiller et mesurer les progrès par rapport aux objectifs énoncés.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit plus amplement à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Le Fonds investit dans des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisqu'il investit à l'étranger, le Fonds est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et, dans une moindre mesure, aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Catégorie			○
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
FNB		①	
Objectif ou stratégie de placement ESG	●		
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, quatre porteurs de titres détenaient respectivement 36,89 %, 15,22 %, 12,33 % et 11,82 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice MSCI World ex Fossil Fuels.

L'**indice MSCI World ex Fossil Fuels** est fondé sur l'indice MSCI World, son indice phare, et comprend les titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation situées dans 23 pays des marchés développés. L'indice représente le rendement du marché dans son ensemble, mais exclut les sociétés qui possèdent des réserves de pétrole, de gaz et de charbon. Il s'agit d'une référence pour les investisseurs qui cherchent à éliminer l'exposition aux réserves de combustibles fossiles de leurs placements en raison de leurs inquiétudes quant à leur apport aux changements climatiques.

Le 1^{er} octobre 2024, l'ancien indice de référence, l'indice MSCI AC (All Country) World (Net), a été changé, car Mackenzie est d'avis que l'indice MSCI World ex Fossil Fuels représente mieux l'univers de placement du Fonds.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS ÉQUILIBRÉ CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, G, I, O, O5*, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de la série G à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche une plus-value du capital à long terme compatible avec une protection raisonnable du capital, et un flux constant de revenu.

Le Fonds effectue surtout des placements dans une combinaison de titres à revenu fixe, de titres de capitaux propres et de titres convertibles en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe du Canada.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 60 % à 90 % dans des titres de capitaux propres;
- de 10 % à 40 % dans des titres à revenu fixe, dont de la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage de l'actif du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres a recours à un style de placement axé sur les sociétés. Il recherchera celles qui sont dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui possèdent des assises financières solides. Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres cherche à acquérir des titres à un prix raisonnable compte tenu de la croissance des flux de trésorerie disponibles attendue des sociétés composant le portefeuille.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe a recours à un style de placement axé sur la valeur. En ce qui concerne les obligations de qualité supérieure, le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe procède à une analyse de facteurs macroéconomiques, comme la croissance économique, l'inflation et les politiques monétaires et budgétaires, afin d'établir l'échéance et la qualité du crédit du portefeuille de titres à revenu fixe à différentes étapes du cycle économique. Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe procède à une analyse des titres qui sont habituellement assortis d'une note d'évaluation inférieure, comme les titres de créance à rendement élevé, selon une méthode ascendante afin d'établir leur évaluation. Cette analyse propre à une société met l'accent sur la stabilité des flux de trésorerie et sur la valeur de récupération des titres de créance.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 40 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres adopte une approche d'intégration des facteurs ESG en ayant recours à une analyse descendante des tendances séculaires, à une analyse ascendante des titres, à la collecte de données ESG des sources disponibles et à une analyse exclusive de la qualité ESG pour atténuer efficacement les risques associés aux facteurs ESG. Cette approche touche également le processus de composition du portefeuille, et le Fonds a alors également recours au cadre du SASB pour évaluer l'importance de ces facteurs et les intégrer aux hypothèses de son modèle d'évaluation lorsque possible. Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe utilise un procédé exclusif et des modèles quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété. En ce qui a trait aux obligations gouvernementales, les facteurs ESG comprennent généralement l'intensité énergétique, la pollution atmosphérique, l'inégalité des revenus, l'éducation, la primauté du droit et la corruption.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est, ou sera, obtenue par l'intermédiaire d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf et Sagard. En ce qui concerne ces placements dans les instruments privés, le Fonds investit, ou a l'intention d'investir, dans Northleaf Private Credit II LP, Northleaf

Private Credit III LP et Sagard Credit Partners II LP. Les placements privés sont généralement considérés comme illiquides et augmentent le risque associé à l'illiquidité du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe canadiens, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés au crédit, aux placements dans des titres de capitaux propres, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. De plus, l'économie canadienne dépend davantage d'un petit nombre de secteurs que d'autres économies mondiales. Le Fonds peut également investir une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Titres convertibles		①	
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
4 janvier 2016	Bluewater n'est plus un sous-conseiller du Fonds
6 juillet 2018	Fusion du Fonds équilibré toutes capitalisations canadiennes Mackenzie avec le Fonds
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Équilibré canadien de croissance avec le Fonds
29 septembre 2022	Changement de nom; auparavant le Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, G, I, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de série G à cette date, ou qui ont acquis des titres de série G par suite d'une fusion de Fonds, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds effectue surtout des placements dans des titres de capitaux propres canadiens émis par des sociétés canadiennes en vue d'obtenir une plus-value du capital à long terme et un taux de rendement raisonnable.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur les sociétés. Sont recherchées des sociétés qui sont dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui possèdent des assises financières solides. Une grande importance est accordée au prix raisonnable du placement, compte tenu de la croissance des flux de trésorerie disponibles attendue des sociétés composant le portefeuille.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 49 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Les approches du Fonds comprennent l'intégration des facteurs ESG et l'engagement organisationnel. Le Fonds a recours à une analyse descendante des tendances séculaires, à une analyse ascendante des titres, à la collecte de données ESG des sources disponibles et à une analyse exclusive de la qualité ESG pour atténuer efficacement les risques associés aux facteurs ESG. Cette approche touche également le processus de composition du

portefeuille, et le Fonds a alors également recours au cadre du SASB pour évaluer l'importance de ces facteurs et les intégrer aux hypothèses de son modèle d'évaluation lorsque possible.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres canadiens, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe, et l'économie canadienne dépend davantage d'un petit nombre de secteurs que d'autres économies mondiales. Le Fonds peut également investir une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
4 janvier 2016	Bluewater n'est plus un sous-conseiller du Fonds
25 novembre 2016	Modification des objectifs de placement pour éliminer la capacité du Fonds d'investir dans des titres à revenu fixe et des titres émis par des organismes gouvernementaux. Le rendement passé du Fonds avant cette date a été obtenu suivant les objectifs antérieurs.
	Fusion du Fonds concentré d'actions canadiennes Mackenzie avec le Fonds
6 juillet 2018	Fusion du Fonds de croissance de dividendes toutes capitalisations canadiennes Mackenzie et du Fonds de croissance grandes capitalisations canadiennes Mackenzie avec le Fonds
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Canadien de croissance avec le Fonds
29 septembre 2022	Changement de nom; auparavant le Fonds canadien de croissance Mackenzie

FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWR, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à obtenir une croissance du capital et un revenu régulier en investissant principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe de partout dans le monde.

Le Fonds entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans des titres d'autres OPC.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses actionnaires convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 60 % à 90 % dans des titres de capitaux propres;
- de 10 % à 40 % dans des titres à revenu fixe, dont de la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage de l'actif Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres a recours à un style de placement axé sur les sociétés. Il recherchera celles qui sont dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui possèdent des assises financières solides. Une grande importance est accordée au prix raisonnable du placement, compte tenu de la croissance des flux de trésorerie disponibles attendue des sociétés composant le portefeuille.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe aura recours à une approche souple pour atteindre ses objectifs de placement liés aux titres à revenu fixe et répartira ses actifs en fonction de la qualité du crédit, des rendements, des structures, des secteurs, des devises et des pays. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son exposition aux titres à revenu fixe dans un secteur donné et peut investir toute son exposition aux titres à revenu fixe dans tous les types de titres à revenu fixe partout dans le monde,

notamment des obligations de gouvernements et de sociétés à rendement élevé (ces obligations n'ont pas une note de première qualité (note de « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue) et ne sont parfois pas notées), des obligations de gouvernements et de sociétés de bonne qualité, des obligations convertibles, des prêts et des instruments à taux variable.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, conformément à ses objectifs de placement. Aucuns frais de gestion, ni frais d'acquisition, ni aucune prime incitative des Fonds ne seront comptabilisés en double.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres suit une approche d'intégration des facteurs ESG en ayant recours à une analyse descendante des tendances séculaires, à une analyse ascendante des titres, à la collecte de données ESG des sources disponibles et à une analyse exclusive de la qualité ESG pour atténuer efficacement les risques associés aux facteurs ESG. Cette approche touche également le processus de composition du portefeuille, et le Fonds a alors également recours au cadre du SASB pour évaluer l'importance de ces facteurs et les intégrer aux hypothèses de son modèle d'évaluation lorsque possible. Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe utilise un procédé exclusif et des modèles quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété. En ce qui a trait aux obligations gouvernementales, les facteurs ESG comprennent généralement l'intensité énergétique, la pollution atmosphérique, l'inégalité des revenus, l'éducation, la primauté du droit et la corruption.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés au crédit, aux placements dans des titres de capitaux propres, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisqu'il investit à l'étranger, le Fonds est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et, dans une moindre mesure, aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 65 % de l'indice MSCI World (Net) et à 35 % de l'indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD).

L'indice **MSCI World (Net)** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant et qui est conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de marchés développés. Il est composé d'indices de 23 marchés de pays développés. Les rendements globaux nets sont calculés après

déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses éléments sous-jacents.

L'indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD) suit le rendement de titres de créance de qualité supérieure émis dans le public sur les principaux marchés nationaux et euro-obligataires, y compris les titres d'État, les titres de sociétés d'État, les titres de sociétés, les titres titrisés et les titres garantis. Les obligations admissibles doivent s'être vu attribuer la note « BBB » ou une note supérieure et avoir une durée résiduelle jusqu'à l'échéance d'au moins un an. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
29 septembre 2022	Changement de nom; auparavant le Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie

FONDS DE CROISSANCE MONDIALE MACKENZIE BLUEWATER

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, G, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Depuis le 12 juillet 2021, aucune nouvelle souscription de parts de série G n'est acceptée; cependant, les investisseurs qui détenaient des titres de série G de la Catégorie Mackenzie Croissance mondiale en date du 25 septembre 2020 et qui continuent de détenir des parts de ce Fonds en raison d'une fusion peuvent souscrire des parts supplémentaires.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche une croissance du capital à long terme en effectuant principalement des placements dans une vaste gamme de titres de capitaux propres à l'échelle mondiale.

Le Fonds effectue principalement des placements sur les marchés développés, mais il peut parfois en faire sur les marchés émergents.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur les sociétés. Sont recherchées des sociétés qui sont dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui possèdent des assises financières solides. Une grande importance est accordée au prix raisonnable du placement, compte tenu de la croissance des flux de trésorerie disponibles attendue des sociétés composant le portefeuille.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « L'investissement durable selon Mackenzie ». Les approches du Fonds comprennent l'intégration des facteurs ESG et l'engagement organisationnel. Le Fonds a recours à une analyse descendante des tendances séculaires, à une analyse ascendante des titres, à la collecte de données ESG des sources disponibles et à une analyse exclusive de la qualité ESG pour atténuer efficacement les risques associés aux facteurs ESG. Cette approche touche également le processus de composition du portefeuille, et le Fonds a alors également recours au cadre du SASB pour évaluer l'importance de ces facteurs et les intégrer aux hypothèses de son modèle d'évaluation lorsque possible.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Concentration			○
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes des marchés		●	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Effet de levier			○
Illiquidité		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			○
Série		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		●	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Croissance mondiale avec le Fonds
20 mai 2022	Fusion du Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie avec le Fonds
29 septembre 2022	Changement de nom; auparavant le Fonds de croissance mondiale Mackenzie

FONDS DE CROISSANCE NOUVELLE GÉNÉRATION MACKENZIE BLUEWATER

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Partes offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWR, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à obtenir une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés de toute envergure, situées n'importe où dans le monde, susceptibles d'être des moteurs de l'innovation ou d'en tirer parti.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées au cours d'une assemblée des investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds cherche à repérer des sociétés qui, selon l'équipe, sont en mesure d'être des chefs de file innovateurs dans leur secteur. Ces sociétés tentent d'être des moteurs de l'innovation ou de tirer parti de l'application de certains types de technologies novatrices : i) produits novateurs : le développement de produits novateurs ou de caractéristiques novatrices; ii) services novateurs : la création et l'offre de nouveaux services aux clients et aux partenaires, ou iii) modèle d'affaires novateur : l'élaboration de modèles d'affaires novateurs et de sources de revenus novatrices.

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur les sociétés. Sont recherchées des sociétés qui sont dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui possèdent des assises financières solides. Une grande importance est accordée au prix raisonnable du placement, compte tenu de la croissance des flux de trésorerie disponibles attendue des sociétés composant le portefeuille.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Les approches du Fonds comprennent l'intégration des facteurs ESG et l'engagement organisationnel. Le Fonds a recours à une analyse descendante des tendances séculaires, à une analyse ascendante des titres, à la collecte de données ESG des sources disponibles et à une analyse exclusive de la qualité ESG pour atténuer efficacement les risques associés aux facteurs ESG.

Cette approche touche également le processus de composition du portefeuille, et le Fonds a alors également recours au cadre du SASB pour évaluer l'importance de ces facteurs et les intégrer aux hypothèses de son modèle d'évaluation lorsque possible.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit plus amplement à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Le Fonds investit dans des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Concentration		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB			○
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation	●		
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice MSCI World Growth.

L'**indice MSCI World Growth** regroupe des titres de sociétés à grande et moyenne capitalisation qui possèdent des caractéristiques globales d'un style de placement axé sur la croissance et proviennent de 23 pays à marché développé (MD)*. Les caractéristiques d'un style de placement axé sur la croissance aux fins de la constitution de l'indice sont définies selon cinq variables : taux de croissance du BPA à long terme, taux de croissance prospectif du BPA à court terme, taux de croissance interne actuel, tendance historique au chapitre de la croissance du BPA à long terme et tendance historique au chapitre de la croissance des ventes par action à long terme.

* Les pays à MD sont les suivants : Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Hong Kong, Irlande, Israël, Italie, Japon, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Portugal, Singapour, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS NORD-AMÉRICAIN ÉQUILIBRÉ MACKENZIE BLUEWATER

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré mondial neutre
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWR, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir une croissance du capital à long terme et un revenu régulier en investissant principalement dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe canadiens et/ou américains.

Le Fonds cherchera à atteindre cet objectif en investissant dans des titres directement et/ou en investissant dans d'autres OPC.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 40 % à 60 % dans des titres de capitaux propres;
- de 40 % à 60 % dans des titres à revenu fixe.

En plus d'avoir une exposition aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres, le Fonds peut également investir dans d'autres catégories d'actif.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs en fonction de l'évolution des perspectives du marché de chaque catégorie d'actifs.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres a recours à un style de placement axé sur les sociétés et cherche des sociétés dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et dont la situation financière est solide. Une grande importance est accordée au prix raisonnable des placements, compte tenu de la croissance des flux de trésorerie disponibles attendue des sociétés composant le portefeuille.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe a recours à une approche souple pour atteindre ses objectifs de placement liés aux titres à revenu fixe et répartira ses actifs en fonction de la qualité du crédit, des rendements, des structures, des secteurs, des devises et des pays. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son exposition

aux titres à revenu fixe dans un secteur donné et peut investir toute son exposition aux titres à revenu fixe dans tous les types de titres à revenu fixe partout dans le monde, notamment des obligations de gouvernements et de sociétés à rendement élevé (ces obligations ont une note de qualité spéculative (note de « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue) et ne sont parfois pas notées), des obligations de gouvernements et de sociétés de bonne qualité, des obligations convertibles, des prêts et des instruments à taux variable.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres suit une approche d'intégration des facteurs ESG en ayant recours à une analyse descendante des tendances séculaires, à une analyse ascendante des titres, à la collecte de données ESG des sources disponibles et à une analyse exclusive de la qualité ESG pour atténuer efficacement les risques associés aux facteurs ESG. Cette approche touche également le processus de composition du portefeuille, et le Fonds a alors également recours au cadre du SASB pour évaluer l'importance de ces facteurs et les intégrer aux hypothèses de son modèle d'évaluation lorsque possible. Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe utilise un procédé exclusif et des modèles quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété. En ce qui a trait aux obligations gouvernementales, les facteurs ESG comprennent généralement l'intensité énergétique, la pollution atmosphérique, l'inégalité des revenus, l'éducation, la primauté du droit et la corruption.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à

découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);

- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés au crédit, aux placements dans des titres de capitaux propres, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 37,5 % de l'indice S&P 500, à 12,5 %

de l'indice composé S&P/TSX et à 50 % de l'indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD).

L'**indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD)** suit le rendement de titres de créance de qualité supérieure émis dans le public sur les principaux marchés nationaux et euro-obligataires, y compris les titres d'État, les titres de sociétés d'État, les titres de sociétés, les titres titrisés et les titres garantis. Les obligations admissibles doivent s'être vu attribuer la note « BBB » ou une note supérieure et avoir une durée résiduelle jusqu'à l'échéance d'au moins un an. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

L'**indice S&P 500** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière des 500 titres au plus grand nombre d'actionnaires et est conçu pour mesurer le rendement des actions américaines dans leur ensemble.

L'**indice composé S&P/TSX** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière représentant certaines des plus grandes actions rajustées en fonction du flottant inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
29 septembre 2022	Changement de nom; auparavant le Fonds nord-américain équilibré Mackenzie

FONDS D' ACTIONS NORD-AMÉRICAINES MACKENZIE BLUEWATER

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions nord-américaines
Partes offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWR, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées au Canada et/ou aux États-Unis.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée par la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur les sociétés et cherche des sociétés dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et dont la situation financière est solide. Une grande importance est accordée au prix raisonnable des placements, compte tenu de la croissance des flux de trésorerie disponibles attendue des sociétés composant le portefeuille.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres d'émetteurs situés à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Les approches du Fonds comprennent l'intégration des facteurs ESG et l'engagement organisationnel. Le Fonds a recours à une analyse descendante des tendances séculaires, à une analyse ascendante des titres, à la collecte de données ESG des sources disponibles et à une analyse exclusive de la qualité ESG pour atténuer efficacement les risques associés aux facteurs ESG. Cette approche touche également le processus de composition du portefeuille, et le Fonds a alors également recours au cadre du SASB pour évaluer l'importance de ces facteurs et les intégrer aux hypothèses de son modèle d'évaluation lorsque possible.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent

être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds est exposé aux titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché, lesquels sont plus volatils que d'autres types de placements, comme les placements à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Concentration		●	
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 39,11 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 75 % de l'indice S&P 500 et à 25 % de l'indice composé S&P/TSX.

L'**indice S&P 500** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière des 500 titres au plus grand nombre d'actionnaires et est conçu pour mesurer le rendement des actions américaines dans leur ensemble.

L'**indice composé S&P/TSX** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière représentant certaines des plus grandes actions rajustées en fonction du flottant inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
29 septembre 2022	Changement de nom; auparavant le Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie

FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAINE MACKENZIE BLUEWATER

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, G, I, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Depuis le 12 juillet 2021, aucune nouvelle souscription de parts de série G n'est acceptée; cependant, les investisseurs qui détenaient des parts de série G de la Catégorie Mackenzie Croissance américaine en date du 25 septembre 2020 et qui continuent de détenir des parts du Fonds en raison d'une fusion peuvent souscrire des parts supplémentaires.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur les sociétés. Sont recherchées des sociétés qui sont dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui possèdent des assises financières solides. Une grande importance est accordée au prix raisonnable du placement, compte tenu de la croissance des flux de trésorerie disponibles attendue des sociétés composant le portefeuille.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Les approches du Fonds comprennent l'intégration des facteurs ESG et l'engagement organisationnel. Le Fonds a recours à une analyse descendante des tendances séculaires, à une analyse ascendante des titres, à la collecte de données ESG des

sources disponibles et à une analyse exclusive de la qualité ESG pour atténuer efficacement les risques associés aux facteurs ESG. Cette approche touche également le processus de composition du portefeuille, et le Fonds a alors également recours au cadre du SASB pour évaluer l'importance de ces facteurs et les intégrer aux hypothèses de son modèle d'évaluation lorsque possible.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres américains, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Concentration		●	
Titres convertibles			○
Crédit			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents			○
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 11,18 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
6 juillet 2018*	Fusion de la Catégorie Mackenzie Grandes capitalisations américaines avec le Fonds
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Croissance américaine avec le Fonds
20 mai 2022	Fusion du Mandat privé d'actions américaines Mackenzie avec le Fonds
29 septembre 2022	Changement de nom; auparavant le Fonds de croissance américaine Mackenzie

* Cette date correspond à la date de la fusion du Fonds Capitalcorp avec le Fonds. Les autorités en valeurs mobilières ont approuvé l'utilisation de l'historique du Fonds Capitalcorp par le Fonds dans le cadre d'une dispense émise relativement à la restructuration de fonds.

FONDS CANADIEN D'OBLIGATIONS MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, FB, G, I, O, PW, PWR, PWFB, PWX, SC
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de la série G à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche un flux constant de revenu, en effectuant surtout des placements dans des titres à revenu fixe du gouvernement canadien et de sociétés canadiennes, ainsi que dans des titres adossés à des créances dont l'échéance est supérieure à un an.

Le Fonds recherche également des gains en capital en négociant activement des titres à revenu fixe.

La préservation du capital est un élément important de la sélection des placements du portefeuille.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds maintient un portefeuille de placements de bonne qualité. Les placements du Fonds devraient habituellement être assortis d'une note d'évaluation moyenne et pondérée « **AA-** » attribuée par une agence de notation reconnue. Le Fonds n'effectue aucun placement dans des titres dont la note est inférieure à « **BBB-** » au moment de l'achat. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la qualité de crédit moyenne pondérée.

L'échéance des portefeuilles est rajustée afin de tirer profit des différentes étapes du cycle économique : habituellement, les échéances seront plus longues lorsque les taux d'intérêt sont à la baisse, et elles seront plus courtes lorsque les taux d'intérêt sont à la hausse.

La capacité du gestionnaire de portefeuille à faire correspondre les échéances aux fluctuations des taux d'intérêt et ses autres stratégies d'optimisation du rendement aura une incidence marquée sur le rendement du Fonds.

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur la valeur. Par exemple, en ce qui concerne les obligations de qualité supérieure, une analyse des facteurs macroéconomiques, comme la croissance économique, l'inflation et les politiques monétaires et budgétaires, est effectuée afin d'établir l'échéance et la qualité du crédit du portefeuille à différentes étapes du cycle économique. Pour

les titres ayant habituellement une note d'évaluation inférieure, une analyse est plutôt effectuée selon une approche ascendante afin d'établir leur évaluation. Cette analyse propre à une société met l'accent sur la stabilité des flux de trésorerie et sur la valeur de redressement des obligations.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le Fonds utilise un procédé exclusif et des modèles quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété. En ce qui a trait aux obligations gouvernementales, les facteurs ESG comprennent généralement l'intensité énergétique, la pollution atmosphérique, l'inégalité des revenus, l'éducation, la primauté du droit et la corruption.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres à revenu fixe sont exposés aux risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 93. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			○
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents			○
Placements dans des titres de capitaux propres			○
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises		①	
Placements à l'étranger		①	
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

Au 30 août 2025, trois porteurs de titres détenaient respectivement 24,54 %, 16,64 % et 11,21 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
25 novembre 2016	Fusion du Fonds d'obligations à rendement réel Mackenzie avec le Fonds

FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, G, O, O5*, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de la série G à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à obtenir des rendements supérieurs à long terme grâce à une croissance du capital et à un revenu de dividendes, moyennant un risque inférieur à la moyenne, en investissant principalement dans des actions ordinaires et privilégiées de sociétés canadiennes.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un processus de placement rigoureux visant à constituer un portefeuille composé de titres de sociétés qui se négocient à un cours avantageux et qui offrent à la fois un rendement supérieur à la moyenne et des possibilités de croissance. La valeur ajoutée découle principalement de la sélection des titres et du fait qu'une attention particulière est portée aux possibilités de hausse et aux risques de chute des cours. La répartition sectorielle est utilisée pour gérer le risque général que comporte le portefeuille.

Habituellement, le gestionnaire de portefeuille cherche à gérer le portefeuille du Fonds de façon à ce que son rendement soit supérieur à celui de l'indice composé de dividendes S&P/TSX.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle il évalue les facteurs ESG, y compris les émissions de carbone, les relations avec les employés et

l'indépendance du conseil, qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la valeur économique et intègre ces facteurs simultanément aux facteurs financiers traditionnels à ses évaluations des flux de trésorerie actualisés à long terme. Le Fonds met également à profit un cadre ESG exclusif pour aider à la composition du portefeuille.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres canadiens, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe, et l'économie canadienne dépend davantage d'un petit nombre de secteurs que d'autres économies mondiales. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 93. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit		①	
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents			○
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises		①	
Placements à l'étranger		①	
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, trois porteurs de titres détenaient respectivement 23,01 %, 14,94 % et 13,38 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
8 février 2019	Fusion du Fonds de dividendes toutes capitalisations canadiennes Mackenzie avec le Fonds
27 septembre 2019	Changement de nom; auparavant le Fonds de dividendes grandes capitalisations canadiennes Mackenzie
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Dividendes canadiens avec le Fonds

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, I, O, PW, PWFB, PWR, PWT5*, PWT8*, PWX, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Procurer une croissance du capital à long terme importante en investissant principalement dans un portefeuille bien diversifié de titres de capitaux propres canadiens.

L'objectif de placement fondamental ne peut être modifié qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts donnée à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur la valeur. Grâce à une constitution de portefeuilles diversifiés fondée sur une approche rigoureuse, étayée par des statistiques, ascendante et axée sur la valeur, l'équipe de placement estime qu'elle peut atténuer les risques et maximiser les rendements à long terme pour les investisseurs du Fonds.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

En règle générale, l'actif du Fonds sera entièrement investi. Cependant, le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le Fonds intègre des facteurs ESG importants à son processus de placement pour atténuer les risques et repérer des occasions alpha. La grille d'importance relative du SASB est utilisée comme guide pour repérer les facteurs ESG importants par secteur. Les enjeux ESG qui sont jugés importants (comme les émissions de gaz à effet de serre) sont intégrés au processus d'évaluation ascendant. Les services de fournisseurs externes de données ESG sont utilisés pour examiner des investissements prospectifs et évaluer les caractéristiques ESG du portefeuille. Le Fonds discute avec ses sociétés détenues dans le but d'encourager un comportement d'entreprise progressif axé sur les risques liés au climat, à la diversité et à la gouvernance.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres canadiens, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe, et l'économie canadienne dépend davantage d'un petit nombre de secteurs que d'autres économies mondiales. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Concentration		●	
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises		①	
Placements à l'étranger		①	
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
27 septembre 2019	Changement de nom; auparavant le Fonds de valeur toutes capitalisations canadiennes Mackenzie
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Actions canadiennes avec le Fonds
20 mai 2022	Fusion du Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie avec le Fonds

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds du marché monétaire
Parts offertes	Séries A, AR, C, DA, DF, F, FB, G, GP, I, O, PW, PWR, PWFB, PWX, SC
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de la série G à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche un flux constant de revenu compatible avec une protection raisonnable du capital qui tient compte des besoins en liquidités.

Le Fonds effectue surtout des placements dans des titres du marché monétaire et des obligations ayant une échéance d'au plus un an, émis par les sociétés et les gouvernements canadiens, ainsi que dans des titres adossés à des créances et des obligations à taux variable.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds entend conserver un portefeuille dont la liquidité, les échéances et la diversification satisfont à toutes les exigences de la loi qui ont trait aux fonds des marchés monétaires.

Le Fonds entend conserver un portefeuille ayant une excellente qualité de crédit.

Le Fonds peut à l'occasion investir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds du marché monétaire. Aucuns frais de gestion, ni frais d'acquisition, ni aucune prime incitative des Fonds ne seront comptabilisés en double.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut conclure des opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres.

S'il emploie cette stratégie, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres à revenu fixe sont exposés aux risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			○
Marchandises			○
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés			○
Marchés émergents			○
Placements dans des titres de capitaux propres			○
Objectif ou stratégie de placement ESG			○
FNB			○
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises			○
Placements à l'étranger			○
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert			○
Sociétés à petite capitalisation			○
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

Au 30 août 2025, deux porteurs de titres détenaient respectivement 31,23 % et 13,68 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Bien que le Fonds cherche à maintenir la VL par part à 10 \$ pour chaque série, un ou plusieurs des risques susmentionnés pourraient faire changer ce prix.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
6 juillet 2018	Fusion de la Catégorie Mackenzie Marché monétaire canadien et du Mandat privé de marché monétaire canadien Mackenzie avec le Fonds

FONDS DE REVENU À COURT TERME CANADIEN MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, FB, G, I, O, PW, PWR, PWFB, PWX, SC
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de la série G à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir un revenu régulier tout en misant sur la préservation du capital, et ce, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe émis au Canada par des gouvernements, des entités liées à des gouvernements et des sociétés. Le Fonds investira généralement dans des titres à revenu fixe de qualité supérieure assortis d'une échéance relativement courte. Le gestionnaire de portefeuille peut également investir dans des créances hypothécaires résidentielles de premier rang, lesquelles sont assurées ou garanties par les gouvernements fédéral ou provinciaux ou leurs sociétés d'État. Cet investissement peut se faire directement ou indirectement au moyen de placements hypothécaires en gestion commune, comme des titres hypothécaires adossés à des créances.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Les placements du Fonds devraient être assortis d'une note d'évaluation moyenne et pondérée « **BBB-** » ou d'une note supérieure attribuée par une agence de notation reconnue. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la note d'évaluation moyenne et pondérée et le Fonds peut investir dans des obligations dont la qualité est inférieure à celle d'un bon placement.

Afin de limiter la volatilité des cours, le Fonds restreindra la durée moyenne pondérée à l'échéance de ses placements à cinq ans ou moins.

Le gestionnaire de portefeuille conservera une proportion minimale de son portefeuille de 30 % dans des titres de créance émis par des gouvernements.

Le gestionnaire de portefeuille s'efforce de réduire au minimum les fluctuations de la VL au moyen, notamment, d'une analyse de crédit, d'une sélection judicieuse des titres et du rajustement de la durée moyenne pondérée à l'échéance du portefeuille du Fonds.

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur la valeur. Par exemple, en ce qui concerne les obligations de qualité supérieure, une analyse des facteurs macroéconomiques, comme la croissance économique, l'inflation et les politiques monétaires et budgétaires, est effectuée afin d'établir l'échéance et la qualité du crédit du portefeuille à différentes étapes du cycle économique. Pour les titres ayant habituellement une note d'évaluation inférieure, comme les titres de créance à rendement élevé, une analyse est plutôt effectuée selon une approche ascendante afin d'établir leur évaluation. Cette analyse propre à une société met l'accent sur la stabilité des flux de trésorerie et sur la valeur de redressement des obligations.

Le Fonds peut acheter des dépôts à terme, des bons du Trésor et des instruments du marché monétaire.

De plus, le Fonds effectue des placements dans un groupement diversifié de créances hypothécaires résidentielles de premier rang assurées en vertu de la LNH. Ces créances sont assorties d'une échéance fixe d'au plus cinq ans et peuvent être composées de logements unifamiliaux ou multifamiliaux.

Lorsque le Fonds investit dans des créances hypothécaires, les échéances des créances hypothécaires du portefeuille du Fonds sont gérées en fonction des prévisions relatives aux taux d'intérêt du gestionnaire de portefeuille. Au cours des périodes où les taux d'intérêt à long terme seront vraisemblablement faibles ou à la baisse et lorsque le Fonds détient des créances hypothécaires, des créances hypothécaires assorties d'une échéance à plus long terme seront sélectionnées. Inversement, au cours des périodes où les taux d'intérêt à long terme seront vraisemblablement élevés ou à la hausse et lorsque le Fonds détient des créances hypothécaires, le gestionnaire de portefeuille tentera de choisir des titres hypothécaires assortis d'une échéance à plus court terme. Les placements du Fonds dans des créances hypothécaires seront conformes aux restrictions énoncées dans le Règlement C-29 sur les organismes de placement collectif en créances hypothécaires.

Le Fonds a obtenu l'approbation des organismes de réglementation en vue de ne pas se conformer à certaines restrictions énoncées dans le Règlement 81-102 qui portent sur l'acquisition de créances hypothécaires, sur les pratiques en matière de liquidités et sur les pratiques en matière d'acquisition et de vente de titres du portefeuille auprès de parties liées. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements sur cette approbation des organismes de réglementation.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le Fonds utilise un procédé exclusif et des modèles

quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété. En ce qui a trait aux obligations gouvernementales, les facteurs ESG comprennent généralement l'intensité énergétique, la pollution atmosphérique, l'inégalité des revenus, l'éducation, la primauté du droit et la corruption.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres à revenu fixe sont exposés aux risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé.

Lorsque le Fonds détient des créances hypothécaires, son portefeuille de créances hypothécaires sera en partie diversifié selon les régions géographiques au Canada et les échéances afin d'atténuer le risque. Dans de telles circonstances, le Fonds est exposé au risque que ses créances hypothécaires pourraient être payées avant l'échéance, entraînant ainsi une perte possible d'intérêts. Cette perte est compensée en partie par le fait que le débiteur hypothécaire est tenu de payer une pénalité dans le cas des paiements effectués avant l'échéance. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			○
Marchandises		●	
Concentration		●	
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			○
Placements dans des titres de capitaux propres			○
Objectif ou stratégie de placement ESG		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes des marchés		●	
Placements à revenu fixe	●		
Devises		●	
Placements à l'étranger		●	
Titres à rendement élevé		●	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 12,99 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
6 juillet 2018	Modification des objectifs de placement qui cherche à offrir un niveau de revenu équivalant aux titres à revenu fixe à court terme pour passer à un mandat qui cherche à offrir un flux de revenu régulier, tout en misant sur la préservation du capital, et à offrir plus de souplesse pour investir dans des titres étrangers. Le rendement passé du Fonds avant cette date a été obtenu suivant les objectifs antérieurs.
20 mai 2022	Fusion du Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie avec le Fonds

Renseignements supplémentaires – Information sur les créances hypothécaires à l'égard du Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie

Achat et vente de créances hypothécaires

Le Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie est un Fonds régi par le Règlement C-29 et le Règlement 81-102. Il peut acquérir les créances hypothécaires en employant une de ces deux façons :

- il peut acheter les créances hypothécaires assurées en vertu de la LNH auprès de personnes non indépendantes de lui et de Mackenzie;
- après avoir remis un avis de 60 jours aux porteurs de titres, il peut acheter les créances hypothécaires assurées ou non en vertu de la LNH auprès de personnes indépendantes de lui et de Mackenzie.

En date du 9 septembre 2025, le Fonds ne détenait pas de créances hypothécaires assurées en vertu de la LNH.

Méthodes de fixation du prix d'acquisition des créances hypothécaires

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières ont établi, dans le Règlement C-29, qu'il existe quatre méthodes différentes permettant de fixer le prix auquel les créances hypothécaires peuvent être acquises.

Lorsqu'il achète des créances hypothécaires auprès d'une personne non indépendante de lui et de Mackenzie, le Fonds peut seulement acquérir des créances hypothécaires à un montant en capital qui produit au moins le rendement que les principaux prêteurs hypothécaires offrent généralement lors de la vente de créances comparables non administrées, dans des conditions semblables (la méthode « **rendement de l'investisseur** »).

Lorsqu'il achète des créances hypothécaires auprès d'une personne indépendante de lui et de Mackenzie, l'une des trois méthodes peut être utilisée afin d'établir le montant en capital auquel le Fonds peut acquérir les créances hypothécaires :

- le Fonds peut acquérir les créances hypothécaires à un montant en capital qui lui procure un rendement égal au taux d'intérêt auquel l'institution prêteuse fait, au moment de l'achat par le Fonds, des engagements de prêts sur la garantie d'hypothèques comparables (la méthode « **taux du prêteur** »);
- le Fonds peut acquérir les créances hypothécaires à un montant en capital qui lui procure le même rendement que le taux d'intérêt exigé par l'institution prêteuse du débiteur hypothécaire à la date de l'engagement, pourvu que cette date ne soit pas plus éloignée que 120 jours de la date d'acquisition de la créance hypothécaire par le Fonds et que ce taux d'intérêt soit égal au taux auquel l'institution prêteuse a fait des engagements de prêts sur la garantie d'hypothèques comparables à la date de l'engagement (la méthode « **taux de l'engagement financier à terme** »);
- le Fonds peut acquérir les créances hypothécaires à un montant en capital qui procure au Fonds un rendement qui n'est pas inférieur de plus de ¼ de 1 % au taux d'intérêt

auquel l'institution prêteuse fait des engagements de prêts, au moment de l'achat, sur la garantie d'hypothèques comparables, pourvu que l'institution qui vend des créances hypothécaires au Fonds ait conclu un accord pour racheter ces créances dans des circonstances où cela est avantageux pour le Fonds et que les Autorités canadiennes en valeurs mobilières considèrent que cet accord justifie la différence de rendement pour le Fonds (la méthode « **taux du prêteur modifié** »).

La méthode adoptée aux fins de l'établissement du prix auquel les créances hypothécaires sont acquises influe sur le rendement que le Fonds en tire. Le rendement que le Fonds tire des créances hypothécaires achetées à des institutions prêteuses indépendantes de lui et de Mackenzie est généralement inférieur à celui qui provient des créances hypothécaires acquises par l'intermédiaire d'un tiers avec lequel il a un lien de dépendance, étant donné que le prix versé à des institutions prêteuses inclut une compensation de leurs frais. Cependant, ceci peut être compensé par les frais de gestion facturés au Fonds par le gestionnaire.

On prévoit que les répercussions de l'utilisation des méthodes décrites ci-dessus, en ce qui concerne les opérations conclues entre les personnes non indépendantes, seront comme suit :

- selon la méthode taux du prêteur, le rendement pour le Fonds serait habituellement plus élevé que le rendement aux termes de la méthode taux du prêteur modifié, quelle que soit la tendance des taux d'intérêt;
- l'utilisation de la méthode taux de l'engagement financier à terme, plutôt que de la méthode taux du prêteur, donnerait lieu à des rendements plus élevés pour le Fonds lorsque les taux d'intérêt fléchissent, à des rendements inférieurs lorsque les taux d'intérêt sont à la hausse et à des rendements semblables lorsque les taux d'intérêt sont stables;
- aux termes de la méthode taux du prêteur modifié, comparativement à la méthode taux de l'engagement financier à terme, le rendement pour le Fonds serait habituellement inférieur lorsque les taux d'intérêt fléchissent ou sont stables, ainsi que supérieurs, inférieurs ou équivalents lorsque les taux d'intérêt augmentent, selon l'étendue de l'augmentation.

Le Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie se servira de la méthode du taux de l'engagement financier à terme lorsqu'il achètera des créances hypothécaires auprès de personnes indépendantes de lui et de Mackenzie.

FONDS DE PETITES CAPITALISATIONS CANADIENNES MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Parts offertes	Séries A, D, F, FB, O, PW, PWFB, PWX
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Procurer une croissance du capital à long terme importante en investissant principalement dans un portefeuille bien diversifié de titres de petites sociétés canadiennes dont la capitalisation boursière est inférieure à la moyenne.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur la croissance et la valeur. Grâce à une constitution de portefeuilles diversifiés fondée sur une approche rigoureuse, étayée par des statistiques et ascendante, l'équipe de placement estime qu'elle peut atténuer les risques et maximiser les rendements à long terme pour les investisseurs du Fonds.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

En règle générale, l'actif du Fonds sera entièrement investi. Cependant, le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le Fonds intègre des facteurs ESG importants à son processus de placement pour atténuer les risques et repérer des occasions alpha. La grille d'importance relative du SASB est utilisée comme guide pour repérer les facteurs ESG importants par secteur. Les enjeux ESG qui sont jugés importants (comme les émissions de gaz à effet de serre) sont intégrés au processus d'évaluation ascendant. Les services de fournisseurs externes de données ESG sont utilisés pour examiner des investissements prospectifs et évaluer les caractéristiques ESG du portefeuille. Le Fonds discute avec ses sociétés détenues dans le but d'encourager un

comportement d'entreprise progressif axé sur les risques liés au climat, à la diversité et à la gouvernance.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Le Fonds investit dans des titres de capitaux propres canadiens offerts par de petites sociétés canadiennes, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans des titres de petites sociétés sont plus volatils que les autres types de placements et l'économie canadienne dépend davantage d'un petit nombre de secteurs que d'autres économies mondiales. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			○
Marchandises		●	
Concentration		●	
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Marchés émergents			○
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises		①	
Placements à l'étranger		①	
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation	●		
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 18,54 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
29 septembre 2017	Changement de nom; auparavant le Fonds de valeur petites capitalisations canadiennes Mackenzie
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Petites capitalisations canadiennes avec le Fonds

FONDS TOUTES OBLIGATIONS CHINE MACKENZIE CHINAAMC

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe mondiaux
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, FB, O, PW, PWFB, PWR, PWX, SC
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible
Sous-conseiller	China Asset Management Company Limited

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à générer un revenu supérieur à la moyenne assorti d'un potentiel de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe émis par des sociétés de toute taille ou des gouvernements de la Chine.

Toute modification apportée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille utilise un processus de sélection ascendant et descendant pour gérer le Fonds. L'équipe a recours à un processus de placement rigoureux pour repérer systématiquement des occasions de placement. Le Fonds sera généralement exposé à une combinaison de titres du marché obligataire national en CNY, du marché de crédit national en CNY, du marché de crédit à rendement élevé chinois hors frontière et du marché de crédit de qualité chinois hors frontière. Le Fonds investira dans des titres à revenu fixe dont la qualité du crédit est spéculative et peut donc investir dans des titres ayant obtenu une note inférieure à « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue et dans des titres de créance non notés.

Le Fonds investira dans diverses émissions à revenu fixe, notamment dans des émissions par l'État et la Banque centrale, des titres de sociétés, des dépôts bancaires à court terme, des instruments de financement de l'État local, des émissions de sociétés immobilières, des titres d'entreprises d'État et des titres de sociétés des services financiers.

Le Fonds gère activement ses devises, mais il devrait principalement avoir recours à une stratégie de couverture pour couvrir la totalité de son exposition au dollar américain par rapport au dollar canadien.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le sous-conseiller est signataire des **Principes pour l'investissement responsable** (PRI) soutenus par les Nations Unies.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la sous-rubrique « **Fonds de fonds** » de la rubrique « **Frais** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Le Fonds est exposé à divers risques inhérents aux placements dans des titres à revenu fixe, dont les risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			○
Marchandises		●	
Concentration	●		
Titres convertibles		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents	●		
Placements dans des titres de capitaux propres			○
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 90,56 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 35 % de l'indice Bloomberg China Treasury + Policy Bank Total Return (couvert en \$ CA), à 35 % de l'indice Bloomberg China Treasury + Policy Bank Total Return (non couvert en CNY) et à 30 % de l'indice Bloomberg Asia Ex-Japan USD Credit China High Yield (couvert en \$ CA).

L'**indice Bloomberg China Treasury + Policy Bank** est un indice pondéré selon la capitalisation boursière qui vise à refléter le rendement des obligations du Trésor à taux fixe libellées en renminbis et les obligations des banques d'investissement publiques chinoises inscrites sur le marché obligataire interbancaire de la République populaire de Chine.

L'**indice Bloomberg Asia Ex-Japan USD Credit China High Yield** suit le rendement de titres de créance libellés en dollars américains à taux fixe et à rendement élevé émis par des émetteurs chinois reliés au gouvernement ou par des sociétés chinoises. Cet indice est un sous-indice de l'indice phare EM Asia USD Credit.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS TOUTES ACTIONS CHINE MACKENZIE CHINAAMC

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible
Sous-conseiller	China Asset Management Company Limited

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à produire une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées en Chine, à Hong Kong et à Taïwan, et dans des sociétés qui tirent la majorité de leur revenu de la Grande Chine.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur la croissance et la valeur. Le sous-conseiller a recours à une analyse fondamentale ascendante éprouvée pour sélectionner les actions, ainsi qu'à une analyse descendante. La stratégie vise à investir dans des sociétés à forte ou à moyenne capitalisation qui occupent une position de tête dans leur secteur, génèrent des liquidités durables, affichent une évaluation avantageuse, bénéficient d'avantages concurrentiels durables, jouissent d'une direction exemplaire et présentent une gouvernance saine.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le sous-conseiller est signataire des **Principes pour l'investissement responsable** (PRI) soutenus par les Nations Unies.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement**

dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres chinois, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les titres chinois pourraient se négocier moins régulièrement et leurs cours pourraient être plus volatils que dans des pays développés. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. Comme le Fonds sera concentré en Chine, il est exposé au risque associé à la concentration. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Concentration	●		
Titres convertibles			○
Crédit		●	
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
29 septembre 2021	Changement de nom; auparavant le Fonds toutes actions Chine Mackenzie

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice MSCI China All Shares (Net).

L'**indice MSCI China All Shares (Net)** est composé de titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation parmi tous les titres chinois cotés en Chine et à Hong Kong de même qu'aux États-Unis et à Singapour. L'indice comprend des actions A, des actions H, des actions B ainsi que des actions de catégorie « red-chips » et de catégorie « P-chips », en plus des titres chinois (y compris les certificats américains d'actions étrangères, ou CAAE) cotés à la Bourse NYSE Euronext (New York), au NASDAQ, à la Bourse New York AMEX et aux bourses de Singapour. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses éléments sous-jacents.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS MULTI-ACTIFS MACKENZIE CHINAAMC

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré d'actions mondiales
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWR, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible
Sous-conseiller	China Asset Management Company Limited

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche une croissance du capital et un revenu régulier en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe chinois. Le Fonds entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement.

Toute modification apportée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 60 % à 90 % dans des titres de capitaux propres;
- de 10 % à 40 % dans des titres à revenu fixe, dont de la trésorerie et ses équivalents.

Les décisions quant à la répartition de l'actif seront révisées en fonction des perspectives du marché et de la tolérance au risque du Fonds, et elles seront mises en œuvre au moyen de placements dans le Fonds toutes obligations Chine Mackenzie ChinaAMC et le Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres a recours à une analyse fondamentale ascendante éprouvée pour sélectionner les actions, ainsi qu'à une analyse descendante. La stratégie vise à investir dans des sociétés à forte ou à moyenne capitalisation qui occupent une position de tête dans leur secteur, génèrent des liquidités durables, affichent une évaluation avantageuse, bénéficient d'avantages concurrentiels durables, jouissent d'une direction exemplaire et présentent une gouvernance saine.

Les titres de capitaux propres peuvent notamment comprendre des actions ordinaires, des actions privilégiées et des reçus de dépôt ainsi que des fonds qui investissent principalement dans des titres de capitaux propres.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe utilise un processus de sélection ascendant et descendant. L'équipe a recours à un processus de placement rigoureux pour repérer systématiquement des occasions de placement. Le Fonds sera généralement exposé à une combinaison de titres du marché obligataire national en CNY, du marché de crédit national en CNY, du marché de crédit à rendement élevé chinois hors frontière et du marché de crédit de qualité chinois hors frontière. Le Fonds investira dans des titres à revenu fixe dont la qualité du crédit est spéculative et peut donc investir dans des titres ayant obtenu une note inférieure à « **BBB-** » attribuée par une agence de notation reconnue et dans des titres de créance non notés.

Les placements dans des titres à revenu fixe peuvent notamment comprendre des émissions par l'État et la Banque centrale, des titres de sociétés, des dépôts bancaires à court terme, des instruments de financement de l'État local, des émissions de sociétés immobilières, des titres d'entreprises d'État, des titres de sociétés des services financiers et des fonds qui investissent principalement dans des titres à revenu fixe.

En règle générale, le Fonds obtiendra une exposition à ces titres en investissant principalement dans les titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la sous-rubrique « **Fonds de fonds** » de la rubrique « **Frais** ».

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le sous-conseiller est signataire des **Principes pour l'investissement responsable** (PRI) soutenus par les Nations Unies.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe chinois, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements. Tout placement indirect dans des titres peut exposer le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. Comme le Fonds sera concentré en Chine, il est exposé au risque associé à la concentration. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 93. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents	●		
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 65 % de l'indice MSCI China All Shares (Net), 12,25 % de l'indice Bloomberg China Treasury + Policy Bank (couvert en \$ CA), 12,25 % de l'indice Bloomberg China Treasury + Policy Bank Total Return (non couvert en CNY), et 10,5 % de l'indice Bloomberg Asia Ex-Japan USD Credit China High Yield (couvert en \$ CA).

L'indice **MSCI China All Shares (Net)** est composé de titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation parmi tous les titres chinois cotés en Chine et à Hong Kong de même qu'aux États-Unis et à Singapour. L'indice comprend des actions A, des actions H, des

actions B ainsi que des actions de catégorie « red-chips » et de catégorie « P-chips », en plus des titres chinois (y compris les certificats américains d'actions étrangères, ou CAAE) cotés à la Bourse NYSE Euronext (New York), au NASDAQ, à la Bourse New York AMEX et aux bourses de Singapour. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses éléments sous-jacents.

L'**indice Bloomberg China Treasury + Policy Bank** est un indice pondéré selon la capitalisation boursière qui vise à refléter le rendement des obligations du Trésor à taux fixe libellées en renminbis et les obligations des banques d'investissement publiques chinoises inscrites sur le marché obligataire interbancaire de la République populaire de Chine.

L'**indice Bloomberg Asia Ex-Japan USD Credit China High Yield** suit le rendement de titres de créance libellés en dollars américains à taux fixe et à rendement élevé émis par des émetteurs chinois reliés au gouvernement ou par des sociétés chinoises. Cet indice est un sous-indice de l'indice phare EM Asia USD Credit.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

PORTEFEUILLE FNB PRUDENT MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié visant à procurer un flux constant de revenu assorti d'une certaine plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs de placement en investissant principalement dans des fonds négociés en bourse en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs.

Le Fonds peut également investir dans d'autres OPC ou investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les porteurs de parts.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de parts convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 25 % à 45 % dans des titres de capitaux propres;
- de 45 % à 75 % dans des titres à revenu fixe.

En plus d'avoir une exposition aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres, le Fonds peut également investir dans d'autres catégories d'actif.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif privilégie un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs.

Le Fonds cherchera à diversifier ses avoirs en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- la couverture géographique;
- l'exposition aux facteurs propres aux actions;
- l'exposition aux secteurs;
- la capitalisation boursière des sociétés;
- le style de placement;
- la qualité du crédit;
- la duration.

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans des FNB gérés par Mackenzie, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. Ce Fonds a aussi accès aux titres à revenu fixe, ce qui l'expose à des risques, notamment les risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut exposer le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 93. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration			○
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG			○
FNB	●		
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 35 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 25 % de l'indice MSCI AC (All Country) World (Net), à 10 % de l'indice composé S&P/TSX et à 30 % de l'indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD).

L'**indice des obligations universelles FTSE Canada** est une mesure générale des obligations canadiennes ayant une échéance de plus d'un an. Il est composé d'obligations fédérales, provinciales, municipales et de sociétés ayant une cote « BBB » ou supérieure.

L'**indice MSCI AC (All Country) World (Net)** est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de marchés développés et émergents. Il est composé d'indices de 23 marchés de pays développés et de 24 marchés de pays émergents. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses éléments sous-jacents.

L'**indice composé S&P/TSX** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière représentant certaines des plus grandes actions rajustées en fonction du flottant inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.

L'**indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD)** suit le rendement de titres de créance de qualité supérieure émis dans le public sur les principaux marchés nationaux et euro-obligataires, y compris les titres d'État, les titres de sociétés d'État, les titres de sociétés, les titres titrisés et les titres garantis. Les obligations admissibles doivent s'être vu attribuer la note « BBB » ou une note supérieure et avoir une durée résiduelle jusqu'à l'échéance d'au moins un an. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

PORTFEUILLE FNB REVENU PRUDENT MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Date de création	29 janvier 2018
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié assurant un revenu régulier et une certaine préservation du capital.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs de placement en investissant principalement dans des fonds négociés en bourse en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs.

Le Fonds peut également investir dans d'autres OPC ou investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les porteurs de parts.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de parts convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 15 % à 40 % dans des titres de capitaux propres;
- de 55 % à 85 % dans des titres à revenu fixe.

En plus d'avoir une exposition aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres, le Fonds peut également investir dans d'autres catégories d'actif.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif privilégie un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs.

Le Fonds cherchera à diversifier ses avoirs en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- la couverture géographique;
- l'exposition aux facteurs propres aux actions;
- l'exposition aux secteurs;
- la capitalisation boursière des sociétés;
- le style de placement;
- la qualité du crédit;
- la duration.

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans des FNB gérés par Mackenzie, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. Ce Fonds a aussi accès aux titres à revenu fixe, ce qui l'expose à des risques, notamment les risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut exposer le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 93. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration			○
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG			○
FNB	●		
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
20 mai 2022	Fusion du Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie avec le Fonds

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 65 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 12,5 % de l'indice MSCI AC (All Country) World (Net), à 12,5 % de l'indice composé S&P/TSX et à 10 % de l'indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD).

L'**indice des obligations universelles FTSE Canada** est une mesure générale des obligations canadiennes ayant une échéance de plus d'un an. Il est composé d'obligations fédérales, provinciales, municipales et de sociétés ayant une cote « BBB » ou supérieure.

L'**indice MSCI AC (All Country) World (Net)** est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de marchés développés et émergents. Il est composé d'indices de 23 marchés de pays développés et de 24 marchés de pays émergents. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses éléments sous-jacents.

L'**indice composé S&P/TSX** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière représentant certaines des plus grandes actions rajustées en fonction du flottant inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.

L'**indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD)** suit le rendement de titres de créance de qualité supérieure émis dans le public sur les principaux marchés nationaux et euro-obligataires, y compris les titres d'État, les titres de sociétés d'État, les titres de sociétés, les titres titrisés et les titres garantis. Les obligations admissibles doivent s'être vu attribuer la note « BBB » ou une note supérieure et avoir une durée résiduelle jusqu'à l'échéance d'au moins un an. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, FB, G, I, O, PW, PWR, PWFB, PWX
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de la série G à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche un revenu supérieur à la moyenne avec possibilité de croissance à long terme du capital accumulé.

Le Fonds effectue principalement des placements dans des titres à rendement élevé émis par des sociétés canadiennes (tant dans des actions que dans des titres à revenu fixe).

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Les placements du Fonds devraient habituellement être assortis d'une note d'évaluation moyenne et pondérée « **BB-** » ou d'une note supérieure attribuée par une agence de notation reconnue. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la qualité de crédit moyenne pondérée.

La méthode de placement privilégie une analyse fondamentale au moment de la sélection des placements du Fonds, par laquelle la valeur des placements du Fonds est revue de façon continue et une attention particulière est portée à la qualité du crédit. Le Fonds cherche à diversifier les émetteurs des titres qui composent le portefeuille selon le secteur industriel, la taille, la situation géographique et la note d'évaluation.

Une partie des actifs du Fonds peut être investie dans des titres de créance émis ou garantis par un gouvernement ou un organisme du gouvernement.

Le Fonds peut également investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs, des actions privilégiées, des titres convertibles et des instruments de créance à taux variable, comme des prêts à effet de levier. Ces instruments de créance à taux variable sont généralement de qualité inférieure à la catégorie investissement et versent des intérêts à des taux variables ou rajustés périodiquement selon une marge supérieure à un taux d'emprunt de base reconnu comme le taux préférentiel, au taux de financement à un jour garanti (*Secured Overnight Financing Rate*, SOFR) ou à tout autre taux de remplacement pertinent. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la qualité de crédit

moyenne pondérée du Fonds, mais la qualité de crédit moyenne devrait demeurer inférieure à la catégorie investissement.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 10 % de ses actifs dans des titres de capitaux propres en plus de toute action privilégiée qu'il pourrait détenir.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 49 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le Fonds utilise un procédé exclusif et des modèles quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété. En ce qui a trait aux obligations gouvernementales, les facteurs ESG comprennent généralement l'intensité énergétique, la pollution atmosphérique, l'inégalité des revenus, l'éducation, la primauté du droit et la corruption.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est, ou sera, obtenue par l'intermédiaire d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf et Sagard. En ce qui concerne ces placements dans les instruments privés, le Fonds investit, ou a l'intention d'investir, dans Northleaf Private Credit II LP, Northleaf Private Credit III LP et Sagard Credit Partners II LP. Les placements privés sont généralement considérés comme illiquides et augmentent le risque associé à l'illiquidité du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres à revenu fixe sont également exposés aux risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Le Fonds peut également investir une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et, dans une moindre mesure, aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			○
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles		①	
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres		①	
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Titres à rendement élevé	●		
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
27 septembre 2019	The Putnam Advisory Company, LLC a cessé d'être sous-conseiller

FONDS GLOBAL 100 CORPORATE KNIGHTS MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWR, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Chaque série est une série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à obtenir une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres émis par des sociétés situées partout dans le monde.

Le Fonds investira avant tout la totalité de ses actifs d'une manière qui reproduit l'indice Global 100 de Corporate Knights (l'« **indice** »), ou un indice très similaire. Les titres constituants de l'indice comprennent principalement des titres de capitaux propres choisis en fonction d'une évaluation des caractéristiques relatives à la durabilité au moyen de critères déterminés par Corporate Knights.

Le Fonds tentera d'atteindre son objectif en investissant principalement dans des titres d'autres fonds d'investissement, mais il peut également investir directement dans les titres.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, le Fonds a l'intention de suivre l'indice en investissant dans le FINB Global 100 Corporate Knights Mackenzie (le « **FNB Corporate Knights Mackenzie** ») et/ou en investissant dans les titres constituants de l'indice à peu près les mêmes proportions que leur poids dans celui-ci.

Le Fonds est une solution durable qui est considéré comme un fonds de base durable, tel qu'il est plus amplement décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** » dans le présent prospectus simplifié.

Corporate Knights Inc. est une entreprise de Toronto spécialisée dans les médias et la recherche en placement. L'indice est fondé sur l'évaluation de près de 8 000 sociétés ouvertes dont les produits sont supérieurs à 1 milliard de dollars américains. Les sociétés qui composent l'univers de l'indice sont ensuite triées pour exclure les émetteurs en fonction de leur santé financière et du fait qu'ils participent à la production de certains produits ou à la prestation de certains services qui contreviennent au développement durable (notamment la fabrication d'armes, le divertissement pour adultes et les sociétés qui cherchent à empêcher des résolutions relatives à des politiques sur les changements climatiques).

L'indice adopte une approche en matière d'investissement durable et accorde la priorité aux facteurs ESG grâce à une méthode fondée sur un maximum de 25 indicateurs de rendement clé (« **IRC** »). Ces IRC sont répartis dans quatre catégories de mesures : 1) les mesures environnementales, 2) les mesures sociales, 3) les mesures de gouvernance, et 4) les mesures économiques. Les IRC environnementaux comprennent l'évaluation de la productivité en matière de gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets ainsi que des revenus durables des sociétés pertinentes. Les IRC sociaux comprennent les congés de maladie payés, le roulement de personnel et les blessures du personnel. Les IRC de la gouvernance comprennent la diversité raciale au sein des conseils, la rémunération liée à la durabilité et les membres de la haute direction qui ne sont pas des hommes. Les IRC économiques comprennent la qualité de la caisse de retraite et la déduction de pénalités. Corporate Knights utilise sa classification selon le groupe de pairs de Corporate Knights (« **GPCK** ») pour déterminer l'IRC pertinent et la pondération qui doit être attribuée à chaque IRC. À l'exception des IRC qui visent les congés de maladie payés et la rémunération liée à la durabilité (dont la réponse est binaire, oui = 100 %, non = 0 %), une société reçoit une note pour chaque IRC en triant le pourcentage de la valeur obtenue pour l'IRC par rapport à celle attribuée aux autres membres du GPCK pour cet IRC, le résultat étant multiplié par la pondération de l'IRC pour ce GPCK. Ce processus est répété pour tous les IRC qui s'appliquent à ce GPCK, lesquels sont ensuite additionnés et auxquels les amendes, règlements ou sanctions semblables ont été déduits. L'indice est composé des sociétés qui ont obtenu le meilleur résultat dans chaque GPCK.

Veuillez consulter le site <https://www.corporateknights.com> (en anglais seulement) pour plus de détails sur la méthode utilisée pour établir l'indice.

Il est prévu que l'indice soit rééquilibré tous les ans, en janvier.

En fonction de l'analyse décrite ci-dessus, l'indice adopte une approche du meilleur de la catégorie pour déterminer les 100 sociétés les plus durables dont les titres composeront l'indice.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert;
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds est exposé aux titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres et au risque associé au marché, qui sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG	●		
FNB	●		
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices	●		
Taux d'intérêt		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence	●		

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds est nouveau et, par conséquent, qu'il a un historique de rendement inférieur à 10 ans, le niveau de risque a été calculé au moyen des rendements de l'indice Global 100 de Corporate Knights.

L'indice **Global 100 de Corporate Knights** est un indice à pondération équilibrée composé des 100 sociétés les plus durables à l'échelle mondiale. L'indice évalue toutes les sociétés cotées en bourse dont les produits sont supérieurs à 1 milliard de dollars (en fonction de la parité des pouvoirs d'achat) et les classe en fonction de 25 IRC différents. Veuillez consulter le site Web www.corporateknights.com/resources/global-100 (en anglais seulement) pour obtenir des ressources supplémentaires et la méthodologie complète de l'indice.

Veillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS CANADIEN ÉQUILIBRÉ MACKENZIE CUNDILL

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, G, I, O, O5*, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de la série G à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à obtenir une plus-value du capital à long terme en effectuant surtout des placements dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 60 % à 90 % dans des titres de capitaux propres;
- de 10 % à 40 % dans des titres à revenu fixe, dont de la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage de l'actif du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres a recours à un style de placement axé sur la valeur fondamentale. Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres cherche à investir dans des titres dont le cours est inférieur à leur valeur intrinsèque estimative, qui est évaluée en fonction des états financiers de la société émettrice ainsi que des perspectives commerciales, des forces de la direction et d'autres voies permettant d'accroître la valeur pour les actionnaires.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe a recours à un style de placement axé sur la valeur. En ce qui concerne les obligations de qualité supérieure, le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe procède à une analyse de facteurs macroéconomiques, comme la croissance économique, l'inflation et les politiques monétaires et budgétaires, afin d'établir l'échéance et la qualité du crédit du portefeuille de titres à revenu fixe à différentes étapes du cycle économique. Le gestionnaire de portefeuille du volet

titres à revenu fixe procède à une analyse des titres qui sont habituellement assortis d'une note d'évaluation inférieure, comme les titres de créance à rendement élevé, selon une méthode ascendante afin d'établir leur évaluation. Cette analyse propre à une société met l'accent sur la stabilité des flux de trésorerie et sur la valeur de récupération des titres de créance.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres suit une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle un score qualitatif exclusif composé de facteurs financiers et ESG permet d'établir le niveau de risque global d'un placement dans un titre, lequel détermine l'escompte sur le cours du titre par rapport à sa valeur intrinsèque qui est privilégié avant son achat. Les facteurs ESG pris en compte comprennent l'intensité carbone, le capital humain, la structure du conseil et la rémunération de la haute direction. Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe utilise un procédé exclusif et des modèles quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété. En ce qui a trait aux obligations gouvernementales, les facteurs ESG comprennent généralement l'intensité énergétique, la pollution atmosphérique, l'inégalité des revenus, l'éducation, la primauté du droit et la corruption.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);

- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés au crédit, aux placements dans des titres de capitaux propres, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Le Fonds peut également investir une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration	●		
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

FONDS CANADIEN SÉCURITÉ MACKENZIE CUNDILL

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, G, I, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de la série G à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer une plus-value du capital à long terme en effectuant des placements surtout dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie l'adoption d'une philosophie axée sur la valeur : soit investir dans des titres dont le cours est inférieur à leur valeur intrinsèque estimative, qui est évaluée en fonction des états financiers de la société émettrice ainsi que des perspectives commerciales, des forces de la direction et d'autres voies permettant d'accroître la valeur pour les actionnaires.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 49 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « L'investissement durable selon Mackenzie ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle un score qualitatif exclusif composé de facteurs financiers et ESG permet d'établir le niveau de risque global d'un placement dans un titre, lequel détermine l'escompte sur le cours du titre par rapport à sa valeur intrinsèque qui est privilégié avant son achat. Les facteurs ESG pris en compte comprennent l'intensité carbone, le capital humain, la structure du conseil et la rémunération de la haute direction.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent

être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres canadiens, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe, et l'économie canadienne dépend davantage d'un petit nombre de secteurs que d'autres économies mondiales. Le Fonds peut également investir une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Concentration	●		
Titres convertibles			○
Crédit		●	
Cryptomonnaies			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe		①	
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Cundill Canadien sécurité avec le Fonds

FONDS DE VALEUR MACKENZIE CUNDILL

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Partes offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, G, I, O, O5*, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de série G à cette date, ou qui ont acquis des titres de série G par suite d'une fusion de Fonds, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche une plus-value du capital à long terme au moyen de placements effectués principalement dans des titres de capitaux propres. Le Fonds peut placer la plus grande partie de ses actifs dans les titres de sociétés qui sont situées dans le même pays ou au sein du même secteur, selon les conditions qui prévalent sur le marché.

La méthode de placement adoptée par Cundill est axée sur la valeur fondamentale : les placements sont effectués dans des titres qui se négocient sous leur valeur intrinsèque estimative, établie selon le bilan des sociétés, les états des résultats, les relevés des dividendes versés, les perspectives commerciales, les forces de la direction et d'autres voies permettant d'accroître la valeur pour les porteurs de titres. La conservation du capital investi constitue le fondement de la stratégie axée sur la valeur à contre-courant, observée par l'équipe de placement Cundill.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds peut effectuer des placements dans d'autres types de titres, comme les titres à revenu fixe, notamment les obligations convertibles et à rendement élevé et les titres gouvernementaux de pays émergents ou autres. Le Fonds peut investir dans des titres de créance de sociétés et dans des titres à revenu fixe d'États souverains qui se sont vu attribuer des notes de qualité inférieure (moins de « BBB- ») par une agence de notation reconnue, y compris des titres de créance d'entités qui font faillite.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle un score qualitatif exclusif composé de facteurs financiers et ESG permet d'établir le niveau de risque global d'un placement dans un titre, lequel détermine l'escompte sur le cours du titre par rapport à sa valeur intrinsèque qui est privilégié avant son achat. Les facteurs ESG pris en compte comprennent l'intensité carbone, le capital humain, la structure du conseil et la rémunération de la haute direction.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché, et peut investir la majorité de ses actifs dans un seul pays ou au sein d'un seul secteur d'activité à un moment donné, ce qui signifie qu'il peut être exposé à des risques associés à la concentration et à une volatilité accrue. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration	●		
Titres convertibles		①	
Crédit		①	
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe		①	
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé		①	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
21 septembre 2018	Fusion du Fonds renaissance Mackenzie Cundill avec le Fonds
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Cundill Valeur avec le Fonds

FONDS DE STRATÉGIES ALTERNATIVES DIVERSIFIÉES MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir une plus-value du capital à long terme et un potentiel de revenu en investissant, directement ou indirectement, notamment à l'aide de dérivés, dans un portefeuille diversifié de catégories d'actifs non standards, dont le secteur immobilier, le secteur des infrastructures, les devises, les titres de capitaux propres et les titres à revenu fixe non traditionnels et/ou d'autres catégories d'actifs d'émetteurs situés n'importe où dans le monde.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille a recours à des modèles quantitatifs exclusifs pour répartir les placements dans différentes catégories d'actifs non standards qui peuvent également comprendre ce qui suit : des titres de capitaux propres de sociétés à micro-capitalisation, des titres de créance axés sur les événements opportuns, des obligations à rendement réel, des titres adossés à des créances, des groupements d'emprunts, des marchandises, des titres de créance à rendement élevé et des titres de capitaux propres de sociétés de marchés émergents.

Le Fonds peut investir directement dans des devises ou peut obtenir une exposition à des devises au moyen de dérivés.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le gestionnaire de portefeuille prévoit obtenir une exposition à ces catégories d'actifs alternatifs en investissant une partie du Fonds dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique

« **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert;
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit directement ou indirectement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe non traditionnels, y compris des titres de capitaux propres de sociétés de marchés émergents et des titres de créance dont la note d'évaluation est faible, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés au crédit, aux placements dans des titres de capitaux propres, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises	●		
Concentration		●	
Titres convertibles		●	
Crédit	●		
Cryptomonnaies		●	
Cybersécurité		●	
Dérivés	●		
Marchés émergents	●		
Placements dans des titres de capitaux propres	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Objectif ou stratégie de placement ESG			○
FNB	●		
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé		①	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 60 % de l'indice MSCI World (Net) et à 40 % de l'indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD).

L'**indice MSCI World (Net)** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant et qui est conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de marchés développés. Il est composé d'indices de 23 marchés de pays développés. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses éléments sous-jacents.

L'**indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD)** suit le rendement de titres de créance de qualité supérieure émis dans le public sur les principaux marchés nationaux et euro-obligataires, y compris les titres d'État, les titres de sociétés d'État, les titres de sociétés, les titres titrisés et les titres garantis. Les obligations admissibles doivent s'être vu attribuer la note « BBB » ou une note supérieure et avoir une durée résiduelle jusqu'à l'échéance d'au moins un an. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL AMÉLIORÉ MACKENZIE (AUPARAVANT, FONDS DE CROISSANCE DIVERSIFIÉ MACKENZIE)

Détails du fonds

Type de fonds	Portefeuilles de gestion de l'actif
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer une croissance du capital et à générer un revenu régulier assorti d'une volatilité réduite en investissant principalement dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe d'émetteurs situés partout dans le monde. Le Fonds investira d'une manière qui vise à accroître la diversification de ses placements.

Le Fonds entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Pour atteindre ses objectifs de placement, le Fonds investit dans un ensemble diversifié de catégories d'actifs, notamment des actions mondiales à faible volatilité, des titres à revenu fixe américains à haut rendement, des titres à revenu fixe américains de qualité et des cryptomonnaies. En investissant stratégiquement dans ces catégories d'actifs, le Fonds vise à offrir aux investisseurs une approche à long terme, axée sur la croissance, qui exploite des sources de risque diversifiées et cherche à améliorer les rendements rajustés en fonction du risque à long terme.

Les principaux éléments de la stratégie de placement du Fonds sont les suivants :

- **Rendements rajustés en fonction du risque** : Le Fonds est conçu de manière à privilégier les rendements rajustés en fonction du risque, ce qui nécessite de choisir des placements qui offrent un potentiel de rendement attrayant et de gérer soigneusement le niveau de risque pris par les différentes composantes du Fonds.
- **Sources de risque diversifiées** : Le Fonds investit dans plusieurs catégories d'actifs afin de garantir une vaste diversification des risques. Il est notamment exposé aux actions mondiales, aux titres à revenu fixe à haut rendement et de qualité, ainsi qu'aux cryptomonnaies.

L'inclusion de ces catégories d'actifs diversifiées et à potentiel élevé permet de répartir les risques et de réduire l'impact d'un placement unique ou d'un événement survenu sur le marché sur l'ensemble du portefeuille.

- **Placement à long terme** : Le Fonds est structuré en fonction d'un horizon de placement à long terme. Il vise à bénéficier du potentiel de croissance de ses catégories d'actifs sous-jacentes au fil du temps et à conserver la flexibilité nécessaire pour s'adapter à l'évolution de la conjoncture du marché, au besoin.
- **Rééquilibrage régulier** : Pour maintenir sa répartition stratégique d'actifs, le Fonds sera régulièrement rééquilibré. Ce processus permet de s'assurer que le portefeuille respecte ses objectifs de placement à long terme, ce qui contribue à gérer les risques et à saisir les occasions qui se présentent.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds obtiendra une exposition aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant principalement dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le gestionnaire de portefeuille adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle les titres sont évalués en fonction de leur score de risque lié à la durabilité, en prenant en compte l'amélioration de ce score au fil du temps. Tous les autres facteurs étant égaux, les titres présentant des notes en matière de risque de durabilité supérieures ou qui progressent sont favorisés dans le cadre de ce processus. Par conséquent, ces portefeuilles ont généralement une exposition réduite aux titres présentant un risque élevé de controverses.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);

- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de cryptomonnaies, de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés à ces types de placements, y compris les risques associés au crédit, aux placements dans des titres de capitaux propres, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Le Fonds utilisera des dérivés, et il s'expose également au risque associé aux dérivés. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Concentration		●	
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies		●	
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG			○
FNB	●		
Perturbations extrêmes des marchés		●	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		●	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Effet de levier			○
Illiquidité		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Série		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC		●	
Imposition		●	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
30 juillet 2024	Changement de nom; auparavant, le Fonds Diversification maximale Multi-actifs mondiaux Mackenzie
	TOBAM S.A.S. a cessé d'être sous-conseiller
9 décembre 2024	Changement de nom; auparavant, le Fonds de croissance diversifié Mackenzie

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 50 % de l'indice MSCI AC (All Country) World (Net) et à 50 % de l'indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD).

L'**indice MSCI AC (All Country) World (Net)** est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de marchés développés et émergents. Il est composé d'indices de 23 marchés de pays développés et de 24 marchés de pays émergents. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses éléments sous-jacents.

L'**indice ICE BofA Global High Yield (Hedged to CAD)** suit le rendement de titres de créance de sociétés de qualité inférieure émis dans le public sur les principaux marchés nationaux et euro-obligataires et libellés en dollars américains, en dollars canadiens, en livres sterling et en euros. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, FB, O, PW, PWR, PWFB, PWT5*, PWX, S5*, SC
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à obtenir un revenu régulier.

Le Fonds investit principalement dans des titres de créance à taux variable et d'autres instruments de créance à taux variable d'émetteurs situés partout dans le monde.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds peut investir dans des instruments de créance à taux variable d'émetteurs qui se sont vu attribuer des notes de qualité inférieure, c'est-à-dire une note inférieure à « BBB- » selon une agence de notation reconnue. Ces instruments peuvent comprendre des prêts de premier rang qui sont prioritaires dans la structure d'une société par rapport aux prêts généralement garantis par les actifs de la société émettrice ou d'autres biens donnés en garantie. Les prêts de premier rang sont habituellement consentis par l'intermédiaire d'une banque commerciale ou d'investissement qui agit comme chef de file et syndiqués auprès d'autres banques et d'investisseurs qui ne sont pas des banques. Le Fonds peut également investir dans des titres de créance à rendement élevé dont la note d'évaluation est faible et dans des titres de créance qui ne sont pas notés. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la qualité de crédit moyenne pondérée.

La méthode de placement utilise l'analyse fondamentale au moment de la sélection des placements du Fonds, par laquelle la valeur des placements du Fonds est revue de façon continue et une attention particulière est portée à la qualité du crédit. Le Fonds cherche à diversifier les émetteurs des titres qui composent le portefeuille selon un certain nombre de facteurs, dont l'industrie et le secteur.

La majorité des instruments de créance à taux variable versent de l'intérêt selon un taux débiteur de base déterminé qui est rajusté périodiquement et auquel s'ajoute un taux fixe. Le taux débiteur de base peut être le taux de financement à un jour garanti (*Secured Overnight Financing Rate*, SOFR), tout autre taux de remplacement pertinent, un taux préférentiel ou un autre taux d'intérêt débiteur de base auquel les banques ou les prêteurs commerciaux ont recours.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les

marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le Fonds utilise un procédé exclusif et des modèles quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété. En ce qui a trait aux obligations gouvernementales, les facteurs ESG comprennent généralement l'intensité énergétique, la pollution atmosphérique, l'inégalité des revenus, l'éducation, la primauté du droit et la corruption.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est, ou sera, obtenue par l'intermédiaire d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf et Sagard. En ce qui concerne ces placements dans les instruments privés, le Fonds investit, ou a l'intention d'investir, dans Northleaf Private Credit II LP, Northleaf Private Credit III LP et Sagard Credit Partners II LP. Les placements privés sont généralement considérés comme illiquides et augmentent le risque associé à l'illiquidité du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des instruments de créance, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les instruments à taux fixe ou à taux variable sont exposés aux risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres			○
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Titres à rendement élevé	●		
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang	●		
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 51,71 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES DE BASE PLUS MACKENZIE (AUPARAVANT, FONDS D'OBLIGATIONS TACTIQUE MONDIAL MACKENZIE)

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, FB, O, PW, PWR, PWFB, PWT5*, PWX, S5*, SC
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à générer un revenu en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe émis par des sociétés ou des gouvernements de toute envergure, partout dans le monde.

Le Fonds cherche également la croissance du capital à long terme en investissant, entre autres, dans des titres à revenu fixe.

Le Fonds aura recours à une approche souple et répartira ses actifs en fonction de la qualité du crédit, des structures, des secteurs, des devises et des pays.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur la valeur par lequel on cherche à maximiser la valeur relative par rapport au risque partout dans le monde. Le Fonds a la souplesse nécessaire pour investir dans des titres à revenu fixe représentant toutes les qualités de crédit et peut investir dans une vaste gamme d'actifs, peu importe leur provenance dans le monde, y compris des obligations de gouvernements, des obligations à rendement élevé et des prêts. Le Fonds peut répartir les actifs en fonction des structures, des secteurs, des devises et des pays.

Le Fonds peut investir dans des titres ayant une note d'évaluation inférieure à « **BBB-** » selon une agence de notation reconnue et peut investir dans des titres de créance qui n'ont pas été évalués. Lorsque des titres auront une faible qualité de crédit, une approche ascendante, comprenant entre autres une analyse des activités, des flux de trésorerie et de la valeur de redressement, sera également utilisée pour évaluer cette possibilité de placement.

Le Fonds gère son exposition aux devises de façon dynamique, mais on s'attend à ce que la plupart du temps ses placements soient surtout couverts en dollars canadiens.

Les organismes de réglementation ont accordé au Fonds le droit d'investir jusqu'à 20 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance

d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « **AA** » ou une note supérieure, et, de même, d'investir jusqu'à 35 % de son actif net dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « **AAA** » ou une note supérieure. De tels placements peuvent augmenter l'exposition du Fonds au risque associé à la concentration, au risque associé au crédit et au risque associé aux placements à l'étranger décrits à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ». Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette approbation des organismes de réglementation, veuillez consulter la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le Fonds utilise un procédé exclusif et des modèles quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété. En ce qui a trait aux obligations gouvernementales, les facteurs ESG comprennent généralement l'intensité énergétique, la pollution atmosphérique, l'inégalité des revenus, l'éducation, la primauté du droit et la corruption.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est, ou sera, obtenue par l'intermédiaire d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf et Sagard. En ce qui concerne ces placements dans les instruments privés, le Fonds investit, ou a l'intention d'investir, dans Northleaf Private Credit II LP, Northleaf Private Credit III LP et Sagard Credit Partners II LP. Les placements privés sont généralement considérés comme illiquides et augmentent le risque associé à l'illiquidité du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement**

dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres à revenu fixe sont exposés aux risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et, dans une moindre mesure, aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration	●		
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises		①	
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, deux porteurs de titres détenaient respectivement 46,29 % et 10,25 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
20 mai 2022	Fusion du Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie et du Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie avec le Fonds
29 mai 2025	Changement de nom; auparavant, le Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE DE SOCIÉTÉS MONDIALES MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, FB, O, PW, PWFB, PWR, PWT5*, PWX, S5*, SC, T5*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à générer un revenu et un potentiel de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans les titres à revenu fixe émis par des sociétés situées partout dans le monde.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds investira généralement au moins 60 % de son actif dans des titres à revenu fixe de sociétés et au plus 40 % de son actif dans des titres à revenu fixe dont la note de crédit est inférieure à « BBB- » selon une agence de notation reconnue et peut investir dans des instruments de créance qui n'ont pas été évalués.

Le gestionnaire de portefeuille peut modifier, à l'occasion, la qualité de crédit moyenne pondérée du Fonds, mais la qualité de crédit moyenne devrait être inférieure à la catégorie investissement.

La méthode de placement privilégie l'adoption d'une analyse fondamentale afin de repérer et de choisir les placements et d'en assurer le suivi, par laquelle la valeur de chacun des titres est revue de façon continue et une attention particulière est portée à la qualité du crédit. Le Fonds cherche à diversifier le portefeuille selon le secteur industriel, la taille de l'émetteur et la note d'évaluation.

Une partie des actifs du Fonds peut être investie dans des titres de créance émis ou garantis par un gouvernement ou un organisme du gouvernement.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Les approches du Fonds comprennent l'intégration des facteurs ESG et l'engagement organisationnel. Le Fonds utilise un procédé exclusif et des modèles quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à

effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres à revenu fixe sont exposés aux risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisqu'il investit à l'étranger, le Fonds est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et, dans une moindre mesure, aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Emprunt			○
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Concentration		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Titres convertibles		①	
Crédit	●		
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres			○
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé	●		
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, trois porteurs de titres détenaient respectivement 19,18 %, 11,99 % et 10,55 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque le Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada.

L'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada est une mesure générale des obligations de sociétés canadiennes de qualité ayant une échéance de plus de un an.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES À RENDEMENT AMÉLIORÉ MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds spécialisé
Parts offertes	Séries A*, AR, D*, F*, FB*, O*, PW*, PWR, PWFB*, PWX*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer un revenu élevé ainsi qu'une éventuelle plus-value du capital à long terme principalement au moyen de placements faits dans une combinaison de titres de capitaux propres d'émetteurs situés partout dans le monde ainsi que de ventes d'options de vente et/ou d'achat sur ces titres de capitaux propres selon les besoins en réponse à la situation du marché.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement relative aux actions privilégie un processus de placement rigoureux visant à constituer un portefeuille composé de titres de sociétés qui se négocient à un cours avantageux et qui offrent à la fois un rendement supérieur à la moyenne et des possibilités de croissance. La valeur ajoutée découle principalement de la sélection des titres et du fait qu'une attention particulière est portée aux possibilités de hausse et aux risques de chute des cours. La répartition sectorielle est utilisée pour gérer le risque général que comporte le portefeuille.

Les titres de capitaux propres dans lesquels le Fonds peut investir comprennent notamment les actions ordinaires, les actions privilégiées, les actions privilégiées convertibles et les titres de FPI.

Le processus de placement du Fonds est axé sur une approche fondamentale pour constituer un portefeuille de titres attrayants à analyser davantage au moyen de l'analyse de la volatilité dans le but de prendre des positions acheteur et vendeur stratégiques dans les titres de capitaux propres sous-jacents du Fonds. Le gestionnaire utilisera son analyse disciplinée de la volatilité pour évaluer la conjoncture et le caractère attrayant des options de vente et/ou d'achat.

Le Fonds aura recours à des options principalement pour souscrire des titres à un prix inférieur et/ou couvrir sa position acheteur dans les titres sous-jacents. Les primes touchées par le Fonds devraient également permettre d'améliorer le rendement. Pour ce qui est des autres dérivés, le Fonds misera sur une approche flexible en ayant recours de façon opportune, à des fins de couverture ou autres et selon les différentes conditions du marché, à des options, à des swaps, à des contrats à terme standardisés et à des contrats à terme

de gré à gré. Plus particulièrement, le Fonds peut avoir recours à des dérivés dont l'élément sous-jacent est un FNB.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds, sauf à l'égard de la tranche qu'il investit dans des dérivés sur titres de capitaux propres, adoptera une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG dans le cadre de laquelle il évalue des facteurs ESG, comme les émissions de carbone, les relations avec les employés et l'indépendance du conseil, qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la valeur économique et intègre ces facteurs simultanément aux facteurs financiers traditionnels à ses évaluations des flux de trésorerie actualisés à long terme.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, que nous pouvons gérer, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert;
- investir dans certains FNB qui reproduisent un indice et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est exposé aux risques associés aux

placements à l'étranger et aux devises. Tout placement indirect dans des titres peut exposer le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Emprunt			○
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cybersécurité		①	
Dérivés	●		
Marchés émergents			○
Placements dans des titres à capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 44,13 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 60 % de l'indice MSCI World Total Return (\$ CA), à 20 % de l'indice Cboe S&P 500 PutWrite et à 20 % de l'indice Cboe S&P 500 BuyWrite.

L'**indice MSCI World Total Return (\$ CA)** est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de marchés développés. Il est composé d'indices de 23 marchés de pays développés. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses éléments sous-jacents.

L'**indice Cboe S&P 500 PutWrite** est un indice qui reproduit la valeur d'une stratégie de gestion passive qui consiste à superposer la vente d'options de vente du S&P 500 à un compte de bons du Trésor investi dans des bons du Trésor à un mois et à trois mois.

L'**indice Cboe S&P 500 BuyWrite** est un indice conçu pour mesurer le taux de rendement total d'une stratégie hypothétique d'« options d'achat couvertes » appliquée à l'indice S&P 500. La stratégie consiste en un portefeuille hypothétique constitué d'une position « longue » indexée en fonction de l'indice S&P 500 inscrite à la cote de la bourse d'options du Cboe. Ce portefeuille hypothétique fait référence au « portefeuille couvert par rapport à l'indice S&P 500 ».

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES À RENDEMENT AMÉLIORÉ PLUS MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds alternatif
Parts offertes	Séries A*, F*, FB*, O*, PW*, PWFB*, PWX*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer un revenu élevé ainsi qu'une éventuelle plus-value du capital à long terme principalement au moyen de placements faits dans une combinaison de titres de capitaux propres d'émetteurs situés partout dans le monde ainsi que de ventes d'options de vente et/ou d'achat sur ces titres de capitaux propres selon les besoins en réponse à la situation du marché. Le Fonds aura recours à des stratégies de placement alternatives comme l'emprunt de fonds et le recours à l'effet de levier.

L'exposition globale du Fonds à ses sources de levier financier ne doit pas dépasser la limite décrite à la rubrique « **Stratégies de placement** » ci-après ou par ailleurs permise par la législation en valeurs mobilières applicable.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement relative aux actions privilégie un processus de placement rigoureux visant à constituer un portefeuille composé de titres de sociétés qui se négocient à un cours avantageux et qui offrent à la fois un rendement supérieur à la moyenne et des possibilités de croissance. La valeur ajoutée découle principalement de la sélection des titres et du fait qu'une attention particulière est portée aux possibilités de hausse et aux risques de chute des cours. La répartition sectorielle est utilisée pour gérer le risque général que comporte le portefeuille.

Les titres de capitaux propres dans lesquels le Fonds peut investir comprennent notamment les actions ordinaires, les actions privilégiées, les actions privilégiées convertibles et les titres de FPI.

Le processus de placement du Fonds est axé sur une approche fondamentale pour constituer un portefeuille de titres attrayants à analyser davantage au moyen de l'analyse de la volatilité dans le but de prendre des positions acheteur et vendeur stratégiques dans les titres de capitaux propres sous-jacents du Fonds. Le gestionnaire utilisera son analyse disciplinée de la volatilité pour évaluer la conjoncture et le caractère attrayant des options de vente et/ou d'achat.

Le Fonds aura recours à des options principalement pour souscrire des titres à un prix inférieur et/ou couvrir l'exposition acheteur dans les titres sous-jacents. Les primes touchées par le Fonds devraient également permettre d'améliorer le rendement. Pour ce qui est des autres dérivés, le Fonds misera sur une approche flexible en ayant recours de façon opportune, à des fins de couverture ou autres et selon les différentes conditions du marché, à des options, à des swaps, à des contrats à terme standardisés et à des contrats à terme de gré à gré. Plus particulièrement, le Fonds peut avoir recours à des dérivés dont l'élément sous-jacent est un FNB.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Sauf à l'égard de la tranche qu'il investit dans des dérivés sur titres de capitaux propres, le Fonds adoptera une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG dans le cadre de laquelle il évalue des facteurs ESG, comme les émissions de carbone, les relations avec les employés et l'indépendance du conseil, qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la valeur économique et intègre ces facteurs simultanément aux facteurs financiers traditionnels à ses évaluations des flux de trésorerie actualisés à long terme.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, que nous pouvons gérer, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

L'exposition globale du Fonds à ses sources de levier financier correspond à la somme des sources de levier financier qui suivent et ne doit pas dépasser 300 % de sa valeur liquidative : i) la valeur marchande globale des titres vendus à découvert; ii) l'encours total des emprunts aux termes des conventions d'emprunt aux fins de placement; et iii) la valeur notionnelle globale des positions sur dérivés visés du Fonds, à l'exception des dérivés visés utilisés à des fins de couverture. Cependant, il est généralement attendu que l'exposition globale du Fonds à ces sources de levier financier soit inférieure à 200 % de sa valeur liquidative.

Le Fonds peut emprunter un montant en espèces représentant au plus 50 % de sa valeur liquidative.

Le Fonds peut investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans des titres d'un seul émetteur, ce qui comprend une exposition à cet émetteur au moyen d'opérations sur dérivés visés ou de parts indicelles.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement**

dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. Tout placement indirect dans des titres peut exposer le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Emprunt	●		
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cybersécurité		①	
Dérivés	●		
Marchés émergents			○
Placements dans des titres à capitaux propres	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier	●		
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, deux porteurs de titres détenaient respectivement 60,94 % et 13,27 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 78 % de l'indice MSCI World, à 26 % de l'indice Cboe S&P 500 PutWrite et à 26 % de l'indice Cboe S&P 500 BuyWrite.

L'indice **MSCI World Total Return (\$ CA)** est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de marchés développés. Il est composé d'indices de 23 marchés de pays développés. Les rendements globaux nets sont calculés après

déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses éléments sous-jacents.

L'indice **Cboe S&P 500 PutWrite** est un indice qui reproduit la valeur d'une stratégie de gestion passive qui consiste à superposer la vente d'options de vente du S&P 500 à un compte de bons du Trésor investi dans des bons du Trésor à un mois et à trois mois.

L'indice **Cboe S&P 500 BuyWrite** est un indice conçu pour mesurer le taux de rendement total d'une stratégie hypothétique d'« options d'achat couvertes » appliquée à l'indice S&P 500. La stratégie consiste en un portefeuille hypothétique constitué d'une position « longue » indexée en fonction de l'indice S&P 500 inscrite à la cote de la bourse d'options du Cboe. Ce portefeuille hypothétique fait référence au « portefeuille couvert par rapport à l'indice S&P 500 ».

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Parts offertes	Séries A, AR, D*, F*, F8*, FB, FB5*, I*, O*, O5*, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX*, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche une plus-value du capital à long terme assortie d'un revenu régulier en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés partout dans le monde qui versent ou devraient verser des dividendes. Le Fonds peut également investir dans d'autres types de titres qui distribuent ou devraient distribuer un revenu.

Toute modification apportée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un processus de placement rigoureux visant à constituer un portefeuille composé de titres de sociétés qui se négocient à un cours avantageux et qui offrent à la fois un rendement supérieur à la moyenne et des possibilités de croissance. La valeur ajoutée découle principalement de la sélection

des titres et du fait qu'une attention particulière est portée aux possibilités de hausse et aux risques de chute des cours. La répartition sectorielle est utilisée pour gérer le risque général que comporte le portefeuille.

Outre ses placements dans des titres de capitaux propres (y compris des actions ordinaires et des actions privilégiées), le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe, des titres de fiducies et d'autres titres (y compris des obligations convertibles et des bons de souscription).

En général, le Fonds n'investira pas plus de 25 % de ses actifs dans des titres des marchés émergents.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le Fonds adopte une approche d'intégration des critères ESG selon laquelle il évalue les facteurs ESG, y compris les émissions de carbone, les relations avec les employés et l'indépendance du conseil, qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la valeur économique et intègre ces facteurs simultanément aux facteurs financiers traditionnels à ses évaluations des flux de trésorerie actualisés à long terme. Le Fonds met également à profit un cadre ESG exclusif pour aider à la composition du portefeuille.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles		①	
Crédit		①	
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe		①	
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé		①	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées

concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
25 novembre 2016	Fusion du Fonds d'actions diversifié Mackenzie avec le Fonds
	Fusion de la Catégorie Mackenzie Mondial d'actions diversifié avec le Fonds

FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS VERTES MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds mondial de titres à revenu fixe
Partes offertes	Séries A, AR, D, F, FB, O, PW, PWR, PWFB, PWX, SC
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à générer un revenu ainsi qu'un potentiel de plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs situés de partout dans le monde. Le Fonds applique une méthode de placement qui met l'accent sur des émetteurs durables et responsables.

Le Fonds investit principalement dans l'économie environnementale et met l'accent sur les obligations dites « vertes ». Le Fonds entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds applique une méthode de placement qui met l'accent sur des émetteurs durables et responsables, et intégrera des recherches qualitatives, quantitatives et fondamentales à l'analyse de facteurs ESG afin de sélectionner les placements. Les émetteurs durables et responsables font tous deux références aux émetteurs de titres de créance dits « ESG » qui mettent l'accent sur des projets pour lesquels l'« usage du produit » est clairement établi, de même qu'aux d'obligations émises par des émetteurs qui sont les meilleurs de leur catégorie, tout ceci étant plus amplement exposé ci-après.

Le Fonds est une solution d'investissement durable qui est considérée comme un fonds à thématique durable, tel qu'il est décrit à la rubrique « L'investissement durable selon Mackenzie » du présent prospectus simplifié.

L'intégration de facteurs ESG à la recherche fournit une meilleure perspective de la durabilité des émetteurs.

Les facteurs environnementaux pris en compte comprennent 1) en ce qui concerne les titres de créance d'État : consommation d'énergie, utilisation des ressources (utilisation efficace des ressources naturelles d'un pays) risque physique climatique (risques causés par les événements climatiques encourus par les collectivités et les infrastructures), état de préparation à l'égard de la transition (à quel point un pays est efficace dans sa planification de la transition énergétique et son exécution d'une transition graduelle sans dépendance aux combustibles fossiles), et 2) en ce qui concerne les titres de créance de sociétés : émissions de gaz à effet

de serre et pollution de l'air, gestion de l'énergie, consommation d'eau, production de déchets, incidence écologique, état de préparation à l'égard de la transition.

Les facteurs sociaux comprennent 1) en ce qui concerne les titres de créance d'État : niveau d'instruction, indépendance alimentaire et énergétique, soins de santé, égalité et autonomisation, et 2) en ce qui concerne les titres de créance de sociétés : santé et sécurité des employés, droits de la personne, gestion de la chaîne d'approvisionnement, diversité, égalité et inclusion.

Les facteurs de gouvernance comprennent 1) en ce qui concerne les titres de créance d'État : efficacité et responsabilisation du gouvernement, réglementation et fiabilité (par ex., primauté du droit), durabilité progressive (à quel point un pays est efficace dans sa progression vers ses objectifs de durabilité à long terme), et 2) en ce qui concerne les titres de créance de sociétés : composition de la direction et du conseil, processus de gestion du risque, communications ESG de la société, complexité organisationnelle (transparence des activités de la société).

Ces facteurs sont évalués et surveillés sur une base continue par l'intermédiaire de fournisseurs tiers de données.

Le Fonds investira dans des émetteurs durables et responsables, ce qui comprend des émetteurs d'obligations dites « vertes », et il investira également dans d'autres titres de créance utilisés pour financer des solutions d'investissement environnemental et durable, et il répartira les actifs en fonction de la qualité du crédit, des rendements, des secteurs, des devises et des pays.

En règle générale, le Fonds investira au moins 60 % de son actif dans des obligations vertes. Les **obligations vertes** sont des titres de créance utilisés pour financer divers projets liés au climat ou à l'environnement. Pour qu'une obligation soit « étiquetée » verte, les émetteurs doivent déposer une demande de certification auprès d'un tiers reconnu, comme un auditeur ou une agence de notation ESG. L'objectif du Fonds peut évoluer en réponse au contexte en évolution ou à mesure que les émissions de titres de créance dits « verts » prendront de l'importance et arriveront à maturité.

Voici des exemples de titres de créance dits « ESG » et d'autres titres de créance :

- **Obligations sociales** : obligations qui doivent être utilisées pour obtenir des résultats sociaux positifs ou résoudre divers problèmes sociaux.
- **Obligations durables** : obligations qui sont utilisées pour financer des projets qui combinent des enjeux environnementaux et sociaux ou abordent des aspects de ces deux volets. L'émission de ce type de créances permet à la fois aux sociétés et aux gouvernements d'avoir une incidence sur une plus grande variété d'initiatives.
- **Obligations liées au développement durable** : obligations assorties d'une composante variable fondée sur leurs notes ESG ou sur certains objectifs fixés que la société tente d'atteindre. Ces obligations sont généralement liées à un mécanisme qui incite fortement l'émetteur à atteindre des objectifs prédéfinis en matière de durabilité, ce qui fait concorder fortement ses objectifs de durabilité et financiers.

- **Obligations liées à la transition** : obligations qui sont utilisées pour financer la transition d'une société vers la réduction des incidences sur l'environnement ou des émissions de carbone. Les obligations dites « bleues » sont techniquement des obligations liées à la transition qui financent des projets en lien avec les océans et la conservation des ressources en eau.
- **Obligations d'émetteurs qui sont les meilleurs de leur catégorie** : obligations qui sont des titres à revenu fixe qui sont considérés par le gestionnaire de portefeuille comme étant des chefs de file en matière ESG par rapport à leurs pairs.

L'équipe de gestion de portefeuille s'engage à discuter avec les émetteurs des préoccupations cruciales liées aux facteurs ESG pendant toute la durée des placements. Depuis les premières rencontres avec les dirigeants des entreprises émettrices, l'équipe se concentre sur la gestion des risques et des controverses liés aux facteurs ESG qui menacent le succès des initiatives mondiales en matière de gérance, ainsi que la stabilité financière et la réputation des émetteurs. Conformément aux recommandations des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies sur la valeur des engagements stratégiques, l'équipe s'efforce d'accroître la divulgation et la responsabilité, avec des engagements couvrant un vaste éventail de thèmes de durabilité, de secteurs et de régions d'investissement.

Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son exposition aux titres à revenu fixe dans un secteur donné et peut investir dans tous les types de titres à revenu fixe partout dans le monde, notamment des obligations de gouvernements et de sociétés à rendement élevé (ces obligations n'ont pas une note de première qualité (note « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue) et ne sont parfois pas notées), des obligations de gouvernements et de sociétés de bonne qualité, des obligations convertibles, des prêts et des instruments à taux variable.

L'économie environnementale englobe l'ensemble des secteurs ou des industries qui appuient la transition énergétique et notre réussite canadienne et mondiale vers une augmentation nulle de la température d'ici 2050, au sens attribué par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (organisme des Nations Unies qui fournit des évaluations régulières fondées sur la science sur les effets continus des changements climatiques aux pays membres), et comprend des secteurs ou des industries qui mettent au point des solutions éoliennes ou solaires par exemple, ainsi que ceux qui investissent dans leurs activités pour atteindre la carboneutralité.

Le gestionnaire de portefeuille choisira généralement de prioriser l'engagement plutôt que le dessaisissement. Lorsque des risques ESG importants sont décelés, et lorsqu'il est indiqué de le faire, le gestionnaire de portefeuille communiquera avec les émetteurs d'obligations pour aborder le risque et favoriser des changements positifs. Le gestionnaire de portefeuille cible 100 engagements par année avec les émetteurs d'obligations et compile ceux-ci dans une base de données des engagements, dans laquelle les enjeux, les actions, l'échéancier et les résultats en lien avec chaque engagement sont détaillés.

Les échéances du portefeuille peuvent être rajustées afin de tirer profit des différentes étapes du cycle économique : les échéances seront plus longues lorsque les taux d'intérêt sont à la baisse, et elles seront plus courtes lorsque les taux d'intérêt sont à la hausse.

La capacité du gestionnaire de portefeuille à faire correspondre les échéances aux fluctuations des taux d'intérêt, et ses autres stratégies d'optimisation du rendement, peuvent avoir une incidence marquée sur le rendement du Fonds.

Le Fonds a obtenu des organismes de réglementation le droit d'investir jusqu'à 20 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « AA » ou une note supérieure, et, de même, d'investir jusqu'à 35 % de son actif net dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « AAA » ou une note supérieure. De tels placements peuvent augmenter l'exposition du Fonds au risque associé à la concentration, au risque associé au crédit et au risque associé aux placements à l'étranger décrits à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ». Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette approbation des organismes de réglementation, veuillez consulter la rubrique « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les titres à revenu fixe s'exposent aux risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et, dans une moindre mesure, aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			○
Marchandises		①	
Concentration	●		
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres			○
Objectif ou stratégie de placement ESG	●		
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 90,48 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice Bloomberg MSCI Green Bond (couvert en \$ CA).

L'**indice Bloomberg MSCI Green Bond (couvert en \$ CA)** est une mesure objective et robuste du marché mondial des titres à revenu fixe émis pour financer des projets dont les avantages environnementaux sont directs. Une démarche axée sur une recherche indépendante est utilisée pour évaluer les obligations vertes qui peuvent composer l'indice pour s'assurer qu'elles

respectent les principes applicables aux obligations vertes et pour classer les obligations en fonction de l'utilisation du produit à des fins environnementales.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS MONDIAL MACRO MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	OPC alternatif
Parts offertes	Séries A, F, FB, O, PW, PWFB, PWX
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer un rendement total positif sur un cycle de marché, peu importe la direction générale du marché. Pour ce faire, il investit dans des positions acheteur et/ou vendeur sur titres de capitaux propres et sur titres à revenu fixe et peut également investir dans des marchandises et/ou des devises. Le Fonds peut également effectuer des ventes à découvert, emprunter des fonds et/ou investir dans des dérivés aux fins de placement.

L'exposition globale du Fonds ne doit pas dépasser les limites d'utilisation de l'exposition brute décrites à la rubrique « **Stratégies de placement** » ci-après ou par ailleurs permises par la législation en valeurs mobilières applicable.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de parts convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Les stratégies du Fonds comprennent un ensemble de processus qui devraient tirer de la valeur des marchés de négociation axés sur des données et des événements macroéconomiques mondiaux, comme les fluctuations des marchandises et des devises ainsi que des marchés boursiers et obligataires. Les stratégies visent une diversification des facteurs de risque et des flux de rendement excédentaire, des horizons de placement et des risques économiques différents. Les décisions de placement sont fondées sur une combinaison de recherche fondamentale et de recherche quantitative.

Afin d'atteindre ses objectifs de placement, le Fonds investit à l'échelle mondiale dans une vaste gamme de catégories d'actifs, notamment des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe, des devises et des marchandises, et peut adopter des positions acheteur et vendeur dans chacune de ces catégories d'actifs. Le Fonds a la souplesse nécessaire pour modifier sa répartition dans les différentes catégories d'actifs et les différents marchés du monde entier. Les décisions relatives à la répartition entre les catégories d'actifs reposent sur la recherche portant sur plusieurs sujets, notamment ce qui suit :

- Valeur relative – variations des valeurs relatives entre deux actifs connexes, comme deux devises, deux marchandises connexes, ou entre les actions et les obligations.

- Conditions macroéconomiques/sectorielles – événements fondamentaux qui avantagent certains actifs plutôt que d'autres.
- Perception – facteurs non fondamentaux à court terme de variation des cours des catégories d'actifs.

La répartition parmi chacune des catégories d'actifs est également effectuée dans un cadre de gestion des risques. Les gestionnaires de portefeuille surveilleront la répartition du capital parmi les catégories d'actifs individuelles du Fonds afin de s'assurer que le Fonds génère le rendement rajusté en fonction du risque désiré sur un cycle de marché.

Le Fonds peut effectuer des emprunts de fonds aux fins de placement et peut réaliser des ventes à découvert.

Le Fonds peut avoir recours à des dérivés directement, ou indirectement au moyen de placements dans d'autres fonds d'investissement. Pour ce qui est des dérivés, le Fonds misera sur une approche flexible en ayant recours de façon opportune, à des fins de couverture ou autres et selon les différentes conditions du marché, à des options, à des swaps, à des contrats à terme standardisés et à des contrats à terme de gré à gré. Le Fonds peut avoir recours à des dérivés dont l'élément sous-jacent est un fonds négocié en bourse.

Lorsqu'il prend une position vendeur, le Fonds peut vendre un instrument dont il n'est pas propriétaire et ensuite emprunter afin de remplir ses obligations de règlement. Le Fonds peut également prendre des positions vendeur dans des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré ou des swaps. Une position vendeur bénéficiera d'une baisse du cours de l'instrument sous-jacent et perdra de la valeur si le cours de l'instrument sous-jacent augmente. Une position acheteur tirera parti d'une augmentation du cours du titre et perdra de la valeur si le cours du titre diminue.

L'exposition globale du Fonds à ses sources de levier financier correspond à la somme des sources de levier financier qui suivent et ne doit pas dépasser 300 % de sa valeur liquidative : i) la valeur marchande globale des titres vendus à découvert; ii) l'encours total des emprunts aux termes des conventions d'emprunt aux fins de placement; et iii) la valeur notionnelle globale des positions sur dérivés visés du Fonds, à l'exception des dérivés visés utilisés à des fins de couverture. Cependant, il est généralement attendu que l'exposition globale du Fonds à ces sources de levier financier soit inférieure à 200 % de sa valeur liquidative.

Le Fonds peut emprunter un montant en espèces représentant au plus 50 % de sa valeur liquidative et peut vendre à découvert des titres; la valeur marchande globale des titres vendus à découvert se limitera à 50 % de la valeur liquidative du Fonds. L'utilisation combinée de ventes à découvert et d'emprunts d'espèces par le Fonds est assujettie à une limite globale de 50 % de la valeur liquidative du Fonds.

Le Fonds peut investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans des titres d'un seul émetteur, ce qui comprend une exposition à cet émetteur au moyen d'opérations sur dérivés visés ou de parts indicelles.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert;
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit directement ou indirectement dans des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe, des marchandises et des devises, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques, y compris les risques associés aux placements à revenu fixe et aux marchandises. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. Le Fonds a largement recours à des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture, ce qui l'expose au risque associé aux dérivés et au risque associé à l'effet de levier. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			○
Marchandises	●		
Concentration	●		
Titres convertibles			○
Crédit		●	
Cryptomonnaies		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Cybersécurité		●	
Dérivés	●		
Marchés émergents		●	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes des marchés		●	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		●	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Effet de levier	●		
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé		●	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			○
Série		●	
Ventes à découvert	●		
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Imposition		●	
Reproduction d'une référence			○

Au 30 août 2025, deux porteurs de titres détenaient respectivement 19,04 % et 11,77 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Même si l'objectif du Fonds est d'obtenir un rendement total positif sur l'ensemble d'un cycle du marché, rien ne garantit que le Fonds enregistrera un rendement positif au cours d'une année ou d'une période donnée.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
29 novembre 2023	Changement de nom; auparavant le Fonds global macro Mackenzie

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice HFRI Macro Total (\$ CA).

L'**indice HFRI Macro Total (\$ CA)** est composé de fonds spéculatifs pour lesquels les gestionnaires emploient une variété de techniques, une analyse discrétionnaire et systématique, une combinaison de justifications de placement descendantes et ascendantes, des approches quantitatives et fondamentales, un effet de levier et des périodes de détention à long terme et à court terme. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS MONDIAL DE RESSOURCES MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds sectoriel
Parts offertes	Séries A, D, F, FB, G, O, PW, PWFB, PWX
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de la série G à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés qui exercent des activités n'importe où dans le monde au sein des secteurs énergétiques et des ressources naturelles.

Le portefeuille du Fonds comprendra habituellement des titres d'au moins trois pays différents.

Toute modification apportée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie différentes stratégies, dont les suivantes :

- effectuer des placements dans les titres de sociétés qui devraient accroître la valeur pour les actionnaires grâce à des travaux d'exploration et de mise en valeur réussis;
- rechercher les titres de sociétés de premier plan dont les coûts sont généralement moins élevés, présentant un faible niveau d'endettement et dont les actifs sont exceptionnels;
- tirer profit du prix des marchandises et mettre l'accent sur le secteur des ressources naturelles ou sur les sociétés particulières qui, bien qu'ils ne soient pas prisés, comportent un potentiel de reprise sur une période de un an à trois ans;
- examiner toutes les décisions de placement et accumuler des liquidités lorsque les cours ne sont pas attractifs.

Dans l'ensemble, le Fonds maintient un portefeuille composé de sociétés à faible et à forte capitalisation diversifié selon les marchandises et les pays.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds intègre des facteurs ESG d'un point de vue sectoriel descendant en favorisant les sous-secteurs qui pourraient bénéficier de l'accentuation des tendances de la demande et de l'évolution des attentes de la société, tout en sous-pondérant les sous-secteurs qui, selon lui, sous-évaluent les externalités, comme les émissions de gaz à effet de serre, ou font face à une diminution durable de la demande. D'un point de vue ascendant, le Fonds vise à investir dans des sociétés qui améliorent leur rendement ESG et qui sont censées surpasser leurs homologues du secteur. Le Fonds communique également avec les sociétés dans lesquelles il investit afin d'aborder avec eux les risques et les occasions, comprendre la répartition du capital et discuter du rendement environnemental et social.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert;
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Les achats directs de lingots d'or par le Fonds peuvent comporter des frais d'opérations et de garde supérieurs à ceux associés à d'autres types de placement, ce qui peut avoir des répercussions sur le rendement du Fonds.

Le Fonds investit dans des titres de capitaux propres d'un seul secteur ou d'une seule industrie, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Le fait que le Fonds privilégie un seul type de placement l'expose à la volatilité et aux risques associés aux

marchandises et à la concentration. La fluctuation de la valeur des titres des sociétés qui exercent des activités dans le secteur des ressources naturelles peut être reliée aux poussées inflationnistes réelles et perçues, aux prix des marchandises à l'échelle internationale ainsi qu'à divers événements politiques, sans égard à l'exploitation des sociétés. En outre, le secteur des ressources a traditionnellement été plus volatil que d'autres secteurs de l'économie mondiale et les rendements du Fonds devraient témoigner d'une volatilité semblable. Les placements effectués par le Fonds dans des métaux précieux peuvent comporter des risques particuliers, notamment des fluctuations importantes des prix sur de courtes périodes. Le Fonds peut également investir une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			○
Marchandises	●		
Concentration	●		
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 39,47 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
16 août 2019	Modification des objectifs de placement pour permettre au Fonds d'investir dans des actions de sociétés situées partout dans le monde et exerçant leurs activités dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles. Changement de nom; auparavant le Fonds de ressources canadiennes Mackenzie

FONDS DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS MONDIALES MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, G, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWR, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de série G par suite de leur investissement dans des titres de série G de la Catégorie Mackenzie Actions de petites et moyennes capitalisations mondiales, et qui continuent de détenir des titres de série G du Fonds, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à petite ou à moyenne capitalisation partout dans le monde.

Le Fonds cherchera à atteindre cet objectif en investissant dans des titres directement et/ou au moyen de placements dans d'autres OPC.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds cherche des sociétés dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui disposent de caractéristiques financières attrayantes. Une grande importance est également accordée au prix raisonnable du placement, compte tenu de la croissance attendue des sociétés composant le portefeuille.

Le Fonds peut aussi détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle le Fonds vise à repérer les facteurs ESG importants qui sont jugés pertinents en fonction de l'exposition géographique des sociétés. Les facteurs ESG sont qualitatifs et comprennent notamment les droits des travailleurs, la durabilité de la chaîne

d'approvisionnement, le risque climatique, les préoccupations au titre de la gouvernance et le cadre réglementaire.

À l'heure actuelle, le Fonds a l'intention d'atteindre son objectif de placement en investissant dans d'autres OPC gérés par Mackenzie. Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, conformément à ses objectifs de placement. Aucuns frais de gestion, ni frais d'acquisition, ni aucune prime incitative des Fonds ne seront comptabilisés en double.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Le Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans des titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placements, comme les placements dans des titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Concentration			○
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation	●		
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 72,71 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Actions de petites et moyennes capitalisations mondiales avec le Fonds
17 septembre 2021	Fusion du Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie avec le Fonds

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice MSCI AC (All Country) World SMID Cap (Net).

L'indice **MSCI AC (All Country) World SMID Cap (Net)** englobe des titres de sociétés à petite et à moyenne capitalisation parmi 23 pays à marché développé et 26 pays à marché émergent.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS DE REVENU STRATÉGIQUE MONDIAL MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Parts offertes	Séries A*, AR, D*, F*, F8*, FB*, O*, O5*, PW*, PWR, PWFB*, PWT5*, PWT8*, PWX*, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche un revenu ainsi qu'un potentiel de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe ou des titres de capitaux propres axés sur le revenu d'émetteurs situés partout dans le monde.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds emploiera une méthode de placement souple pour investir dans des titres à revenu fixe, des titres de capitaux propres ou des titres de ces deux catégories partout dans le monde. Le Fonds investira généralement de 30 % à 70 % de ses actifs dans une catégorie d'actifs donnée, mais il pourra investir de 0 % à 100 % de ses actifs dans une catégorie d'actifs donnée. La répartition entre les catégories d'actifs dépend de la conjoncture économique ou de l'évaluation par les gestionnaires de portefeuille des valeurs relatives.

Le Fonds aura recours à une approche souple pour atteindre ses objectifs de placement liés aux titres à revenu fixe et répartira ses actifs en fonction de la qualité du crédit, des rendements, des structures, des secteurs, des devises et des pays. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son exposition aux titres à revenu fixe dans un secteur donné et peut investir dans tous les types de titres à revenu fixe partout dans le monde, notamment des obligations de gouvernements et de sociétés à rendement élevé (ces obligations n'ont pas une note de première qualité (note inférieure à « **BBB-** » attribuée par une agence de notation reconnue) et ne sont parfois pas notées), des obligations de gouvernements et de sociétés de bonne qualité et des instruments à taux variable.

La méthode de placement privilégie une analyse fondamentale afin de repérer et de choisir les placements et d'en assurer le suivi. Les gestionnaires de portefeuille effectuent l'analyse de secteurs d'activité et de sociétés données, notamment leurs états financiers et d'autres facteurs pertinents.

Les titres de capitaux propres axés sur le revenu dans lesquels le Fonds peut investir peuvent comprendre des actions ordinaires, des actions privilégiées et des actions privilégiées convertibles donnant

droit à des dividendes et des titres de fiducies (y compris des fiducies de revenu, des fiducies commerciales, des fiducies de placement immobilier (« **FPI** »), des fiducies de redevances et de ressources et des fiducies de services publics et d'infrastructures). Selon la conjoncture, le Fonds peut également investir une partie de ses actifs dans des titres de capitaux propres qui ne sont pas axés sur le revenu.

Les organismes de réglementation ont accordé au Fonds le droit d'investir jusqu'à 20 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance assimilables à des équivalents de trésorerie d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « **AA** » ou une note supérieure, et, de même, le droit d'investir jusqu'à 35 % de son actif net dans des titres de créance assimilables à des équivalents de trésorerie d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « **AAA** » ou une note supérieure. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres évalue les facteurs ESG, y compris les émissions de carbone, les relations avec les employés et l'indépendance du conseil, qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la valeur économique et intègre ces facteurs simultanément aux facteurs financiers traditionnels à ses évaluations des flux de trésorerie actualisés à long terme. Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe utilise un procédé exclusif et des modèles quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété. En ce qui a trait aux obligations gouvernementales, les facteurs ESG comprennent généralement l'intensité énergétique, la pollution atmosphérique, l'inégalité des revenus, l'éducation, la primauté du droit et la corruption.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est, ou sera, obtenue par l'intermédiaire d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf et Sagard. En ce qui concerne ces placements dans les instruments privés, le Fonds investit, ou a

l'intention d'investir, dans Northleaf Private Credit II LP, Northleaf Private Credit III LP et Sagard Credit Partners II LP. Les placements privés sont généralement considérés comme illiquides et augmentent le risque associé à l'illiquidité du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés au crédit, aux placements dans des titres de capitaux propres, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration	●		
Titres convertibles		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		●	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
25 novembre 2016	Fusion du Fonds de stratégie de l'actif mondiale Mackenzie avec le Fonds Fusion du Fonds mondial équilibré diversifié Mackenzie avec le Fonds
25 novembre 2016	Fusion du Fonds mondial d'obligations Mackenzie avec le Fonds
16 août 2019	Fusion du Fonds de revenu stratégique américain Mackenzie avec le Fonds
16 juin 2023	Fusion du Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie avec le Fonds

FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL DE DURABILITÉ MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer un revenu et une plus-value du capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe et/ou de capitaux propres d'émetteurs provenant de partout dans le monde. Le Fonds applique une méthode de placement qui met l'accent sur des émetteurs durables et responsables.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses actionnaires convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds cherche à adopter une stratégie de placement souple en investissant dans des titres de capitaux propres et/ou à revenu fixe. Le Fonds investira généralement de 30 % à 70 % de ses actifs dans une catégorie d'actifs donnée, mais il pourra investir de 0 % à 100 % de ses actifs dans une catégorie d'actifs donnée. La répartition entre les catégories d'actifs dépend de la conjoncture économique ou de l'évaluation par les gestionnaires de portefeuille des valeurs relatives. À l'heure actuelle, le Fonds obtient son exposition au moyen de placements dans d'autres OPC.

Le Fonds est une solution d'investissement durable qui est considérée comme un fonds de base durable, tel qu'il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ».

En ce qui a trait aux titres de capitaux propres, la méthode de placement privilégie une analyse de placement fondamentale afin de repérer et de choisir les placements et d'en assurer le suivi. Le Fonds intégrera une analyse de titres ascendante au moyen d'une analyse exclusive de facteurs ESG pour prendre des décisions de placement et mettra également l'accent sur des paramètres financiers traditionnels.

Dans le cadre de son analyse de placement, le Fonds accorde la priorité aux facteurs ESG en tirant profit de méthodes d'investissement durable comme la sélection négative, l'analyse exclusive de facteurs ESG et la gérance.

En ce qui concerne la sélection négative, en plus des exclusions qui s'appliquent aux solutions d'investissement durable et qui sont précisées à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** » du présent prospectus simplifié, en règle générale, le

gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres exclura également les sociétés dont les revenus sont réputés être non durables et/ou qui tirent plus de 10 % de leurs revenus de l'exploration, de l'extraction et de la production de ce qui suit :

- le charbon thermique;
- les sables bitumineux;
- l'énergie à base de schiste;
- le pétrole et le gaz provenant de l'Arctique.

L'analyse exclusive de facteurs ESG comprend une évaluation de type « meilleur de la catégorie » de volets comme les facteurs ESG importants du point de vue financier, la concordance entre le produit et les objectifs de développement durable des Nations Unies et la gouvernance. De tels facteurs ESG peuvent notamment comprendre une stratégie en matière de climat, la santé et la sécurité ainsi que l'indépendance et la diversité du conseil.

Une surveillance quotidienne et un examen régulier des sociétés font partie intégrante de l'approche de gestion active. Des examens en profondeur des facteurs ESG sont réalisés au moment de l'achat et à l'occasion d'un cycle de rafraîchissement de deux ans, et des examens en profondeur ponctuels sont réalisés au besoin et sont déclenchés par des faits nouveaux qui concernent une société, notamment un nouveau risque ou un risque qui évolue, une controverse émergente à l'égard de la société, un changement de propriété ou un changement important dans les activités de la société. Une surveillance active et quotidienne des nouvelles sert à repérer des risques émergents pour les sociétés qui peuvent nécessiter une réponse rapide dans le but de conserver la valeur pour les investisseurs.

La gérance active exercée par le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres vise à aborder les risques et les occasions ESG importants qui peuvent avoir une incidence sur le rendement à long terme. Par des échanges directs avec les dirigeants de société, le soutien de propositions d'actionnaires et le vote par procuration, le gestionnaire de portefeuille contribuera, sur une base continue, à favoriser les progrès relatifs aux facteurs ESG au sein de la société.

Les objectifs du programme de gestion du gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres sont les suivants i) promouvoir une plus grande transparence et responsabilisation des sociétés à l'égard de thèmes ESG clés; ii) promouvoir une plus grande responsabilité sociale et environnementale des sociétés; iii) optimiser la création de valeur pour les parties prenantes et améliorer la valeur pour les actionnaires, et iv) accélérer les effets positifs sur les thèmes clés d'investissement responsable en vue d'atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies. Le gestionnaire de portefeuille échangera avec les sociétés sur ce qui suit i) les risques clés déterminés grâce aux analyses de l'industrie et du secteur; ii) l'importance de l'incidence des facteurs ESG sur le rendement financier et/ou d'exploitation de la société; iii) la qualité ESG de la société, y compris en matière d'évaluation interne et de communication (l'accent est mis sur les sociétés qui affichent certains risques liés aux facteurs ESG), et iv) les secteurs clés repérés aux fins de promotion d'après les thèmes et valeurs en matière d'engagement du gestionnaire de portefeuille.

L'exécution du programme de gérance des gestionnaires de portefeuille du volet titres de capitaux propres repose sur le processus suivant : i) établir une justification et une stratégie d'engagement; ii) mettre en place une communication par écrit avec la société qui précise des objectifs clairs de l'engagement; iii) surveiller et mesurer les progrès par rapport aux objectifs énoncés.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe applique une méthode de placement qui met l'accent sur des émetteurs durables et responsables, et intégrera des recherches qualitatives, quantitatives et fondamentales à l'analyse de facteurs ESG afin de sélectionner les placements. Les émetteurs durables et responsables font tous deux références aux émetteurs de titres de créance dits « ESG » qui mettent l'accent sur des projets pour lesquels l'« usage du produit » est clairement établi, de même qu'aux obligations émises par des émetteurs qui sont les meilleurs de leur catégorie, tout ceci étant plus amplement exposé ci-après.

L'équipe de gestion de portefeuille de titres à revenu fixe s'engage à discuter avec les émetteurs des préoccupations cruciales liées aux facteurs ESG pendant toute la durée des placements. Depuis les premières rencontres avec les dirigeants des entreprises émettrices, l'équipe se concentre sur la gestion des risques et des controverses liés aux facteurs ESG qui menacent le succès des initiatives mondiales en matière de gérance, ainsi que la stabilité financière et la réputation des émetteurs. Conformément aux recommandations des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies sur la valeur des engagements stratégiques, l'équipe s'efforce d'accroître la divulgation et la responsabilité, avec des engagements couvrant un vaste éventail de thèmes de durabilité, de secteurs et de régions d'investissement.

L'intégration de facteurs ESG à la recherche et aux processus d'évaluation fournit une meilleure perspective de la durabilité des émetteurs.

Ces facteurs sont évalués et surveillés sur une base continue par l'intermédiaire de fournisseurs tiers de données et de recherches exclusives auprès de sociétés et d'émetteurs.

Les facteurs environnementaux pris en compte comprennent 1) en ce qui concerne les titres de créance d'État : consommation d'énergie, utilisation des ressources (utilisation efficace des ressources naturelles d'un pays), risque physique climatique (risques causés par les événements climatiques encourus par les collectivités et les infrastructures), état de préparation à l'égard de la transition (à quel point un pays est efficace dans sa planification de la transition énergétique et son exécution d'une transition graduelle sans dépendance aux combustibles fossiles), et 2) en ce qui concerne les titres de créance de sociétés : émissions de gaz à effet de serre et pollution de l'air, gestion de l'énergie, consommation d'eau, production de déchets, incidence écologique, état de préparation à l'égard de la transition.

Les facteurs sociaux comprennent 1) en ce qui concerne les titres de créance d'État : niveau d'instruction, indépendance alimentaire et énergétique, soins de santé, égalité et autonomisation, et 2) en ce qui concerne les titres de créance de sociétés : santé et sécurité des employés, droits de la personne, gestion de la chaîne d'approvisionnement, diversité, égalité et inclusion.

Les facteurs de gouvernance comprennent 1) en ce qui concerne les titres de créance d'État : efficacité et responsabilisation du gouvernement, réglementation et fiabilité (par ex., primauté du droit), durabilité progressive (à quel point un pays est efficace dans sa progression vers ses objectifs de durabilité à long terme), et 2) en ce qui concerne les titres de créance de sociétés : rémunération de la direction et du conseil, processus de gestion du risque, communications ESG de la société, complexité organisationnelle (transparence des activités de la société).

Le Fonds investira dans des émetteurs durables et responsables, ce qui comprend des émetteurs de titres de créance dits « ESG » et d'autres titres de créance utilisés pour financer des solutions d'investissement environnemental et durable, et il répartira les actifs en fonction de la qualité du crédit, des rendements, des secteurs, des devises et des pays.

Voici des exemples de titres de créance dits « ESG » et d'autres titres de créance :

- **Obligations vertes** : Pour qu'une obligation soit « étiquetée » verte, les émetteurs doivent déposer une demande de certification auprès d'un tiers reconnu, comme un auditeur ou une agence de notation ESG.
- **Obligations sociales** : obligations qui doivent être utilisées pour obtenir des résultats sociaux positifs ou résoudre divers problèmes sociaux.
- **Obligations durables** : obligations qui sont utilisées pour financer des projets qui combinent des enjeux environnementaux et sociaux ou abordent des aspects de ces deux volets. L'émission de ce type de créances permet à la fois aux sociétés et aux gouvernements d'avoir une incidence sur une plus grande variété d'initiatives.
- **Obligations liées au développement durable** : obligations assorties d'une composante variable fondée sur leurs notes ESG ou sur certains objectifs fixés que la société tente d'atteindre. Ces obligations sont généralement liées à un mécanisme qui incite fortement l'émetteur à atteindre des objectifs prédéfinis en matière de durabilité, ce qui fait concorder fortement ses objectifs de durabilité et financiers.
- **Obligations liées à la transition** : obligations qui sont utilisées pour financer la transition d'une société vers la réduction des incidences sur l'environnement ou des émissions de carbone. Les obligations dites « bleues » sont techniquement des obligations liées à la transition qui financent des projets en lien avec les océans et la conservation des ressources en eau.
- **Obligations d'émetteurs qui sont les meilleurs de leur catégorie** : obligations qui sont des titres à revenu fixe qui sont considérés par le gestionnaire de portefeuille comme étant des chefs de file en matière ESG par rapport à leurs pairs.

Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son exposition aux titres à revenu fixe dans un secteur donné et peut investir dans tous les types de titres à revenu fixe partout dans le monde, notamment des

obligations de gouvernements et de sociétés à rendement élevé (ces obligations n'ont pas une note de première qualité (note inférieure à « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue) et ne sont parfois pas notées), des obligations de gouvernements et de sociétés de bonne qualité et des instruments à taux variable.

Les organismes de réglementation ont accordé au Fonds le droit d'investir jusqu'à 20 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « AA » ou une note supérieure, et, de même, d'investir jusqu'à 35 % de son actif net dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « AAA » ou une note supérieure. De tels placements peuvent augmenter l'exposition du Fonds au risque associé à la concentration, au risque associé au crédit et au risque associé aux placements à l'étranger décrits à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ». Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette approbation des organismes de réglementation, veuillez consulter la rubrique « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés au crédit, aux placements dans des titres de capitaux propres, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration	●		
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG	●		
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
29 septembre 2021	Changement de nom; auparavant le Fonds équilibré de durabilité mondiale et d'impact Mackenzie
18 mars 2022	Rockefeller a cessé d'agir à titre de sous-conseiller

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 50 % de l'indice MSCI World ex Fossil Fuels et à 50 % de l'indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD).

L'**indice MSCI World ex Fossil Fuels** est fondé sur l'indice MSCI World, son indice phare, et comprend les titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation situées dans 23 pays des marchés développés. L'indice représente le rendement du marché dans son ensemble, mais exclut les sociétés qui possèdent des réserves de pétrole, de gaz et de charbon. Il s'agit d'une référence pour les investisseurs qui cherchent à éliminer l'exposition aux réserves de combustibles fossiles de leurs placements en raison de leurs inquiétudes quant à leur apport aux changements climatiques.

L'**indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD)** suit le rendement de titres de créance de qualité supérieure émis dans le public sur les principaux marchés nationaux et euro-obligataires, y compris les titres d'État, les titres de sociétés d'État, les titres de sociétés, les titres titrisés et les titres garantis. Les obligations admissibles doivent s'être vu attribuer la note « BBB » ou une note supérieure et avoir une durée résiduelle jusqu'à l'échéance d'au moins un an. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

Le 1^{er} octobre 2024, l'ancien indice de référence, l'indice MSCI AC (All Country) World (Net), a été changé, car Mackenzie est d'avis que l'indice MSCI World ex Fossil Fuels représente mieux l'univers de placement du Fonds.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds mondial de titres à revenu fixe
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, FB, O, PW, PWR, PWFB, PWX, SC
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer un flux constant de revenu et une croissance du capital modérée en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs situés de partout dans le monde. Le Fonds applique une méthode de placements qui met l'accent sur des émetteurs durables et responsables.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds applique une méthode de placement qui met l'accent sur des émetteurs durables et responsables, et intégrera des recherches qualitatives, quantitatives et fondamentales à l'analyse de facteurs ESG afin de sélectionner les placements. Les émetteurs durables et responsables font tous deux références aux émetteurs de titres de créance dits « ESG » qui mettent l'accent sur des projets pour lesquels l'« usage du produit » est clairement établi, de même qu'aux d'obligations émises par des émetteurs qui sont les meilleurs de leur catégorie, tout ceci étant plus amplement exposé ci-après.

Le Fonds est une solution d'investissement durable qui est considérée comme un fonds de base durable, tel qu'il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** » du présent prospectus simplifié.

L'intégration de facteurs ESG à la recherche et aux processus d'évaluation fournit une meilleure perspective de la durabilité des émetteurs.

Ces facteurs sont évalués et surveillés sur une base continue par l'intermédiaire de fournisseurs tiers de données et de recherches exclusives auprès de sociétés et d'émetteurs.

Les facteurs environnementaux pris en compte comprennent 1) en ce qui concerne les titres de créance d'État : consommation d'énergie, utilisation des ressources (utilisation efficace des ressources naturelles d'un pays), risque physique climatique (risques causés par les événements climatiques encourus par les collectivités et les infrastructures), état de préparation à l'égard de la transition (à quel point un pays est efficace dans sa planification de la transition énergétique et son exécution d'une transition graduelle sans dépendance aux combustibles fossiles), et 2) en ce qui concerne les titres de créance de sociétés : émissions de gaz à effet

de serre et pollution de l'air, gestion de l'énergie, consommation d'eau, production de déchets, incidence écologique, état de préparation à l'égard de la transition.

Les facteurs sociaux comprennent 1) en ce qui concerne les titres de créance d'État : niveau d'instruction, indépendance alimentaire et énergétique, soins de santé, égalité et autonomisation, et 2) en ce qui concerne les titres de créance de sociétés : santé et sécurité des employés, droits de la personne, gestion de la chaîne d'approvisionnement, diversité, égalité et inclusion.

Les facteurs de gouvernance comprennent 1) en ce qui concerne les titres de créance d'État : efficacité et responsabilisation du gouvernement, réglementation et fiabilité (par ex., primauté du droit), durabilité progressive (à quel point un pays est efficace dans sa progression vers ses objectifs de durabilité à long terme), et 2) en ce qui concerne les titres de créance de sociétés : rémunération de la direction et du conseil, processus de gestion du risque, communications ESG de la société, complexité organisationnelle (transparence des activités de la société).

Le Fonds investira dans des émetteurs durables et responsables, ce qui comprend des émetteurs de titres de créance dits « ESG » et d'autres titres de créance utilisés pour financer des solutions d'investissement environnemental et durable, et il répartira les actifs en fonction de la qualité du crédit, des rendements, des secteurs, des devises et des pays.

Voici des exemples de titres de créance dits « ESG » et d'autres titres de créance :

- **Obligations vertes** : Pour qu'une obligation soit « étiquetée » verte, les émetteurs doivent déposer une demande de certification auprès d'un tiers reconnu, comme un auditeur ou une agence de notation ESG.
- **Obligations sociales** : obligations qui doivent être utilisées pour obtenir des résultats sociaux positifs ou résoudre divers problèmes sociaux.
- **Obligations durables** : obligations qui sont utilisées pour financer des projets qui combinent des enjeux environnementaux et sociaux ou abordent des aspects de ces deux volets. L'émission de ce type de créances permet à la fois aux sociétés et aux gouvernements d'avoir une incidence sur une plus grande variété d'initiatives.
- **Obligations liées au développement durable** : obligations assorties d'une composante variable fondée sur leurs notes ESG ou sur certains objectifs fixés que la société tente d'atteindre. Ces obligations sont généralement liées à un mécanisme qui incite fortement l'émetteur à atteindre des objectifs prédéfinis en matière de durabilité, ce qui fait concorder fortement ses objectifs de durabilité et financiers.
- **Obligations liées à la transition** : obligations qui sont utilisées pour financer la transition d'une société vers la réduction des incidences sur l'environnement ou des émissions de carbone. Les obligations dites « bleues » sont techniquement des obligations liées à la transition qui

financent des projets en lien avec les océans et la conservation des ressources en eau.

- **Obligations d'émetteurs qui sont les meilleurs de leur catégorie** : obligations qui sont des titres à revenu fixe qui sont considérés par le gestionnaire de portefeuille comme étant des chefs de file en matière ESG par rapport à leurs pairs.

L'équipe de gestion de portefeuille s'engage à discuter avec les émetteurs des préoccupations cruciales liées aux facteurs ESG pendant toute la durée des placements. Depuis les premières rencontres avec les dirigeants des entreprises émettrices, l'équipe se concentre sur la gestion des risques et des controverses liés aux facteurs ESG qui menacent le succès des initiatives mondiales en matière de gérance, ainsi que la stabilité financière et la réputation des émetteurs. Conformément aux recommandations des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies sur la valeur des engagements stratégiques, l'équipe s'efforce d'accroître la divulgation et la responsabilité, avec des engagements couvrant un vaste éventail de thèmes de durabilité, de secteurs et de régions d'investissement.

Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son exposition aux titres à revenu fixe dans un secteur donné et peut investir dans tous les types de titres à revenu fixe partout dans le monde, notamment des obligations de gouvernements et de sociétés à rendement élevé (ces obligations n'ont pas une note de première qualité (note inférieure à « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue) et ne sont parfois pas notées), des obligations de gouvernements et de sociétés de bonne qualité et des instruments à taux variable.

Le Fonds a obtenu des organismes de réglementation le droit d'investir jusqu'à 20 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « AA » ou une note supérieure, et, de même, d'investir jusqu'à 35 % de son actif net dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « AAA » ou une note supérieure. De tels placements peuvent augmenter l'exposition du Fonds au risque associé à la concentration, au risque associé au crédit et au risque associé aux placements à l'étranger décrits à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ». Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette approbation des organismes de réglementation, veuillez consulter la rubrique « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement.

Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Le Fonds est exposé à divers risques inhérents aux placements dans des titres à revenu fixe, dont les risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			○
Marchandises		●	
Concentration	●		
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres			○
Objectif ou stratégie de placement ESG	●		
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 68,78 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD).

L'indice **ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD)** suit le rendement de titres de créance de qualité supérieure émis dans le public sur les principaux marchés nationaux et euro-obligataires, y compris les titres d'État, les titres de sociétés d'État, les titres de sociétés, les titres titrisés et les titres garantis. Les obligations admissibles doivent s'être vu attribuer la note « BBB » ou une note supérieure et avoir une durée résiduelle jusqu'à l'échéance d'au moins un an. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS DE VALEUR MONDIAL MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8* FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWR, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Les parts devraient constituer des placements admissibles pour les régimes enregistrés
Conseiller en valeurs	Corporation Financière Mackenzie
Sous-conseiller	Barrow, Hanley, Mewhinney & Strauss, LLC

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres mondiaux.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de parts convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds cherche à investir dans des titres d'entreprise dont le cours est inférieur à leur valeur intrinsèque estimative, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et dont les profils de rendement sont asymétriques. Le Fonds tente de saisir les occasions tirées d'inefficiences du marché en respectant un processus de valeur traditionnel et discipliné selon un horizon à plus long terme.

Au moyen d'une recherche fondamentale en profondeur, le Fonds vise à repérer les sociétés dont les perspectives commerciales sont intéressantes et dont les titres sont négociés en deçà du marché selon ce qui est calculé au moyen du ratio cours/bénéfice, du ratio cours/valeur comptable et/ou d'autres paramètres d'évaluation pertinents. En plus de rechercher des évaluations inférieures à la moyenne, le Fonds recherche des paramètres fondamentaux supérieurs à la moyenne qui permettent de participer plus pleinement aux divers cycles du marché.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le sous-conseiller est signataire des **Principes pour l'investissement responsable** (PRI) soutenus par les Nations Unies.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement.

Veillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les titres de capitaux propres sont plus volatils que d'autres types de placement, comme les placements à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Concentration		●	
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice MSCI World Value.

L'indice **MSCI World Value** regroupe des titres de sociétés à grande et moyenne capitalisation qui possèdent des caractéristiques globales d'un style de placement axé sur la valeur et proviennent de 23 pays à marché développé (MD)*. Les caractéristiques d'un style de placement axé sur la valeur aux fins de la constitution de l'indice sont définies selon trois variables : le ratio cours/valeur comptable, le ratio cours/bénéfice des 12 prochains mois et le rendement en dividendes.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS MONDIAL DE LEADERSHIP FÉMININ MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés provenant de partout dans le monde qui favorisent la diversité des genres et le leadership des femmes.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le portefeuille de placements du Fonds comportera habituellement des titres de capitaux propres qui sont choisis à partir des constituants de l'indice MSCI Women's Leadership (l'« **indice** »). L'indice vise à représenter le rendement des sociétés qui font preuve d'engagement envers la diversité des genres au sein de leur conseil d'administration et de leur direction. L'indice vise à inclure des sociétés qui sont des chefs de file dans leur pays respectif en matière de représentation des femmes dans les postes au sein du conseil d'administration (au sens ci-après) et de la direction. L'indice est conçu au moyen d'une vaste exposition aux secteurs mondiaux, et au sein de chaque groupe sectoriel, les constituants de l'indice sont pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Pour être admissibles à l'indice, les sociétés doivent satisfaire aux critères suivants :

1. Nombre de femmes occupant un poste de direction
 - Au moins trois (3) administratrices OU au moins une femme occupant un poste de direction actuel ET au moins une autre femme occupant un poste d'administratrice.
2. Pourcentage de femmes au sein du conseil
 - Le pourcentage d'administratrices au sein du conseil est supérieur au pourcentage moyen d'administratrices des sociétés classées dans le même pays par MSCI.
3. Controverse en matière de discrimination et de diversité de la main-d'œuvre

- Note de controverse ESG MSCI : droits des travailleurs – note de controverse en matière de discrimination et de diversité de la main-d'œuvre : 2.

À partir de l'indice, le gestionnaire de portefeuille adopte une approche quantitative à l'égard de la sélection des actions et de la composition du portefeuille afin d'établir les pondérations du portefeuille qui, selon lui, offrent les meilleures possibilités de procurer une plus-value du capital à long terme.

Le Fonds prend également en considération les risques ESG dans le processus d'évaluation afin d'atténuer les risques non financiers. Les critères environnementaux tiennent compte de la façon dont une société aborde les enjeux tels que le contrôle de la pollution et la gestion des déchets. Les critères sociaux examinent la façon dont la société gère les relations avec les employés, les fournisseurs et les clients ainsi qu'avec les communautés dans lesquelles elle exerce des activités. La gouvernance a trait au leadership d'une société, à la rémunération de la direction, aux audits, aux contrôles internes et aux droits des actionnaires.

Le Fonds est une solution d'investissement durable qui est considérée comme un fonds à thématique durable, tel qu'il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** » du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisqu'il investit à l'extérieur du Canada, le Fonds est exposé au risque associé aux placements à l'étranger. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit		①	
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents			○
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG	●		
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé		①	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au cours de la période de 24 mois close le 31 août 2025, les avoirs du Fonds dans les actions de Apple Inc. ont représenté plus de 10 % de l'actif net du Fonds, sans dépasser 10,699 %. Si ses avoirs dans un seul émetteur représentent plus de 10 % de son actif net, le Fonds peut être exposé aux risques décrits à la rubrique « **Risque associé à la concentration** », à la page 93.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
25 septembre 2020	Changement de nom; auparavant le Fonds mondial de leadership d'impact Mackenzie
3 avril 2024	Impax Asset Management LLC a cessé d'être sous-conseiller

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice MSCI World (Net).

L'**indice MSCI Women's Leadership** (l'« **indice** ») vise à représenter le rendement des sociétés qui font preuve d'engagement envers la diversité des genres au sein de leur conseil d'administration (le « **conseil** ») et de leur direction. L'indice vise à inclure des sociétés qui sont des chefs de file dans leur pays respectif en matière de représentation des femmes dans les postes au sein du conseil d'administration et de la direction. L'indice est conçu comme un indice sectoriel neutre de sorte que les pondérations sectorielles dans l'indice sont égales à leur pondération dans l'indice MSCI « phare » (l'« **indice phare** », soit l'indice MSCI World dans le cas présent). Au sein de chaque groupe sectoriel, les constituants de l'indice sont pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS DE LINGOTS D'OR MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds de métaux précieux
Parts offertes	Séries A, D, F, FB, O, PW, PWFB, PWX
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible
Sous-dépositaire	La Monnaie royale du Canada

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à investir principalement dans des lingots d'or libres de toute charge et entièrement individualisés ainsi que dans des certificats d'or autorisés. Le Fonds peut également placer une partie de son actif dans la trésorerie, des instruments du marché monétaire et/ou des bons du Trésor.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Les gestionnaires de portefeuille investiront dans des lingots d'or, peu importe la situation du marché. Compte tenu de la stratégie de placement du Fonds, il n'est pas géré activement selon des méthodes traditionnelles et les gestionnaires de portefeuille ne tenteront pas d'adopter des positions défensives ou de modifier autrement les placements du Fonds dans des marchés baissiers.

Chacun des lingots d'or que le Fonds achète est certifié soit « bonne livraison pour Londres », soit « bonne livraison COMEX » ou encore « bonne livraison pour Zurich » et est assuré par le dépositaire ou le sous-dépositaire, selon le cas, pour la pleine valeur marchande contre la perte matérielle des lingots entreposés dans leur chambre forte, ou contre les dommages à ceux-ci, sauf en ce qui concerne les risques indépendants de leur volonté, comme la perte de lingots ou des dommages à ceux-ci en raison d'une guerre, d'un incident nucléaire ou de la confiscation par des gouvernements.

Il n'est pas prévu que le Fonds utilise des dérivés, y compris aux fins de couverture.

La Monnaie royale du Canada est le sous-dépositaire des lingots d'or du Fonds. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Le Fonds est un OPC de métaux précieux, au sens attribué à ce terme dans le Règlement 81-102, et il investira une tranche importante de son actif dans l'or et/ou des certificats d'or autorisés.

Le prix de l'or est touché par l'offre et la demande ainsi que par l'économie mondiale. Les placements directs du Fonds dans des lingots d'or et des certificats d'or sont assujettis à des risques spéciaux, notamment à une importante fluctuation des prix sur de courtes périodes. Le Fonds est également exposé au risque associé aux devises.

Les achats directs de lingots d'or par le Fonds peuvent comporter des frais d'opérations et de garde supérieurs à ceux associés à d'autres types de placement, ce qui peut avoir des répercussions sur le rendement du Fonds.

Les certificats d'or autorisés permettent au porteur de demander à l'émetteur du certificat de lui remettre la quantité de lingots indiquée sur le certificat. Puisque le Fonds détient de tels certificats, il est exposé au risque que l'émetteur du certificat fasse faillite ou qu'il cesse d'exercer ses activités. Par conséquent, le Fonds pourrait avoir de la difficulté à obtenir les lingots représentés par les certificats.

Le tableau qui suit indique quels sont les autres risques généralement applicables aux OPC, décrits à partir de la page 92, qui s'appliquent au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			○
Marchandises	●		
Concentration	●		
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		●	
Dérivés			○
Marchés émergents			○
Placements dans des titres de capitaux propres			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Objectif ou stratégie de placement ESG			○
FNB			○
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger		①	
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert			○
Sociétés à petite capitalisation			○
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Lingot d'or avec le Fonds

FONDS D' ACTIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS HORS CHINE MACKENZIE GQE (AUPARAVANT, FONDS D' ACTIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS HORS CHINE MACKENZIE)

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions de marchés émergents
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, FB, O, PW, PWR, PWFB, PWX
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible
Sous-conseiller	Mackenzie Investments Corporation

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés des marchés émergents, à l'exception de la Chine.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement de base et recherche des sociétés sous-évaluées, dont les titres sont de bonne qualité et dont les perspectives de croissance sont intéressantes. Le gestionnaire de portefeuille a recours à une approche quantitative quant au choix des titres, à la constitution du portefeuille et à l'évaluation des coûts des opérations. Le gestionnaire de portefeuille applique des idées fondamentales dans un contexte de prudence et de prévention des risques. Le portefeuille investit principalement dans des actions de sociétés à grande, à moyenne et à petite capitalisation des marchés boursiers émergents et frontaliers. Les marchés frontaliers sont des pays où les marchés boursiers accessibles sont moins bien établis que ceux des marchés émergents.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG en ayant recours à une modélisation quantitative qui met en lumière les caractéristiques qui sont réputées avoir l'incidence la plus importante sur la performance financière et qui peuvent permettre d'améliorer les rendements rajustés en fonction du risque. Ces facteurs sont systématiquement intégrés dans les modèles de sélection des actions du Fonds.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de pays de marchés émergents, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les titres des marchés émergents peuvent être négociés moins souvent et la fluctuation de leur cours peut être plus volatile que celle des titres des marchés développés. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			○
Marchandises		●	
Concentration			○
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 38,39 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Au cours de la période de 24 mois close le 31 août 2025, les avoirs du Fonds dans les actions de Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. ont représenté plus de 10 % de l'actif net du Fonds, sans dépasser 18,022 %. Si ses avoirs dans un seul émetteur représentent plus de 10 % de son actif net, le Fonds peut être exposé aux risques décrits à la rubrique « **Risque associé à la concentration** », à la page 93.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'**indice MSCI Emerging Markets ex-China**.

L'**indice MSCI Emerging Markets ex-China** est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement des marchés boursiers des actions de sociétés à petite, à moyenne et à grande capitalisation de marchés émergents. Il est composé de 26 indices de pays à marché émergent. Les rendements totaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses constituants.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS DES MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE GQE (AUPARAVANT, FONDS DES MARCHÉS ÉMERGENTS MACKENZIE)

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions de marchés émergents
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, FB, O, PW, PWR, PWFB, PWX
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible
Sous-conseiller	Mackenzie Investments Corporation

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à générer une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille de titres de capitaux propres de sociétés des marchés émergents. Les marchés émergents comprennent tout pays généralement considéré comme étant en développement ou en émergence par MSCI. Le Fonds fera l'essentiel de ses placements dans des marchés émergents qui, selon le gestionnaire de portefeuille, possèdent une économie en forte progression et des marchés financiers en sophistication croissante.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de parts convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement de base et recherche des sociétés sous-évaluées, dont les titres sont de bonne qualité et dont les perspectives de croissance sont intéressantes. Le gestionnaire de portefeuille a recours à une approche quantitative quant au choix des titres, à la constitution du portefeuille et à l'évaluation des coûts des opérations. Le gestionnaire de portefeuille applique des idées fondamentales dans un contexte de prudence et de prévention des risques. Le portefeuille investit principalement dans des actions de sociétés à grande, à moyenne et à petite capitalisation des marchés boursiers émergents et frontaliers. Les marchés frontaliers sont des pays où les marchés boursiers accessibles sont moins bien établis que ceux des marchés émergents.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG en ayant recours à une modélisation quantitative qui met en lumière les caractéristiques qui sont réputées avoir l'incidence la plus

importante sur la performance financière et qui peuvent permettre d'améliorer les rendements rajustés en fonction du risque. Ces facteurs sont systématiquement intégrés dans les modèles de sélection des actions du Fonds.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de pays de marchés émergents, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les titres des marchés émergents peuvent être négociés moins souvent et la fluctuation de leur cours peut être plus volatile que celle des titres des marchés développés. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 93. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			○
Marchandises		●	
Concentration	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents	●		
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 41,60 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Au cours de la période de 24 mois close le 31 août 2025, les avoirs du Fonds dans les actions de Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. ont représenté plus de 10 % de l'actif net du Fonds, sans dépasser 11,358 %. Si ses avoirs dans un seul émetteur représentent plus de 10 % de son actif net, le Fonds peut être exposé aux risques décrits à la rubrique « **Risque associé à la concentration** », à la page 93.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice MSCI Emerging Markets Investable Market (Net)

L'**indice MSCI Emerging Markets Investable Market (Net)** est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de sociétés à petite, à moyenne et à grande capitalisation de marchés émergents. Il est composé de 26 indices de pays à marché émergent. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses éléments sous-jacents.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS D' ACTIONS MONDIALES MACKENZIE GQE (AUPARAVANT, FONDS D' ACTIONS MONDIALES MACKENZIE)

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, I, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible
Sous-conseiller	Mackenzie Investments Corporation

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à obtenir une plus-value du capital à long terme, en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés de toute envergure partout dans le monde.

Toute modification apportée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement de base au moyen de la recherche de sociétés sous-évaluées dont les titres sont de bonne qualité et dont les perspectives de croissance sont intéressantes. Le gestionnaire de portefeuille a recours à une approche quantitative quant au choix des titres, à la constitution du portefeuille et à l'évaluation des coûts des opérations. Le gestionnaire de portefeuille applique des idées fondamentales dans un contexte de prudence et de prévention des risques. Le portefeuille est investi dans des actions de sociétés à grande ou à moyenne et à petite capitalisation.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG en ayant recours à une modélisation quantitative qui met en lumière les caractéristiques qui sont réputées avoir l'incidence la plus importante sur la performance financière et qui peuvent permettre d'améliorer les rendements rajustés en fonction du risque. Ces facteurs sont systématiquement intégrés dans les modèles de sélection des actions du Fonds.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent

être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Concentration			○
Titres convertibles			○
Crédit		●	
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé		①	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
25 novembre 2016	Modification des objectifs de placement afin de pouvoir investir n'importe où dans le monde, et non uniquement en Amérique du Nord, et de ne plus utiliser une approche de placement à gestionnaires multiples
	Fusion de la Catégorie Mackenzie Concentré d'actions mondiales avec le Fonds
29 septembre 2017	Changement de nom; auparavant le Fonds concentré d'actions mondiales Mackenzie
16 novembre 2020	Mackenzie Investments Corporation, sous-conseiller, remplace Mackenzie, le gestionnaire de portefeuille

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES MACKENZIE GQE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8* FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWR, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Les parts devraient constituer des placements admissibles pour les régimes enregistrés

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés de pays développés, à l'exclusion des États-Unis et du Canada.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, le Fonds investira la quasi-totalité de son actif dans des titres du FNB d'actions internationales Mackenzie GQE (le « **FNB Mackenzie sous-jacent** »), que nous gérons. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Mackenzie Investments Corporation, membre de notre groupe, est le sous-conseiller du FNB Mackenzie sous-jacent.

Le FNB Mackenzie sous-jacent adopte un style de placement de base axé sur les sociétés sous-évaluées dont les titres sont de bonne qualité et dont les perspectives de croissance sont intéressantes. Le gestionnaire de portefeuille a recours à un processus de sélection quantitatif ascendant des actions, qu'il applique à un vaste ensemble de placements dans des sociétés à grande et à moyenne capitalisation composé de 1 500 titres parmi 21 pays développés, à l'exclusion des États-Unis et du Canada.

Le FNB Mackenzie sous-jacent analyse les actions au moyen d'un cadre de modélisation relative par région/secteur, en fonction duquel chaque action est évaluée par rapport à plus de 20 facteurs regroupés de façon générale dans quatre facteurs principaux – valeur, croissance, qualité et investisseur avisé – en vue d'ajouter de la valeur en fonction de conditions de marché variées.

Le FNB Mackenzie sous-jacent peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris d'autres fonds négociés en bourse, qui peuvent être gérés par le gestionnaire, conformément à ses objectifs de placement.

Le FNB Mackenzie sous-jacent adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le FNB Mackenzie sous-jacent adopte une approche d'intégration des facteurs ESG en ayant recours à une modélisation quantitative qui met en lumière les caractéristiques ESG qui sont réputées avoir l'incidence la plus importante sur la performance financière et qui peuvent permettre d'améliorer les rendements rajustés en fonction du risque. Ces facteurs sont systématiquement intégrés dans les modèles de sélection des actions du FNB Mackenzie sous-jacent.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Concentration			○
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		●	
FNB	●		
Perturbations extrêmes des marchés		●	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Effet de levier			○
Illiquidité		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Prêts de premier rang			○
Série		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC		●	
Imposition		●	
Reproduction d'une référence	●		

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice MSCI EAFE (Europe, Australasia, Far East) (Net).

L'indice **MSCI EAFE (Europe, Australasia, Far East) (Net)** est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de marchés développés, à l'exception des États-Unis et du Canada. Il est composé de 21 indices de pays à marché développé. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses constituants.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS DE PETITES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE GQE (AUPARAVANT, FONDS DE PETITES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE)

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8* FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWR, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible
Sous-conseiller	Mackenzie Investments Corporation

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés à petite capitalisation aux États-Unis.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de parts convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement de base, recherche des sociétés sous-évaluées, dont les titres sont de bonne qualité et dont les perspectives de croissance sont intéressantes. Le gestionnaire de portefeuille a recours à une approche quantitative quant au choix des titres, à la constitution du portefeuille et à l'évaluation des coûts des opérations. Le gestionnaire de portefeuille applique des idées fondamentales dans un contexte de prudence et de prévention des risques. Le portefeuille investit dans des actions de sociétés à petite capitalisation des États-Unis.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG en ayant recours à une modélisation quantitative qui met en lumière les caractéristiques qui sont réputées avoir l'incidence la plus importante sur la performance financière et qui peuvent permettre d'améliorer les rendements rajustés en fonction du risque. Ces facteurs sont systématiquement intégrés dans les modèles de sélection des actions du Fonds.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement.

Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des actions américaines, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres et au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placements, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Concentration		●	
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Marchés émergents			○
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG			○
FNB		●	
Perturbations extrêmes des marchés		●	
Placements dans des titres à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes			○
Lois		●	
Effet de levier			○
Illiquidité		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Série		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation	●		
Petits ou nouveaux OPC		●	
Imposition		●	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé de l'indice Russell 2000.

L'**indice Russell 2000** mesure le rendement du segment de sociétés à petite capitalisation de l'univers des actions américaines. Il comprend environ 2 000 des actions ayant la plus petite valeur, valeur qui est établie en fonction d'une combinaison de la capitalisation boursière de ces actions et de leur appartenance actuelle à l'indice. L'indice Russell 2000 est structuré pour fournir un baromètre complet et impartial des sociétés à petite capitalisation et est entièrement reconstitué chaque année pour s'assurer que les actions de grande valeur ne faussent pas le rendement et les caractéristiques du véritable ensemble d'occasions liées aux sociétés à petite capitalisation.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS MONDIAL À FAIBLE VOLATILITÉ MACKENZIE GQE (AUPARAVANT, FONDS MONDIAL À FAIBLE VOLATILITÉ MACKENZIE)

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, FB, O, PW, PWR, PWFB, PWX
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à grande ou à moyenne capitalisation situées dans des marchés mondiaux développés, tout en s'efforçant d'offrir une volatilité plus faible.

Le Fonds tentera d'atteindre son objectif en investissant principalement dans des titres d'autres fonds d'investissement, mais il peut également investir directement dans les titres.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

À l'heure actuelle, le Fonds investira la quasi-totalité de son actif dans des titres du FNB mondial à faible volatilité Mackenzie (le « **FNB Mackenzie sous-jacent** »), que nous gérons. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Mackenzie Investments Corporation, membre de notre groupe, est le sous-conseiller du FNB Mackenzie sous-jacent.

Pour sélectionner les titres, le FNB Mackenzie sous-jacent a recours à une méthode de placement ascendante et quantitative, qui repose sur des données fondamentales.

Le FNB Mackenzie sous-jacent adopte un style de placement de base ciblant des sociétés de qualité supérieure dont les titres sont sous-évalués et dont les perspectives de croissance sont intéressantes. L'équipe de gestion du portefeuille du Fonds : i) a recours à une approche quantitative quant au choix des titres, à la constitution du portefeuille et à l'évaluation du coût des opérations et ii) applique des idées fondamentales dans un contexte de prudence et de prévention des risques.

Le FNB Mackenzie sous-jacent vise à exercer ses activités en fonction d'une volatilité inférieure à celle des marchés mondiaux développés au fil du temps et à offrir une volatilité similaire ou inférieure à celle de l'indice MSCI World Minimum Volatility (Net).

Le FNB Mackenzie sous-jacent peut également investir dans les titres de capitaux propres de sociétés de marchés émergents si le gestionnaire de portefeuille juge que cela pourrait être avantageux pour le FNB Mackenzie sous-jacent.

Le FNB Mackenzie sous-jacent adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit plus amplement à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le FNB Mackenzie sous-jacent adopte une approche d'intégration des facteurs ESG en ayant recours à une modélisation quantitative qui met en lumière les caractéristiques qui sont réputées avoir l'incidence la plus importante sur la performance financière et qui peuvent permettre d'améliorer les rendements rajustés en fonction du risque. Ces facteurs sont systématiquement intégrés dans les modèles de sélection des actions du FNB Mackenzie sous-jacent.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les titres de capitaux propres sont plus volatils que d'autres types de placement, comme les placements à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			○
Marchandises		①	
Concentration			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB	●		
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation			○
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence	●		

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice MSCI World Minimum Volatility (Net).

L'**indice MSCI World Minimum Volatility (Net)** est conçu pour refléter le rendement d'une stratégie axée sur les titres à variation minimale (ou à volatilité gérée). L'indice est calculé en optimisant l'indice MSCI World pondéré en fonction de la capitalisation, qui est composé de 23 indices de pays à marché développé, afin d'obtenir le niveau de volatilité le plus faible pour un ensemble donné de restrictions. Les rendements totaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et dividendes étrangers de ses constituants.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour déterminer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS MONDIAL TOUTES CAPITALISATIONS DE L'ENVIRONNEMENT MACKENZIE GREENCHIP

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWX, PWX8*, T5*, T8*, PWT5*, PWT8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à générer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres inscrits en bourse d'émetteurs situés partout dans le monde et qui exercent des activités dans le secteur de l'environnement. Le gestionnaire cherche à atteindre l'objectif de placement du Fonds en repérant des titres sous-évalués qui tireront profit des tendances à long terme de l'évolution des populations, de la rareté des ressources et de la détérioration de l'environnement.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs de placement, le gestionnaire de portefeuille a recours à une analyse fondamentale rigoureuse afin de repérer, de choisir et de surveiller des placements. Le Fonds maintiendra habituellement un portefeuille de sociétés de toutes les capitalisations dont les revenus sont tirés de la vente de produits et de services écologiquement supérieurs. Le Fonds investit principalement dans les secteurs de l'environnement, notamment :

- **Énergie propre** – Ce secteur comprend les sociétés qui participent à l'exploitation de l'énergie, y compris la fabrication, l'installation, la production et la distribution d'énergie éolienne, solaire photovoltaïque, solaire thermique, géothermique, de biomasse, hydroélectrique et d'autres sources d'énergie non fossile.
- **Efficacité énergétique** – Le secteur de l'efficacité énergétique comprend les sociétés qui offrent des produits et/ou des services qui améliorent l'efficacité de la consommation d'énergie dans les immeubles et les industries. Le secteur comprend les systèmes d'éclairage, de chauffage et de climatisation évolués, les technologies de gestion énergétique, d'automatisation et de propulsion.
- **Technologie propre** – Le secteur des technologies propres se compose de sociétés du savoir dont les produits et les services réduisent la consommation des ressources et la pollution. Le secteur comprend les

domaines des services de gestion des déchets et du contrôle de la pollution, des logiciels et de la logistique, des matériaux de pointe, du mesurage avancé et autres formes d'efficacité industrielle.

- **Eau** – Le secteur de l'eau se compose principalement de technologies de filtration et de purification, de services publics, d'entreprises et de technologies d'infrastructure et de processus qui réduisent le gaspillage et/ou la consommation d'eau.
- **Agriculture durable** – Ce secteur se concentre sur l'agriculture durable et les sociétés des aliments et des boissons qui utilisent moins d'eau, d'énergie, de fertilisants, d'hormones, d'antibiotiques et de pesticides pour cultiver, récolter, distribuer et/ou vendre ces aliments.
- **Transport** – Les sociétés liées au transport collectif et aux technologies liées à l'efficacité des transports.

Le Fonds est une solution d'investissement durable qui est considérée comme un fonds à thématique durable, tel qu'il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** » du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, conformément à ses objectifs de placement. Aucuns frais de gestion, ni frais d'acquisition, ni aucune prime incitative des Fonds ne seront comptabilisés en double.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisqu'il investit à l'étranger, le Fonds est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et, dans une moindre mesure, aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG	●		
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
1 ^{er} janvier 2021	Greenchip Financial Corp. n'est plus un sous-conseiller
29 septembre 2021	Changement de nom; auparavant le Fonds d'actions mondiales de l'environnement Mackenzie

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice MSCI AC (All Country) World (Net).

L'**indice MSCI AC (All Country) World (Net)** est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de marchés développés et émergents. Il est composé d'indices de 23 marchés de pays développés et de 24 marchés de pays émergents. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses éléments sous-jacents.

Le 1^{er} octobre 2024, l'ancien indice de référence, FTSE Environmental Opportunities All-Share, a été changé étant donné qu'il s'agit d'un indice hiérarchisé qui offre à Mackenzie un univers d'occasions de placement limitées. Par conséquent, il a été décidé d'aller vers un indice plus vaste comme l'indice MSCI AC (All Country) World (Net).

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS MONDIAL ÉQUILIBRÉ DE L'ENVIRONNEMENT MACKENZIE GREENCHIP

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds mondial équilibré
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWR, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à générer une croissance du capital à long terme en investissant dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe d'émetteurs situés partout dans le monde. Le Fonds investit principalement dans l'économie environnementale qui appuie la transition énergétique.

Le Fonds entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans des titres d'autres OPC.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 40 % à 60 % dans des titres de capitaux propres;
- de 40 % à 60 % dans des titres à revenu fixe, dont de la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage de l'actif du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

Le Fonds est une solution d'investissement durable qui est considérée comme un fonds à thématique durable, tel qu'il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** » du présent prospectus simplifié.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres a recours à une analyse fondamentale rigoureuse afin de repérer, de choisir et de surveiller des placements. Le Fonds maintiendra habituellement un portefeuille composé de sociétés à moyenne ou à grande capitalisation dont les revenus sont tirés de la vente de produits et de services écologiquement supérieurs. Le Fonds investit principalement dans les secteurs de l'environnement, notamment :

- **Énergie propre** – Ce secteur comprend les sociétés qui participent à l'exploitation de l'énergie, y compris la fabrication, l'installation, la production et la distribution

d'énergie éolienne, solaire photovoltaïque, solaire thermique, géothermique, de biomasse, hydroélectrique et d'autres sources d'énergie non fossile.

- **Efficacité énergétique** – Le secteur de l'efficacité énergétique comprend les sociétés qui offrent des produits et/ou des services qui améliorent l'efficacité de la consommation d'énergie dans les immeubles et les industries. Le secteur comprend les systèmes d'éclairage, de chauffage et de climatisation évolués, les technologies de gestion énergétique, d'automatisation et de propulsion.
- **Technologie propre** – Le secteur des technologies propres se compose de sociétés du savoir dont les produits et les services réduisent la consommation des ressources et la pollution. Le secteur comprend les domaines des services de gestion des déchets et du contrôle de la pollution, des logiciels et de la logistique, des matériaux de pointe, du mesurage avancé et autres formes d'efficacité industrielle.
- **Eau** – Le secteur de l'eau se compose principalement de technologies de filtration et de purification, de services publics, d'entreprises et de technologies d'infrastructure et de processus qui réduisent le gaspillage et/ou la consommation d'eau.
- **Agriculture durable** – Ce secteur se concentre sur l'agriculture durable et les sociétés des aliments et des boissons qui utilisent moins d'eau, d'énergie, de fertilisants, d'hormones, d'antibiotiques et de pesticides pour cultiver, récolter, distribuer et/ou vendre ces aliments.
- **Transport** – Les sociétés liées au transport collectif et aux technologies liées à l'efficacité des transports.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe investira principalement dans des obligations dites « vertes » et dans d'autres titres de créance utilisés pour financer des solutions d'investissement environnemental et durable, et il répartira les actifs en fonction de la qualité du crédit, des rendements, des secteurs, des devises et des pays. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son exposition aux titres à revenu fixe dans un secteur donné et peut investir dans tous les types de titres à revenu fixe partout dans le monde, notamment des obligations de gouvernements et de sociétés à rendement élevé (ces obligations n'ont pas une note de première qualité (note « **BBB-** » attribuée par une agence de notation reconnue) et ne sont parfois pas notées), des obligations de gouvernements et de sociétés de bonne qualité, des obligations convertibles, des prêts et des instruments à taux variable.

En règle générale, le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe investira au moins 60 % de son actif dans des obligations vertes. Les **obligations vertes** sont des titres de créance utilisés pour financer divers projets liés au climat ou à l'environnement. Pour qu'une obligation soit « étiquetée » verte, les émetteurs doivent déposer une demande de certification auprès d'un tiers reconnu, comme un auditeur ou une agence de notation ESG. L'objectif du Fonds peut évoluer avec le temps en réponse au contexte en évolution ou à mesure que les émissions de titres de créance dits « verts » prendront de l'importance et arriveront à maturité.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe applique une méthode de placement qui met l'accent sur des émetteurs durables et responsables, et intégrera des recherches qualitatives, quantitatives et fondamentales à l'analyse de facteurs ESG afin de sélectionner les placements. Les émetteurs durables et responsables font tous deux références aux émetteurs de titres de créance dits « ESG » qui mettent l'accent sur des projets pour lesquels l'« usage du produit » est clairement établi, de même qu'aux obligations émises par des émetteurs qui sont les meilleurs de leur catégorie, tout ceci étant plus amplement exposé ci-après.

L'équipe de gestion de portefeuille de titres à revenu fixe s'engage à discuter avec les émetteurs des préoccupations cruciales liées aux facteurs ESG pendant toute la durée des placements. Depuis les premières rencontres avec les dirigeants des entreprises émettrices, l'équipe se concentre sur la gestion des risques et des controverses liés aux facteurs ESG qui menacent le succès des initiatives mondiales en matière de gérance, ainsi que la stabilité financière et la réputation des émetteurs. Conformément aux recommandations des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies sur la valeur des engagements stratégiques, l'équipe s'efforce d'accroître la divulgation et la responsabilité, avec des engagements couvrant un vaste éventail de thèmes de durabilité, de secteurs et de régions d'investissement.

L'intégration de facteurs ESG à la recherche et aux processus d'évaluation fournit une meilleure perspective de la durabilité des émetteurs.

Les facteurs environnementaux pris en compte comprennent 1) en ce qui concerne les titres de créance d'État : consommation d'énergie, utilisation des ressources (utilisation efficace des ressources naturelles d'un pays), risque physique climatique (risques causés par les événements climatiques encourus par les collectivités et les infrastructures), état de préparation à l'égard de la transition (à quel point un pays est efficace dans sa planification de la transition énergétique et son exécution d'une transition graduelle sans dépendance aux combustibles fossiles), et 2) en ce qui concerne les titres de créance de sociétés : émissions de gaz à effet de serre et pollution de l'air, gestion de l'énergie, consommation d'eau, production de déchets, incidence écologique, état de préparation à l'égard de la transition.

Les facteurs sociaux comprennent 1) en ce qui concerne les titres de créance d'État : niveau d'instruction, indépendance alimentaire et énergétique, soins de santé, égalité et autonomisation, et 2) en ce qui concerne les titres de créance de sociétés : santé et sécurité des employés, droits de la personne, gestion de la chaîne d'approvisionnement, diversité, égalité et inclusion.

Les facteurs de gouvernance comprennent 1) en ce qui concerne les titres de créance d'État : efficacité et responsabilisation du gouvernement, réglementation et fiabilité (par ex., primauté du droit), durabilité progressive (à quel point un pays est efficace dans sa progression vers ses objectifs de durabilité à long terme), et 2) en ce qui concerne les titres de créance de sociétés : rémunération de la direction et du conseil, processus de gestion du risque, communications ESG de la société, complexité organisationnelle (transparence des activités de la société).

L'économie environnementale englobe l'ensemble des secteurs ou des industries qui appuient la transition énergétique et notre réussite canadienne et mondiale vers une augmentation nulle de la température d'ici 2050, au sens attribué par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (organisme des Nations Unies qui fournit des évaluations régulières fondées sur la science sur les effets continus des changements climatiques aux pays membres), et comprend des secteurs ou des industries qui mettent au point des solutions éoliennes ou solaires par exemple, ainsi que ceux qui investissent dans leurs activités pour atteindre la carboneutralité.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe choisira généralement de prioriser l'engagement plutôt que le dessaisissement. Lorsque des risques ESG importants sont décelés, et lorsqu'il est indiqué de le faire, le gestionnaire de portefeuille communiquera avec les émetteurs d'obligations pour aborder le risque et favoriser des changements positifs. Le gestionnaire cible 100 engagements par année avec les émetteurs d'obligations et compile ceux-ci dans une base de données des engagements, dans laquelle les enjeux, les actions, l'échéancier et les résultats en lien avec chaque engagement sont détaillés.

Le Fonds a obtenu des organismes de réglementation le droit d'investir jusqu'à 20 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « AA » ou une note supérieure, et, de même, d'investir jusqu'à 35 % de son actif net dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « AAA » ou une note supérieure. De tels placements peuvent augmenter l'exposition du Fonds au risque associé à la concentration, au risque associé au crédit et au risque associé aux placements à l'étranger décrits à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ». Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette approbation des organismes de réglementation, veuillez consulter la rubrique « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, conformément à ses objectifs de placement. Aucuns frais de gestion, ni frais d'acquisition, ni aucune prime incitative des Fonds ne seront comptabilisés en double.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement**

dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés au crédit, aux placements dans des titres de capitaux propres, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisqu'il investit à l'étranger, le Fonds est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et, dans une moindre mesure, aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Objectif ou stratégie de placement ESG	●		
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
29 septembre 2021	Changement de nom; auparavant le Fonds mondial équilibré Mackenzie Greenchip

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 50 % de l'indice MSCI AC (All Country) World (Net) et à 50 % de l'indice ICE BofA Green Bond (Hedged to CAD).

L'**indice MSCI AC (All Country) World (Net)** est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de marchés développés et émergents. Il est composé d'indices de 23 marchés de pays développés et de 24 marchés de pays émergents. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses éléments sous-jacents.

Le 1^{er} octobre 2024, l'ancien indice de référence, l'indice FTSE Environmental Opportunities All-Share, a été changé étant donné qu'il s'agit d'un indice hiérarchisé qui offre à Mackenzie un univers d'occasions de placement limitées. Par conséquent, il a été décidé d'aller vers un indice plus vaste comme l'indice MSCI AC (All Country) World (Net).

L'**indice ICE BofA Green Bond (Hedged to CAD)** suit le rendement des titres émis à des fins dites « vertes ». Les obligations admissibles doivent clairement annoncer que le produit sera utilisé seulement pour des projets ou des activités qui font la promotion de l'atténuation des changements climatiques ou de l'adaptation aux changements climatiques, ou à d'autres fins de durabilité de l'environnement, comme les principes applicables aux obligations vertes de l'ICMA l'énoncent. Les titres de créance généraux de sociétés qui participent à des éco-industries ne sont pas inclus. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

PORTFEUILLE FNB CROISSANCE MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié procurant une plus-value du capital à long terme assortie d'un certain revenu.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs de placement en investissant principalement dans des fonds négociés en bourse en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs.

Le Fonds peut également investir dans d'autres OPC ou investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les porteurs de parts.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de parts convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 70 % à 90 % dans des titres de capitaux propres;
- de 0 % à 30 % dans des titres à revenu fixe.

En plus d'avoir une exposition aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres, le Fonds peut également investir dans d'autres catégories d'actif.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif privilégie un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs.

Le Fonds cherchera à diversifier ses avoirs en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- la couverture géographique;
- l'exposition aux facteurs propres aux actions;
- l'exposition aux secteurs;
- la capitalisation boursière des sociétés;
- le style de placement;
- la qualité du crédit;
- la duration.

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans des FNB gérés par Mackenzie, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. Ce Fonds a aussi accès aux titres à revenu fixe, ce qui l'expose à des risques, notamment les risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut exposer le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 93. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration			○
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG			○
FNB	●		
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 55 % de l'indice MSCI AC (All Country) World (Net), à 20 % de l'indice composé S&P/TSX, à 20 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada et à 5 % de l'indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD).

L'indice MSCI AC (All Country) World (Net) est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de

marchés développés et émergents. Il est composé d'indices de 23 marchés de pays développés et de 24 marchés de pays émergents. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses éléments sous-jacents.

L'**indice composé S&P/TSX** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant représentant certaines des plus grandes actions inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.

L'**indice des obligations universelles FTSE Canada** est une mesure générale des obligations canadiennes ayant une échéance de plus d'un an. Il est composé d'obligations fédérales, provinciales, municipales et de sociétés ayant une cote « BBB » ou supérieure.

L'**indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD)** suit le rendement de titres de créance de qualité supérieure émis dans le public sur les principaux marchés nationaux et euro-obligataires, y compris les titres d'État, les titres de sociétés d'État, les titres de sociétés, les titres titrisés et les titres garantis. Les obligations admissibles doivent s'être vu attribuer la note « BBB » ou une note supérieure et avoir une durée résiduelle jusqu'à l'échéance d'au moins un an. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS DE REVENU MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Parts offertes	Séries A*, AR, D*, F*, F8*, FB*, G*, O*, PW*, PWR, PWFB*, PWT8*, PWX*, PWX8*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de la série G à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à générer un flux constant de revenu assorti d'une protection raisonnable du capital en investissant principalement dans une combinaison de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres d'émetteurs situés partout dans le monde.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 10 % à 40 % dans des titres de capitaux propres;
- de 60 % à 90 % dans des titres à revenu fixe, dont de la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage de l'actif du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres canadiens a recours à un style de placement axé sur la valeur et cherche à constituer un portefeuille d'actions diversifié reposant sur une approche rigoureuse, étayée par des statistiques, ascendante et axée sur la valeur.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres étrangers investit principalement dans des sociétés cotées en bourse à forte et à moyenne capitalisation et fait appel à un processus de placement rigoureux visant à constituer un portefeuille composé de titres de sociétés qui se négocient à un cours avantageux et qui offrent à la fois un rendement supérieur à la moyenne et des possibilités de croissance.

Les titres à revenu fixe dans lesquels le Fonds investit devraient être assortis d'une note d'évaluation moyenne et pondérée « **BB** » ou

d'une note supérieure attribuée par une agence de notation reconnue.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe a recours à un style de placement axé sur la valeur. En ce qui concerne les obligations de qualité supérieure, le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe procède à une analyse de facteurs macroéconomiques, comme la croissance économique, l'inflation et les politiques monétaires et budgétaires, afin d'établir l'échéance et la qualité du crédit du portefeuille de titres à revenu fixe à différentes étapes du cycle économique. Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe procède à une analyse des titres qui sont habituellement assortis d'une note d'évaluation inférieure, comme les titres de créance à rendement élevé, selon une méthode ascendante afin d'établir leur évaluation. Cette analyse propre à une société met l'accent sur la stabilité des flux de trésorerie et sur la valeur de récupération des titres de créance.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 40 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle il évalue les facteurs ESG, y compris les émissions de carbone, les relations avec les employés et l'indépendance du conseil, qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la valeur économique et intègre ces facteurs simultanément aux facteurs financiers traditionnels à ses évaluations des flux de trésorerie actualisés à long terme. Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe utilise un procédé exclusif et des modèles quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété. En ce qui a trait aux obligations gouvernementales, les facteurs ESG comprennent généralement l'intensité énergétique, la pollution atmosphérique, l'inégalité des revenus, l'éducation, la primauté du droit et la corruption.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est, ou sera, obtenue par l'intermédiaire d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf et Sagard. En ce qui concerne ces placements dans les instruments privés, le Fonds investit, ou a

l'intention d'investir, dans Northleaf Private Credit II LP, Northleaf Private Credit III LP et Sagard Credit Partners II LP. Les placements privés sont généralement considérés comme illiquides et augmentent le risque associé à l'illiquidité du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés au crédit, aux placements dans des titres de capitaux propres, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Le Fonds peut également avoir recours à des dérivés à des fins autres que de couverture, ce qui l'expose au risque associé aux dérivés. Le Fonds peut également investir une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 19,66 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
6 juillet 2018	Modification des objectifs de placement qui cherche à investir principalement dans des titres à revenu fixe canadiens pour passer à un mandat qui cherche à investir principalement dans une combinaison de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres d'émetteurs provenant de partout dans le monde. Le rendement passé du Fonds avant cette date a été obtenu suivant les objectifs antérieurs.

FONDS DE GESTION DE L'INFLATION MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds mondial équilibré
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWR, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à procurer une plus-value du capital à long terme en investissant dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe de partout dans le monde qui, collectivement, devraient résister à l'inflation.

Le Fonds entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds est géré de façon tactique et vise à offrir des caractéristiques homogènes de couverture contre l'inflation et à générer un rendement dans divers contextes inflationnistes.

La répartition stratégique de l'actif à long terme peut changer en conséquence ou en prévision des fluctuations du marché. Toutefois, elle se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 40 % à 60 % dans des titres à revenu fixe;
- de 40 % à 60 % dans des titres de capitaux propres.

Le Fonds peut investir dans des catégories d'actifs qui ont donné de bons rendements antérieurs dans des contextes inflationnistes ou qui, de l'avis du gestionnaire de portefeuille, auront un bon rendement dans un contexte inflationniste. Ces catégories d'actifs peuvent comprendre : 1) des actifs réels (tels que des FPI, des infrastructures et des titres de capitaux propres de sociétés qui investissent ou exercent principalement leurs activités dans le secteur immobilier) et 2) des marchandises (y compris des titres de capitaux propres de sociétés qui sont des producteurs ou des fournisseurs de marchandises). Le Fonds sera principalement exposé à ces catégories d'actifs par l'intermédiaire de placements dans les Fonds sous-jacents.

Le gestionnaire de portefeuille responsable des titres de capitaux propres a recours à un modèle exclusif pour répartir les placements dans différents titres de capitaux propres de sociétés de quelque secteur que ce soit, en mettant un accent sur les secteurs des

ressources naturelles, notamment les sociétés des secteurs de l'agriculture, de l'énergie, des métaux, du gaz naturel, du pétrole, des pipelines, des métaux précieux, du papier et les produits chimiques.

En ce qui a trait aux titres à revenu fixe, le gestionnaire de portefeuille a recours à une approche flexible pour atteindre ses objectifs de placement liés aux titres à revenu fixe et répartira ses actifs en fonction de la qualité du crédit, des rendements, des structures, des secteurs, des devises et des pays qui sont perçus comme étant davantage résilients face aux répercussions les plus importantes d'un environnement d'inflation accrue. Le Fonds peut investir dans tous les types de titres à revenu fixe de partout dans le monde, notamment des obligations de gouvernements et de sociétés à rendement élevé (ces obligations ont une note de qualité inférieure, soit une note inférieure à « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue, et ne sont parfois pas notées), des obligations de gouvernements et de sociétés de bonne qualité et des instruments à taux variable.

Le Fonds applique une approche d'intégration ESG, comme il est décrit plus amplement à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds emploie une répartition de base visant les sociétés du secteur des ressources dans le cadre de laquelle des facteurs ESG importants, comme les émissions de gaz à effet de serre et les droits de la personne, sont intégrés à son processus de placement. Le processus relatif aux facteurs ESG employé par l'équipe responsable du volet des ressources met l'accent sur les facteurs qui peuvent profiter aux enjeux ESG et la gérance, notamment les interventions auprès des sociétés détenues en vue de favoriser la mise en œuvre, la répartition du capital ainsi que le rendement environnemental et social. Le Fonds investit également une partie de son actif dans d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB. Si les fonds sous-jacents sont gérés de façon active, le Fonds évalue l'approche d'investissement responsable dans le cadre de son processus de sélection. L'examen de ces mandats de façon régulière comprend un contrôle préalable à l'égard de l'intégration des processus en matière de facteurs ESG et des activités de gérance. Compte tenu des limites quant aux données ESG et aux fonds offerts, les considérations relatives à l'investissement responsable ne sont pas appliquées dans le cadre de mandats de reproduction d'indices.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Selon la situation du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus ses frais d'opérations sont élevés et plus il est probable que vous receviez une distribution de

gains en capital du Fonds, qui pourrait être imposable si vous détenez vos titres du Fonds à l'extérieur d'un régime enregistré. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un OPC.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		●	
FNB	●		
Perturbations extrêmes des marchés		●	
Devises	●		
Placements étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Liquidité		●	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Série		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC		●	
Imposition		●	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 20 % de l'indice S&P Global Natural Resources Total Return, 10 % de l'indice MSCI World, 10 % de l'indice S&P 500 Value, 5 % de l'indice aurifère mondial S&P/TSX, 10 % de l'indice S&P GSCI, 20 % de l'indice Bloomberg US Treasury 1-5 Yr (couvert en \$ CA), 10 % de l'indice ICE BofA Global Broad Market (couvert en \$ CA), 7,5 % de l'indice Solactive US Treasury Inflation-Linked Bond (couvert en \$ CA), et 7,5 % de l'indice S&P LSTA Leveraged Loan (couvert en \$ CA).

L'**indice S&P Global Natural Resources Total Return** comprend 90 des plus grandes sociétés cotées en bourse qui exercent des activités dans les secteurs des ressources naturelles et des marchandises et qui respectent des exigences précises en matière d'investissement.

L'**indice MSCI World** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant et qui est conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de marchés développés. Il est composé d'indices de 23 marchés de pays développés.

L'**indice S&P 500 Value** est un indice pondéré en fonction d'un pointage. L'indice utilise ce qu'il appelle un système de pondération fondée sur le style et l'attractivité, et ne comprend que des actions qui composent l'indice S&P 500 qui présentent de solides caractéristiques de valeur.

L'**indice aurifère mondial S&P/TSX** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant limitée. L'indice est composé des constituants de l'indice minier mondial S&P/TSX qui appartiennent au sous-secteur aurifère.

L'**indice S&P GSCI** est un indice composé de marchandises qui mesure le rendement du marché des marchandises. L'indice est pondéré en fonction de la production mondiale et comprend les marchandises physiques négociées sur des marchés à terme actifs et liquides. Aucune limite n'est imposée quant au nombre de marchandises qui peuvent être incluses dans l'indice.

L'**indice Bloomberg US Treasury 1-5 Yr** comprend tous les titres de première qualité émis dans le public par le Trésor américain dont l'échéance résiduelle est d'au moins un an mais moins que cinq ans.

L'**indice ICE BofA Global Broad Market** suit le rendement de titres de créance de qualité émis dans le public sur d'importants marchés locaux ou euro-obligataires, y compris des titres de créance titrisés et garantis émis par des États, des sociétés d'État ou des sociétés. Les obligations admissibles doivent s'être vu attribuer la note « BBB » ou une note supérieure et avoir une durée résiduelle jusqu'à l'échéance d'au moins un an.

L'**indice Solactive US Treasury Inflation-Linked Bond** est un indice fondé sur des règles, pondéré en fonction de la valeur marchande et conçu pour refléter le rendement des titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS) émis par le gouvernement des États-Unis. L'exposition au dollar américain est couverte en dollars canadiens.

L'**indice S&P LSTA Leveraged Loan** est conçu pour refléter le rendement des plus importantes facilités du marché des prêts à effet de levier. Les facilités qui sont incluses dans l'indice représentent un vaste échantillon de prêts à effet de levier syndiqués aux États-Unis, notamment de prêts libellés en dollars américains octroyés à des émetteurs étrangers.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS INTERNATIONAL DE DIVIDENDES MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions internationales
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWR, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise une croissance du capital à long terme assortie d'un revenu régulier en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde, à l'extérieur du Canada et des États-Unis, qui versent ou devraient verser des dividendes, ainsi que dans d'autres titres qui distribuent ou qui sont susceptibles de distribuer un revenu.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs tenue à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un processus de placement rigoureux visant à constituer un portefeuille composé de titres de sociétés qui se négocient à un cours avantageux et axé sur des placements affichant des avantages concurrentiels durables, des flux de trésorerie disponibles attrayants ainsi que la capacité de verser des dividendes ou des dividendes croissants. La valeur ajoutée découle principalement de la sélection des titres et du fait qu'une attention particulière est portée aux possibilités de hausse et aux risques de chute des cours. La répartition sectorielle est utilisée pour gérer le risque général que comporte le portefeuille.

Outre ses placements dans des titres de capitaux propres (y compris des actions ordinaires et des actions privilégiées), le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe, des titres de fiducies (y compris des fiducies de revenu, des fiducies commerciales, des FPI, des fiducies de redevances et de ressources et des fiducies de services publics et d'infrastructures) et d'autres titres (y compris des obligations convertibles et des bons de souscription).

En général, le Fonds n'investira pas plus de 25 % de ses actifs dans des titres des marchés émergents.

Le Fonds peut investir dans des titres de sociétés de toute taille, mais devrait généralement investir dans des titres d'émetteurs à moyenne et à grande capitalisations. Il peut investir dans tous les secteurs de l'économie.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le Fonds évalue les facteurs ESG, y compris les émissions de carbone, les relations avec les employés et l'indépendance du conseil, qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la valeur économique. Il intègre ces facteurs simultanément aux facteurs financiers traditionnels à ses évaluations des flux de trésorerie actualisés à long terme et il met à profit un cadre ESG exclusif pour aider à la composition du portefeuille.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres internationaux, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration	●		
Titres convertibles		①	
Crédit		①	
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe		①	
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 68,70 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice MSCI EAFE (Europe, Australasia, Far East) (Net).

L'**indice MSCI EAFE (Europe, Australasia, Far East) (Net)** est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de marchés développés, à l'exception des États-Unis et du Canada. Il est composé de 21 indices de pays à marché développé. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses constituants.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS CANADIEN ÉQUILIBRÉ MACKENZIE IVY

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Parts offertes	Séries A, AV, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, G, I, O, O5*, PW, PV, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PV5*, PWT8*, PV8*, PWX, PWX8*, T5*, TV5*, T8*, TV8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de la série G à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

À compter du 2 octobre 2025, aucune nouvelle souscription de titres des séries A, T5, T8, PW, PWT5 et PWT8 ne sera acceptée, mais les investisseurs qui détiennent des titres des séries A, T5, T8, PW, PWT5 et PWT8, respectivement, à cette date, et qui continuent de les détenir, pourront acheter d'autres titres de ces séries.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à obtenir une croissance du capital et un revenu régulier en investissant principalement dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe canadiens.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 60 % à 90 % dans des titres de capitaux propres;
- de 10 % à 40 % dans des titres à revenu fixe, dont de la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage de l'actif du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres a recours à un style de placement axé sur la croissance et la valeur. Il cible des sociétés qui semblent avoir des possibilités de croissance supérieure à long terme, mais accorde aussi une grande attention à la valeur intrinsèque d'une société par rapport au cours de ses actions. Son travail d'analyse porte sur la position concurrentielle, la qualité de l'équipe de direction, la rentabilité prévue et la situation financière de la société.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe a recours à un style de placement axé sur la valeur. En ce qui concerne les obligations de qualité supérieure, le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe procède à une analyse de facteurs macroéconomiques, comme la croissance économique, l'inflation et les politiques monétaires et budgétaires, afin d'établir l'échéance et la qualité du crédit du portefeuille de titres à revenu fixe à différentes étapes du cycle économique. Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe procède à une analyse des titres qui sont habituellement assortis d'une note d'évaluation inférieure, comme les titres de créance à rendement élevé, selon une méthode ascendante afin d'établir leur évaluation. Cette analyse propre à une société met l'accent sur la stabilité des flux de trésorerie et sur la valeur de récupération des titres de créance.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 40 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle le Fonds a recours à un système de pointage ESG exclusif afin de repérer les risques et les occasions éventuels qui pourraient avoir une incidence sur le rendement à long terme d'une société. Le pointage de durabilité qui en découle est intégré dans la notation de la qualité globale de la société. Ce système aide à déterminer s'il est souhaitable d'effectuer un placement ou alors la taille de l'attribution. Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe utilise un procédé exclusif et des modèles quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété. En ce qui a trait aux obligations gouvernementales, les facteurs ESG comprennent généralement l'intensité énergétique, la pollution atmosphérique, l'inégalité des revenus, l'éducation, la primauté du droit et la corruption.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est, ou sera, obtenue par l'intermédiaire d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf et Sagard. En ce qui concerne ces placements dans les instruments privés, le Fonds investit, ou a l'intention d'investir, dans Northleaf Private Credit II LP, Northleaf Private Credit III LP et Sagard Credit Partners II LP. Les placements privés sont généralement considérés comme illiquides et augmentent le risque associé à l'illiquidité du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés au crédit, aux placements dans des titres de capitaux propres, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Le Fonds peut également investir une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration	●		
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Imposition		●	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 12,68 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Ivy Canadien équilibré avec le Fonds

FONDS CANADIEN MACKENZIE IVY

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, G, I, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de la série G à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds recherche une plus-value du capital à long terme, tout en maintenant son engagement d'assurer la protection de son capital.

Le Fonds effectue surtout des placements dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes à forte capitalisation de qualité supérieure.

Dans les périodes où l'évaluation boursière est élevée, le Fonds peut conserver une partie importante de ses actifs dans des titres à revenu fixe à court terme canadiens et américains afin de protéger le capital dans l'attente de conditions de placement plus favorables.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur la croissance et la valeur par lequel sont ciblées les sociétés qui semblent avoir d'excellentes possibilités de croissance à long terme. Une grande importance est également accordée à l'évaluation de la valeur intrinsèque d'une société par rapport au cours de ses actions. Le travail d'analyse porte sur la position concurrentielle, la qualité de l'équipe de direction, la rentabilité prévue et la situation financière de la société.

Aux fins du présent Fonds, le gestionnaire de portefeuille considère généralement que « **sociétés à forte capitalisation** » désigne une capitalisation boursière d'au moins 1 milliard de dollars canadiens au moment du placement.

En général, une fois qu'un placement est effectué, le Fonds se comporte comme un investisseur patient ayant des objectifs à long terme.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 49 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG en ayant recours à un système de pointage ESG exclusif afin de repérer les risques et les occasions éventuels qui pourraient avoir une incidence sur le rendement à long terme d'une société. Le pointage de durabilité qui en découle est intégré dans la notation de la qualité globale de la société. Ce système aide à déterminer s'il est souhaitable d'effectuer un placement ou alors la taille de l'attribution.

Dans le cadre du processus de placement Ivy, le Fonds peut détenir une part importante de trésorerie et/ou de titres de créance à court terme pouvant servir en cas de conjoncture défavorable, y compris si le gestionnaire de portefeuille estime que le marché est surévalué.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres canadiens, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe, et l'économie canadienne dépend davantage d'un petit nombre de secteurs que d'autres économies mondiales. Le Fonds peut également investir une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces

risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration	●		
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe		①	
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

FONDS EUROPÉEN MACKENZIE IVY

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Partes offertes	Séries A, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés européennes.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur la croissance et la valeur par lequel sont ciblées les sociétés qui semblent avoir d'excellentes possibilités de croissance à long terme. Une grande importance est également accordée à l'évaluation de la valeur intrinsèque d'une société par rapport au cours de ses actions. Le travail d'analyse porte sur la position concurrentielle, la qualité de l'équipe de direction, la rentabilité prévue et la situation financière de la société.

Les placements du Fonds dans ces titres seront effectués sur des marchés européens bien établis, et dans une moindre mesure, sur des marchés européens en émergence.

Le Fonds peut également investir dans des titres à revenu fixe.

En général, une fois qu'un placement est effectué, le Fonds se comporte comme un investisseur patient ayant des objectifs à long terme.

Les organismes de réglementation ont accordé au Fonds le droit d'investir jusqu'à 20 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance assimilables à des équivalents de trésorerie d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « **AA** » ou une note supérieure, et, de même, le droit d'investir jusqu'à 35 % de son actif net dans des titres de créance assimilables à des équivalents de trésorerie d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « **AAA** » ou une note supérieure. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG en ayant recours à un système de pointage ESG exclusif afin de repérer les risques et les occasions éventuels qui pourraient avoir une incidence sur le rendement à long terme d'une société. Le pointage de durabilité qui en découle est intégré dans la notation de la qualité globale de la société. Ce système aide à déterminer s'il est souhaitable d'effectuer un placement ou alors la taille de l'attribution.

Dans le cadre du processus de placement Ivy, le Fonds peut détenir une part importante de trésorerie et/ou de titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable ou pour réagir à celle-ci, y compris lorsque le gestionnaire de portefeuille estime que le marché est surévalué.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres européens, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Comme il s'agit d'un fonds de titres de capitaux propres régional spécialisé, le Fonds peut être exposé à une volatilité et à des risques associés à la concentration accrue. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration	●		
Titres convertibles			○
Crédit		①	
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe		①	
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé		①	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Ivy Européen avec le Fonds

FONDS D'ACTIONS ÉTRANGÈRES MACKENZIE IVY – DEVICES NEUTRES

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche une plus-value du capital à long terme compatible avec la protection du capital.

Les placements du Fonds ne sont pas limités sur le plan géographique, mais de façon générale, ils n'incluent aucun placement effectué sur des marchés émergents. Sur le plan géographique, la majeure partie des actifs du Fonds sera habituellement investie dans des titres de sociétés américaines.

Le Fonds cherche à éliminer essentiellement toute son exposition aux devises.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur la croissance et la valeur par lequel sont ciblées les sociétés qui semblent avoir d'excellentes possibilités de croissance à long terme. Une grande importance est également accordée à l'évaluation de la valeur intrinsèque d'une société par rapport au cours de ses actions. Le travail d'analyse porte sur la position concurrentielle, la qualité de l'équipe de direction, la rentabilité prévue et la situation financière de la société.

Le pourcentage de l'actif du Fonds investi dans les titres de sociétés américaines sera habituellement supérieur au pourcentage de l'actif du Fonds investi dans les titres de sociétés situées dans toute autre région. Cependant, le Fonds peut investir un pourcentage moins important de son actif dans les titres de sociétés américaines si le gestionnaire de portefeuille juge que cela pourrait être avantageux pour les investisseurs du Fonds.

De façon générale, le Fonds n'investira pas dans les marchés émergents. Toutefois, le Fonds peut investir dans ces marchés si le gestionnaire de portefeuille juge que cela pourrait être avantageux pour les investisseurs du Fonds.

Le Fonds peut également investir dans des titres à revenu fixe.

En général, une fois qu'un placement est effectué, le Fonds se comporte comme un investisseur patient ayant des objectifs à long terme.

Les organismes de réglementation ont accordé au Fonds le droit d'investir jusqu'à 20 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance assimilables à des équivalents de trésorerie d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « AA » ou une note supérieure, et, de même, le droit d'investir jusqu'à 35 % de son actif net dans des titres de créance assimilables à des équivalents de trésorerie d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « AAA » ou une note supérieure. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds cherchera à couvrir presque entièrement son risque de change. Toutefois, l'activité de couverture peut ne pas protéger le Fonds contre ce risque de change en tout temps.

Dans le cadre du processus de placement Ivy, le Fonds peut détenir une part importante de trésorerie et/ou de titres de créance à court terme pouvant servir en cas de conjoncture défavorable, y compris si le gestionnaire de portefeuille estime que le marché est surévalué.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG en ayant recours à un système de pointage ESG exclusif afin de repérer les risques et les occasions éventuels qui pourraient avoir une incidence sur le rendement à long terme d'une société. Le pointage de durabilité qui en découle est intégré dans la notation de la qualité globale de la société. Ce système aide à déterminer s'il est souhaitable d'effectuer un placement ou alors la taille de l'attribution.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);

- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et, dans une moindre mesure, aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration	●		
Titres convertibles			○
Crédit		①	
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe		①	
Devises		①	
Placements à l'étranger	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé		①	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 18,57 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères – Devises neutres avec le Fonds

FONDS D' ACTIONS ÉTRANGÈRES MACKENZIE IVY

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, G, I, O, O5*, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de la série G à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche une plus-value du capital à long terme compatible avec la protection du capital.

Le Fonds effectue des placements dans des titres de capitaux propres dans le monde entier et accorde la priorité aux sociétés qui exercent leurs activités à l'échelle mondiale.

Les placements du Fonds ne sont pas limités sur le plan géographique, mais de façon générale, ils n'incluent aucun placement effectué sur des marchés émergents.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur la croissance et la valeur par lequel sont ciblées les sociétés qui semblent avoir d'excellentes possibilités de croissance à long terme. Une grande importance est également accordée à l'évaluation de la valeur intrinsèque d'une société par rapport au cours de ses actions. Le travail d'analyse porte sur la position concurrentielle, la qualité de l'équipe de direction, la rentabilité prévue et la situation financière de la société.

Le pourcentage des actifs du Fonds investi dans les titres de sociétés américaines sera habituellement supérieur au pourcentage des actifs du Fonds investi dans les titres de sociétés situées dans toute autre région. Cependant, le Fonds peut investir un pourcentage moins important de ses actifs dans les titres de sociétés américaines si le gestionnaire de portefeuille juge que cela pourrait être avantageux pour les investisseurs du Fonds.

Le Fonds peut investir dans les marchés émergents si le gestionnaire de portefeuille juge que cela pourrait être avantageux pour les investisseurs du Fonds.

Le Fonds peut également investir dans des titres à revenu fixe.

En général, une fois qu'un placement est effectué, le Fonds se comporte comme un investisseur patient ayant des objectifs à long terme.

Les organismes de réglementation ont accordé au Fonds le droit d'investir jusqu'à 20 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance assimilables à des équivalents de trésorerie d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « AA » ou une note supérieure, et, de même, le droit d'investir jusqu'à 35 % de son actif net dans des titres de créance assimilables à des équivalents de trésorerie d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « AAA » ou une note supérieure. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans le cadre du processus de placement Ivy, le Fonds peut détenir une part importante de trésorerie et/ou de titres de créance à court terme pouvant servir en cas de conjoncture défavorable, y compris si le gestionnaire de portefeuille estime que le marché est surévalué.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG en ayant recours à un système de pointage ESG exclusif afin de repérer les risques et les occasions éventuels qui pourraient avoir une incidence sur le rendement à long terme d'une société. Le pointage de durabilité qui en découle est intégré dans la notation de la qualité globale de la société. Ce système aide à déterminer s'il est souhaitable d'effectuer un placement ou alors la taille de l'attribution.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration	●		
Titres convertibles			○
Crédit		①	
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe		①	
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé		①	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères avec le Fonds

FONDS MONDIAL ÉQUILIBRÉ MACKENZIE IVY

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, I, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à obtenir une croissance du capital et un revenu régulier en investissant principalement dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe d'émetteurs situés partout dans le monde.

Toute modification apportée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 60 % à 90 % dans des titres de capitaux propres;
- de 10 % à 40 % dans des titres à revenu fixe, dont de la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage de l'actif du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres a recours à un style de placement axé sur la croissance et la valeur. Il cible des sociétés qui semblent avoir des possibilités de croissance supérieure à long terme, mais accorde aussi une grande attention à la valeur intrinsèque d'une société par rapport au cours de ses actions. Son travail d'analyse porte sur la position concurrentielle, la qualité de l'équipe de direction, la rentabilité prévue et la situation financière de la société.

Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe a recours à un style de placement axé sur la valeur. En ce qui concerne les obligations de qualité supérieure, le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe procède à une analyse de facteurs macroéconomiques, comme la croissance économique, l'inflation et les politiques monétaires et budgétaires, afin d'établir l'échéance et la qualité du crédit du portefeuille de titres à revenu fixe à différentes étapes du cycle économique. Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe procède à une analyse des titres qui sont habituellement assortis d'une note d'évaluation inférieure, comme les titres de créance à rendement élevé, selon une méthode

ascendante afin d'établir leur évaluation. Cette analyse propre à une société met l'accent sur la stabilité des flux de trésorerie et sur la valeur de récupération des titres de créance.

Les organismes de réglementation ont accordé au Fonds le droit d'investir jusqu'à 20 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance assimilables à des équivalents de trésorerie d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « **AA** » ou une note supérieure, et, de même, le droit d'investir jusqu'à 35 % de son actif net dans des titres de créance assimilables à des équivalents de trésorerie d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « **AAA** » ou une note supérieure. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle le Fonds a recours à un système de pointage ESG exclusif afin de repérer les risques et les occasions éventuels qui pourraient avoir une incidence sur le rendement à long terme d'une société. Le pointage de durabilité qui en découle est intégré dans la notation de la qualité globale de la société. Ce système aide à déterminer s'il est souhaitable d'effectuer un placement ou alors la taille de l'attribution. Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe utilise un procédé exclusif et des modèles quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété. En ce qui a trait aux obligations gouvernementales, les facteurs ESG comprennent généralement l'intensité énergétique, la pollution atmosphérique, l'inégalité des revenus, l'éducation, la primauté du droit et la corruption.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est, ou sera, obtenue par l'intermédiaire d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf et Sagard. En ce qui concerne ces placements dans les instruments privés, le Fonds investit, ou a l'intention d'investir, dans Northleaf Private Credit II LP, Northleaf Private Credit III LP et Sagard Credit Partners II LP. Les placements privés sont généralement considérés comme illiquides et augmentent le risque associé à l'illiquidité du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés au crédit, aux placements dans des titres de capitaux propres, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration	●		
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque

Reproduction d'une référence



* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Ivy Mondial équilibré avec le Fonds

FONDS INTERNATIONAL MACKENZIE IVY

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Partes offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, I, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds a recours à une stratégie de placement mondiale pour réaliser une plus-value du capital à long terme tout en assurant la conservation du capital.

Les placements sont principalement constitués de titres de capitaux propres de sociétés qui se situent dans les trois principales régions suivantes : i) le Royaume-Uni et l'Europe, ii) l'Asie et l'Extrême-Orient et iii) l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les placements peuvent également comprendre, dans une moindre mesure, des titres de capitaux propres d'émetteurs qui se situent sur d'autres marchés mondiaux.

Toute modification apportée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur la croissance et la valeur par lequel sont ciblées les sociétés qui semblent avoir d'excellentes possibilités de croissance à long terme. Une grande importance est également accordée à l'évaluation de la valeur intrinsèque d'une société par rapport au cours de ses actions. Le travail d'analyse porte sur la position concurrentielle, la qualité de l'équipe de direction, la rentabilité prévue et la situation financière de la société.

Le Fonds effectue des placements principalement sur les marchés développés, mais il peut également investir sur les marchés émergents si le gestionnaire de portefeuille juge que cela pourrait être avantageux pour les investisseurs du Fonds.

Le Fonds peut également investir dans des titres à revenu fixe.

En général, une fois qu'un placement est effectué, le Fonds se comporte comme un investisseur patient ayant des objectifs à long terme.

Selon la méthode de placement, le Fonds peut détenir une grande quantité de trésorerie et/ou de titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, notamment lorsque le gestionnaire de portefeuille estime que le marché est surévalué.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG en ayant recours à un système de pointage ESG exclusif afin de repérer les risques et les occasions éventuels qui pourraient avoir une incidence sur le rendement à long terme d'une société. Le pointage de durabilité qui en découle est intégré dans la notation de la qualité globale de la société. Ce système aide à déterminer s'il est souhaitable d'effectuer un placement ou alors la taille de l'attribution. Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché, et ces titres comprennent ceux d'une région en particulier. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe, et les Fonds de titres de capitaux propres régionaux sont exposés à une volatilité accrue. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration	●		
Titres convertibles			○
Crédit		①	
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe		①	
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé		①	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 44,20 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
29 septembre 2017	Changement de nom; auparavant le Fonds international de croissance Mackenzie
6 juillet 2018	Fusion du Fonds d'actions internationales Mackenzie Ivy avec le Fonds
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Ivy International avec le Fonds

PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE MODÉRÉE MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié assurant un équilibre entre la plus-value du capital à long terme et le revenu, tout en privilégiant la plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs de placement en investissant principalement dans des fonds négociés en bourse en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs.

Le Fonds peut également investir dans d'autres OPC ou investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les porteurs de parts.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de parts convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 50 % à 70 % dans des titres de capitaux propres;
- de 20 % à 50 % dans des titres à revenu fixe.

En plus d'avoir une exposition aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres, le Fonds peut également investir dans d'autres catégories d'actif.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif privilégie un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs.

Le Fonds cherchera à diversifier ses avoirs en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- la couverture géographique;
- l'exposition aux facteurs propres aux actions;
- l'exposition aux secteurs;
- la capitalisation boursière des sociétés;
- le style de placement;
- la qualité du crédit;
- la duration.

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans des FNB gérés par Mackenzie, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. Ce Fonds a aussi accès aux titres à revenu fixe, ce qui l'expose à des risques, notamment les risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut exposer le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 93. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration			○
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG			○
FNB	●		
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 45 % de l'indice MSCI AC (All Country) World (Net), à 30 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 15 % de l'indice composé S&P/TSX et à 10 % de l'indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD).

L'indice MSCI AC (All Country) World (Net) est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de

marchés développés et émergents. Il est composé d'indices de 23 marchés de pays développés et de 24 marchés de pays émergents. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses éléments sous-jacents.

L'**indice des obligations universelles FTSE Canada** est une mesure générale des obligations canadiennes ayant une échéance de plus d'un an. Il est composé d'obligations fédérales, provinciales, municipales et de sociétés ayant une cote « BBB » ou supérieure.

L'**indice composé S&P/TSX** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant représentant certaines des plus grandes actions inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.

L'**indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to CAD)** suit le rendement de titres de créance de qualité supérieure émis dans le public sur les principaux marchés nationaux et euro-obligataires, y compris les titres d'État, les titres de sociétés d'État, les titres de sociétés, les titres titrisés et les titres garantis. Les obligations admissibles doivent s'être vu attribuer la note « BBB » ou une note supérieure et avoir une durée résiduelle jusqu'à l'échéance d'au moins un an. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MENSUEL MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Parts offertes	Séries A*, AR, D*, F*, F8*, FB*, O*, PW*, PWR, PWFB*, PWT8*, PWX*, PWX8*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié, conçu pour procurer un équilibre entre revenu et plus-value du capital à long terme, assorti d'une volatilité réduite.

Le Fonds cherchera à réaliser cet objectif en investissant dans des titres d'autres OPC et/ou en investissant directement dans des titres individuels, en vue d'obtenir une exposition à des titres à revenu fixe et à des titres de capitaux propres canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs. Il peut également recourir à des instruments dérivés.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif actuelle du Fonds est de 57 % dans des titres de capitaux propres et de 42 % dans des titres à revenu fixe. Le Fonds investira aussi une petite partie de son portefeuille dans les liquidités ou les marchandises. La répartition stratégique de l'actif à long terme peut changer en conséquence ou en prévision des fluctuations du marché. Toutefois, elle se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 40 % à 60 % dans des titres de capitaux propres;
- de 25 % à 60 % dans des titres à revenu fixe.

En plus d'avoir une exposition aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres, le Fonds peut également investir dans d'autres catégories d'actif.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rééquilibrera le pourcentage de l'actif du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs.

Le Fonds obtiendra une exposition à des titres à revenu fixe du monde entier, dont des titres de créance d'État assortis d'une note moyenne « **BBB** » ou d'une note supérieure attribuée par une agence de notation reconnue. La composante en titres à revenu fixe du Fonds pourra également comprendre des obligations à rendement réel ou des titres à revenu fixe couverts contre le risque que l'inflation pose sur les fonds obligataires.

Le Fonds obtiendra une exposition à des titres de capitaux propres du monde entier en misant sur une variété de styles de placement, de spécialités et de régions géographiques. Il cherchera une exposition à des titres de capitaux propres assortis d'un rendement en dividendes supérieur à celui offert par le marché boursier mondial dans son ensemble.

Le Fonds peut avoir recours directement, ou indirectement au moyen de placements dans d'autres OPC, à des dérivés pour réduire la volatilité globale et, en particulier, les risques baissiers. Par exemple, il pourrait employer une stratégie dite du tunnel (*collar strategy*), qui consiste à acheter des options de vente et à vendre des options d'achat. L'achat d'options de vente réduit les rendements négatifs lorsque les marchés sont baissiers, tandis que la vente d'options d'achat permet habituellement de payer une partie des coûts associés aux options de vente et de réduire les rendements négatifs en permettant de toucher des primes – elle réduit toutefois le rendement potentiel du Fonds lorsque les marchés sont haussiers. Pour ce qui est des dérivés, le Fonds misera sur une approche flexible en ayant recours de façon opportune, à des fins de couverture ou autres et selon les différentes conditions du marché, à des options, à des swaps, à des contrats à terme standardisés et à des contrats à terme de gré à gré. Le Fonds peut avoir recours à des dérivés dont l'élément sous-jacent est un FNB.

En général, le Fonds aura accès à ces titres, pour l'essentiel, en investissant dans d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le gestionnaire de portefeuille adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle les titres sont évalués en fonction de leur score de risque lié à la durabilité, en prenant en compte l'amélioration de ce score au fil du temps. Si tous les autres facteurs sont égaux, le processus avantagera les titres dont les notations de risque lié à la durabilité sont les plus élevées et en constante amélioration, ce qui permet généralement de restreindre l'exposition des portefeuilles aux titres hautement controversés.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;

- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés au crédit, aux placements dans des titres de capitaux propres, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut exposer le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. Puisqu'il aura largement recours à des dérivés, le Fonds est aussi exposé au risque associé aux dérivés. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés	●		
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
FNB	●		
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 43 % de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, à 37 % de l'indice S&P 500 et à 20 % de l'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada.

L'**indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada** est un indice des bons du Trésor du gouvernement du Canada échéant à moins de 91 jours.

L'**indice S&P 500** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière des 500 titres au plus grand nombre d'actionnaires et est conçu pour mesurer le rendement des actions américaines dans leur ensemble.

L'**indice des obligations gouvernementales FTSE Canada** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière représentatif de l'ensemble des obligations fédérales, provinciales et municipales canadiennes.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

PORTEFEUILLE PRUDENT DE REVENU MENSUEL MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Parts offertes	Séries A*, AR, D*, F*, F8*, FB*, O*, PW*, PWR, PWFB*, PWT8*, PWX*, PWX8*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié, conçu pour procurer un flux constant de revenu et une certaine plus-value du capital à long terme, assorti d'une volatilité réduite.

Le Fonds cherchera à réaliser cet objectif en investissant dans des titres d'autres OPC et/ou en investissant directement dans des titres individuels, en vue d'obtenir une exposition à des titres à revenu fixe et à des titres de capitaux propres canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs. Il peut également recourir à des instruments dérivés.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif actuelle du Fonds est de 34 % dans des titres de capitaux propres et de 65 % dans des titres à revenu fixe. Le Fonds investira aussi une petite partie de son portefeuille dans les liquidités ou les marchandises. La répartition stratégique de l'actif à long terme peut changer en conséquence ou en prévision des fluctuations du marché. Toutefois, elle se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 10 % à 40 % dans des titres de capitaux propres;
- de 45 % à 90 % dans des titres à revenu fixe.

En plus d'avoir une exposition aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres, le Fonds peut également investir dans d'autres catégories d'actif.

Le Fonds investira aussi une petite partie de son portefeuille dans les liquidités ou les marchandises.

Le Fonds obtiendra une exposition à des titres à revenu fixe du monde entier, dont des titres de créance d'État assortis d'une note moyenne « **BBB** » ou d'une note supérieure attribuée par une agence de notation reconnue. La composante en titres à revenu fixe du Fonds pourra également comprendre des obligations à rendement réel ou des titres à revenu fixe couverts contre le risque que l'inflation pose sur les fonds obligataires.

Le Fonds obtiendra une exposition à des titres de capitaux propres du monde entier en misant sur une variété de styles de placement,

de spécialités et de régions géographiques. Il cherchera une exposition à des titres de capitaux propres assortis d'un rendement en dividendes supérieur à celui offert par le marché boursier mondial dans son ensemble.

Le Fonds peut avoir recours directement, ou indirectement au moyen de placements dans d'autres OPC, à des dérivés pour réduire la volatilité globale et, en particulier, les risques baissiers. Par exemple, il pourrait employer une stratégie dite du tunnel (*collar strategy*), qui consiste à acheter des options de vente et à vendre des options d'achat. L'achat d'options de vente réduit les rendements négatifs lorsque les marchés sont baissiers, tandis que la vente d'options d'achat permet habituellement de payer une partie des coûts associés aux options de vente et de réduire les rendements négatifs en permettant de toucher des primes – elle réduit toutefois le rendement potentiel du Fonds lorsque les marchés sont haussiers. Pour ce qui est des dérivés, le Fonds misera sur une approche flexible en ayant recours de façon opportune, à des fins de couverture ou autres et selon les différentes conditions du marché, à des options, à des swaps, à des contrats à terme standardisés et à des contrats à terme de gré à gré. Le Fonds peut avoir recours à des dérivés dont l'élément sous-jacent est un FNB.

En général, le Fonds aura accès à ces titres, pour l'essentiel, en investissant dans d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le gestionnaire de portefeuille adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle les titres sont évalués en fonction de leur score de risque lié à la durabilité, en prenant en compte l'amélioration de ce score au fil du temps. Si tous les autres facteurs sont égaux, le processus avantagera les titres dont les notations de risque lié à la durabilité sont les plus élevées et en constante amélioration, ce qui permet généralement de restreindre l'exposition des portefeuilles aux titres hautement controversés.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à

découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);

- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés au crédit, aux placements dans des titres de capitaux propres, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut exposer le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. Puisqu'il aura largement recours à des dérivés, le Fonds est aussi exposé au risque associé aux dérivés. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés	●		
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB	●		
Perturbations extrêmes des marchés		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 46 % de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, à 30 % de l'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada et à 24 % de l'indice S&P 500.

L'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada est un indice des bons du Trésor du gouvernement du Canada échéant à moins de 91 jours.

L'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière représentatif de l'ensemble des obligations fédérales, provinciales et municipales canadiennes.

L'indice S&P 500 est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière des 500 titres au plus grand nombre d'actionnaires et est conçu pour mesurer le rendement des actions américaines dans leur ensemble.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

PORTEFEUILLE CROISSANCE DE REVENU MENSUEL MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Parts offertes	Séries A*, AR, D*, F*, F8*, FB*, O*, PW*, PWFB*, PWR, PWT8*, PWX*, PWX8*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié conçu pour procurer une croissance du capital et un flux constant de revenu, assorti d'une volatilité réduite.

Le Fonds cherchera à réaliser cet objectif en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement et/ou en investissant directement dans des titres individuels, en vue d'obtenir une exposition à des titres à revenu fixe et à des titres de capitaux propres canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs. Il peut également recourir à des instruments dérivés.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition stratégique de l'actif à long terme peut changer en conséquence ou en prévision des fluctuations du marché. Toutefois, elle se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 60 % à 90 % dans des titres de capitaux propres;
- de 0 % à 40 % dans des titres à revenu fixe.

En plus d'avoir une exposition aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres, le Fonds peut également investir dans d'autres catégories d'actif.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rééquilibrera le pourcentage de l'actif du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs.

Le Fonds obtiendra une exposition à des titres à revenu fixe du monde entier, dont des titres de créance d'État assortis d'une note moyenne « **BBB** » ou d'une note supérieure attribuée par agence de notation reconnue. La composante en titres à revenu fixe du Fonds pourra également comprendre des obligations à rendement réel ou des titres à revenu fixe couverts contre le risque que l'inflation pose sur les fonds obligataires.

Le Fonds obtiendra une exposition à des titres de capitaux propres du monde entier en misant sur une variété de styles de placement, de spécialités et de régions géographiques. Il cherchera une exposition à des titres de capitaux propres assortis d'un rendement

en dividendes supérieur à celui offert par le marché boursier mondial dans son ensemble.

Le Fonds peut avoir recours directement, ou indirectement au moyen de placements dans d'autres OPC, à des dérivés pour réduire la volatilité globale et, en particulier, les risques baissiers. Par exemple, il pourrait employer une stratégie dite du tunnel (*collar strategy*), qui consiste à acheter des options de vente et à vendre des options d'achat. L'achat d'options de vente réduit les rendements négatifs lorsque les marchés sont baissiers, tandis que la vente d'options d'achat permet habituellement de payer une partie des coûts associés aux options de vente et de réduire les rendements négatifs en permettant de toucher des primes – elle réduit toutefois le rendement potentiel du Fonds lorsque les marchés sont haussiers. Pour ce qui est des dérivés, le Fonds misera sur une approche flexible en ayant recours de façon opportune, à des fins de couverture ou autres et selon les différentes conditions du marché, à des options, à des swaps, à des contrats à terme standardisés et à des contrats à terme de gré à gré. Le Fonds peut avoir recours à des dérivés dont l'élément sous-jacent est un FNB.

En général, le Fonds aura accès à ces titres, pour l'essentiel, en investissant dans d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le gestionnaire de portefeuille adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle les titres sont évalués en fonction de leur score de risque lié à la durabilité, en prenant en compte l'amélioration de ce score au fil du temps. Si tous les autres facteurs sont égaux, le processus avantagera les titres dont les notations de risque lié à la durabilité sont les plus élevées et en constante amélioration, ce qui permet généralement de restreindre l'exposition des portefeuilles aux titres hautement controversés.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);

- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés au crédit, aux placements dans des titres de capitaux propres, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut exposer le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. Puisqu'il aura largement recours à des dérivés, le Fonds est aussi exposé au risque associé aux dérivés. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés	●		
Marchés émergents	●		
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 59 % de l'indice S&P 500, à 34 % de

l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada et à 7 % de l'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada.

L'**indice S&P 500** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière des 500 titres au plus grand nombre d'actionnaires et est conçu pour mesurer le rendement des actions américaines dans leur ensemble.

L'**indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada** est un indice des bons du Trésor du gouvernement du Canada échéant à moins de 91 jours.

L'**indice des obligations gouvernementales FTSE Canada** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière représentatif de l'ensemble des obligations fédérales, provinciales et municipales canadiennes.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS NORD-AMÉRICAINES MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, FB, O, PW, PWFB, PWR, PWT5*, PWX, S5*, SC, T5*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à générer un revenu supérieur à la moyenne et un potentiel de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans les titres à revenu fixe à rendement élevé émis par des sociétés.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds investira généralement plus de 40 % de son actif dans des titres à revenu fixe dont la note de crédit est inférieure à « **BBB-** » selon une agence de notation reconnue et peut investir dans des instruments de créance qui n'ont pas été évalués. Lorsque des titres auront une faible qualité de crédit, une approche ascendante, comprenant entre autres une analyse des activités, des flux de trésorerie et de la valeur de redressement, sera également utilisée pour évaluer cette possibilité de placement. En outre, le Fonds peut investir une partie de son actif, qui pourrait à l'occasion être importante, dans des titres à revenu fixe de qualité investissement.

Le Fonds peut également investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs, des actions privilégiées, des titres convertibles et des instruments de créance à taux variable, comme des prêts à effet de levier. Ces instruments de créance à taux variable sont généralement de qualité inférieure à la catégorie investissement et versent des intérêts à des taux variables ou rajustés périodiquement selon une marge supérieure à un taux d'emprunt de base reconnu comme le taux préférentiel, le taux de financement à un jour garanti (*Secured Overnight Financing Rate*, SOFR) ou de tout taux de remplacement pertinent.

Le gestionnaire de portefeuille peut modifier, à l'occasion, la qualité de crédit moyenne pondérée du Fonds, mais la qualité de crédit moyenne devrait demeurer inférieure à la catégorie investissement.

La méthode de placement privilégie l'adoption d'une analyse fondamentale afin de repérer et de choisir les placements et d'en assurer le suivi, par laquelle la valeur de chacun des titres est revue de façon continue et une attention particulière est portée à la qualité du crédit. Le Fonds cherche à diversifier le portefeuille selon le secteur industriel, la taille de l'émetteur et la note d'évaluation.

Une partie des actifs du Fonds peut être investie dans des titres de créance émis ou garantis par un gouvernement ou un organisme du gouvernement.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 10 % de ses actifs dans des titres de capitaux propres, en plus de toute action privilégiée qu'il pourrait détenir.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le Fonds utilise un procédé exclusif et des modèles quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est, ou sera, obtenue par l'intermédiaire d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf et Sagard. En ce qui concerne ces placements dans les instruments privés, le Fonds investit, ou a l'intention d'investir, dans Northleaf Private Credit II LP, Northleaf Private Credit III LP et Sagard Credit Partners II LP. Les placements privés sont généralement considérés comme illiquides et augmentent le risque associé à l'illiquidité du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);

- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres à revenu fixe sont exposés aux risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisqu'il investit à l'étranger, le Fonds est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et, dans une moindre mesure, aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles		①	
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres		①	
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Titres à rendement élevé	●		
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, trois porteurs de titres détenaient respectivement 14,40 %, 14,22 % et 14,12 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
26 juin 2015	Acquisition de l'actif de la Catégorie Mackenzie Obligations de sociétés nord-américaines
27 septembre 2019	The Putnam Advisory Company, LLC a cessé d'être sous-conseiller
4 juin 2021	Fusion du Fonds d'opportunités en titres de créance mondiaux Mackenzie avec le Fonds

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds de métaux précieux
Parts offertes	Séries A, D, F, FB, O, PW, PWFB, PWX
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds recherche la croissance du capital à long terme en effectuant principalement des placements directement dans des métaux précieux et des titres de capitaux propres de sociétés mondiales qui produisent ou fournissent des métaux précieux.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie différentes stratégies, dont les suivantes :

- effectuer des placements dans les titres de sociétés qui devraient accroître la valeur pour les actionnaires grâce à des travaux d'exploration et de mise en valeur réussis;
- rechercher les titres de sociétés de premier plan dont les coûts sont généralement moins élevés, présentant un faible niveau d'endettement et dont les actifs sont exceptionnels;
- examiner toutes les décisions de placement et accumuler des liquidités lorsque les cours ne sont pas attractifs.

Le Fonds peut investir dans des titres de capitaux propres de sociétés engagées dans l'exploration des métaux précieux, dans l'exploitation des métaux de base et dans des activités minières diversifiées.

Le Fonds peut investir dans des bons de souscription de métaux précieux et des obligations convertibles émis par les types de sociétés susmentionnées.

Le Fonds peut investir dans des titres de capitaux propres de sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard de dollars canadiens.

Le Fonds a obtenu des organismes de réglementation une dispense lui permettant d'investir plus de 10 % de ses actifs dans des métaux précieux. Les placements dans l'or et l'argent représenteront ensemble au moins la moitié de la valeur de ces placements. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 49 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds intègre des facteurs ESG d'un point de vue sectoriel descendant en favorisant les sous-secteurs qui pourraient bénéficier de l'accentuation des tendances de la demande et de l'évolution des attentes de la société, tout en sous-pondérant les sous-secteurs qui, selon lui, sous-évaluent les externalités, comme les émissions de gaz à effet de serre, ou font face à une destruction séculaire de la demande. D'un point de vue ascendant, le Fonds vise à investir dans des sociétés qui améliorent leurs rendements ESG et qui sont censées surpasser leurs homologues du secteur. Le Fonds communique également avec les sociétés dans lesquelles il investit afin d'aborder avec eux les risques et les occasions, comprendre la répartition du capital et discuter du rendement environnemental et social.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités. Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit plus amplement à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert;
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Les achats directs de lingots d'or par le Fonds peuvent comporter des frais d'opérations et de garde supérieurs à ceux associés à d'autres types de placement, ce qui peut avoir des répercussions sur le rendement du Fonds.

Le Fonds investit dans des titres de capitaux propres d'un seul secteur ou d'une seule industrie, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Le fait que le Fonds privilégie un seul type de placement l'expose à la volatilité et aux risques associés aux marchandises et à la concentration. Le prix des métaux précieux est touché par l'offre et la demande ainsi que par l'économie mondiale. La valeur des titres d'une société détenus dans le portefeuille du Fonds pourrait, par conséquent, chuter, sans égard aux résultats financiers de la société. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			○
Marchandises	●		
Concentration	●		
Titres convertibles		①	
Crédit			○
Cryptomonnaies		①	
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

Au cours de la période de 24 mois close le 31 août 2025, les avoirs du Fonds dans les actions de First Majestic Silver Corp., de Société minière Barrick et de Mines Agnico Eagle Limitée ont représenté plus de 10 % de l'actif net du Fonds, sans dépasser respectivement 12,042 %, 10,107 % et 12,03 %. Si ses avoirs dans un seul émetteur représentent plus de 10 % de son actif net, le Fonds peut être exposé aux risques décrits à la rubrique « Risque associé à la concentration », à la page 93.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
21 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Métaux précieux avec le Fonds

FONDS DE REPRODUCTION DE CAPITAL-INVESTISSEMENT MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds alternatif
Parts offertes	Séries A, F, FB, O, PW, PWFB, PWX
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible
Sous-conseillers	PEO Partners LLC et Mackenzie Investments Corporation

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer une plus-value du capital à long terme et à reproduire le rendement à long terme de placements diversifiés en capital-investissement américain en investissant principalement dans des titres de capitaux propres américains inscrits en bourse. Le Fonds peut également emprunter des fonds et/ou utiliser des dérivés à des fins de couverture et de placement.

L'exposition globale du Fonds à ses sources de levier financier ne doit pas dépasser la limite décrite à la rubrique « **Stratégies de placement** » ci-après ou par ailleurs permise par la législation en valeurs mobilières applicable.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des investisseurs du Fonds convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs de placement du Fonds, les gestionnaires de portefeuille ont recours à une approche quantitative quant au choix des titres, à la constitution du portefeuille et à l'évaluation des coûts des opérations. Le choix des titres est axé sur des modèles quantitatifs exclusifs qui tiennent compte des caractéristiques de la société en matière d'achats au moyen de capital-investissement, comme le secteur, l'évaluation, la qualité et le levier financier. Le Fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines à moyenne et à petite capitalisation.

L'effet de levier peut être utilisé afin d'amplifier l'effet de certaines attributions et peut être créé par des emprunts de fonds ou des contrats sur dérivés.

Le Fonds peut, à des fins de placement, emprunter un montant en espèces représentant au plus 50 % de sa valeur liquidative.

Le Fonds peut avoir recours directement, ou indirectement au moyen de placements dans d'autres OPC, à des dérivés pour réduire la volatilité globale et, en particulier, les risques baissiers. Par exemple, il pourrait employer une stratégie dite du tunnel (*collar strategy*), qui consiste à acheter des options de vente et à vendre des options d'achat. L'achat d'options de vente réduit les rendements négatifs lorsque les marchés sont baissiers, tandis que

la vente d'options d'achat permet habituellement de payer une partie des coûts associés aux options de vente et de réduire les rendements négatifs en permettant de toucher des primes; elle réduit toutefois le rendement potentiel du Fonds lorsque les marchés sont haussiers. Le Fonds misera sur une approche flexible en ayant recours de façon opportune, à des fins de couverture ou autres et selon les différentes conditions du marché, à des options, à des swaps, à des contrats à terme standardisés et à des contrats à terme de gré à gré. Le Fonds peut avoir recours à des dérivés dont l'élément sous-jacent est un fonds négocié en bourse.

Lorsqu'il prend une position vendeur, le Fonds peut vendre un instrument dont il n'est pas propriétaire avant d'emprunter afin de remplir ses obligations de règlement. Le Fonds peut également prendre des positions vendeur dans des options, des swaps, des contrats à terme standardisés et des contrats à terme de gré à gré. Une position vendeur bénéficiera d'une baisse du cours de l'instrument sous-jacent et perdra de la valeur si le cours de l'instrument sous-jacent augmente. Une position acheteur tirera parti d'une augmentation du cours du titre et perdra de la valeur si le cours du titre diminue.

L'exposition globale du Fonds à ses sources de levier financier correspond à la somme des sources de levier financier qui suivent et ne doit pas dépasser 300 % de sa valeur liquidative : i) la valeur marchande globale des titres vendus à découvert; ii) l'encours total des emprunts aux termes des conventions d'emprunt aux fins de placement; et iii) la valeur notionnelle globale des positions sur dérivés visés du Fonds, à l'exception des dérivés visés utilisés à des fins de couverture. Cependant, il est prévu que l'exposition globale du Fonds à ces sources de levier financier soit généralement inférieure à 200 % de sa valeur liquidative.

Le Fonds peut investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans des titres d'un seul émetteur, ce qui comprend une exposition à cet émetteur au moyen d'opérations sur dérivés visés ou de parts indicielles.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG en ayant recours à une modélisation quantitative qui met en lumière les caractéristiques qui sont réputées avoir l'incidence la plus importante sur la performance financière et qui peuvent permettre d'améliorer les rendements rajustés en fonction du risque. Ces facteurs sont systématiquement intégrés dans les modèles de sélection des actions du Fonds.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses

accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert;
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit directement ou indirectement dans des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. Le Fonds a recours à des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture, ce qui l'expose au risque associé aux dérivés et au risque associé à l'effet de levier. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			○
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles		①	
Crédit		①	
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés	●		
Marchés émergents			○
Placements dans des titres de capitaux propres	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier	●		
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé		①	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

Au 30 août 2025, deux porteurs de titres détenaient respectivement 44,43 % et 18,32 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice Russell 2500 RT \$ CA.

L'**indice Russell 2500** mesure le rendement du secteur des titres de société à petite et à moyenne capitalisation parmi l'ensemble des actions américaines. L'indice Russell 2500 est un sous-ensemble de l'indice Russell 3000. Il comprend environ 2 500 des titres de plus petite capitalisation en fonction d'une combinaison de leur capitalisation boursière et de leur inclusion actuelle au sein de l'indice.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS D'ACTIONS MONDIALES CHARIA MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, FB, O, PW, PWR, PWFB et PWX
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible
Sous-conseiller	Mackenzie Investments Corporation

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres conformes à la charia de sociétés du monde entier.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées par les porteurs de parts à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Les placements initiaux du Fonds comprennent les actions incluses dans l'indice Dow Jones Islamic Market World (l'« **indice** »).

L'indice est un indice des marchés mondiaux qui satisfait aux règles de conformité à la charia, comme l'atteste Ratings Intelligence Partners LLP. La composition de l'indice est revue tous les trimestres. Les sociétés qui tirent plus de 5 % de leurs produits d'exploitation des industries suivantes sont exclues de l'indice :

- alcool
- tabac et cigarettes électroniques
- produits récréationnels du cannabis
- produits liés au porc
- services bancaires classiques (autres que les banques islamiques et les sociétés d'assurance Takaful)
- armement et défense
- divertissement (hôtels, casinos/jeu, cinéma, pornographie, musique, etc.)

L'intégralité de la méthode de l'indice se trouve à l'adresse <https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/methodologies/methodology-dj-islamic-market-indices.pdf> (en anglais seulement).

L'équipe du Fonds cherche à repérer des sociétés faisant partie de l'indice qui, selon elle, sont sous-évaluées et de grande qualité et dont les perspectives de croissance sont prometteuses.

Le Fonds privilégie une approche quantitative quant au choix des titres, à la constitution du portefeuille et à l'évaluation des coûts des opérations. Le gestionnaire de portefeuille applique des idées fondamentales dans un contexte de prudence et de prévention des risques.

Le Fonds investit dans des sociétés qui ont fait l'objet de vérifications fondées sur des règles, et qui ont satisfait à celles-ci, visant le respect des lignes directrices en matière de placements conformes à la charia. Le gestionnaire de portefeuille a nommé un conseiller de conformité à la charia en vue de fournir des conseils au Fonds quant à son interprétation et à son respect des principes de la charia, tels qu'ils sont interprétés par leur éminent conseil d'érudits de la charia.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de manière à ne pas générer de revenu d'intérêt, ou d'autres instruments du marché monétaire conformes à la charia, en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG en ayant recours à une modélisation quantitative qui met en lumière les caractéristiques qui sont réputées avoir l'incidence la plus importante sur la performance financière et qui peuvent permettre d'améliorer les rendements rajustés en fonction du risque. Ces facteurs sont systématiquement intégrés dans les modèles de sélection des actions du Fonds.

Le Fonds ne peut exercer les activités suivantes, qui sont considérées comme non conformes à la charia :

- investir dans des titres à revenu fixe;
- faire des emprunts portant intérêt;
- exercer des opérations de prêt de titres;
- négocier des dérivés.

Le gestionnaire du Fonds a nommé Ratings Intelligence Partners LLP à titre de conseiller de conformité à la charia pour que celle-ci conseille le Fonds relativement à son interprétation et à son respect des principes de la charia. Le conseiller de conformité à la charia se spécialise dans la prestation de services de conformité à la charia au secteur des services financiers et fournit ses services en conformité avec la jurisprudence islamique, telle qu'elle est interprétée par son éminent conseil d'érudits de la charia. Le conseiller de conformité à la charia ne prend aucune décision de placement, ne fournit aucun conseil en placements et n'agit d'aucune autre façon en qualité de conseiller en placements du Fonds. Le conseiller de conformité à la charia effectuera également des audits semestriels sur les opérations du Fonds et sur la conformité du Fonds à la charia pendant la période d'audit applicable. Son audit sera documenté au moyen du certificat de conformité à la charia qui sera délivré par le conseiller de conformité à la charia à la fin de la période d'audit de la conformité à la charia.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Le Fonds investit dans des actions mondiales, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds :

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Marchandises		①	
Concentration		①	
Cybersécurité		①	
Dérivés			○
Marchés émergents	●		
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG	●		
FNB			○
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Illiquidité		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres			○
Séries		①	
Ventes à découvert			○
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice Dow Jones Islamic Market World.

L'**indice Dow Jones Islamic Market World** mesure le rendement d'actions qui sont négociées dans des pays du marché mondial et qui ont fait l'objet de vérifications fondées sur des règles, et qui ont satisfait à celles-ci, visant le respect des lignes directrices en matière de placements conformes à la charia.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour déterminer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS D'OBLIGATIONS STRATÉGIQUE MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, FB, O, PW, PWR, PWFB, PWT5*, PWX, S5*, SC, T5*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir un flux constant de revenu, en effectuant surtout des placements dans des titres à revenu fixe du gouvernement canadien et de sociétés canadiennes, ainsi que dans des titres adossés à des créances dont l'échéance est supérieure à un an.

La préservation du capital est un élément important de la sélection des placements du portefeuille.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds peut investir jusqu'à 5 % de ses actifs dans des actifs ayant une note d'évaluation inférieure à « BBB- » selon une agence de notation reconnue et a l'intention de conserver une note moyenne de « A- » ou une note plus élevée. Le Fonds peut également investir dans des titres de créance et des actions privilégiées qui n'ont pas été évalués.

L'échéance des portefeuilles est rajustée afin de tirer profit des différentes étapes du cycle économique : les échéances seront plus longues lorsque les taux d'intérêt sont faibles ou à la baisse, et elles seront plus courtes lorsque les taux d'intérêt sont élevés ou à la hausse. La capacité du gestionnaire de portefeuille à faire correspondre les échéances aux fluctuations des taux d'intérêt et ses autres stratégies d'optimisation du rendement aura une incidence marquée sur le rendement du Fonds.

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur la valeur. Par exemple, en ce qui concerne les obligations de qualité supérieure, une analyse des facteurs macroéconomiques, comme la croissance économique, l'inflation et les politiques monétaires et budgétaires, est effectuée afin d'établir l'échéance et la qualité du crédit du portefeuille à différentes étapes du cycle économique. Pour les titres ayant habituellement une note d'évaluation inférieure, comme les titres de créance à rendement élevé, une analyse est plutôt effectuée selon une approche ascendante afin d'établir leur évaluation. Cette analyse propre à une société met l'accent sur la stabilité des flux de trésorerie et sur la valeur de récupération des titres de créance.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le Fonds utilise un procédé exclusif et des modèles quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété. En ce qui a trait aux obligations gouvernementales, les facteurs ESG comprennent généralement l'intensité énergétique, la pollution atmosphérique, l'inégalité des revenus, l'éducation, la primauté du droit et la corruption.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est, ou sera, obtenue par l'intermédiaire d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf et Sagard. En ce qui concerne ces placements dans les instruments privés, le Fonds investit, ou a l'intention d'investir, dans Northleaf Private Credit II LP, Northleaf Private Credit III LP et Sagard Credit Partners II LP. Les placements privés sont généralement considérés comme illiquides et augmentent le risque associé à l'illiquidité du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera

convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe et d'autres titres de créance, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Ces titres sont exposés aux risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents			○
Placements dans des titres de capitaux propres			○
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises		①	
Placements à l'étranger		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 40,14 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

FONDS DE REVENU STRATÉGIQUE MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Partes offertes	Séries A*, AR, B, D*, F*, F8*, FB*, O*, PW*, PWR, PWB, PWFB*, PWT8*, PWX*, PWX8*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à offrir un revenu ainsi qu'un potentiel de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe et/ou des titres de capitaux propres axés sur le revenu.

Toute modification apportée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds emploiera une méthode de placement souple pour investir dans des titres à revenu fixe, des titres de capitaux propres ou des titres de ces deux catégories partout dans le monde. À l'heure actuelle, il investit principalement en Amérique du Nord. Le Fonds investira généralement de 30 % à 70 % de ses actifs dans une catégorie d'actifs donnée, mais il pourra investir de 0 % à 100 % de ses actifs dans une catégorie d'actifs donnée. La répartition entre les catégories d'actifs dépend de la conjoncture économique ou de l'évaluation par les gestionnaires de portefeuille des valeurs relatives.

Les placements du Fonds dans les obligations de sociétés libellées en dollars canadiens ou américains devraient, habituellement, être assortis d'une note d'évaluation moyenne et pondérée « **BB** » attribuée par une agence de notation reconnue.

La méthode de placement privilégie une analyse fondamentale afin de repérer et de choisir les placements et d'en assurer le suivi, par laquelle est effectuée l'analyse de secteurs d'activité et de sociétés données, notamment leurs états financiers et d'autres facteurs pertinents.

Les placements dans les titres à revenu fixe peuvent comprendre, notamment, des titres à revenu fixe, des obligations de sociétés (de première qualité ou non), des obligations convertibles et/ou des obligations de gouvernements.

Les titres de capitaux propres axés sur le revenu dans lesquels le Fonds peut investir peuvent comprendre des actions ordinaires, des actions privilégiées et des actions privilégiées convertibles donnant droit à des dividendes et des titres de fiducies (y compris des fiducies de revenu, des fiducies commerciales, des FPI, des fiducies de redevances et de ressources et des fiducies de services publics et d'infrastructures).

Les organismes de réglementation ont accordé au Fonds le droit d'investir jusqu'à 20 % de la tranche de son actif net alors investie dans des titres de créance, calculée à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « **AA** » ou une note supérieure, et, de même, le droit d'investir jusqu'à 35 % de la tranche de son actif net alors investie dans des titres de créance, calculée à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note « **AAA** » ou une note supérieure. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres évalue les facteurs ESG, y compris les émissions de carbone, les relations avec les employés et l'indépendance du conseil, qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la valeur économique et intègre ces facteurs simultanément aux facteurs financiers traditionnels à ses évaluations des flux de trésorerie actualisés à long terme. Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe utilise un procédé exclusif et des modèles quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété. En ce qui a trait aux obligations gouvernementales, les facteurs ESG comprennent généralement l'intensité énergétique, la pollution atmosphérique, l'inégalité des revenus, l'éducation, la primauté du droit et la corruption.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est, ou sera, obtenue par l'intermédiaire d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf et Sagard. En ce qui concerne ces placements dans les instruments privés, le Fonds investit, ou a l'intention d'investir, dans Northleaf Private Credit III LP et Sagard Credit Partners II LP. Les placements privés sont généralement considérés comme illiquides et augmentent le risque associé à l'illiquidité du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés au crédit, aux placements dans des titres de capitaux propres, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration	●		
Titres convertibles		①	
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
19 janvier 2018	Fusion du Fonds équilibré Trimark Quadrus avec le Fonds
16 août 2019	Fusion du Fonds canadien équilibré Mackenzie avec le Fonds
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Revenu stratégique avec le Fonds
16 juin 2023	Fusion du Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie avec le Fonds

FONDS D'ACTIONS MONDIALES À GESTION FISCALE MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Parts offertes	Séries A, D, F, FB, O, PW, PWFB, PWX
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds recherche une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans une vaste gamme de titres de capitaux propres mondiaux.

Le Fonds visera, en utilisant une stratégie de recouvrement d'impôt, à réduire les distributions imposables.

Toute modification apportée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement suit un processus de placement rigoureux pour élaborer un portefeuille de titres de sociétés dont l'évaluation est intéressante et qui présentent un potentiel de croissance. La valeur ajoutée devrait découler principalement de la sélection des titres et du fait qu'une attention particulière est portée aux possibilités de hausse de chaque titre des sociétés ainsi qu'aux risques de chute des cours. La répartition sectorielle est également utilisée pour gérer la diversification générale du portefeuille.

Le Fonds a recours à une stratégie à gestion fiscale pour gérer son portefeuille d'une façon qui tient compte de ce qui suit :

- Les gestionnaires de portefeuille surveillent en permanence les gains en capital non réalisés du Fonds et, dans certaines circonstances, le Fonds réalisera des pertes en capital lorsqu'il est avantageux de le faire afin de contrebalancer les gains en capital réalisés.
- Toutefois, un titre ne peut être vendu que s'il peut être remplacé par un titre de rechange raisonnable.
- Les pertes en capital peuvent également être recueillies dans d'autres situations pour contrebalancer les gains en capital futurs.
- En règle générale, le Fonds tentera de contrôler la rotation des titres en portefeuille du Fonds puisque cette dernière peut entraîner la hausse des distributions imposables versées aux investisseurs.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle il évalue les facteurs ESG, y compris les émissions de carbone, les relations avec les employés et l'indépendance du conseil, qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la valeur économique et intègre ces facteurs simultanément aux facteurs financiers traditionnels à ses évaluations des flux de trésorerie actualisés à long terme. Le Fonds met également à profit un cadre ESG exclusif pour aider à la composition du portefeuille.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, conformément à ses objectifs de placement. Aucuns frais de gestion, ni frais d'acquisition, ni aucune prime incitative du Fonds ne seront comptabilisés en double.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (le gestionnaire de portefeuille n'effectue pas, à l'heure actuelle, de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans l'avenir sans en aviser les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé au risque associé aux placements à l'étranger et, dans une moindre mesure, au risque associé aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Même si le Fonds aura recours à certaines stratégies axées sur la gestion fiscale, le moment de la prise de décisions entourant les achats et les ventes de titres dépend toujours des mouvements de marché et de nombreux autres facteurs, et rien ne garantit que le rendement après impôt du Fonds sera supérieur à ce qu'il aurait été en l'absence de l'utilisation de stratégies axées sur la gestion fiscale. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			○
Marchandises		●	
Concentration			○
Titres convertibles			○
Crédit		●	
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes des marchés		●	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Effet de levier			○
Illiquidité		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Série		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC		●	
Imposition		●	
Reproduction d'une référence			○

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 12,82 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice MSCI World (Net).

L'**indice MSCI World (Net)** est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de marchés développés. Il est composé d'indices de 23 marchés de pays développés. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses éléments sous-jacents.

Le 1^{er} octobre 2024, l'ancien indice de référence, l'indice MSCI AC (All Country) World (Net), a été changé, car Mackenzie est d'avis que l'indice MSCI World (Net) représente mieux l'univers de placement du Fonds.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS DE REVENU FIXE SANS CONTRAINTES MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F8*, FB, O, PW, PWR, PWFB, PWT8*, PWX, S8*, SC, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à procurer un rendement total positif sur un cycle du marché, peu importe les conditions du marché, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs du monde entier et des dérivés.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Les placements du Fonds peuvent comprendre : des obligations de qualité; des titres à revenu fixe de qualité inférieure, ce qui peut comprendre des titres qui n'ont pas une note d'évaluation moyenne et pondérée de première qualité (qui ont une note inférieure à « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue) ou qui ne sont pas notés; des titres adossés à des créances hypothécaires et à d'autres actifs; des actions privilégiées; des titres de créance à taux variable ainsi que d'autres titres à taux variable. Généralement, les titres de créance à taux variable versent des intérêts dont les taux sont variables ou rajustés périodiquement et qui présentent un certain écart avec un taux d'emprunt de base reconnu, comme le taux préférentiel, le taux de financement à un jour garanti (*Secured Overnight Financing Rate*, SOFR) ou tout autre taux de remplacement pertinent. Le Fonds devrait investir une part importante de ses actifs dans des titres de créance à rendement élevé. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la qualité de crédit moyenne pondérée.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 5 % de ses actifs dans des titres de capitaux propres, qui s'ajoutent aux actions privilégiées qu'il détient déjà.

La méthode de placement privilégie des analyses macroéconomiques et fondamentales pour sélectionner les placements du Fonds, par lesquelles la valeur des placements du Fonds est constamment réévaluée et l'accent est mis sur la qualité du crédit et le risque associé aux taux d'intérêt.

Le Fonds aura recours à des dérivés sur titres de capitaux propres et/ou titres à revenu fixe pour réduire la volatilité globale et, en particulier, les risques baissiers. Par exemple, il pourrait employer une stratégie dite du tunnel (*collar strategy*), qui consiste à acheter des options de vente et à vendre des options d'achat. L'achat

d'options de vente réduit les rendements négatifs lorsque les marchés sont baissiers, tandis que la vente d'options d'achat permet habituellement de payer une partie des coûts associés aux options de vente et de réduire les rendements négatifs en permettant de toucher des primes – elle réduit toutefois le rendement potentiel du Fonds lorsque les marchés sont haussiers. Pour ce qui est des dérivés, le Fonds misera sur une approche flexible en ayant recours de façon opportune, à des fins de couverture ou autres et selon les différentes conditions du marché, à des options, à des swaps, à des contrats à terme standardisés et à des contrats à terme de gré à gré. Le Fonds peut avoir recours à des dérivés dont l'élément sous-jacent est un FNB.

Le Fonds peut investir dans tous les types d'instruments et de titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés. Misant sur une approche flexible, il investira dans un éventail de titres à revenu fixe de secteurs, de devises, de structures et de pays variés qui sont assortis de différentes notes d'évaluation et durations. Le Fonds pourra à tout moment investir une partie importante de son actif net en privilégiant l'un des critères susmentionnés.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le Fonds utilise un procédé exclusif et des modèles quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété. En ce qui a trait aux obligations gouvernementales, les facteurs ESG comprennent généralement l'intensité énergétique, la pollution atmosphérique, l'inégalité des revenus, l'éducation, la primauté du droit et la corruption.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est, ou sera, obtenue par l'intermédiaire d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf et Sagard. En ce qui concerne ces placements dans les instruments privés, le Fonds investit, ou a l'intention d'investir, dans Northleaf Private Credit II LP, Northleaf Private Credit III LP et Sagard Credit Partners II LP. Les placements privés sont généralement considérés comme illiquides et augmentent le risque associé à l'illiquidité du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées

à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- en plus d'utiliser les dérivés mentionnés précédemment, utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres à revenu fixe sont exposés aux risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et, dans une moindre mesure, aux devises. Puisqu'il aura largement recours à des dérivés, le Fonds est aussi exposé au risque associé aux dérivés. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles		①	
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés	●		
Marchés émergents		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Placements dans des titres de capitaux propres		①	
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB	●		
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé	●		
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, deux porteurs de titres détenaient respectivement 12,59 % et 12,44 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Même si l'objectif du Fonds est d'obtenir un rendement total positif sur l'ensemble d'un cycle du marché, quelles que soient les conditions du marché, rien ne garantit que le Fonds enregistrera un rendement positif au cours d'une année ou d'une période donnée.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 50 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada et à 50 % de l'indice ICE BofA U.S. High Yield (Hedged to CAD).

L'**indice des obligations universelles FTSE Canada** est une mesure générale des obligations canadiennes ayant une échéance de plus d'un an. Il est composé d'obligations fédérales, provinciales, municipales et de sociétés ayant une cote « BBB » ou supérieure.

L'**indice ICE BofA U.S. High Yield (Hedged to CAD)** suit le rendement d'obligations de sociétés de qualité inférieure libellées en dollars américains émises dans le public sur le marché national américain. Les obligations admissibles doivent avoir au moins un an à courir avant leur échéance, un barème à taux fixe et un montant minimum en souffrance de 100 millions de dollars américains. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS DE CROISSANCE TOUTES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWR, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible
Sous-conseiller	The Putnam Advisory Company, LLC

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds recherche une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des actions ordinaires de sociétés américaines de toute taille, allant de grandes sociétés bien établies à de petites sociétés en croissance.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur la croissance par lequel les actifs sont principalement investis dans des actions ordinaires de sociétés américaines de toute taille, plus particulièrement dans des actions de croissance. Les actions de croissance sont émises par des sociétés dont les bénéfices devraient croître plus rapidement que ceux de sociétés comparables, et dont l'expansion des activités ainsi que d'autres caractéristiques pourraient faire augmenter le cours des actions. Au moment où la décision d'acheter ou de vendre un placement est prise, il est tenu compte, entre autres, de facteurs comme la valorisation de l'entreprise, sa santé financière, son potentiel de croissance, sa position concurrentielle dans son secteur d'activité, son bénéfice anticipé, ses flux de trésorerie et ses dividendes.

Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs dans des titres d'émetteurs non américains.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le sous-conseiller est signataire des **Principes pour l'investissement responsable** (PRI) soutenus par les Nations Unies.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement.

Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres américains, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Concentration	●		
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Marchés émergents			○
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au cours de la période de 24 mois close le 31 août 2025, les avoirs du Fonds dans les actions de Apple Inc., de Microsoft Corp. et de Nvidia Corp. ont représenté plus de 10 % de l'actif net du Fonds, sans dépasser respectivement 10,145 %, 10,333 % et 11,742 %. Si ses avoirs dans un seul émetteur représentent plus de 10 % de son actif net, le Fonds peut être exposé aux risques décrits à la rubrique « **Risque associé à la concentration** » à la page 93.

FONDS AMÉRICAIN DE DIVIDENDES MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche une plus-value du capital à long terme assortie d'un revenu régulier en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent ou devraient verser des dividendes.

Le Fonds peut également investir dans d'autres types de titres qui distribuent ou devraient distribuer un revenu.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un processus de placement rigoureux visant à constituer un portefeuille composé de titres de sociétés qui se négocient à un cours avantageux et qui offrent à la fois un rendement supérieur à la moyenne et des possibilités de croissance. La valeur ajoutée découle principalement de la sélection des titres et du fait qu'une attention particulière est portée aux possibilités de hausse et aux risques de chute des cours. La répartition sectorielle est utilisée pour gérer le risque général que comporte le portefeuille.

Outre ses placements dans des titres de capitaux propres (y compris des actions ordinaires et des actions privilégiées), le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe, des titres de fiducies (y compris des fiducies de revenu, des fiducies commerciales, des FPI, des fiducies de redevances et de ressources et des fiducies de services publics et d'infrastructures) et d'autres titres (y compris des obligations convertibles et des bons de souscription).

Le Fonds peut investir dans des titres de sociétés de toute taille, mais devrait généralement investir dans des titres d'émetteurs à moyenne et à grande capitalisations. Il peut investir dans tous les secteurs de l'économie.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle il évalue les facteurs ESG, y compris les émissions de carbone, les relations avec les employés et l'indépendance du conseil, qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la valeur économique et intègre ces facteurs simultanément aux facteurs financiers traditionnels à ses évaluations des flux de trésorerie actualisés à long terme. Le Fonds met également à profit un cadre ESG exclusif pour aider à la composition du portefeuille.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres américains, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles		①	
Crédit		①	
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents			○
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe		①	
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé		①	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

FONDS D'OPPORTUNITÉS DE MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE – DEVICES NEUTRES

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Partes offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, PWR, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à procurer une croissance du capital à long terme et un taux de rendement raisonnable en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à moyenne capitalisation des États-Unis.

Le Fonds entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement.

Le Fonds cherche à éliminer essentiellement toute son exposition aux devises.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds cherche des sociétés dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui disposent de caractéristiques financières attrayantes. Une grande importance est également accordée au prix raisonnable du placement, compte tenu de la croissance attendue des sociétés composant le portefeuille.

Le Fonds investira principalement dans des sociétés à moyenne capitalisation. Une partie des avoirs du Fonds pourra également être investie dans des sociétés à petite capitalisation et/ou établies à l'extérieur des États-Unis.

Le Fonds cherchera à couvrir presque entièrement son risque de change. Toutefois, l'activité de couverture peut ne pas protéger le Fonds contre ce risque de change en tout temps.

Le Fonds peut également détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle l'objectif du Fonds est d'investir dans des secteurs et des sociétés qui auront du succès dans un avenir où les normes ESG seront en hausse. Par conséquent, le Fonds intègre des facteurs ESG importants comme les droits du travail et la durabilité de la chaîne d'approvisionnement dans son processus d'évaluation.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, conformément à ses objectifs de placement. Aucuns frais de gestion, ni frais d'acquisition, ni aucune prime incitative des Fonds ne seront comptabilisés en double.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Le Fonds investit dans des titres de capitaux propres américains, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans des titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placements, comme les placements dans des titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents			○
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises		①	
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation	●		
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice Russell Mid Cap (couvert en \$ CA).

L'**indice Russell Mid Cap (couvert en \$ CA)** mesure le rendement des 800 sociétés les plus petites de l'indice Russell 1000. L'exposition aux devises est couverte par rapport au dollar canadien.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS D'OPPORTUNITÉS DE MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, PWR, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à procurer une croissance du capital à long terme et un taux de rendement raisonnable en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à moyenne capitalisation des États-Unis.

Le Fonds entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans des titres d'autres OPC.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds cherche des sociétés dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui disposent de caractéristiques financières attrayantes. Une grande importance est également accordée au prix raisonnable du placement, compte tenu de la croissance attendue des sociétés composant le portefeuille.

Le Fonds investira principalement dans des sociétés à moyenne capitalisation. Une partie des avoirs du Fonds pourra également être investie dans des sociétés à petite capitalisation et/ou établies à l'extérieur des États-Unis.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle l'objectif du Fonds est d'investir dans des secteurs et des sociétés qui auront du succès dans un avenir où les normes ESG seront en hausse. Par conséquent, le Fonds intègre des facteurs ESG importants comme les droits du travail et la durabilité de la chaîne d'approvisionnement dans son processus d'évaluation.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, conformément à ses objectifs de placement. Aucuns frais de gestion, ni frais d'acquisition, ni aucune prime incitative des Fonds ne seront comptabilisés en double.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Le Fonds investit dans des titres de capitaux propres américains, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans des titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placements, comme les placements dans des titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Concentration		●	
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents			○
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation	●		
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 34,72 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice Russell Mid Cap.

L'**indice Russell Mid Cap** mesure le rendement des 800 sociétés les plus petites de l'indice Russell 1000.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS DE VALEUR DE MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8* FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWR, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Les parts devraient constituer des placements admissibles pour les régimes enregistrés
Conseiller en valeurs	Corporation Financière Mackenzie
Sous-conseiller	Barrow, Hanley, Mewhinney & Strauss, LLC

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à moyenne capitalisation des États-Unis.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de parts convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds cherche à investir dans des titres d'entreprises dont le cours est inférieur à leur valeur intrinsèque estimative, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et dont les profils de rendement sont asymétriques. Le Fonds tente de saisir les occasions tirées d'inefficiences du marché en respectant un processus de valeur traditionnel et discipliné selon un horizon à plus long terme.

Au moyen d'une recherche fondamentale en profondeur, le Fonds vise à repérer les sociétés dont les perspectives commerciales sont intéressantes et dont les titres sont négociés en deçà du marché selon ce qui est calculé au moyen du ratio cours/bénéfice, du ratio cours/valeur comptable et/ou d'autres paramètres d'évaluation pertinents. En plus de rechercher des évaluations inférieures à la moyenne, le Fonds recherche des paramètres fondamentaux supérieurs à la moyenne qui permettent de participer plus pleinement aux divers cycles du marché.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le sous-conseiller est signataire des **Principes pour l'investissement responsable** (PRI) soutenus par les Nations Unies.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent

être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres américains, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les titres de capitaux propres sont plus volatils que d'autres types de placement, comme les placements à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Concentration		●	
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice Russell MidCap Value.

L'**indice Russell MidCap Value** mesure le rendement du segment de valeur des sociétés à moyenne capitalisation du marché des actions américain. Il comprend les sociétés de l'indice Russell MidCap dont le ratio cours/valeur comptable, la croissance prévue à moyen terme et la croissance historique des ventes par action sont relativement moins élevées.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS DE CROISSANCE DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE – DEVICES NEUTRES

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, I, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche une plus-value du capital à long terme et la réalisation d'un rendement raisonnable en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines. Le Fonds peut également investir de temps à autre dans des titres de capitaux propres de sociétés établies à l'extérieur de l'Amérique du Nord et dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés et des gouvernements des États-Unis et du Canada.

Le Fonds cherche à éliminer essentiellement toute son exposition aux devises.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur les sociétés. Sont recherchées des sociétés qui sont dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui possèdent des assises financières solides. Une grande importance est également accordée au prix raisonnable du placement, compte tenu de la croissance attendue des sociétés composant le portefeuille.

La plupart des sociétés comprises dans le Fonds seront des sociétés à faible ou à moyenne capitalisation. Ces sociétés devraient avoir une capitalisation boursière supérieure à 500 millions de dollars américains lors du placement initial du Fonds.

Il peut arriver que les gestionnaires de portefeuille estiment que les cours sont trop élevés pour faire un placement, ou qu'une part des titres en portefeuille soit en transition. Pendant une telle période, le Fonds peut détenir des titres à revenu fixe comme des bons du Trésor, des obligations de gouvernements ou des obligations de sociétés au lieu de conserver des liquidités. De tels placements sont faits uniquement pour procurer un meilleur revenu que des placements dans de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie. Ils sont gardés en réserve afin d'être placés ultérieurement dans des titres de capitaux propres.

Une partie des avoirs du Fonds pourra également être investie dans des sociétés établies à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Le Fonds cherchera à couvrir presque entièrement son risque de change; toutefois, l'activité de couverture peut ne pas protéger le Fonds contre ce risque de change en tout temps.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle l'objectif du Fonds est d'investir dans des secteurs et des sociétés qui auront du succès dans un avenir où les normes ESG seront en hausse. Par conséquent, le Fonds intègre des facteurs ESG importants comme les droits du travail et la durabilité de la chaîne d'approvisionnement dans son processus d'évaluation.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres américains, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est

exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et, dans une moindre mesure, aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit		①	
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents			○
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe		①	
Devises		①	
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé		①	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation	●		
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
25 novembre 2016*	Fusion du Fonds de titres convertibles en dollars US Mackenzie avec le Fonds
27 mai 2020*	Changement de nom; auparavant, Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines – Devises neutres
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Croissance petites et moyennes capitalisations américaines – Devises neutres avec le Fonds

* Ces dates correspondent aux dates de la fusion du Fonds Capitalcorp avec le Fonds. Les autorités en valeurs mobilières ont approuvé l'utilisation de l'historique du Fonds Capitalcorp par le Fonds dans le cadre d'une dispense émise relativement à la restructuration de fonds.

FONDS DE CROISSANCE DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, I, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche une plus-value du capital à long terme et la réalisation d'un rendement raisonnable en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines. Le Fonds peut également investir de temps à autre dans des titres de capitaux propres de sociétés établies à l'extérieur de l'Amérique du Nord et dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés et des gouvernements des États-Unis et du Canada.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur les sociétés. Sont recherchées des sociétés qui sont dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui possèdent des assises financières solides. Une grande importance est également accordée au prix raisonnable du placement, compte tenu de la croissance attendue des sociétés composant le portefeuille.

La plupart des sociétés comprises dans le Fonds seront des sociétés à faible ou à moyenne capitalisation. Ces sociétés devraient avoir une capitalisation boursière supérieure à 500 millions de dollars américains lors du placement initial du Fonds.

Il peut arriver que les gestionnaires de portefeuille estiment que les cours sont trop élevés pour faire un placement, ou qu'une part des titres en portefeuille soit en transition. Pendant une telle période, le Fonds peut détenir des titres à revenu fixe comme des bons du Trésor, des obligations de gouvernements ou des obligations de sociétés au lieu de conserver des liquidités. De tels placements sont faits uniquement pour procurer un meilleur revenu que des placements dans de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie. Ils sont gardés en réserve afin d'être placés ultérieurement dans des titres de capitaux propres.

Une partie des avoirs du Fonds pourra également être investie dans des sociétés établies à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les

marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le Fonds adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle l'objectif du Fonds est d'investir dans des secteurs et des sociétés qui auront du succès dans un avenir où les normes ESG seront en hausse. Par conséquent, le Fonds intègre des facteurs ESG importants comme les droits du travail et la durabilité de la chaîne d'approvisionnement dans son processus d'évaluation.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres américains, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit		①	
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents			○
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe		①	
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé		①	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation	●		
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
27 mai 2020*	Changement de nom; auparavant, Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Croissance petites et moyennes capitalisations américaines avec le Fonds

* Cette date correspond à la date de la fusion du Fonds Capitalcorp avec le Fonds. Les autorités en valeurs mobilières ont approuvé l'utilisation de l'historique du Fonds Capitalcorp par le Fonds dans le cadre d'une dispense émise relativement à la restructuration de fonds.

FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES EN DOLLARS US MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Parts offertes	Séries A, D*, F*, F8*, FB, FB5*, I*, O*, O5*, PW, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX*, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible
Toutes les parts sont libellées en dollars américains.	

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer une croissance du capital à long terme et un revenu régulier en dollars américains en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés partout dans le monde qui versent ou devraient verser des dividendes. Le Fonds peut également investir dans d'autres types de titres qui distribuent ou devraient distribuer un revenu.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un processus de placement rigoureux visant à constituer un portefeuille composé de titres de sociétés qui se négocient à un cours avantageux et qui offrent à la fois un rendement supérieur à la moyenne et des possibilités de croissance. La valeur ajoutée découle principalement de la sélection des titres et du fait qu'une attention particulière est portée aux possibilités de hausse et aux risques de chute des cours. La répartition sectorielle est utilisée pour gérer le risque général que comporte le portefeuille.

Outre ses placements dans des titres de capitaux propres (y compris des actions ordinaires et des actions privilégiées), le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe, des titres de fiducies et d'autres titres (y compris des obligations convertibles et des bons de souscription).

En général, le Fonds n'investira pas plus de 25 % de ses actifs dans des titres des marchés émergents.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds suit une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le Fonds adopte une approche d'intégration des critères ESG selon laquelle il évalue les facteurs ESG, y compris les émissions de

carbone, les relations avec les employés et l'indépendance du conseil, qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la valeur économique et intègre ces facteurs simultanément aux facteurs financiers traditionnels à ses évaluations des flux de trésorerie actualisés à long terme. Le Fonds met également à profit un cadre ESG exclusif pour aider à la composition du portefeuille.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Selon ses prévisions quant au taux de change, le gestionnaire de portefeuille peut couvrir en dollars américains les placements du Fonds faits dans une monnaie autre que le dollar américain. En date du présent prospectus simplifié, le gestionnaire de portefeuille prévoit couvrir la quasi-totalité de l'exposition aux monnaies autres que le dollar américain du Fonds par rapport au dollar américain.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles		①	
Crédit		①	
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe		①	
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Remboursement anticipé		①	
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque le Fonds est nouveau, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice MSCI World Total Return (en \$ US).

L'indice **MSCI World Total Return (en \$ US)** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant et qui est conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de marchés développés. Il est composé d'indices de 23 marchés de pays développés.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS DE REVENU STRATÉGIQUE MONDIAL EN DOLLARS US MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Parts offertes	Séries A*, D*, F*, F8*, FB*, PW*, PWFB*, PWT8*, PWX*, PWX8*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible
Toutes les parts sont libellées en dollars américains.	

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à offrir un revenu ainsi qu'un potentiel de croissance du capital à long terme en dollars américains en investissant principalement dans des titres à revenu fixe ou des titres de capitaux propres axés sur le revenu d'émetteurs situés n'importe où dans le monde.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds emploiera une méthode de placement souple pour investir dans des titres à revenu fixe, des titres de capitaux propres ou des titres de ces deux catégories partout dans le monde. Le Fonds investira généralement de 30 % à 70 % de ses actifs dans une catégorie d'actifs donnée, mais il pourra investir de 0 % à 100 % de ses actifs dans une catégorie d'actifs donnée. La répartition entre les catégories d'actifs dépend de la conjoncture économique ou de l'évaluation par les gestionnaires de portefeuille des valeurs relatives.

Le Fonds aura recours à une approche souple pour atteindre ses objectifs de placement liés aux titres à revenu fixe et répartira ses actifs en fonction de la qualité du crédit, des rendements, des structures, des secteurs, des devises et des pays. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son exposition aux titres à revenu fixe dans un secteur donné et peut investir dans tous les types de titres à revenu fixe partout dans le monde, notamment des obligations de gouvernements et de sociétés à rendement élevé (ces obligations n'ont pas une note de première qualité (note inférieure à « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue) et ne sont parfois pas notées), des obligations de gouvernements et de sociétés de bonne qualité et des instruments à taux variable.

La méthode de placement privilégie une analyse fondamentale afin de repérer et de choisir les placements et d'en assurer le suivi, par laquelle est effectuée l'analyse de secteurs d'activité et de sociétés données, notamment leurs états financiers et d'autres facteurs pertinents.

Les titres de capitaux propres axés sur le revenu dans lesquels le Fonds peut investir peuvent comprendre des actions ordinaires, des actions privilégiées et des actions privilégiées convertibles donnant droit à des dividendes et des titres de fiducies (y compris des fiducies de revenu, des fiducies commerciales, des FPI, des fiducies de redevances et de ressources et des fiducies de services publics et d'infrastructures). Selon la conjoncture, le Fonds peut également investir une partie de ses actifs dans des titres de capitaux propres qui ne sont pas axés sur le revenu.

Selon ses prévisions quant au taux de change, le gestionnaire de portefeuille peut couvrir en dollars américains les placements du Fonds faits dans une monnaie autre que le dollar américain. En date du présent prospectus simplifié, le gestionnaire de portefeuille prévoit couvrir la quasi-totalité de l'exposition aux monnaies autres que le dollar américain du Fonds par rapport au dollar américain.

Les organismes de réglementation ont accordé au Fonds le droit d'investir jusqu'à 20 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement ou un organisme supranational et aient obtenu une note « AA » ou une note supérieure, et, de même, d'investir jusqu'à 35 % de son actif net dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement ou un organisme supranational et aient obtenu une note « AAA » ou note supérieure. De tels placements peuvent augmenter l'exposition du Fonds au risque associé à la concentration, au risque associé au crédit et au risque associé aux marchés étrangers décrits à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ». Veuillez vous reporter à la rubrique « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements sur cette approbation des organismes de réglementation.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le gestionnaire de portefeuille du volet titres de capitaux propres évalue les facteurs ESG, y compris les émissions de carbone, les relations avec les employés et l'indépendance du conseil, qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la valeur économique et intègre ces facteurs simultanément aux facteurs financiers traditionnels à ses évaluations des flux de trésorerie actualisés à long terme. Le gestionnaire de portefeuille du volet titres à revenu fixe utilise un procédé exclusif et des modèles quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété. En ce qui a trait aux obligations gouvernementales, les

facteurs ESG comprennent généralement l'intensité énergétique, la pollution atmosphérique, l'inégalité des revenus, l'éducation, la primauté du droit et la corruption.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est, ou sera, obtenue par l'intermédiaire d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf et Sagard. En ce qui concerne ces placements dans les instruments privés, le Fonds investit, ou a l'intention d'investir, dans Northleaf Private Credit II LP, Northleaf Private Credit III LP et Sagard Credit Partners II LP. Les placements privés sont généralement considérés comme illiquides et augmentent le risque associé à l'illiquidité du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- en plus d'utiliser les dérivés mentionnés précédemment, utiliser des dérivés à d'autres fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et, dans une moindre mesure, aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration	●		
Titres convertibles		①	
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité			○
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises		①	
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 52,5 % de l'indice MSCI World (Net) (\$ US) et à 47,5 % de l'indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to USD).

L'**indice MSCI World (Net) (\$ US)** est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de marchés développés. Il est composé d'indices de 23 marchés de pays développés. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses éléments sous-jacents.

L'**indice ICE BofA Global Broad Market (Hedged to USD)** suit le rendement de titres de créance de qualité supérieure émis dans le public sur les principaux marchés nationaux et euro-obligataires, y compris les titres d'État, les titres de sociétés d'État, les titres de sociétés, les titres titrisés et les titres garantis. Les obligations admissibles doivent s'être vu attribuer la note « BBB » ou une note supérieure et avoir une durée résiduelle jusqu'à l'échéance d'au moins un an. L'exposition aux devises est couverte en dollars américains.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS MONDIAL TOUTES CAPITALISATIONS DE L'ENVIRONNEMENT EN DOLLARS US MACKENZIE GREENCHIP

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Parts offertes	Séries A, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWX, PWX8*, T5*, T8*, PWT5*, PWT8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible
Toutes les parts sont libellées en dollars américains.	

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir une plus-value du capital à long terme en dollars américains en investissant principalement dans des titres de capitaux propres inscrits en bourse d'émetteurs situés partout dans le monde et qui exercent des activités dans le secteur de l'environnement. Le gestionnaire cherche à atteindre l'objectif de placement du Fonds en repérant des titres sous-évalués qui tireront profit des tendances à long terme de l'évolution des populations, de la rareté des ressources et de la détérioration de l'environnement.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs de placement, le gestionnaire de portefeuille a recours à une analyse fondamentale rigoureuse afin de repérer, de choisir et de surveiller des placements. Le Fonds maintiendra habituellement un portefeuille de sociétés de toutes les capitalisations boursières dont les revenus sont tirés de la vente de produits et de services écologiquement supérieurs. Le Fonds investit principalement dans les secteurs de l'environnement, notamment les suivants :

- **Énergie propre** – Ce secteur comprend les sociétés qui participent à l'exploitation de l'énergie, y compris la fabrication, l'installation, la production et la distribution d'énergie éolienne, solaire photovoltaïque, solaire thermique, géothermique, de biomasse, hydroélectrique et d'autres sources d'énergie non fossile.
- **Efficacité énergétique** – Le secteur de l'efficacité énergétique comprend les sociétés qui offrent des produits et/ou des services qui améliorent l'efficacité de la consommation d'énergie dans les immeubles et les industries. Le secteur comprend les systèmes d'éclairage, de chauffage et de climatisation évolués et les technologies de gestion énergétique, d'automatisation et de propulsion.

- **Technologie propre** – Le secteur des technologies propres se compose de sociétés du savoir dont les produits et les services réduisent la consommation des ressources et la pollution. Le secteur comprend les domaines des services de gestion des déchets et du contrôle de la pollution, des logiciels et de la logistique, des matériaux de pointe, des compteurs évolués et d'autres formes d'efficacité industrielle.
- **Eau** – Le secteur de l'eau se compose principalement de technologies de filtration et de purification, de services publics, d'entreprises et de technologies d'infrastructure et de processus qui réduisent le gaspillage et/ou la consommation d'eau.
- **Agriculture durable** – Ce secteur se concentre sur l'agriculture durable et les sociétés des aliments et des boissons qui utilisent moins d'eau, d'énergie, de fertilisants, d'hormones, d'antibiotiques et de pesticides pour cultiver, récolter, distribuer et/ou vendre ces aliments.
- **Transport** – Les sociétés liées au transport collectif et aux technologies liées à l'efficacité des transports.

Le Fonds est une solution d'investissement durable qui est considérée comme un fonds à thématique durable, tel qu'il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** » du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, conformément à ses objectifs de placement. Aucuns frais de gestion, ni frais d'acquisition, ni aucune prime incitative entre les fonds ne seront comptabilisés en double.

Selon ses prévisions quant au taux de change, le gestionnaire de portefeuille peut couvrir en dollars américains les placements du Fonds faits dans une monnaie autre que le dollar américain. En date du présent prospectus simplifié, le gestionnaire de portefeuille prévoit couvrir la quasi-totalité de l'exposition aux monnaies autres que le dollar américain du Fonds par rapport au dollar américain.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- en plus d'utiliser les dérivés mentionnés précédemment, utiliser des dérivés à d'autres fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à

découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);

- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé au risque associé aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG	●		
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, deux porteurs de titres détenaient respectivement 40,34 % et 15,55 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice MSCI AC (All Country) World (Net).

L'indice **MSCI AC (All Country) World (Net)** est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de marchés développés et émergents. Il est composé d'indices de 23 marchés de pays développés et de 24 marchés de pays émergents. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôt liée aux revenus et aux dividendes étrangers de ses éléments sous-jacents.

Le 1^{er} octobre 2024, l'ancien indice de référence, l'indice FTSE Environmental Opportunities All-Share, a été changé étant donné qu'il s'agit d'un indice hiérarchisé qui offre à Mackenzie un univers d'occasions de placement limitées. Par conséquent, il a été décidé d'aller vers un indice plus vaste comme l'indice MSCI AC (All Country) World (Net).

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS DE REVENU À DURATION ULTRA-COURTE EN DOLLARS US MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe
Parts offertes	Séries A, D, F, FB, PW, PWFB, PWX, SC
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible
Toutes les parts sont libellées en dollars américains.	

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à générer un revenu en dollars américains, tout en mettant l'accent sur la protection du capital, au moyen principalement de placements dans des titres à revenu fixe à court terme et de bonne qualité de gouvernements et de sociétés émis aux États-Unis. Ces titres auront généralement des échéances variant entre zéro et dix-huit mois.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des titres à revenu fixe d'émetteurs qui ont une note d'évaluation de qualité inférieure, tant que la note d'évaluation moyenne pondérée du portefeuille de placements du Fonds est « A » ou une note supérieure attribuée par une agence de notation reconnue. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la qualité de crédit moyenne pondérée.

Afin de limiter la volatilité des cours, le Fonds se tournera habituellement vers des échéances de zéro à dix-huit mois, mais adoptera une approche flexible à cet égard afin de tenir compte de l'évolution des occasions et des risques que présente le marché ou en prévision de ceux-ci.

Selon ses prévisions quant au taux de change, le gestionnaire de portefeuille peut couvrir en dollars américains les placements du Fonds faits dans une monnaie autre que le dollar américain. En date du présent prospectus simplifié, le gestionnaire de portefeuille prévoit couvrir la quasi-totalité de l'exposition aux monnaies autres que le dollar américain du Fonds par rapport au dollar américain.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le Fonds utilise un procédé exclusif et des modèles quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait

aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété. En ce qui a trait aux obligations gouvernementales, les facteurs ESG comprennent généralement l'intensité énergétique, la pollution atmosphérique, l'inégalité des revenus, l'éducation, la primauté du droit et la corruption.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est, ou sera, obtenue par l'intermédiaire d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf et Sagard. En ce qui concerne ces placements dans les instruments privés, le Fonds investit, ou a l'intention d'investir, dans Northleaf Private Credit II LP, Northleaf Private Credit III LP et Sagard Credit Partners II LP. Les placements privés sont généralement considérés comme illiquides et augmentent le risque associé à l'illiquidité du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- en plus d'utiliser les dérivés mentionnés précédemment, utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres à revenu fixe sont exposés aux risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux

risques associés aux placements à l'étranger et, dans une moindre mesure, aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			○
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents			○
Placements dans des titres de capitaux propres			○
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC		①	
Imposition		①	
Reproduction d'une référence			○

Au 30 août 2025, deux porteurs de titres détenaient respectivement 27,21 % et 14,86 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements de l'indice ICE BofA 0-1 Year U.S. Corporate.

L'indice **ICE BofA 0-1 Year U.S. Corporate** suit le rendement de titres de créance de sociétés de qualité supérieure libellés en dollars américains émis dans le public sur le marché national américain et ayant une échéance de moins d'un an.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS DE REVENU FIXE SANS CONTRAINTES EN DOLLARS US MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe
Parts offertes	Séries A, D, F, FB, PW, PWFB, PWX, SC
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible
Toutes les parts sont libellées en dollars américains.	

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à offrir un rendement total positif sur un cycle de marché en dollars américains, peu importe la conjoncture du marché, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs situés n'importe où dans le monde et dans des dérivés.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de titres convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Les placements du Fonds peuvent comprendre : des obligations de qualité; des titres à revenu fixe de qualité inférieure, ce qui peut comprendre des titres qui n'ont pas une note d'évaluation moyenne et pondérée de première qualité (qui ont une note inférieure à « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue) ou qui ne sont pas notés; des titres adossés à des créances hypothécaires et à d'autres actifs; des actions privilégiées; des titres de créance à taux variable ainsi que d'autres titres à taux variable. Généralement, les titres de créance à taux variable versent des intérêts dont les taux sont variables ou rajustés périodiquement et qui présentent un certain écart avec un taux d'emprunt de base reconnu, comme le taux préférentiel, le taux de financement à un jour garanti (*Secured Overnight Financing Rate*, SOFR) ou tout autre taux de remplacement pertinent. Le Fonds devrait investir une part importante de ses actifs dans des titres de créance à rendement élevé. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la qualité de crédit moyenne pondérée.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 5 % de ses actifs dans des titres de capitaux propres, qui s'ajoutent aux actions privilégiées qu'il détient déjà.

La méthode de placement privilégie des analyses macroéconomiques et fondamentales pour sélectionner les placements du Fonds, par lesquelles la valeur des placements du Fonds est constamment réévaluée et l'accent est mis sur la qualité du crédit et le risque associé aux taux d'intérêt.

Le Fonds aura recours à des dérivés sur titres de capitaux propres et/ou titres à revenu fixe pour réduire la volatilité globale et, en particulier, les risques baissiers. Par exemple, il pourrait employer une stratégie dite du tunnel (*collar strategy*), qui consiste à acheter des options de vente et à vendre des options d'achat. L'achat d'options de vente réduit les rendements négatifs lorsque les

marchés sont baissiers, tandis que la vente d'options d'achat permet habituellement de payer une partie des coûts associés aux options de vente et de réduire les rendements négatifs en permettant de toucher des primes – elle réduit toutefois le rendement potentiel du Fonds lorsque les marchés sont haussiers. Pour ce qui est des dérivés, le Fonds misera sur une approche flexible en ayant recours de façon opportune, à des fins de couverture ou autres et selon les différentes conditions du marché, à des options, à des swaps, à des contrats à terme standardisés et à des contrats à terme de gré à gré. Le Fonds peut avoir recours à des dérivés dont l'élément sous-jacent est un FNB.

Le Fonds peut investir dans tous les types d'instruments et de titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés. Misant sur une approche flexible, il investira dans un éventail de titres à revenu fixe de secteurs, de devises, de structures et de pays variés qui sont assortis de différentes notes d'évaluation et durations. Le Fonds pourra à tout moment investir une partie importante de son actif net en privilégiant l'un des critères susmentionnés.

Le Fonds gère son exposition aux devises autres que la devise américaine de façon dynamique, mais on s'attend à ce que la plupart du temps ses placements soient surtout couverts en dollars américains.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Le Fonds utilise un procédé exclusif et des modèles quantitatifs pour analyser les sociétés, les gouvernements et les émetteurs, avec l'objectif d'atténuer les risques et de prendre en compte les risques baissiers liés aux obligations. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, les facteurs ESG comprennent généralement les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation durable des terres, la diversité et l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité, l'indépendance du conseil et la structure de propriété. En ce qui a trait aux obligations gouvernementales, les facteurs ESG comprennent généralement l'intensité énergétique, la pollution atmosphérique, l'inégalité des revenus, l'éducation, la primauté du droit et la corruption.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est, ou sera, obtenue par l'intermédiaire d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf et Sagard. En ce qui concerne ces placements dans les instruments privés, le Fonds investit, ou a l'intention d'investir, dans Northleaf Private Credit II LP, Northleaf Private Credit III LP et Sagard Credit Partners II LP. Les placements privés sont généralement considérés comme illiquides et augmentent le risque associé à l'illiquidité du Fonds, comme il est

décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- en plus d'utiliser les dérivés mentionnés précédemment, utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres à revenu fixe sont exposés aux risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et, dans une moindre mesure, aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			○
Marchandises		①	
Concentration		①	
Titres convertibles		①	
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres			○
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB	●		
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé	●		
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Imposition		●	
Reproduction d'une référence			○

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
4 juin 2021	Changement de l'objectif de placement afin de permettre au Fonds de viser à offrir un rendement total positif sur un cycle de marché en dollars américains, peu importe la conjoncture du marché, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs situés n'importe où dans le monde et dans des dérivés
	Changement de nom; auparavant le Fonds d'obligations tactique mondial en dollars US Mackenzie

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé à 50 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada (couvert en \$ US) et à 50 % de l'indice ICE BofA U.S. High Yield.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada (couvert en \$ US) représente l'ensemble des obligations canadiennes ayant une durée jusqu'à l'échéance de plus de un an. Il est composé d'obligations fédérales, provinciales, municipales et de sociétés ayant une cote « BBB » ou supérieure. L'exposition aux devises est couverte en dollars américains.

L'indice ICE BofA U.S. High Yield suit le rendement d'obligations de sociétés de qualité inférieure libellées en dollars américains émises dans le public sur le marché national américain. Les obligations admissibles doivent avoir au moins un an à courir avant leur échéance, un barème à taux fixe et un montant minimum en souffrance de 100 millions de dollars américains.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

FONDS D'OPPORTUNITÉS DE MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES EN DOLLARS US MACKENZIE

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Parts offertes	Séries A, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, O, PW, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible
Toutes les parts sont libellées en dollars américains.	

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à procurer une croissance du capital à long terme et un taux de rendement raisonnable en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à moyenne capitalisation des États-Unis.

Le Fonds entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds cherche des sociétés dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui disposent de caractéristiques financières attrayantes. Une grande importance est également accordée au prix raisonnable du placement, compte tenu de la croissance attendue des sociétés composant le portefeuille.

Le Fonds investira principalement dans des sociétés à moyenne capitalisation. Une partie des avoirs du Fonds pourra également être investie dans des sociétés à petite capitalisation et/ou établies à l'extérieur des États-Unis.

Selon ses prévisions quant au taux de change, le gestionnaire de portefeuille peut couvrir en dollars américains les placements du Fonds faits dans une monnaie autre que le dollar américain. En date du présent prospectus simplifié, le gestionnaire de portefeuille prévoit couvrir la quasi-totalité de l'exposition aux monnaies autres que le dollar américain du Fonds par rapport au dollar américain.

Le Fonds peut également détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds applique une approche d'intégration ESG, comme il est décrit plus amplement à la rubrique « **L'investissement durable**

selon Mackenzie ». Le Fonds vise à investir dans des secteurs et des sociétés qui peuvent prospérer dans un avenir où les normes ESG seront de plus en plus strictes. Par conséquent, le Fonds intègre des facteurs ESG importants – tels que les droits dans le domaine du travail et la durabilité de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de son processus d'évaluation.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Selon la situation du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus ses frais d'opérations sont élevés et plus il est probable que vous receviez une distribution de gains en capital du Fonds, qui pourrait être imposable si vous détenez vos titres du Fonds à l'extérieur d'un régime enregistré. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un OPC.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans de l'or et de l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Le Fonds investit dans des titres de capitaux propres américains, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans des titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placements, comme les placements dans des titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			○
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		●	
FNB		●	
Perturbations extrêmes des marchés		●	
Placements à revenu fixe			○
Devises		●	
Placements étrangers	●		
Titres à rendement élevé			○
Liquidité		●	
Indices			○
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Prêts de premier rang			○
Série		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation	●		
Petits ou nouveaux OPC		●	
Imposition		●	
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 30 août 2025, un porteur de titres détenait 22,06 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande. **Cette situation peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Méthode de classification des risques de placement

Le niveau de risque que comporte un placement dans ce Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par l'écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans.

Puisque ce Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans, le niveau de risque a été calculé par rapport aux rendements d'un indice mixte composé de l'indice Russell Mid Cap.

L'**indice Russell Mid Cap** mesure le rendement des 800 sociétés les plus petites de l'indice Russell 1000.

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Méthode de classification du risque** » sous « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document** » pour obtenir plus d'information sur la méthode que nous utilisons pour classer le niveau de risque de ce Fonds.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ SYMÉTRIE

Détails du fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, FR, G, O, O5*, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de la série G à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié assurant un équilibre entre le revenu et la plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs de placement en investissant principalement dans des titres d'autres OPC en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs.

Le Fonds peut également investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les porteurs de parts.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de parts convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 40 % à 60 % dans des titres de capitaux propres;
- de 30 % à 60 % dans des titres à revenu fixe.

En plus d'avoir une exposition aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres, le Fonds peut également investir dans d'autres catégories d'actif.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif privilégie un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la

répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires approfondie.

Le Fonds cherchera à diversifier ses avoirs en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- la couverture géographique;
- l'exposition aux facteurs propres aux actions;
- l'exposition aux secteurs;
- la capitalisation boursière des sociétés;
- le style du gestionnaire de portefeuille;
- la qualité du crédit;
- la durée.

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherchera à maintenir un volet titres à revenu fixe composé dans l'ensemble de placements de bonne qualité. Le portefeuille de titres à revenu fixe du Fonds sera exposé principalement à des titres assortis d'une note « **BBB-** » ou d'une note supérieure attribuée par une agence de notation reconnue.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le gestionnaire de portefeuille adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle les titres sont évalués en fonction de leur score de risque lié à la durabilité, en prenant en compte l'amélioration de ce score au fil du temps. Si tous les autres facteurs sont égaux, le processus avantagera les titres dont les notations de risque lié à la durabilité sont les plus élevées et en constante amélioration, ce qui permet généralement de restreindre l'exposition des portefeuilles aux titres hautement controversés.

Le Fonds aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est ou sera obtenue au moyen d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf Capital Partners (Canada) Ltd. En ce qui concerne ces placements dans des instruments privés, le Fonds investit, ou a l'intention d'investir, dans le Northleaf Global Private Markets Fund.

Les instruments privés sont généralement considérés comme étant non liquides et augmentent le **risque associé à la liquidité** du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. Ce Fonds a aussi accès aux titres à revenu fixe, ce qui l'expose à des risques, notamment les risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut exposer le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité		①	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie avec le Fonds

PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

Détails du fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, FR, G, O, O5*, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de la série G à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié visant à procurer un flux constant de revenu assorti d'une certaine plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs de placement en investissant principalement dans des titres d'autres OPC en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs.

Le Fonds peut également investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les porteurs de parts.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de parts convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 15 % à 40 % dans des titres de capitaux propres;
- de 55 % à 85 % dans des titres à revenu fixe.

En plus d'avoir une exposition aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres, le Fonds peut également investir dans d'autres catégories d'actif.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif privilégie un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la

répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires approfondie.

Le Fonds cherchera à diversifier ses avoirs en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- la couverture géographique;
- l'exposition aux facteurs propres aux actions;
- l'exposition aux secteurs;
- la capitalisation boursière des sociétés;
- le style du gestionnaire de portefeuille;
- la qualité du crédit;
- la durée.

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherchera à maintenir un volet titres à revenu fixe composé dans l'ensemble de placements de bonne qualité. Le portefeuille de titres à revenu fixe du Fonds sera exposé principalement à des titres assortis d'une note « **BBB-** » ou d'une note supérieure attribuée par une agence de notation reconnue.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le gestionnaire de portefeuille adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle les titres sont évalués en fonction de leur score de risque lié à la durabilité, en prenant en compte l'amélioration de ce score au fil du temps. Si tous les autres facteurs sont égaux, le processus avantagera les titres dont les notations de risque lié à la durabilité sont les plus élevées et en constante amélioration, ce qui permet généralement de restreindre l'exposition des portefeuilles aux titres hautement controversés.

Le Fonds aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est ou sera obtenue au moyen d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf Capital Partners (Canada) Ltd. En ce qui concerne ces placements dans des instruments privés, le Fonds investit, ou a l'intention d'investir, dans le Northleaf Global Private Markets Fund.

Les instruments privés sont généralement considérés comme étant non liquides et augmentent le **risque associé à la liquidité** du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. Ce Fonds a aussi accès aux titres à revenu fixe, ce qui l'expose à des risques, notamment les risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut exposer le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Portefeuille revenu prudent Symétrie avec le Fonds

PORTFEUILLE PRUDENT SYMÉTRIE

Détails du fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, FR, G, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de la série G à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié visant à procurer un flux constant de revenu assorti d'une certaine plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs de placement en investissant principalement dans des titres d'autres OPC en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs.

Le Fonds peut également investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les porteurs de parts.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de parts convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 25 % à 45 % dans des titres de capitaux propres;
- de 45 % à 75 % dans des titres à revenu fixe.

En plus d'avoir une exposition aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres, le Fonds peut également investir dans d'autres catégories d'actif.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif privilégie un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la

répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires approfondie.

Le Fonds cherchera à diversifier ses avoirs en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- la couverture géographique;
- l'exposition aux facteurs propres aux actions;
- l'exposition aux secteurs;
- la capitalisation boursière des sociétés;
- le style du gestionnaire de portefeuille;
- la qualité du crédit;
- la durée.

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherchera à maintenir un volet titres à revenu fixe composé dans l'ensemble de placements de bonne qualité. Le portefeuille de titres à revenu fixe du Fonds sera exposé principalement à des titres assortis d'une note « **BBB-** » ou d'une note supérieure attribuée par une agence de notation reconnue.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le gestionnaire de portefeuille adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle les titres sont évalués en fonction de leur score de risque lié à la durabilité, en prenant en compte l'amélioration de ce score au fil du temps. Si tous les autres facteurs sont égaux, le processus avantagera les titres dont les notations de risque lié à la durabilité sont les plus élevées et en constante amélioration, ce qui permet généralement de restreindre l'exposition des portefeuilles aux titres hautement controversés.

Le Fonds aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est ou sera obtenue au moyen d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf Capital Partners (Canada) Ltd. En ce qui concerne ces placements dans des instruments privés, le Fonds investit, ou a l'intention d'investir, dans le Northleaf Global Private Markets Fund.

Les instruments privés sont généralement considérés comme étant non liquides et augmentent le **risque associé à la liquidité** du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. Ce Fonds a aussi accès aux titres à revenu fixe, ce qui l'expose à des risques, notamment les risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut exposer le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Portefeuille prudent Symétrie avec le Fonds

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

Détails du fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, FR, G, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Depuis le 12 juillet 2021, aucune nouvelle souscription de parts de série G n'est acceptée; cependant, les investisseurs qui détenaient des titres de série G de la Catégorie Portefeuille actions Symétrie en date du 25 septembre 2020 et qui continuent de détenir des parts du Fonds en raison d'une fusion peuvent souscrire des parts supplémentaires.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié visant à procurer une plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs en investissant principalement dans des titres d'un ou de plusieurs OPC en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs.

Le Fonds peut également investir directement dans des titres de capitaux propres canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les actionnaires.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds répartira généralement la presque totalité de ses placements de façon à avoir accès à des actions, notamment des titres assimilables à des titres de capitaux propres comme les parts de fiducie.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif privilégie un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires approfondie.

Le Fonds cherchera à diversifier son portefeuille d'actions en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- la couverture géographique;
- l'exposition aux facteurs propres aux actions;
- l'exposition aux secteurs;
- la capitalisation boursière des sociétés;
- le style du gestionnaire de portefeuille.

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès à des sociétés de toute taille situées partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition générale aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le gestionnaire de portefeuille adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle les titres sont évalués en fonction de leur score de risque lié à la durabilité, en prenant en compte l'amélioration de ce score au fil du temps. Si tous les autres facteurs sont égaux, le processus avantagera les titres dont les notations de risque lié à la durabilité sont les plus élevées et en constante amélioration, ce qui permet généralement de restreindre l'exposition des portefeuilles aux titres hautement controversés.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds aura accès aux titres de capitaux propres et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est ou sera obtenue au moyen d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf Capital Partners (Canada) Ltd. En ce qui concerne ces placements dans des instruments privés, le Fonds investit, ou a l'intention d'investir, dans le Northleaf Global Private Markets Fund. Les instruments privés sont généralement considérés comme étant non liquides et augmentent le **risque associé à la liquidité** du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit plus amplement à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un**

placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. Tout placement indirect dans des titres peut exposer le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration			○
Titres convertibles			○
Crédit			○
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe			○
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé			○
Indices			○
Taux d'intérêt		①	
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé			○
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang			○
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Portefeuille actions Symétrie avec le Fonds

PORTEFEUILLE REVENU FIXE SYMÉTRIE

Détails du fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Partes offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, FB, FR, O, PW, PWR, PWFB, PWT5*, PWX, T5*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié visant à procurer un flux constant de revenu assorti d'une certaine plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs en investissant principalement dans des titres d'un ou de plusieurs OPC en vue d'avoir accès à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs. La préservation du capital est un élément important de la sélection des placements du portefeuille.

Le Fonds peut également investir directement dans des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les porteurs de parts.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de parts convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds répartira généralement la presque totalité de ses placements de façon à avoir accès à des titres à revenu fixe, notamment des titres assimilables à des titres à revenu fixe comme les parts de fiducie.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif privilégie un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires approfondie.

Le Fonds cherchera à diversifier son portefeuille de titres à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- la couverture géographique;
- l'exposition aux secteurs;
- le style du gestionnaire de portefeuille;
- la qualité du crédit;
- la duration.

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres de créance émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherchera à maintenir un portefeuille de placements de bonne qualité. Le portefeuille du Fonds sera exposé principalement à des titres assortis d'une note « **BBB-** » ou d'une note supérieure attribuée par une agence de notation reconnue.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le gestionnaire de portefeuille adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle les titres sont évalués en fonction de leur score de risque lié à la durabilité, en prenant en compte l'amélioration de ce score au fil du temps. Si tous les autres facteurs sont égaux, le processus avantagera les titres dont les notations de risque lié à la durabilité sont les plus élevées et en constante amélioration, ce qui permet généralement de restreindre l'exposition des portefeuilles aux titres hautement controversés.

Le Fonds aura accès aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est ou sera obtenue au moyen d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf Capital Partners (Canada) Ltd. En ce qui concerne ces placements dans des instruments privés, le Fonds investit, ou a l'intention d'investir, dans le Northleaf Global Private Markets Fund. Les instruments privés sont généralement considérés comme étant non liquides et augmentent le **risque associé à la liquidité** du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;

- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres à revenu fixe, ce qui l'expose à des risques, notamment les risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. Tout placement indirect dans des titres peut exposer le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Sociétés	●		
Concentration			○
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres			○
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
16 octobre 2015	Fusion de la Catégorie Portefeuille revenu fixe Symétrie avec le Fonds

PORTEFEUILLE CROISSANCE SYMÉTRIE

Détails du fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, FR, G, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de la série G à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié procurant une plus-value du capital à long terme assortie d'un certain revenu.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs de placement en investissant principalement dans des titres d'autres OPC en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs.

Le Fonds peut également investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les porteurs de parts.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de parts convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 70 % à 90 % dans des titres de capitaux propres;
- de 0 % à 35 % dans des titres à revenu fixe.

En plus d'avoir une exposition aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres, le Fonds peut également investir dans d'autres catégories d'actif.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif privilégie un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la

répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires approfondie.

Le Fonds cherchera à diversifier ses avoirs en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- la couverture géographique;
- l'exposition aux facteurs propres aux actions;
- l'exposition aux secteurs;
- la capitalisation boursière des sociétés;
- le style du gestionnaire de portefeuille;
- la qualité du crédit;
- la durée.

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherchera à maintenir un volet titres à revenu fixe composé dans l'ensemble de placements de bonne qualité. Le portefeuille de titres à revenu fixe du Fonds sera exposé principalement à des titres assortis d'une note « **BBB-** » ou d'une note supérieure attribuée par une agence de notation reconnue.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le gestionnaire de portefeuille adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle les titres sont évalués en fonction de leur score de risque lié à la durabilité, en prenant en compte l'amélioration de ce score au fil du temps. Si tous les autres facteurs sont égaux, le processus avantagera les titres dont les notations de risque lié à la durabilité sont les plus élevées et en constante amélioration, ce qui permet généralement de restreindre l'exposition des portefeuilles aux titres hautement controversés.

Le Fonds aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est ou sera obtenue au moyen d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf Capital Partners (Canada) Ltd. En ce qui concerne ces placements dans des instruments privés, le Fonds investit, ou a l'intention d'investir, dans le Northleaf Global Private Markets Fund. Les instruments privés sont généralement considérés comme étant

non liquides et augmentent le **risque associé à la liquidité** du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. Ce Fonds a aussi accès aux titres à revenu fixe, ce qui l'expose à des risques, notamment les risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut exposer le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration			○
Titres convertibles			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		①	
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Portefeuille croissance Symétrie avec le Fonds

PORTEFEUILLE CROISSANCE MODÉRÉE SYMÉTRIE

Détails du fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Parts offertes	Séries A, AR, D, F, F5*, F8*, FB, FB5*, FR, G, O, O5*, PW, PWR, PWFB, PWFB5*, PWT5*, PWT8*, PWX, PWX8*, T5*, T8*
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Depuis le 11 décembre 2017, aucune nouvelle souscription de titres de série G n'est acceptée, mais les investisseurs qui détenaient des titres de la série G à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de cette série.

Dans quoi le fonds investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié assurant un équilibre entre la plus-value du capital à long terme et le revenu, tout en privilégiant la plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs de placement en investissant principalement dans des titres d'autres OPC en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs.

Le Fonds peut également investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les porteurs de parts.

Toute modification apportée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses porteurs de parts convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 50 % à 70 % dans des titres de capitaux propres;
- de 20 % à 50 % dans des titres à revenu fixe.

En plus d'avoir une exposition aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres, le Fonds peut également investir dans d'autres catégories d'actif.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif privilégie un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la

répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires approfondie.

Le Fonds cherchera à diversifier ses avoirs en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- la couverture géographique;
- l'exposition aux facteurs propres aux actions;
- l'exposition aux secteurs;
- la capitalisation boursière des sociétés;
- le style du gestionnaire de portefeuille;
- la qualité du crédit;
- la durée.

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherchera à maintenir un volet titres à revenu fixe composé dans l'ensemble de placements de bonne qualité. Le portefeuille de titres à revenu fixe du Fonds sera exposé principalement à des titres assortis d'une note « **BBB-** » ou d'une note supérieure attribuée par une agence de notation reconnue.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds adopte une approche d'intégration ESG, comme il est décrit à la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour mettre en œuvre cette approche, le gestionnaire de portefeuille adopte une approche d'intégration des facteurs ESG selon laquelle les titres sont évalués en fonction de leur score de risque lié à la durabilité, en prenant en compte l'amélioration de ce score au fil du temps. Si tous les autres facteurs sont égaux, le processus avantagera les titres dont les notations de risque lié à la durabilité sont les plus élevées et en constante amélioration, ce qui permet généralement de restreindre l'exposition des portefeuilles aux titres hautement controversés.

Le Fonds aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs privés. Cette exposition est ou sera obtenue au moyen d'instruments privés gérés par des membres du groupe du gestionnaire, dont Northleaf Capital Partners (Canada) Ltd. En ce qui concerne ces placements dans des instruments privés, le Fonds investit, ou a l'intention d'investir, dans le Northleaf Global Private Markets Fund.

Les instruments privés sont généralement considérés comme étant non liquides et augmentent le **risque associé à la liquidité** du Fonds, comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ».

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi le fonds investit-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé aux placements dans des titres de capitaux propres ainsi qu'au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est exposé aux risques associés aux placements à l'étranger et aux devises. Ce Fonds a aussi accès aux titres à revenu fixe, ce qui l'expose à des risques, notamment les risques associés au crédit, aux placements à revenu fixe, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut exposer le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques commence à la page 92. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		①	
Marchandises		①	
Concentration			○

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Titres convertibles			○
Crédit	●		
Cryptomonnaies			○
Cybersécurité		①	
Dérivés		①	
Marchés émergents		①	
Placements dans des titres de capitaux propres	●		
Objectif ou stratégie de placement ESG		①	
FNB		①	
Perturbations extrêmes des marchés		①	
Placements à revenu fixe	●		
Devises	●		
Placements à l'étranger	●		
Titres à rendement élevé		①	
Indices			○
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		①	
Effet de levier			○
Illiquidité	●		
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		①	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, mises en pension et prises en pension de titres		①	
Prêts de premier rang		①	
Série		①	
Ventes à découvert		①	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Sociétés à petite capitalisation		①	
Petits ou nouveaux OPC			○
Imposition		①	
Reproduction d'une référence		①	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-après énumère les autres événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds au cours des 10 dernières années.

Date de prise d'effet	Événement
30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie avec le Fonds



FONDS MACKENZIE

Fonds du marché monétaire
Fonds de titres à revenu fixe
Fonds équilibrés
Fonds d'actions canadiennes
Fonds d'actions américaines
Fonds d'actions mondiales
Fonds sectoriels
Portefeuilles de gestion de l'actif
Fonds alternatifs

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans les aperçus du fonds, la notice annuelle, les rapports de la direction sur le rendement du fonds et les états financiers. Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent prospectus simplifié, de sorte qu'ils en font légalement partie intégrante, comme s'ils en constituaient une partie imprimée.

Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de ces documents en composant le numéro sans frais 1 800 387-0615 (service en français) ou le 1 800 387-0614 (service en anglais), en communiquant avec nous à l'adresse électronique service@mackenzieinvestments.com ou en communiquant avec votre conseiller financier.

Vous pouvez également obtenir ces documents et d'autres renseignements concernant les Fonds, comme les circulaires de la direction et les contrats importants sur le site Web désigné des Fonds au www.placementsmackenzie.com ou au www.sedarplus.ca.

GESTIONNAIRE DES FONDS :

Corporation Financière Mackenzie
180, rue Queen Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3K1